
**Modification des installations de stockage des déchets
radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2**

**Évaluation de la perception des
risques et des impacts psychosociaux**

Étude sectorielle

G2-APR-3-01080-RAPP-005

**Modification des installations de stockage des déchets
radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2**

Évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux

Étude sectorielle

G2-APR-3-01080-RAPP-005

Réalisée pour :

HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION

Réalisée par :



Gilles Vaillancourt, responsable



Antoine Moreau, M.Sc., sociologue



N01025-2.5.8 151203

Décembre 2003

SOMMAIRE

Située dans la ville de Bécancour, la centrale nucléaire de Gentilly-2 a été mise en service en octobre 1983. Propriété d'Hydro-Québec, elle fournit une puissance de 675 MW. Alors que sa durée de vie prévue est de 30 ans, soit jusqu'à l'horizon 2013, Hydro-Québec étudie la faisabilité d'effectuer des travaux de réfection à la centrale qui assureraient son exploitation jusqu'à l'horizon 2035.

L'aménagement d'une nouvelle installation de gestion pour les déchets radioactifs solides (IGDRS) est nécessaire pour l'exploitation actuelle de la centrale et, éventuellement, pour les déchets générés par les travaux de réfection et la poursuite de l'exploitation jusqu'à l'horizon 2035. Une augmentation de la capacité d'entreposage de l'aire de stockage à sec du combustible irradié (ASSCI) sera éventuellement requise.

Tous les travaux liés à l'implantation, à l'exploitation et au déclassement de ces installations de stockage sont assujettis aux processus d'évaluation environnementale du Québec et du Canada.

L'étude de la perception des risques, réalisée dans le cadre de l'étude d'impact, vise à établir si le projet modifiera la perception des risques des aires de stockage de la centrale de Gentilly-2 et si ces modifications sont susceptibles d'engendrer certains impacts psychosociaux.

La zone d'étude, qui correspond à un rayon de 32 km entourant la centrale de Gentilly-2, chevauche les régions administratives de la Mauricie, sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, et du Centre-du-Québec, sur la rive droite. Ce territoire est caractérisé par une utilisation agricole importante sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent, par le pôle urbain et industriel de Trois-Rivières et par la présence du parc industriel et portuaire de Bécancour (PIPB). Quelque 173 000 personnes habitent la zone d'étude.

Une revue exhaustive de littérature, une revue de presse, des entrevues de groupe et un sondage qui a rejoint un échantillon de 451 personnes, ont permis de cerner les déterminants de la perception des risques ainsi que les attitudes et perceptions de la population régionale à l'endroit de la centrale de Gentilly-2 et du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale.

Malgré la confiance exprimée à l'égard de l'exploitation et envers la sécurité de la centrale par une portion majoritaire de la population régionale, l'analyse montre que le risque est considéré comme important pour une minorité de résidents de la zone d'étude. Les appréhensions des citoyens demeurant le plus près de la centrale (5 km et moins), sont généralement plus fortes que celles des habitants des autres parties de la zone d'étude. L'inquiétude suscitée par la centrale est plus répandue à Champlain qui est localisée en face de la centrale, sur la rive opposée du fleuve Saint-Laurent.

L'évaluation des impacts susceptibles de découler de la perception des risques à l'égard du projet a été réalisée en fonction d'un scénario déterminé. Ce scénario considère que, dans le cadre du projet ainsi que lors de son exploitation courante et de celle de la centrale nucléaire, aucun incident ni controverse important, sur le plan local,

n'entraînerait de nouvelles inquiétudes ou interrogations aux yeux de la population. Par contre, à l'extérieur de la région, un ou des incidents ou controverses importants, associés à la filière nucléaire, pourraient survenir. L'histoire et les précédents locaux justifient l'adoption de ce scénario.

Les résultats de l'étude laissent prévoir que le projet entraînera une légère augmentation des inquiétudes au sein de la population. Celle-ci se manifestera notamment par de la recherche d'informations au sujet de la centrale et du projet. Pour les personnes les plus inquiètes, des impacts psychosociaux comme l'irritation et le sommeil perturbé pourront être vécus, entre autres, lorsque les médias discuteront du projet. À cette occasion, la présence de la centrale et la poursuite de ses opérations leur seront rappelées. Dans l'ensemble, les impacts resteront donc assez peu importants en terme de nombre de personnes affectées, d'intensité ou de durée. La proportion de la population manifestant des inquiétudes et des réactions à l'égard de la centrale n'augmentera qu'assez peu et de manière temporaire probablement. Les résidents habitant très près (5 km et moins) de la centrale seront plus affectés en raison de leurs appréhensions globalement plus fortes.

Les mesures d'atténuation proposées pour réduire le plus possible les inquiétudes découlant de la perception des risques s'inscrivent dans un programme de communication qui vise à permettre à la population de se familiariser avec le complexe nucléaire de Gentilly. Il repose notamment sur la mise en place d'un comité de suivi auquel participeraient des citoyens, des représentants d'organismes locaux et des responsables de la centrale de Gentilly-2. Dans la mesure où ces moyens seront efficaces et que le projet se déroulera selon le scénario d'impact retenu, l'impact susceptible de découler de la perception des risques associés au projet est jugé mineur.

Le programme de suivi des impacts psychosociaux permettra de vérifier l'efficacité des mesures d'atténuation proposées et de valider les résultats de l'évaluation des impacts du projet. Le programme de suivi consistera à réaliser des entrevues de groupes et un sondage à trois étapes précises du projet, soit : au début des travaux d'aménagement de l'IGDRS (automne 2005) pour la mise à jour des données de la présente étude (état de référence) ; entre les phases 1 et 2 de l'IGDRS (entre le milieu de l'année 2006 et le début de 2008) ; à la fin de la phase 3 de l'IGDRS (début de 2011).

CONTRIBUTIONS

Ont collaboré à la réalisation de cette étude :

Gilles Vaillancourt	Géographe, responsable de l'étude sur la perception des risques, Nove Environnement inc.
Antoine Moreau	Sociologue
Patrick Cossette	Documentaliste et analyste
Hélène Desnoyers	Géographe historienne, Nove Environnement inc.
Michèle Gagnon	Secrétaire, Nove Environnement inc.
Isabelle Poulin	Cartographe, Nove Environnement inc.
Paul-André Biron	Cartographe, Nove Environnement inc.
François Gohier	Animateur des entrevues de groupe, Le Groupe Multi Réso
B.I.P. Bureau d'Intervieweurs Professionnels	Réalisation du sondage téléphonique et traitement statistique
Anne Louise Raymond	Transcription des entrevues de groupe, Les Transcriptions Anne Louise Raymond

Ont commenté ou participé à la réalisation de cette étude :

Pierre Sénécal	Conseiller Environnement – milieu humain, Unité Environnement, Direction Barrages et Environnement, Vice-présidence Exploitation des équipements de production, Division Production
Mario Lupien	Conseiller, Études environnementales, Avant-projet Réfection G-2, Hydro-Québec Production
Michel Rhéaume	Chef, Affaires réglementaires environnementales et consultations publiques, Avant-projet Réfection G-2, Hydro-Québec Production
Marcelle Trépanier	Conseillère Communications et collectivités, Relations avec le milieu, Direction régionale Mauricie et Production des Cascades, Hydro-Québec

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	i
CONTRIBUTIONS.....	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES TABLEAUX	xiii
LISTE DES FIGURES	xv
LISTE DES ANNEXES.....	xvii
ABRÉVIATIONS ET UNITÉS	xix
GLOSSAIRE.....	xxi
INTRODUCTION.....	I-1
PARTIE 1 : DÉMARCHE ET PROBLÉMATIQUE	
1 OBJECTIFS ET DÉMARCHE.....	1-1
1.1 Contexte général	1-1
1.1.1 Définition du risque.....	1-1
1.1.2 Perception des risques.....	1-1
1.1.3 Conséquences de la perception des risques : les impacts psychosociaux.....	1-2
1.2 Contexte du projet	1-3
1.3 Objectifs de l'évaluation de la perception des risques	1-3
1.4 Démarche de l'étude	1-4
1.4.1 Zone d'étude	1-4
1.4.2 Principales étapes de l'étude	1-4
1.4.2.1 Description du milieu et identification des enjeux du projet.....	1-4
1.4.2.2 Enquêtes	1-5

1.4.2.3	Prévision des impacts et mesures d'atténuation	1-6
1.4.2.4	Développement d'un programme de suivi	1-7
2	DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN.....	2-1
2.1	Histoire économique régionale.....	2-1
2.2	Cadre administratif	2-3
2.3	Utilisation du territoire.....	2-3
2.3.1	Secteur situé à 5 km et moins de la centrale de Gentilly-2	2-3
2.3.2	Secteur situé à une distance de 5,1 à 10 km de la centrale de Gentilly-2	2-4
2.3.3	Secteur situé à une distance de 10,1 à 32 km de la centrale de Gentilly-2	2-5
2.4	Profil sociodémographique.....	2-6
2.4.1	Composition de la population par groupes d'âge	2-6
2.4.2	Évolution de la population	2-7
2.4.3	Niveau de scolarité.....	2-7
2.4.4	Indicateurs du marché du travail	2-8
2.4.5	Caractéristiques des ménages.....	2-8
2.4.6	Mode d'occupation des logements.....	2-9
2.4.7	Lieu de résidence et mobilité.....	2-9
2.5	Économie régionale.....	2-9
2.5.1	Structure économique régionale	2-9
2.5.2	Marché du travail.....	2-11
3	CONSTATS TIRÉS DE LA REVUE DE LITTÉRATURE	3-1
3.1	Méthodologie.....	3-1
3.1.1	Concepts et terminologie.....	3-1
3.1.2	Repérage de l'information	3-2
3.1.3	Outils de recherche	3-2

3.1.4	Résultats	3-3
3.2	Constats	3-3
3.2.1	Recherche sur la perception des risques	3-3
3.2.2	Impacts associés à la perception des risques et conséquences psychosociales	3-6
3.2.2.1	Méthodologies d'évaluation	3-7
3.2.2.2	Installations à risque sans historique d'incident	3-8
3.2.2.3	Installations à risque avec un historique d'accident	3-9
3.2.2.4	Installations qui ont suscité des controverses	3-15
3.2.2.5	Bilan et modèle explicatif de prévision de la perception des risques	3-17
3.2.3	Mesures d'atténuation de la perception des risques et des impacts psychosociaux	3-19
3.2.3.1	Communication des risques	3-19
3.2.3.2	Participation au processus de prise de décision	3-20
3.2.3.3	Atténuation, compensation et équité	3-21
3.3	Précédents	3-22
3.3.1	Centrale de Pickering A.	3-23
3.3.2	Unité n° 1 de la centrale de Three Mile Island	3-24
4	CONSTATS SUR LES ATTITUDES ET LES PERCEPTIONS À L'ENDROIT DE LA CENTRALE DE GENTILLY-2 DE 1986 À 2002	4-1
4.1	Inventaires et analyses sociopolitiques	4-1
4.2	Sondages et autres études	4-4
4.2.1	Sondage de 1986	4-4
4.2.2	Enquête de 1989	4-5
4.2.3	Sondage de 1991	4-5
4.2.4	Entrevues de groupe de 1993	4-6
4.2.5	Sondage de 1993	4-7

4.3	Comparaison	4-9
5	BILAN DE LA REVUE DE LITTÉRATURE ET DES ENQUÊTES RÉALISÉES DE 1986 À 2002	5-1
5.1	Distance et perception de la centrale de Gentilly-2	5-1
5.2	Préoccupations à l'endroit de la centrale de Gentilly-2 et de sa sécurité	5-2
5.3	Perception du gestionnaire et retombées économiques de la centrale de Gentilly-2	5-2
5.4	Perception de la construction des installations de stockage	5-3
5.5	Vision du monde et de la technologie	5-3
5.6	Impacts psychosociaux	5-4
5.7	Enjeux de l'évaluation des impacts découlant de la perception des risques	5-4

PARTIE 2 : ENQUÊTES DE 2003 SUR LES ATTITUDES ET LES PERCEPTIONS À L'ENDROIT DE LA CENTRALE DE GENTILLY-2 ET DU PROJET

6	REVUE DE PRESSE DE 1993 À 2001	6-1
6.1	Méthodologie	6-2
6.1.1	Procédure d'analyse et de codage des arguments	6-2
6.1.2	Catégories des thèmes argumentaires	6-2
6.2	Analyse	6-3
6.2.1	Présentation	6-3
6.2.2	Généralités	6-4
6.2.2.1	Couverture importante	6-4
6.2.2.2	Arguments provenant de plusieurs sources	6-4
6.2.2.3	Questions récurrentes	6-5
6.2.3	Analyse des thèmes d'argumentation	6-5
6.2.3.1	Exploitation	6-5
6.2.3.2	Réfection de la centrale de Gentilly-2	6-8
6.2.3.3	Gestion à long terme des déchets radioactifs	6-9

6.2.3.4	Industrie nucléaire	6-9
6.2.3.5	Importation de combustible MOX	6-10
7	ENTREVUES DE GROUPE RÉALISÉES EN 2003	7-1
7.1	Déroulement.....	7-1
7.2	Méthode d'analyse	7-3
7.3	Analyse.....	7-5
7.3.1	Thèmes et statistiques	7-6
7.3.2	Analyse des thèmes d'argumentation : centrale de Gentilly-2	7-6
7.3.2.1	Appréciation du milieu et proximité de la centrale.....	7-6
7.3.2.2	Connaissance de la centrale de Gentilly-2.....	7-12
7.3.2.3	Évaluation du gestionnaire.....	7-15
7.3.2.4	Justification de la présence de la centrale	7-21
7.3.2.5	Risques associés à la centrale.....	7-23
7.3.2.6	Inquiétudes associées à la centrale	7-30
7.3.3	Analyse des thèmes d'argumentation : projet à la centrale de Gentilly-2	7-35
7.3.3.1	Connaissance du projet.....	7-35
7.3.3.2	Évaluation du gestionnaire.....	7-36
7.3.3.3	Justification du projet.....	7-37
7.3.3.4	Risques soulevés par le projet	7-39
7.3.3.5	Inquiétudes associées au projet.....	7-42
7.3.4	Différences entre les groupes de répondants	7-43
8	SONDAGE RÉALISÉ EN 2003	8-1
8.1	Méthode	8-1
8.2	Analyse des résultats	8-3
8.2.1	Perception du milieu et notoriété de la centrale de Gentilly-2 et d'autres installations industrielles.....	8-3

8.2.1.1 Niveau d'information et de satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement du milieu et présence d'éléments affectant le sentiment de sécurité ou la santé.....	8-3
8.2.1.2 Notoriété de la centrale de Gentilly-2, celle d'autres installations industrielles et perception du niveau d'information	8-5
8.2.2 Perception de la sécurité et de la gestion de la centrale de Gentilly-2 et d'autres installations industrielles.....	8-6
8.2.2.1 Évaluation du niveau de sécurité	8-6
8.2.2.2 Évaluation des impacts environnementaux et économiques, de la surveillance gouvernementale et de la compétence des dirigeants.....	8-7
8.2.3 Perception des impacts de la centrale de Gentilly-2 et du projet .	8-10
8.2.4 Niveau d'inquiétude et manifestations psychosociales associées à la centrale et au projet.....	8-13
8.2.5 Niveau d'appui au projet et raisons principales.....	8-14
8.2.6 Analyses factorielles et typologie des répondants	8-15
9 BILAN DES ENQUÊTES DE 2003	9-1
PARTIE 3 : IMPACTS, ATTÉNUATION ET SUIVI	
10 SCÉNARIOS DE PERCEPTION DES RISQUES	10-1
10.1 Bases de l'élaboration des scénarios.....	10-1
10.2 Description des scénarios	10-3
10.3 Scénario retenu	10-4
10.4 Description des impacts prévus associés au scénario retenu.....	10-5
10.4.1 Impact des événements nationaux et internationaux	10-5
10.4.2 Impact des événements locaux.....	10-5
10.4.3 Impacts environnementaux et psychosociaux.....	10-5
10.4.3.1 Impacts environnementaux.....	10-6
10.4.3.2 Impacts psychosociaux.....	10-6
10.4.4 Bilan	10-7
11 ÉVALUATION DES IMPACTS	11-1

11.1	Population située à 5 km et moins de la centrale de Gentilly-2.....	11-1
11.2	Population résidant à une distance de 5,1 à 10 km de la centrale de Gentilly-2	11-2
11.3	Population résidant à une distance de 10,1 à 32 km de la centrale de Gentilly-2	11-3
12	MESURES D'ATTÉNUATION	12-1
13	PROGRAMME DE SUIVI	13-1
	RÉFÉRENCES.....	R-1
	BIBLIOGRAPHIE.....	B-1

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1 : Répartition de la population de la zone d'étude par secteurs et par grands groupes d'âge, 2001	2-12
Tableau 2-2 : Évolution de la population de la zone d'étude et du Québec, 1991, 1996 et 2001	2-13
Tableau 2-3 : Répartition de la population de la zone d'étude et du Québec selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001.....	2-15
Tableau 2-4 : Principaux indicateurs économiques de la population de la zone d'étude et du Québec, 2001	2-17
Tableau 2-5 : Certaines caractéristiques des ménages de la zone d'étude et du Québec, 2001	2-19
Tableau 2-6 : Caractéristiques des logements de la zone d'étude et du Québec, 2001	2-21
Tableau 2-7 : Lieu de résidence et mobilité de la population de la zone d'étude, 2001	2-23
Tableau 2-8 : Répartition sectorielle de l'emploi des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec et de la province de Québec, 1999, 2000 et 2001	2-25
Tableau 2-9 : Principaux indicateurs du marché du travail, régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec et province de Québec, 1999, 2000 et 2001	2-26
Tableau 3-1 : Impacts psychosociaux reliés aux scénarios étudiés lors de l'évaluation environnementale du redémarrage de l'unité n° 1 de la centrale de Three Mile Island	3-25
Tableau 4-1 : Comparaison de certains résultats des sondages effectués sur la perception des risques auprès de la population régionale	4-10
Tableau 6-1 : Distribution des articles analysés par année et par thème	6-11
Tableau 6-2 : Distribution des articles analysés par année et par média	6-12
Tableau 6-3 : Prise de position par type de porte-parole et par thème.....	6-13
Tableau 7-1 : Composition des groupes	7-51
Tableau 7-2 : Répartition des énoncés par thème et par groupe	7-53

Tableau 7-3 : Répartition des énoncés par thème et par sujet	7-54
Tableau 8-1 : Résultats pondérés du sondage : perception de la qualité du milieu, de la connaissance des questions environnementales et présence d'éléments pouvant affecter le sentiment de sécurité et la santé des résidents	8-19
Tableau 8-2 : Résultats pondérés du sondage : notoriété spontanée et évaluation de la connaissance de la centrale de Gentilly-2 et d'autres installations industrielles	8-22
Tableau 8-3 : Résultats pondérés du sondage : sécurité de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et des autres installations industrielles	8-24
Tableau 8-4 : Résultats pondérés du sondage : évaluation des impacts environnementaux et économiques, de la qualité de la surveillance environnementale et de la compétence des dirigeants de la centrale de Gentilly-2 et des autres installations industrielles	8-25
Tableau 8-5 : Résultats pondérés du sondage : perception et appréhension des impacts environnementaux par les populations résidant dans un rayon de 32 km de la centrale de Gentilly-2	8-31
Tableau 8-6 : Résultats pondérés du sondage : perception et appréhension des impacts psychosociaux par les populations résidant dans un rayon de 32 km de la centrale de Gentilly-2	8-34
Tableau 8-7 : Résultats pondérés du sondage : appui ou opposition au projet de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2.....	8-36
Tableau 8-8 : Résultats pondérés du sondage : profil des répondants	8-38
Tableau 10-1 : Scénarios de perception des risques et niveaux de préoccupation des résidents en fonction de la distance du complexe nucléaire.....	10-9

LISTE DES FIGURES

Figure 1-1 :	Zone d'étude.....	1-9
Figure 1-2 :	Démarche de l'étude.....	1-11
Figure 2-1 :	Milieu humain.....	2-27
Figure 3-1 :	Modèle générique de la perception des risques	3-27
Figure 3-2 :	Modèle explicatif de prévision de la perception des risques.....	3-29
Figure 8-1 :	Résultats pondérés du sondage : degré général de satisfaction de la qualité de la vie dans la municipalité ou le secteur de résidence	8-43
Figure 8-2 :	Résultats pondérés du sondage : comparaison de la qualité de l'environnement dans la municipalité ou le secteur de résidence par rapport aux autres municipalités du Québec	8-45
Figure 8-3 :	Résultats pondérés du sondage : éléments ou activités dans l'environnement de la municipalité ou du secteur de résidence pouvant avoir un impact négatif sur le sentiment de sécurité de vivre chez soi et sur la santé	8-47
Figure 8-4 :	Résultats pondérés du sondage : comparaison de la perception des installations de la centrale nucléaire de Gentilly-2, des usines de pâtes et papiers de Kruger à Trois-Rivières et de l'Aluminerie de Bécancour.....	8-49
Figure 8-5 :	Résultats pondérés du sondage : connaissance de problèmes de fonctionnement de la centrale nucléaire de Gentilly-2 ayant pu entraîner des risques pour soi et perception de la probabilité d'occurrence de ces problèmes.....	8-51
Figure 8-6 :	Résultats pondérés du sondage : comparaison du degré de faveur accordé aux installations de la centrale nucléaire de Gentilly-2, des usines de pâtes et papiers de Kruger à Trois-Rivières et de l'Aluminerie de Bécancour	8-53
Figure 8-7 :	Résultats pondérés du sondage : perception sur soi des effets actuels de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et des effets appréhendés à la suite de la réalisation du projet	8-55
Figure 8-8 :	Résultats pondérés du sondage : perception des effets actuels de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et des effets appréhendés à la suite de la réalisation du projet pour les autres résidants et la municipalité.....	8-57

Figure 8-9 :	Résultats pondérés du sondage : degré d'inquiétude actuel à l'endroit de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et degré d'inquiétude appréhendé à la suite de la réalisation du projet.....	8-59
Figure 8-10 :	Résultats pondérés du sondage : recherche d'information comme action entreprise en raison de l'inquiétude découlant de la présence de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et de l'inquiétude appréhendée à la suite de la réalisation du projet.....	8-61
Figure 8-11 :	Résultats pondérés du sondage : mesures de protection comme action entreprise en raison de l'inquiétude découlant de la présence de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et de l'inquiétude appréhendée à la suite de la réalisation du projet.....	8-63
Figure 8-12 :	Résultats pondérés du sondage : réactions liées à l'inquiétude découlant de la présence de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et de l'inquiétude appréhendée à la suite de la réalisation du projet.....	8-65
Figure 8-13 :	Résultats pondérés du sondage : degré de faveur accordé au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2	8-67
Figure 8-14 :	Carte perceptuelle de l'impact du projet	8-69

LISTE DES ANNEXES

- Annexe A : Revue de littérature
- Annexe B : Entrevues de groupe
- Annexe C : Questionnaire de sondage
- Annexe D : Bases administratives du sondage
- Annexe E : Résultats du sondage (Fréquences par question)
- Annexe F : Méthode d'évaluation des impacts

ABRÉVIATIONS ET UNITÉS

%	Pourcentage
ABI	Aluminerie de Bécancour
ASSCI	Aire de stockage à sec du combustible irradié
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
BPC	Biphényles polychlorés
CANDU-PHW	Canada Deuterium Uranium – Pressurized Heavy Water
CANSTOR	CANDU storage, module de stockage à sec du combustible irradié
CCSN	Commission canadienne de sûreté nucléaire
CLSC	Centre local de services communautaires
DSC	Département de santé communautaire
EACL	Énergie atomique du Canada limitée
G \$	Milliard de dollars
ha	Hectare
km	Kilomètre
km ²	Kilomètre carré
kW	Kilowatt
IRSN	Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire
LCEE	Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
M \$	Million de dollars
MENV	Ministère de l'Environnement du Québec
MIC	Ministère de l'Industrie et du commerce
MOX	Mixed Oxide Fuel
MRC	Municipalité régionale de comté

MW	Mégawatt
NASA	National Aeronautics and Space Administration
PIPB	Parc industriel et portuaire de Bécancour
PME	Petites et moyennes entreprises
SGDN	Société de gestion des déchets nucléaires
SPIP	Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
SWP	Shawinigan Water and Power
TAG	Turbine à gaz (appellation parfois utilisée pour désigner la centrale thermique de Bécancour)
TMI	Three Mile Island
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

GLOSSAIRE

Accord interjuges	Procédure de validation des éléments d'une analyse de contenu (définition des catégories de codage et classement des éléments de contenu analysés) où au moins deux analystes confrontent leur travail pour en arriver à un consensus.
Aire de stockage des déchets radioactifs	Tranchée de béton contenant des déchets solides de faible et de moyenne activité.
Argument	Raisonnement, plus ou moins élaboré, contenant au moins deux propositions reliées par un connecteur logique qui fait en sorte qu'on explique, argumente, soutient une opinion, une analyse de la situation, etc.
Autres genres de ménages	Ménages multifamiliaux, ménages monoparentaux et ménages non familiaux autres que les ménages formés d'une seule personne.
Biais cognitif ou heuristique	Termes utilisés pour désigner les raisonnements observés généralement chez les sujets participant à des expériences cherchant à mesurer les raisonnements utilisés pour estimer les risques, les probabilités d'occurrence d'événements, etc. Dans plusieurs cas, des biais systématiques (par rapport aux procédures de raisonnement logique) ont été observés.
Canal de rejet	Canal servant à acheminer le rejet d'eau chaude provenant du système de refroidissement vers le fleuve.
CANDU	Acronyme de Canada Deutérium Uranium; technologie canadienne de réacteurs nucléaires utilisant l'uranium naturel comme combustible et l'eau lourde comme modérateur et caloporteur.
CANSTOR	CANDU Storage. Module de stockage à sec du combustible irradié. Les modules CANSTOR de Gentilly-2 sont composés de 20 cylindres étanches dans une même structure de béton.
Combustible	Uranium naturel sous forme de dioxyde d'uranium utilisé dans les centrales nucléaires de type CANDU.
Combustible irradié	Combustible nucléaire sortant du réacteur CANDU.

Combustible MOX	Combustible nucléaire composé d'un mélange d'oxyde, de plutonium et d'oxyde d'uranium.
Confinement	Rétention des matières radioactives à l'intérieur d'une structure étanche. Voir Système de confinement.
Contaminant	Élément tel une matière solide, liquide ou gazeuse, une radiation, un son, une vibration, une chaleur ou une odeur, susceptible de nuire à la santé des êtres vivants ou d'altérer la qualité de l'environnement.
Déchet radioactif	Toute matière contenant des radionucléides en concentration supérieure aux valeurs que les autorités compétentes considèrent comme admissibles dans des matériaux propres à une utilisation sans contrôle ou au rejet et pour laquelle aucun usage n'est prévu. Matière contaminée par des radionucléides.
Déclassement	Dispositions prises pour cesser l'exploitation, en tout ou en partie, d'une installation nucléaire.
Décontamination	Élimination des produits radioactifs d'une surface.
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État créée en vue de mettre au point une technologie nucléaire à des fins pacifiques. EACL est le concepteur des réacteurs CANDU.
Énergie nucléaire	Énergie libérée dans les réactions ou transitions nucléaires, particulièrement dans les réactions de fission ou de fusion nucléaire.
Énoncé	Raisonnement, plus ou moins élaboré, contenant au moins deux propositions reliées par un connecteur logique qui fait en sorte qu'on explique, argumente, soutient une situation, une opinion, etc.
Étude d'impact	Étude qui porte sur l'identification, la description, l'organisation et l'évaluation des effets physiques, chimiques, biologiques, esthétiques, sociaux et culturels d'un équipement ou d'une décision technique, économique ou politique, de même que sur l'atténuation éventuelle de ses effets. L'étude d'impact s'effectue avant la réalisation d'un projet.

Évaluation environnementale	Processus complet et systématique visant à recenser, à analyser et à évaluer les effets environnementaux des projets à l'étude. Elle fait appel à la participation du public de manière transparente et active. Elle permet ainsi une intégration efficace des considérations écologiques et des préoccupations du public au processus décisionnel. Elle constitue un outil puissant destiné à aider les décideurs à atteindre l'objectif du développement durable.
Exposition	Processus par lequel un produit chimique ou radioactif est acheminé jusqu'à un organisme auquel il est administré sous forme de dose. L'exposition est un résultat de la concentration et de la forme d'un produit chimique dans l'environnement, couplée avec la présence de l'organisme.
Fissile (matériau)	Matériau capable de subir une fission.
Fission	Partage d'un noyau généralement en deux fragments approximativement égaux : ce processus s'accompagne d'une émission de neutrons et d'un dégagement d'énergie. La plus importante est la fission induite par neutrons, mais la fission de certains nucléides peut se produire spontanément.
Impacts psychosociaux	Actions ou réactions, positives ou négatives, qui peuvent résulter de la perception des risques et des actions menées en raison de celles-ci.
Invisibilité de latence	Période de temps entre l'exposition à un contaminant et la possibilité de détecter cliniquement la maladie qui en résulte.
Invisibilité diagnostique	Absence d'un diagnostic précis pour rendre compte des symptômes somatiques observés.
Invisibilité étiologique	Impossibilité d'attribuer à un contaminant ou une circonstance spécifique une maladie observée chez un patient.
Irradiation	Exposition au rayonnement ionisant ou fait de se propager par rayonnement dans toutes les directions depuis une source ou un centre d'émission.
Mesure d'atténuation	Moyen susceptible d'éliminer ou de réduire les impacts négatifs sur l'environnement d'un projet d'intervention, d'aménagement ou de construction, et mis en place lors de l'exécution de ce projet ou lors de la mise en service de ce qui en résulte.

Migrant	Personne provenant d'une autre province ou d'un autre pays.
Module CANSTOR	Structure de béton armé contenant 20 cylindres étanches de 10 paniers scellés, soit l'équivalent de 12 000 grappes de combustible nucléaire irradié.
Nappe phréatique	Nappe d'eau souterraine.
Perception des risques	Opinions, attitudes, jugements ou évaluations que les personnes, groupes, organisations ou sociétés se font à l'endroit des sources de risques, de leur probabilité et des conséquences qui leur sont associées, de leur acceptabilité ainsi que des réactions qui en découlent.
Pilule d'iode	Comprimé servant à protéger la glande thyroïde d'une exposition à l'iode radioactif en cas d'accident nucléaire.
Promoteur	Personne physique ou morale qui est chargée de la mise en œuvre, de la gestion ainsi que du financement d'un projet et qui assume l'indemnisation éventuelle des sujets en cas de dommages.
Radiation ionisante	Rayonnement électromagnétique ou corpusculaire capable de produire directement ou indirectement des ions, lors de son passage à travers les atomes et les molécules, synonyme de rayonnement ionisant.
Radioactivité	Processus par lequel certains radio-isotopes subissent une désintégration spontanée au cours de laquelle se dégage de l'énergie, aboutissant généralement à la formation de nouveaux isotopes. Ce processus s'accompagne de l'émission d'un ou de plusieurs types de rayonnements, tels que les rayons alpha, les rayons bêta et les photons (rayons électromagnétiques).
Radioprotection	Discipline scientifique qui étudie les dangers des rayonnements ionisants et les moyens de les atténuer. Par extension, ensemble des mesures visant à étudier l'effet des rayonnements ionisants sur l'organisme humain ainsi qu'à assurer la protection du personnel et de la population par le respect des normes prescrites en la matière.
Rayonnement	Énergie propagée sous forme d'ondes ou de particules.
Réacteur (nucléaire)	Dispositif dans lequel une réaction de fission nucléaire en chaîne auto-entretenu peut être maintenue et contrôlée.

Risque	Probabilité de survenance d'un effet néfaste dans des circonstances spécifiques. En termes quantitatifs, le risque est exprimé par des valeurs s'échelonnant entre zéro (représentant la certitude que le préjudice n'aura pas lieu) et un (représentant la possibilité que le préjudice ait lieu).
Sécurité	Ensemble de mesures destinées à contrecarrer toute action subversive et à faire en sorte que toute substance fissile soit contrôlée et soumise à une surveillance constante pour détecter tout retrait non autorisé.
Somatique	Qui concerne le corps, par opposition à « psychique ».
Stimulus	Agent (son, image, information, sensation, etc.) interne ou externe capable de provoquer une réaction chez l'individu.
Stockage à sec	Entreposage du combustible irradié hors de l'eau.
Stockage intérimaire	Dépôt de déchets ou de combustible irradié selon des modalités permettant de les récupérer ultérieurement.
Sûreté	Ensemble de mesures destinées à protéger les travailleurs, la population et l'environnement contre les risques radiologiques.
Système de confinement	Système destiné à empêcher toute émission dans l'environnement.
Taux d'activité	Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui occupe ou est à la recherche d'un emploi.
Taux de chômage	Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui est à la recherche d'un emploi.
Taux d'emploi	Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui occupe un emploi.
Tube de force	Tubes qui traversent la cuve du réacteur CANDU et dans lesquels sont introduites les grappes de combustible. Le fluide caloporteur sous pression (eau lourde) circule dans les tubes de force.
Uranium	Seul élément fissile que l'on retrouve dans la nature, et qui est à la base de toute énergie atomique. Il se présente naturellement sous la forme de trois isotopes émetteurs, dont le plus abondant est le ^{238}U (99,28 %).
Verbatim	Écrit dans lequel on rapporte fidèlement les propos d'une personne, sans y changer un mot.

Zone d'étude élargie

Territoire couvert par le programme de surveillance et susceptible d'être touché par les rejets et les émissions du site ($\approx 920 \text{ km}^2$).

INTRODUCTION

La centrale de Gentilly-2, située dans le secteur de Gentilly de la ville de Bécancour, est la seule centrale nucléaire en exploitation au Québec. Cette centrale, de type CANDU-PHW, est la propriété d'Hydro-Québec et est exploitée commercialement depuis le 1^{er} octobre 1983. Elle fournit une puissance de 675 MW, soit environ 3 % de la puissance installée du réseau de production d'électricité d'Hydro-Québec. Telle que conçue à l'origine, sa durée de vie prévue est de 30 ans, soit jusqu'à l'horizon 2013 (Hydro-Québec, 2000 et Hydro-Québec Production, 2003a). Hydro-Québec étudie actuellement la faisabilité d'effectuer des travaux de réfection de la centrale. Ces travaux assureraient son exploitation jusqu'à l'horizon 2035. Cette réfection est, selon les données actuellement disponibles, une solution économiquement avantageuse qui assurera une exploitation sûre, fiable et rentable de la centrale. En outre, le projet permettra à Hydro-Québec de maintenir un savoir-faire en énergie nucléaire.

L'aménagement d'une nouvelle installation de stockage est nécessaire pour les déchets radioactifs solides qui résulteront de l'exploitation de la centrale actuelle. Éventuellement, les déchets générés par la réfection et par la poursuite de l'exploitation de la centrale jusqu'à l'horizon 2035 seront entreposés dans cette installation de gestion des déchets radioactifs solides (IGDRS). De plus, une augmentation de la capacité d'entreposage de l'aire de stockage à sec du combustible irradié (ASSCI) sera aussi éventuellement requise. Ces nouvelles installations de stockage seront construites, sur la propriété d'Hydro-Québec, à proximité des aires de stockage des déchets radioactifs existantes et à l'intérieur d'un périmètre clôturé et protégé.

Tous les travaux liés à l'implantation, à l'exploitation et au déclassement de ces aires de stockage sont assujettis aux processus d'évaluation environnementale du Québec et du Canada. En effet, la construction et l'agrandissement d'un lieu d'élimination ou d'entreposage des déchets radioactifs sont assujettis à la procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* (R.R.Q., c. Q-2, r. 9) de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) (L.R.Q., c. Q-2). Par ailleurs, le projet est assujetti à la réalisation d'une évaluation environnementale en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE). Les travaux relatifs aux nouvelles aires de stockage des déchets doivent ainsi faire l'objet d'un examen environnemental préalable. Notons enfin que les travaux de réfection qui seraient éventuellement réalisés à la centrale de Gentilly-2 ne sont pas soumis aux processus d'évaluation environnementale qui ont été mentionnés.

Dans le cadre de l'étude d'impact environnemental du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2, l'évaluation de la perception des risques émerge comme un aspect particulièrement important, puisque la filière énergétique nucléaire suscite des réactions de craintes. Celles-ci traduisent, notamment, l'évaluation que se font les populations des risques d'accidents ou de contamination d'installations nucléaires, évaluation qui dépasse largement les probabilités que les estimations techniques et scientifiques les plus sérieuses permettent d'établir (Slovic, 1987). Cette perception des risques est largement

modulée par le contexte et l'expérience vécue par les populations. Des études, de plus en plus nombreuses, ont également établi un lien entre la perception des risques et certaines conséquences sociales ou psychologiques (impacts psychosociaux), dans le cadre de projets controversés ou d'accidents. L'objectif de l'étude consiste donc à établir, le plus précisément possible, si le projet modifiera la perception des risques de la centrale de Gentilly-2 et si ces modifications sont susceptibles d'engendrer certains impacts psychosociaux. Des mesures seront proposées pour atténuer ces éventuels impacts.

Le présent document constitue le rapport de l'étude sectorielle portant sur la perception des risques et les conséquences psychosociales, les anxiétés et autres effets qui pourraient découler du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Il comprend trois parties.

La première partie qui présente la problématique de l'étude regroupe cinq chapitres. Le premier chapitre fait état du contexte général des études de perception des risques et de l'étude de perception réalisée dans le cadre du projet, et explique la démarche de l'étude. Le chapitre 2 décrit le milieu humain dans lequel s'insère le projet. Les troisième, quatrième et cinquième chapitres présentent les résultats de la recherche documentaire qui ont permis d'identifier les enjeux du projet et de préciser la méthodologie de l'étude.

La seconde partie du rapport, constituée des chapitres 6 à 9, est consacrée aux données recueillies lors des enquêtes réalisées en 2003 dans le cadre du projet. Ainsi, le chapitre 6 présente les constats de la revue de presse qui couvre la période de 1993 à 2001. L'analyse du contenu des six entrevues de groupe qui ont été conduites entre les mois d'avril et juin est présentée au chapitre 7. Les résultats d'un sondage mené auprès de la population régionale font quant à eux l'objet du chapitre 8. Le chapitre 9 fait le bilan des résultats des enquêtes.

La troisième et dernière partie du rapport concerne l'évaluation des impacts découlant de la perception des risques du projet. Elle comporte quatre chapitres. Le chapitre 10 présente les différents scénarios de perception des risques que les enquêtes ont permis d'identifier. Le chapitre 11 évalue les impacts psychosociaux du projet tandis que les chapitres 12 et 13 proposent, respectivement, des mesures visant à atténuer ces impacts et un programme de suivi de ces derniers.

PARTIE 1 : DÉMARCHE ET PROBLÉMATIQUE

1 OBJECTIFS ET DÉMARCHE

1.1 Contexte général

La perception des risques est un domaine des sciences sociales qui fait l'objet de nombreux travaux depuis une vingtaine d'années. Ce développement est notamment attribuable à l'émergence de préoccupations sociales importantes entourant certaines technologies, dont le nucléaire (civil et militaire), l'industrie chimique et, plus récemment, le génie génétique. Ces préoccupations sont attribuables, en partie, à la médiatisation de certaines grandes catastrophes technologiques : déversements pétroliers en mer, Three Miles Island, Tchernobyl, et, plus récemment, « le syndrome de la vache folle ». Celles-ci ont ébranlé l'image positive et la confiance générale dont bénéficiaient le « progrès », le développement technologique et les institutions et organisations (la science, l'État et les entreprises).

1.1.1 Définition du risque

Le risque est habituellement défini, par les sciences physiques et naturelles, comme le résultat d'un calcul formel basé sur les probabilités qu'un événement naturel ou anthropomorphique entraîne, dans un cadre de temps particulier, des conséquences qui ont une certaine valeur pour la société ou les groupes et les individus qui la composent. Ces conséquences sont habituellement définies, implicitement ou explicitement, comme étant négatives. La mesure des probabilités et la détermination des conséquences sont au cœur de l'évaluation des risques.

1.1.2 Perception des risques

Bien que le risque ne soit pas une réalité « perceptible » physiquement, comme la longueur d'un meuble par exemple, l'expression « perception des risques » est habituellement utilisée dans le domaine des sciences sociales. Le terme désigne les opinions, attitudes, jugements ou évaluations que les personnes, groupes, organisations ou sociétés développent à l'endroit des sources de risques, des probabilités et des conséquences qui leur sont associées, de leur acceptabilité et, enfin, des réactions et actions qui en découlent. Les spécialistes du phénomène ont cherché, notamment, à connaître comment et sur quelles bases les risques sont évalués et sont acceptés ou non par la population.

1.1.3 Conséquences de la perception des risques : les impacts psychosociaux

Les oppositions locales à l'installation d'équipements et la contestation de certaines technologies ont certainement été les réactions sociales les plus souvent associées à la perception des risques. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, d'autres conséquences psychosociales, telles que l'anxiété, le stress et autres, sont restées largement ignorées. Les enquêtes, effectuées auprès des populations affectées par des incidents et des catastrophes technologiques, ou des conflits importants portant sur l'installation d'équipements ont clairement montré que ces conséquences sociales ne sont pas négligeables. Celles-ci sont modulées par les circonstances et, notamment, par la perception des risques que les individus se forgent des événements, de leur situation et de la technologie en cause (Baum et coll., 1983 ; Davidson et coll., 1982 ; Dohrenwed et coll., 1981 ; Evans et Cohen, 1987 ; Freudenburg et Baxter, 1985 ; Holahan et coll., 2000 ; Taylor et coll., 1991). Ces conséquences psychosociales ont pu être observées longtemps après que des mesures appropriées, telles que le confinement ou la décontamination, aient été prises ou même en l'absence de contamination réelle de l'environnement, comme dans le cas de Three Mile Island.

Les impacts psychosociaux de la perception des risques sont différents selon les circonstances, les individus, les groupes ou les communautés. Au plan individuel, ils peuvent être d'ordre émotif, par exemple, entraîner des préoccupations plus ou moins fortes, de la peur, de l'anxiété, de la colère, de la culpabilisation, mais également de la fierté et un sentiment de contrôle. Ils peuvent impliquer, au plan comportemental, des activités comme la recherche d'aide et d'information, ou la fuite. Au plan somatique, on peut observer des maux de tête, la fatigue et la dépression. On peut aussi noter une plus grande motivation qui peut se traduire par une plus grande implication des individus dans leur communauté. Au plan familial ou à celui des réseaux primaires, on a constaté, selon les circonstances, des conflits entre époux et les membres de la famille ou la création de réseaux de voisinage ou d'amitié, de même que le renforcement et l'extension de ces liens. À l'échelle de la communauté, on a pu observer des effets de stigmatisation, de fracture et de conflits entre groupes ou d'isolement social, mais également le développement de compétences, de solidarité et de prise en charge (autonomisation) par la communauté (Baum et coll., 1983 ; Davidson et coll., 1982 ; Dohrenwed et coll., 1981 ; Evans et Cohen, 1987 ; Freudenburg et Baxter, 1985 ; Holahan et coll., 2000 ; Taylor et coll., 1991). Une perte de confiance de la population envers les autorités a également été souvent observée.

On peut donc constater que les impacts psychosociaux ne sont pas nécessairement négatifs. En effet, dans plusieurs situations critiques, on a pu observer des conséquences positives lorsque les individus et les groupes se sont mobilisés afin de mieux contrôler la source de leurs appréhensions. Plusieurs enquêtes ont enfin montré que les populations vivant près de centrales nucléaires ou d'équipements considérés comme risqués (ex. : lieux d'enfouissement de matières résiduelles, usines chimiques), qui n'ont pas connu d'incidents importants ou fait l'objet de controverses, ne semblent pas touchées par ces impacts psychosociaux (Baum et coll., 1983 ; Davidson et coll., 1982 ; Dohrenwed et coll., 1981 ; Evans et Cohen, 1987 ; Freudenburg et Baxter, 1985 ; Holahan et coll., 2000 ; Taylor et coll., 1991).

1.2 Contexte du projet

Hydro-Québec considère que l'évaluation de la perception des risques est une composante importante de l'étude d'impact environnemental du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

L'étude d'impact sur l'environnement réalisée en 1993 dans le cadre du projet de stockage à sec du combustible irradié de la centrale de Gentilly-2 a fait ressortir que la perception des risques par la population constituait l'impact résiduel le plus important du projet. Les audiences publiques tenues en 1994 dans le cadre de ce projet ont clairement montré l'intérêt de certains publics pour la question de la perception des risques (BAPE, 1994). L'enjeu environnemental relié à la perception des risques dans le cadre du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 pourrait s'avérer différent de celui du projet de 1993.

Par ailleurs, les événements du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont créé un choc psychologique important, en Amérique du Nord en particulier, et ont entraîné une vigilance accrue à l'endroit des risques d'attentats. Il apparaît important d'établir si ces événements tragiques ont modifié la perception des risques liés à la centrale de Gentilly-2 et si ce phénomène peut engendrer des craintes spécifiques en relation avec le projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

1.3 Objectifs de l'évaluation de la perception des risques

Compte tenu des contextes général et particulier présentés précédemment, Hydro-Québec considère qu'il s'impose de mieux cerner l'état actuel de la perception des risques liés à la centrale nucléaire de Gentilly-2. Il importe également de mieux circonscrire les réactions au projet et, plus spécifiquement, de déterminer si les réactions engendreront des préoccupations plus ou moins fortes, ou si de telles réactions risquent de survenir au cours des phases de construction ou d'exploitation des installations de stockage projetées.

L'évaluation de la perception des risques cherchera donc à mesurer et à prévoir :

- la perception des risques du projet et, notamment, si celui-ci entraîne des réactions ou des craintes nouvelles et supplémentaires par rapport à la perception actuelle des aires de stockage existantes de la centrale ;
- si ces craintes sont différentes ou d'intensité variable, selon les groupes ou sous-groupes de la population ;
- si cette perception des risques et le niveau de préoccupation qui peut lui être associé engendre ou risque de provoquer des impacts psychosociaux, plus ou moins importants, aux plans individuel, familial ou communautaire.

1.4 Démarche de l'étude

Le document présentant la démarche d'évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux a été déposée à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et au ministère de l'Environnement (MENV). Ce document porte la référence G2-APR-3-01080-RAPP-018 (Hydro-Québec Production, 2003b).

1.4.1 Zone d'étude

La zone utilisée pour l'évaluation de la perception des risques est celle de la zone d'étude élargie définie pour l'étude d'impact sur l'environnement du projet. Elle a toutefois été modifiée de façon à couvrir la totalité du territoire de la ville de Trois-Rivières. La zone d'étude s'étend donc sur un territoire délimité par un rayon d'environ 32 km autour de la centrale nucléaire de Gentilly-2 (voir la figure 1-1).

1.4.2 Principales étapes de l'étude

La démarche d'évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux comprend quatre étapes principales qui sont décrites ci-après (voir la figure 1-2).

1.4.2.1 *Description du milieu et identification des enjeux du projet*

La première étape vise à connaître le milieu et les enjeux du projet. Elle consiste à recueillir et à analyser la documentation et les données pertinentes, notamment sur :

- l'utilisation du territoire de la zone d'étude, son profil sociodémographique et l'économie régionale ;
- les déterminants de la perception des risques ;
- les attitudes et les perceptions de la population à l'égard de la centrale de Gentilly-2 ;
- des précédents ;
- les impacts potentiels du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

Une opération systématique de collecte de la documentation pertinente a été effectuée auprès des responsables d'Hydro-Québec, sur Internet, dans plusieurs bibliothèques universitaires, banques de données et centres de documentation. Les données sociodémographiques de Statistique Canada sur la population vivant dans la zone d'étude ont également été colligées.

Des rencontres auprès de quelques responsables locaux du domaine de la santé et des services sociaux ont été réalisées. De plus, le rapport d'analyse sociopolitique qu'Hydro-Québec a réalisé dans le cadre de l'avant-projet de modification des installations de

stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 a été mis à profit (François Rondeau, consultant en communications environnementales, 2002). Ces activités de collecte de données ont permis de cerner plus précisément les enjeux associés à la perception des risques et aux réactions possibles de la population qui pourraient être engendrées par cette perception.

La recherche documentaire a permis également de repérer des précédents pouvant guider l'évaluation d'impacts dans le contexte du présent projet. Il s'agit en particulier de l'étude d'impact du projet de redémarrage de la centrale de Pickering A en Ontario qui se sera avérée pertinente.

Des rencontres avec certains spécialistes de la perception des risques, comme ceux de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) en France, et des spécialistes des communications de certains producteurs d'énergie nucléaire, comme Ontario Power Generation, ont également eu lieu afin de repérer et obtenir de la documentation pertinente. Elles ont également permis de discuter de leurs perspectives et expériences quant à la perception des risques et des impacts psychosociaux qui peuvent en découler.

Ces démarches se sont avérées utiles pour préparer des instruments d'enquête et d'analyse, ainsi que pour élaborer des scénarios d'impact, des mesures d'atténuation et un programme de suivi.

1.4.2.2 *Enquêtes*

Trois activités distinctes ont été réalisées pour colliger les données permettant de dégager un portrait de la perception des risques et des réactions au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 :

- une analyse du contenu de la revue de presse sur la centrale de Gentilly-2 ;
- la réalisation d'entrevues de groupe ;
- la réalisation d'un sondage auprès de la population.

1.4.2.2.1 *Revue de presse*

Une analyse de contenu de la revue de presse portant sur la centrale de Gentilly-2 a été effectuée. Les informations pertinentes diffusées depuis 1993 ont été analysées. Rappelons que l'année 1993 correspond à la période de réalisation de l'étude d'impact du projet de stockage à sec du combustible irradié. Une analyse de la revue de presse avait également été effectuée dans le cadre de ce projet.

L'analyse de la revue de presse a permis de saisir le contexte communicationnel dans lequel les groupes, parties prenantes et individus se trouvent lorsqu'ils évaluent le projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Ce contexte constitue un déterminant important, mais non le seul, de la perception des risques. La littérature sur le sujet est abondante et

démontre que les médias de masse exercent une influence plus ou moins importante sur cette perception, selon le type de risque, le contexte local et le réseau de relations interpersonnelles.

1.4.2.2.2 Entrevues de groupe

Six entrevues de groupe ont été organisées pour recueillir les opinions et réactions des résidents de différents secteurs de la zone d'étude sur le projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Cette technique d'entrevue permet d'identifier la diversité des opinions et réactions qui ont cours dans le milieu d'étude ainsi que les raisonnements, expériences et attitudes qui en constituent la base.

1.4.2.2.3 Sondage

Un sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population de la zone d'étude a été effectué. Cette technique permet de mesurer l'importance quantitative des groupes affichant différentes opinions et réactions à l'égard du projet.

La taille de l'échantillon est de 451 personnes réparties dans trois zones qui se différencient en fonction de leur distance par rapport à la centrale, soit 5 km et moins, 5,1-10 km et 10,1-32 km. De nombreuses recherches ont démontré que la perception des risques par les populations varie en fonction de la distance entre la résidence et la source des risques, ce qu'ont également confirmé les enquêtes réalisées dans le cadre du présent projet.

1.4.2.3 Prévion des impacts et mesures d'atténuation

1.4.2.3.1 Scénarios de perception des risques

À cette étape, on a d'abord procédé à l'analyse de l'ensemble de la documentation, des rapports et des données, quantitatives ou qualitatives, qui ont été recueillis dans le cadre des activités antérieures. Ces données ont été utilisées afin d'élaborer des scénarios probables de perception des risques et des réactions de la population face au projet. L'élaboration de ces scénarios a tenu compte des précédents, des données qualitatives et quantitatives recueillies sur les perceptions et réactions de la population résidant dans la zone d'étude et, enfin, des mesures d'atténuation applicables. Le scénario le plus probable a ensuite été identifié.

1.4.2.3.2 Impacts psychosociaux et mesures d'atténuation

À cette étape, les impacts psychosociaux pouvant être générés par la perception des risques, telle que découlant du scénario retenu, ont été décrits et évalués.

Les mesures les plus susceptibles d'atténuer l'ampleur des impacts psychosociaux du projet dans les différents milieux ont ensuite été élaborées au moyen des analyses effectuées précédemment, en recourant notamment à la revue de la littérature.

Enfin, en tenant compte de l'effet escompté des mesures d'atténuation, l'importance de l'impact résiduel découlant de la perception des risques du projet a été déterminée.

1.4.2.4 Développement d'un programme de suivi

La démarche décrite précédemment a permis d'élaborer un programme de suivi de la perception des risques, des réactions de la population et des mesures d'atténuation requises. Ce programme de suivi sert à déterminer si les mesures proposées ont atténué les impacts. Il vise d'autre part à évaluer l'ampleur des impacts résiduels qui avaient été prévus et à identifier, le cas échéant, des impacts non prévus.

Figure 1-1 : Zone d'étude

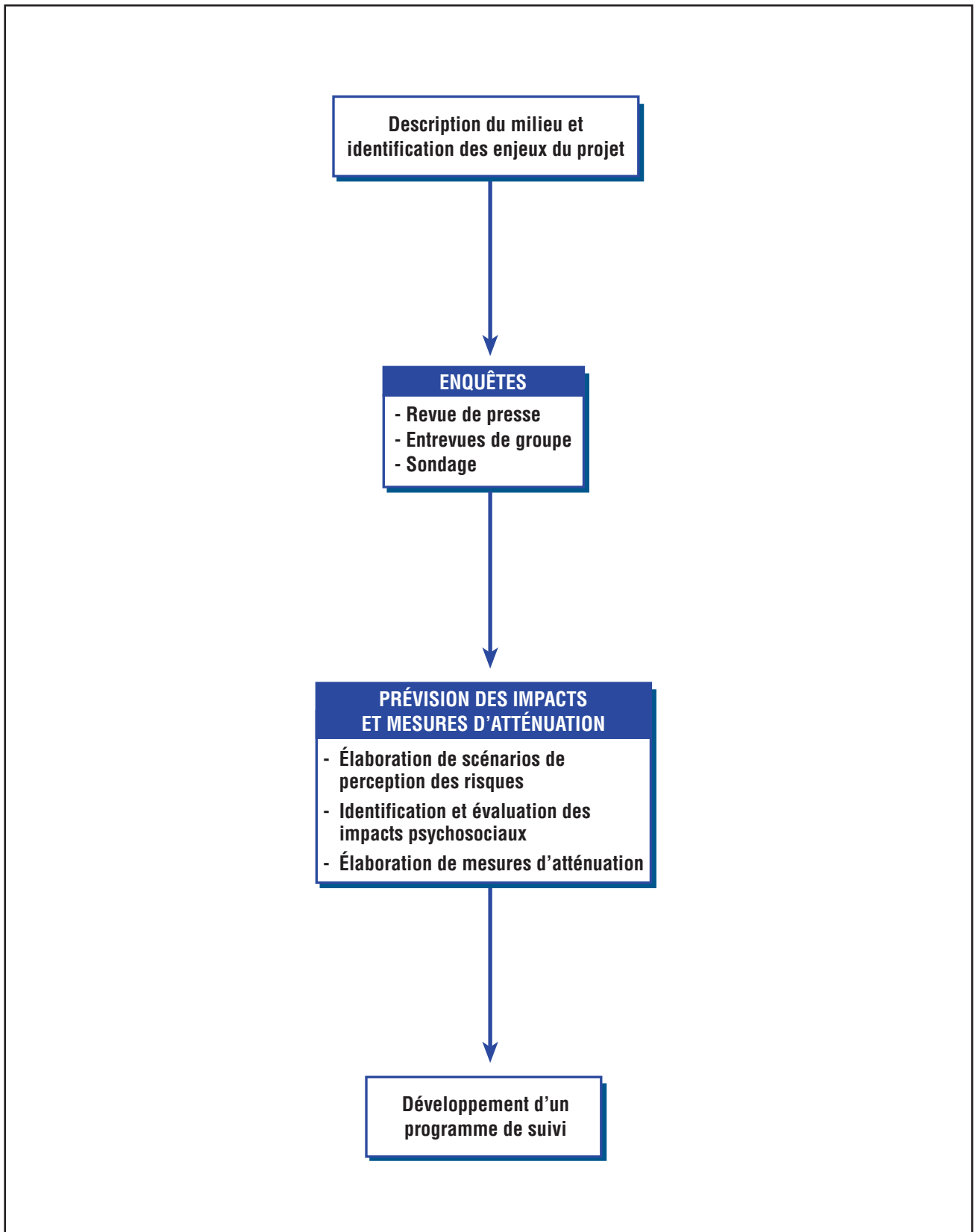


Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2
Partie 1 : Démarche et problématique

NOVE ENVIRONNEMENT INC.
Évaluation de la perception des risques
et des impacts psychosociaux
Décembre 2003

No. réf. : NOVE-2003-2-001/2003/F

Figure 1-2 : Démarche de l'étude



2 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

Ce chapitre brosse un portrait social et économique du milieu dans lequel s'insère le projet. Il présente d'abord un bref historique de l'économie régionale, puis décrit le cadre administratif et l'utilisation de la zone d'étude. Les caractéristiques de la population, la structure de l'économie régionale et les conditions du marché de travail sont par la suite présentées.

Le lecteur pourra consulter les figures 1-1 et 2-1 pour repérer les éléments spatiaux mentionnés dans ce chapitre.

2.1 Histoire économique régionale

L'histoire du développement socio-économique de la région repose essentiellement sur l'exploitation forestière et la fabrication du papier, l'hydroélectricité, le textile et l'industrie lourde. Ce développement industriel est dû, en bonne partie, à la grande capacité de production hydroélectrique du Saint-Maurice et aux efforts de développement de la Shawinigan Water and Power (SWP).

Plus spécifiquement, on peut distinguer quatre phases importantes dans l'histoire socio-économique de la région. Ces phases ont conditionné les attitudes et les préoccupations de la population.

Phase 1 : La mise en exploitation du territoire et le développement économique sont orchestrés par de très grandes entreprises papetières et électriques, comme la SWP. Cette dernière est particulièrement active dans la promotion économique de la région et attire de nombreuses entreprises industrielles à qui elle vend son électricité.

Phase 2 : Avec les années 1940 s'amorcent la syndicalisation des ouvriers, l'apparition des premiers organismes régionaux et le démembrement ou le rachat des grandes entreprises pionnières. Par exemple, la SWP est nationalisée en 1962.

Phase 3 : Une période de difficulté économique s'amorce à partir du milieu des années 1970. C'est la disparition progressive de la grande industrie et des emplois, en raison de la concurrence internationale, de la rationalisation et de la mécanisation des opérations, ainsi que du transfert des activités vers d'autres régions ou pays. Un secteur tertiaire important se développe, lié à l'industrie des services et à l'expansion de l'État.

Phase 4 : Une période de restructuration s'amorce au milieu des années 1980. Les efforts de diversification et de développement, dont le PIPB, ont contribué à freiner le déclin sans toutefois compenser pour les pertes d'emplois. Trois-Rivières reçoit le titre de capitale canadienne du chômage en 1992. En 2002, le taux de chômage atteint 12,3 % en Mauricie et 11,3 % à Trois-

Rivières. Comme dans l'ensemble du Québec, le chômage en Mauricie diminue à partir de 1996. Néanmoins, ce taux reste plus élevé que celui du Centre-du-Québec (9,7 %) ou même du Québec (9,4 %). Les efforts de diversification et de réorientation de l'économie régionale se poursuivent tout au long des années 1990. Parmi les projets importants, on note l'inauguration de la Technopole Vallée du Saint-Maurice, tournée vers le développement du secteur des nouvelles technologies. Le développement touristique mise, entre autres, sur les attraits de la rivière Saint-Maurice et le développement de la Cité de l'Énergie, à Shawinigan. L'économie sociale est également partie prenante de la dynamique économique régionale actuelle.

En somme, la région agricole et industrielle dans laquelle s'insère le complexe nucléaire de Gentilly est actuellement en transition économique et sociale. Les enjeux associés à cette restructuration sont sensibles, comme le laissent entrevoir les inventaires et analyses sociopolitiques effectués en marge du projet de stockage à sec de combustible nucléaire irradié de la centrale de Gentilly-2 (Hydro-Québec, 1992) et du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de cette centrale (François Rondeau, Consultant en communications environnementales, 2002). Il faut rappeler que les analyses sociopolitiques portent non pas sur une analyse économique de ces questions, mais sur leur perception par les médias ou le public.

Les préoccupations d'ordre économique demeurent importantes. Cependant, comme dans d'autres régions, beaucoup de dossiers de nature politique, culturelle, éducative ou liée au domaine de la santé et à l'environnement, retiennent aussi l'attention des médias et de la population.

Hydro-Québec est un acteur important de l'évolution du contexte socio-économique régional. Elle possède aujourd'hui 16 centrales dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec réunies, soit près du cinquième de son parc de production d'électricité. L'effectif d'Hydro-Québec travaillant dans ces régions totalise 2 120 années-personnes et le nombre d'emplois indirects qu'elle y soutient est de 1 030 années-personnes. L'acquisition de biens et services par Hydro-Québec en Mauricie et au Centre-du-Québec a été de l'ordre de 127 M \$ en 2001 (Hydro-Québec, 2002). La centrale nucléaire de Gentilly-2 compte parmi les plus importants employeurs régionaux.

Au cours de la dernière décennie, Hydro-Québec a réalisé d'importants travaux en région : les réfections majeures de plusieurs centrales hydroélectriques et la construction de la nouvelle centrale de Grand-Mère sur la rivière Saint-Maurice, la construction de la centrale de Bécancour et l'aménagement d'une aire de stockage à sec pour le combustible nucléaire irradié de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Ces travaux ont représenté des investissements totaux de l'ordre de 1,6 milliard de dollars.

Cette présence bien réelle d'Hydro-Québec est accentuée par les dons et commandites qu'elle accorde à divers événements et organismes régionaux et par le fait qu'elle est l'objet d'une couverture de presse abondante par les médias de la région.

2.2 Cadre administratif

La zone d'étude qui correspond à un rayon de 32 km entourant la centrale de Gentilly-2, chevauche les régions administratives de la Mauricie (région n° 04), sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, et du Centre-du-Québec (région n° 17), sur la rive droite (voir la figure 1-1). Ce territoire recoupe la ville de Trois-Rivières et la MRC des Chenaux pour la Mauricie, ainsi que la majeure partie de la MRC de Bécancour dans la région du Centre-du-Québec. Sur la rive droite, la portion de la zone d'étude comprise entre 10 et 32 km de la centrale, inclut partiellement les MRC de Nicolet-Yamaska et d'Arthabaska.

La MRC de Bécancour occupe une superficie d'environ 1 130 km² et compte 12 municipalités. La zone d'étude englobe le territoire de la ville de Bécancour qui comprend six périmètres urbains correspondant aux noyaux villageois répartis sur son territoire. Il s'agit de Bécancour, Gentilly, Saint-Grégoire, Sainte-Angèle-de-Laval, Sainte-Gertrude et Le Précieux-Sang. Le territoire de la ville de Bécancour inclut aussi la réserve indienne de Wôlinak habitée par les Abénaquis et établie sur la rive gauche de la rivière Bécancour. Elle couvre une superficie de 7,9 km² et se trouve à environ 8 km au sud-ouest du complexe nucléaire de Gentilly.

La majeure partie du territoire situé sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent est incluse dans la MRC des Chenaux. Celle-ci couvre une superficie totale de près de 860 km² et compte 10 municipalités qui sont incluses dans la zone d'étude.

La nouvelle ville de Trois-Rivières a été constituée le 1^{er} janvier 2002. Elle comprend le territoire des anciennes villes et municipalités de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest, Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Marthe-du-Cap, Saint-Louis-de-France et Pointe-du-Lac.

2.3 Utilisation du territoire

2.3.1 Secteur situé à 5 km et moins de la centrale de Gentilly-2

Rive droite

La portion de la zone d'étude située à 5 km et moins de la centrale de Gentilly-2, est occupée en grande partie, sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, par le PIPB. Ce dernier occupe une superficie de 6 900 ha de part et d'autre de l'autoroute 30 dont seulement 672 ha sont occupés par des entreprises industrielles. Ce parc compte 15 entreprises du domaine de l'industrie lourde et 11 entreprises de services totalisant respectivement 2 380 et 375 emplois (SPIP, 2002). Les plus importantes, en terme d'emplois, sont Aluminerie de Bécancour, Norsk Hydro Canada, Silicium Bécancour, RHI Canada et Société PCI Chimie Canada. Elles sont concentrées au nord de l'autoroute 30. Immédiatement à l'est de la limite du parc industriel se trouve le complexe nucléaire de Gentilly. Celui-ci comprend les centrales nucléaires de Gentilly-1 (déclassée) et de Gentilly-2 ainsi que la centrale thermique de Bécancour. Ce complexe emploie environ 650 employés permanents à la centrale nucléaire et 16 à la centrale de Bécancour. À l'est de la propriété d'Hydro-Québec, de vastes terrains appartiennent à Énergie atomique du Canada limitée (EACL). Une partie de ces terrains, près de la rive du fleuve,

est occupée par des bâtiments. EACL possède aussi une grande partie des terrains agricoles qui entourent ce site.

Ce secteur d'étude englobe également une partie des secteurs de Gentilly et de Bécancour de la ville de Bécancour. Le milieu bâti y est réparti de façon linéaire, notamment en bordure du boulevard Bécancour, de la route des Flamants, de la rue des Goélands, de l'avenue des Cendrés et du chemin Louis-Riel. Les terres situées à l'est de la rivière Gentilly y sont utilisées à des fins agricoles, soit la culture du foin et le pâturage, principalement.

Rive gauche

Sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, ce secteur d'étude englobe essentiellement le milieu bâti de la municipalité de Champlain, de part et d'autre de la route 138 ou rue Notre-Dame. Il inclut aussi les rues qui lui sont adjacentes du côté sud, de même que le secteur de villégiature de l'île Valdor. Des terres agricoles occupent l'espace qui s'étale au nord de la route 138.

Dans ce secteur, la distance qui sépare la rive gauche du fleuve de la rive droite varie de quelque 4 km à environ 1,5 km entre l'île Valdor et la zone portuaire du PIPB.

2.3.2 Secteur situé à une distance de 5,1 à 10 km de la centrale de Gentilly-2

Rive droite

Sur la rive droite, cette portion de la zone d'étude recoupe les secteurs de Gentilly, Sainte-Gertrude, Bécancour, Le Précieux-Sang et Sainte-Angèle-de-Laval de la ville de Bécancour, de même que la réserve indienne de Wôlinak. Il englobe également les périmètres urbains de Bécancour et de Gentilly. Ailleurs, le milieu bâti s'étale le long de divers chemins et routes dont les routes des Ormes, des Flamants, 132, 261 et 263, l'avenue Nicolas-Perrot, le boulevard du Danube ainsi que les chemins des Milans, des Bouvreuils, des Verdiers, des Épinettes et Louis-Riel.

Un secteur de villégiature, la Petite-Floride, correspond à un hameau situé dans le secteur de l'île Montesson, à l'embouchure de la rivière Bécancour. Une concentration de villégiateurs s'y est établie. Ils sont situés le long des avenues de l'Anse et Montesson, de part et d'autre de la rivière Bécancour.

Les exploitations agricoles se concentrent surtout dans la partie sud-est. Elles se consacrent principalement à la culture du foin et au pâturage.

Rive gauche

Sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, la partie de la zone d'étude située à une distance de 5,1 à 10 km de la centrale de Gentilly-2 englobe la portion résiduelle de la municipalité de Champlain, la partie sud de la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, pratiquement inhabitée, et l'extrémité est du secteur de Sainte-Marthe-du-Cap de la ville de Trois-Rivières.

À Champlain, le milieu bâti se concentre à l'intersection des routes 138 (rue Notre-Dame) et 359 de même que le long de la route 138 et du chemin Sainte-Marie. Un secteur de villégiature est localisé immédiatement à l'est de l'embouchure de la rivière Champlain. Les terres agricoles sont concentrées sur une bande d'environ 2 km de largeur entre la route 138 et la voie ferrée. Plus au nord, s'étalent de grandes tourbières traversées par l'autoroute 40.

Le secteur de Sainte-Marthe-du-Cap, qui est compris dans cette partie de la zone d'étude, englobe aussi des terres agricoles. À l'instar de Champlain, le milieu urbanisé est concentré en bordure de la route 138, mais également le long du rang Saint-Malo et de la route de Red Mill Sud.

2.3.3 Secteur situé à une distance de 10,1 à 32 km de la centrale de Gentilly-2

Rive droite

Sur la rive droite, cette portion de la zone d'étude s'étend de Deschailons-sur-Saint-Laurent à l'est, jusqu'à Nicolet à l'ouest et à l'autoroute 20 au sud. Elle englobe la partie résiduelle de la ville de Bécancour, dont la population est concentrée dans les périmètres urbanisés de Sainte-Gertrude, Le Précieux-Sang, Sainte-Angèle-de-Laval et Saint-Grégoire.

Nicolet est la plus grande zone urbanisée. Les autres secteurs urbanisés correspondent aux noyaux villageois de la vingtaine d'autres municipalités comprises à l'intérieur du périmètre étudié, soit :

- MRC de Bécancour : Saint-Sylvère, Lemieux, Sainte-Marie-de-Blandford, Manseau, Sainte-Françoise, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Fortierville, Parisville et Deschailons-sur-Saint-Laurent;
- MRC de Nicolet-Yamaska : Sainte-Monique, Grand-Saint-Esprit, Saint-Célestin (municipalité), Saint-Célestin (village), Saint-Wenceslas et Aston-Jonction;
- MRC d'Arthabaska : Daveluyville, Saint-Louis-de-Blandford et Maddington.

Hormis l'espace occupé par les zones urbaines, les usages agricoles et agroforestiers dominent le territoire.

Rive gauche

Sur la rive gauche, cette partie de la zone d'étude touche à la ville de Shawinigan au nord et s'étale, d'est en ouest, de Sainte-Anne-de-la-Pérade à la limite ouest de la ville de Trois-Rivières (secteur de Pointe-du-Lac). L'agglomération de Trois-Rivières domine ce paysage urbain. Elle englobe les anciennes villes de Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Marthe-du-Cap et Saint-Louis-de-France sur la rive est de la rivière Saint-Maurice ainsi que les villes de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Pointe-du-Lac sur la rive ouest. Ces secteurs urbains comprennent de vastes zones résidentielles, commerciales et industrielles, de même que de nombreux établissements institutionnels, dont des services gouvernementaux régionaux et des maisons d'enseignement supérieur, soit deux

collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) et l'Université du Québec à Trois-Rivières. Au plan industriel, les usines les plus importantes sont celles de Kruger et de Kruger Wayagamack dans le secteur des pâtes et papiers, ainsi que l'usine Corus, spécialisée dans la seconde transformation de l'aluminium.

Ce secteur d'étude inclut également les neuf municipalités suivantes qui font toutes partie intégrante de la MRC des Chenaux : Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Maurice, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Narcisse, Saint-Stanislas, Saint-Prosper, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Batiscan et Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Leur vocation est essentiellement agricole ou agroforestière, même si elles comportent aussi des noyaux urbanisés.

2.4 Profil sociodémographique

La zone d'étude englobe ou recoupe le territoire de 32 municipalités qui appartiennent aux MRC des Chenaux, de Bécancour, de Nicolet-Yamaska et d'Arthabaska, de même que le territoire de la ville de Trois-Rivières et la réserve indienne de Wôlinak.

2.4.1 Composition de la population par groupes d'âge

La répartition de la population par grands groupes d'âge est présentée au tableau 2-1 pour les trois secteurs de la zone d'étude. Rappelons que le secteur de 5 km et moins comprend une partie de la population de Champlain. Le secteur de 5,1 à 10 km englobe l'autre partie de la population de Champlain, une partie de celle de Bécancour et du secteur de Sainte-Marthe-du-Cap de la ville de Trois-Rivières, de même que celle de la réserve indienne de Wôlinak. Les autres municipalités figurant au tableau 2-1 se trouvent à l'intérieur du secteur compris dans un rayon de 10,1 à 32 km. Les données pour ces trois secteurs proviennent du recensement de 2001 de Statistique Canada.

Le groupe d'âge des 0 à 14 ans représente 18 % de la population incluse dans le secteur de 5 km et moins de la centrale, 17 % dans celui de 5,1 à 10 km et 16 % dans le secteur de 10,1 à 32 km. Dans les trois secteurs délimités autour de la centrale de Gentilly-2, le groupe âgé de 15 à 24 ans varie de 9 % à 13 %. En moyenne, les groupes âgés de 25 à 54 ans, 55 à 74 ans et 75 ans et plus représentent respectivement 41 %, 22 % et 8 % de la population. C'est dans le secteur de 5 km et moins que se trouve la population la plus âgée, puisque les groupes des 55 ans et plus y comptent pour 34 % des effectifs comparativement à 28 % dans les autres secteurs.

Dans les municipalités des secteurs de 5 km et moins et 5,1 à 10 km de la centrale, l'âge médian de la population varie de 38,4 à 44,3 ans. Dans celles qui sont incluses dans le secteur de 10,1 à 32 km, l'âge médian le plus bas est observé à Maddington (36,1 ans) et le plus élevé à Deschaillons-sur-Saint-Laurent (47,6 ans). À l'échelle provinciale, l'âge médian est de 38,8 ans.

Pour les groupes de 0 à 14 ans et de 15 à 24 ans, les deux sexes sont représentés en égale proportion dans les trois secteurs de la zone d'étude. En considérant tous les groupes d'âge, le nombre de femmes est légèrement plus élevé.

2.4.2 Évolution de la population

Globalement, 172 900 personnes résident dans un rayon de 32 km de la centrale nucléaire de Gentilly-2 (voir le tableau 2-1). Le secteur de 5 km et moins de la centrale compte 690 personnes et celui de 5,1 à 10 km en regroupe 5 270. Le secteur de 10,1 à 32 km englobe pour sa part 166 940 personnes (Statistique Canada, 2002 et 2003).

Le tableau 2-2 présente l'évolution de la population du Québec, ainsi que des MRC et des municipalités de la zone d'étude sur une période de 10 ans, soit de 1991 à 2001 (Statistique Canada, 1999 et 2002). En 2001, la ville de Trois-Rivières ainsi que les MRC de Bécancour, des Chenaux, de Nicolet-Yamaska et d'Arthabaska comptaient respectivement 122 395, 19 088, 17 182, 23 496 et 64 089 habitants. Leur population se maintient à un niveau assez stable, variant de -1,6 % à 1 % sur une période de 10 ans, sauf pour la MRC d'Arthabaska qui a connu une croissance démographique de plus de 6% pour la même période.

La ville de Bécancour comptait quelque 11 050 personnes en 2001, soit une augmentation de 1,3 % par rapport à 1991. À Champlain, la population se chiffrait à 1 623 personnes au dernier recensement, en hausse de 0,8 % par rapport à 1991 ; celle du secteur de Sainte-Marthe-du-Cap de la ville de Trois-Rivières a augmenté de plus de 6 %, s'établissant à 6 162 personnes. La population dans les différents secteurs de la ville de Trois-Rivières croît principalement en périphérie, surtout dans la partie ouest de la ville. Les secteurs de Trois-Rivières-Ouest et Pointe-du-Lac qui correspondent en grande partie à des banlieues, ont connu une croissance démographique de l'ordre de 16 % et 21 % respectivement sur une période de 10 ans.

2.4.3 Niveau de scolarité

Le tableau 2-3 présente la répartition de la population de la zone d'étude selon le plus haut niveau de scolarité atteint pour trois groupes d'âge. À Champlain, 60 % de la population âgée de 20 à 34 ans possède un diplôme d'études secondaires ou d'une école de métier, 22 % un diplôme collégial et 11 % un diplôme universitaire. Pour les personnes âgées de 35 à 44 ans et de 45 à 64 ans, le taux de diplomation atteint respectivement 43 % et 34 % (secondaire ou métier), 14 % et 19 % (collégial) ainsi que 33 % et 23 % (universitaire). À Bécancour et Sainte-Marthe-du-Cap, tout groupe confondu, entre 36 % et 56 % de la population possède un diplôme d'études secondaire ou de métier, entre 11 % et 29 % un diplôme de niveau collégial et entre 9 % et 19 % un diplôme universitaire. On constate donc que chez les 20 à 34 ans, comparativement à Champlain et au secteur de Sainte-Marthe-du-Cap, la population de Bécancour est celle qui enregistre la plus forte proportion de personnes qui a complété des études supérieures (collégiales et universitaires). Pour le groupe des 35 à 44 ans, la situation est similaire à Champlain et à Bécancour, tandis que Champlain se démarque chez les 45-64 ans.

Dans les autres municipalités de la zone d'étude, de 20 % à 89 % de la population âgée de 20 à 34 ans possède un diplôme d'études secondaires ou d'une école de métier. Pour les groupes âgés de 35 à 44 ans et de 45 à 64 ans, le pourcentage pour ce même niveau d'étude varie respectivement de 11 % à 70 % et de 23 % à 63 %. Le diplôme d'études collégiales a été obtenu dans une proportion variant de 9 % à 60 % pour le groupe des 20 à 34 ans, de 7 % à 33 % pour le groupe des 35 à 44 ans et de 4 % à 28 % pour celui des

45 à 64 ans. Le taux de diplômation de niveau universitaire varie quant à lui de 4 % à 33 % pour l'ensemble des groupes d'âge.

2.4.4 Indicateurs du marché du travail

Les principaux indicateurs du marché du travail fournis par Statistique Canada pour l'année 2001 pour la population de la zone d'étude et le Québec sont présentés au tableau 2-4. Le taux d'activité représente la portion de la population de 15 ans et plus qui occupait ou était à la recherche d'un emploi lors du recensement. Le taux moyen d'activité pour Champlain, Bécancour et Sainte-Marthe-du-Cap est de 62,2 %. Celui des autres secteurs de la ville de Trois-Rivières est de 63 % alors que celui des autres municipalités de la rive gauche du Saint-Laurent s'établit à environ 57 %. Hormis des taux de 72,7 % rapporté pour Wôlinak et de 76,2 % pour la municipalité de Saint-Célestin, le taux d'activité moyen des municipalités de la rive droite est aussi de l'ordre de 57 %.

Le taux de chômage désigne pour sa part le pourcentage de la population de 15 ans et plus qui est à la recherche d'un emploi. En 2001, la majorité des municipalités de la zone d'étude affichaient des taux de chômage inférieurs à 10 %, à l'exception des secteurs de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine qui avaient des taux de chômage de 11 % et 11,2 %, ainsi que Wôlinak (18,8 %), Sainte-Marie-de-Blandford (12,2 %), Daveluyville (23,1 %), Manseau (11%) et Parisville (18,2 %). Dans les municipalités ou secteurs compris dans un rayon de 10 km et moins de la centrale de Gentilly-2, le taux de chômage s'établissait à 6,7 % (Bécancour), 6,8 % (Champlain) et 9,2 % (Sainte-Marthe-du-Cap). Le revenu moyen par personne s'élevait respectivement à 27 015 \$, 30 900 \$ et 27 045 \$ comparativement à la moyenne québécoise de 29 385 \$ et à celle de l'ensemble de la zone d'étude qui est de 23 760 \$.

2.4.5 Caractéristiques des ménages

Les municipalités de la zone d'étude regroupent 73 495 ménages ; près de 700 de ceux-ci résident à Champlain, 2 305 à Sainte-Marthe-du-Cap et 4 315 à Bécancour (voir le tableau 2-5). À Champlain, 25 % des ménages sont formés d'un couple avec enfants et 32 % d'un couple sans enfants. Près de 30 % des ménages comptent une seule personne. Le taux moyen pour Sainte-Marthe-du-Cap et Bécancour est de l'ordre de 35 % pour les couples avec enfants, 30 % pour les couples sans enfants et 23 % pour les personnes seules. En moyenne pour ces trois territoires, 12 % des ménages entrent dans la catégorie « autres genres de ménages » qui comprend les ménages multifamiliaux, monoparentaux et non familiaux. Comparativement à Bécancour et Sainte-Marthe-du-Cap, Champlain regroupe la plus grande proportion de couples sans enfants et de personnes vivant seules.

Ailleurs dans la zone d'étude, les couples avec enfants forment entre 17% et 49 % des ménages. Une proportion semblable est observée pour les couples sans enfants (17 % à 45 %) alors que les personnes seules constituent entre 14 % et 42 % des ménages.

2.4.6 Mode d'occupation des logements

En ce qui concerne le mode d'occupation des logements (voir le tableau 2-6), les plus fortes proportions de locataires se concentrent dans les milieux urbains, principalement dans les secteurs centraux de la ville de Trois-Rivières, soit Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest de même qu'à Daveluyville. Pointe-du-Lac, Saint-Luc-de-Vincennes et la municipalité de Saint-Célestin, entre autres, comptent à l'inverse les plus fortes proportions de propriétaires, soit plus de 90 % des ménages. Les secteurs de Pointe-du-Lac, Trois-Rivières-Ouest et Saint-Louis-de-France, qui ont connu une forte croissance de leur population entre 1991 et 2001, sont aussi ceux qui comptent la plus forte proportion de logements construits au cours de ce même intervalle.

À Champlain, près de 78 % des ménages sont propriétaires de leur logement alors que le pourcentage de logements construits entre 1991 et 2001 est de 12 %. Le pourcentage de propriétaires se chiffre à 74 % à Bécancour et 82 % à Sainte-Marthe-du-Cap. Dans ces deux municipalités, 10 % et 20 % des logements ont été respectivement construits entre 1991 et 2001. À Wôlinak, c'est plus de la moitié des logements qui ont été construits après 1991.

2.4.7 Lieu de résidence et mobilité

Le nombre de personnes âgées de plus d'un an ayant déménagé au cours de l'année précédant le recensement de 2001 représente en moyenne 8 % de la population de Champlain, Sainte-Marthe-du-Cap et Bécancour (voir le tableau 2-7). Ce taux grimpe à 26 % pour les personnes âgées de plus de 5 ans ayant déménagé au cours des cinq années pré-censitaires ; parmi celles-ci, le pourcentage de personnes provenant d'une autre province ou d'un autre pays ne dépasse pas 1 %.

Dans l'ensemble de la zone d'étude, les taux de mobilité les plus élevés sur cinq ans sont observés dans les secteurs centraux de Trois-Rivières (38 % en moyenne). Pour la même période, le pourcentage de personnes migrantes varie le plus souvent de 0 % à 1 %.

2.5 Économie régionale

2.5.1 Structure économique régionale

Région de la Mauricie

Les ressources forestières, hydrauliques et le potentiel agricole de la Mauricie ont entraîné le développement des secteurs du bois, des pâtes et papiers, des industries chimiques et métallurgiques ainsi que de l'agriculture. La région bénéficie d'une structure économique diversifiée malgré une forte concentration des emplois dans les industries du bois, des pâtes et papiers, ainsi que dans le secteur tertiaire.

Au cours des dix dernières années, soit de 1992 à 2001, le nombre total d'emplois de la région a connu une hausse de près de 4,0 %, passant de 105 500 à 109 700. Pour la

même période, le Québec a enregistré une augmentation de 14,2 % du nombre total d'emplois. Mentionnons que la Mauricie regroupe 3,2 % de l'emploi total du Québec (MIC, 2002a).

L'année 1996 a été la plus difficile pour la Mauricie alors que le nombre d'emplois s'élevait à 103 100. Depuis 1997, on assiste à une reprise de la croissance de l'emploi et à la diversification de la structure économique régionale. Plusieurs petites et moyennes entreprises (PME) ont été par ailleurs créées. Les services de soutien aux entreprises et de sous-traitance se sont développés dans la région. Le tourisme et ses activités connexes ont contribué à l'essor de l'emploi. La répartition de l'emploi selon les différentes branches d'activités illustre la situation de l'emploi et la structure de l'économie régionale.

En Mauricie, la proportion de travailleurs oeuvrant dans le secteur primaire est plus élevée que dans l'ensemble du Québec. En 2001, ce pourcentage s'élevait à 3,9 % (4 300 emplois) contre 2,9 % dans l'ensemble de la province (tableau 2-8). L'agriculture, avec 3 300 emplois, constitue la composante majeure du secteur primaire.

Le secteur secondaire embauchait pour sa part 25,7 % de la main-d'œuvre régionale en 2001, soit 28 200 emplois. De ce nombre, 23 600 étaient générés par le secteur de l'industrie manufacturière alors que les autres étaient reliés à celui de la construction. Les industries du papier et de la première transformation des métaux, des produits en bois, du meuble et du vêtement constituent les créneaux d'importance en Mauricie. À l'échelle du Québec, par ailleurs, la proportion des emplois dans le secteur secondaire n'atteignait que 22,5 % en 2001.

Le secteur tertiaire regroupait en 2001 la majorité des emplois de la région, soit 70,4 % comparativement à 74,6 % dans la province de Québec. Les emplois se répartissaient dans plusieurs secteurs d'activités. Parmi les plus importants, mentionnons le commerce, les soins de santé et les services sociaux, l'enseignement, l'hébergement et la restauration ainsi que les administrations publiques.

Région du Centre-du-Québec

La structure de l'économie de la région du Centre-du-Québec se distingue de celle de la Mauricie et de l'ensemble du Québec par l'importance des secteurs primaire et secondaire. Selon les données du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), le nombre total d'emplois de la région a connu une hausse importante de 13,5 % de 1992 à 2001, passant de 88 600 à 100 600. Ces emplois se répartissent ainsi : 8,4 % dans le secteur primaire, 32,2 % dans le secteur secondaire et 59,4 % dans le secteur tertiaire.

Tout comme en Mauricie, le Centre-du-Québec a enregistré une baisse importante d'emplois en 1996. Durant cette année, le nombre d'emplois a diminué à 93 600 (MIC, 2002b).

En 2001, le secteur agricole de cette région, avec ses 7 200 emplois, dominait les activités du secteur primaire. Pour sa part, le secteur industriel de la fabrication représentait près de 89 % des emplois du secteur secondaire. Finalement, le commerce, les soins de santé et les services sociaux ainsi que les activités de transport et d'entreposage constituaient les principales composantes du secteur tertiaire.

La structure de l'activité manufacturière du Centre-du-Québec est fortement diversifiée et ce processus se poursuit. Les secteurs traditionnels du textile, de l'habillement et du meuble conservent leur importance dans cette région. En même temps, au cours des deux dernières décennies, de nouvelles entreprises ont été créées dans les secteurs du papier, des produits métalliques, de la machinerie et du matériel de transport, de l'électronique, des produits plastiques et matériaux composites (Ministère des Régions, 2001).

2.5.2 Marché du travail

Le tableau 2-9 présente les principaux indicateurs du marché du travail en 1999, 2000 et 2001 pour les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec et la province de Québec.

En 2001, la Mauricie a connu une baisse du nombre de personnes occupant un emploi par rapport à 2000 ; ce dernier est passé de 110 100 à 109 700 (MIC, 2002a). Cette diminution peut en partie s'expliquer par le ralentissement de l'économie américaine et les 1 100 mises à pied survenus au cours de l'année. Par ailleurs, les événements du 11 septembre 2001 ont eu peu d'impacts sur l'économie régionale (Emploi Québec, 2001). La création d'emploi, au cours de l'année 2001, s'est avérée insuffisante pour compenser les pertes subies. En comparaison, le Québec a maintenu sa croissance avec une augmentation de 1,1 % de l'emploi.

Le nombre de chômeurs en Mauricie est passé de 13 600 en 2000 à 14 500 en 2001. Le taux de chômage a en fait connu une augmentation de 0,7 %, passant à 11,7 % en 2001 alors qu'il se situait à 11,0 % en 2000. Dans l'ensemble du Québec, le taux de chômage s'élevait à 8,7 % en 2001. En ce qui concerne le taux d'emploi, qui mesure la proportion des personnes qui travaillent par rapport à celles qui sont en âge de travailler (15 ans et plus), la Mauricie accusait, avec son taux de 50,7 %, un écart important de 7,4 % par rapport à l'ensemble du Québec (58,1 %) en 2001. À Trois-Rivières, le nombre de personnes occupées a augmenté de 2,2 % au quatrième trimestre de 2000 par rapport à celui de 2001, passant de 62 400 à 63 800. Par ailleurs, le taux de chômage s'élevait à 10,9 % et le taux d'emploi à 54,5 % vers la fin de 2001.

Dans le Centre-du-Québec, le nombre d'emplois est demeuré relativement stable de 2000 à 2001, passant de 100 800 à 100 600 (MIC, 2002b). Cependant, soulignons qu'une hausse de 1 700 emplois à plein temps est survenue durant cette période. D'autre part, le taux de chômage a subi une hausse de près de 1 %, passant de 8,8 % à 9,7 %. Le nombre de chômeurs de la région du Centre-du-Québec atteignait 10 800 en 2001 comparativement à 9 700 en 2000. Quant au taux d'emploi régional, celui-ci s'élevait à 56,1 % en 2001. Il se situait ainsi en deçà de celui du Québec qui était de 58,1 %.

Tableau 2-1 : Répartition de la population de la zone d'étude par secteurs et par grands groupes d'âge, 2001

Groupe d'âge	Rayon de 5 km et moins de la centrale		Rayon de 5,1 à 10 km de la centrale		Rayon de 10,1 à 32 km de la centrale	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 à 14 ans						
Total	125	18	875	17	27 230	16
Femme	60	9	420	8	13 500	8
Homme	65	9	420	8	13 410	8
15 à 24 ans						
Total	60	9	620	12	21 920	13
Femme	35	5	290	6	10 880	7
Homme	35	5	325	6	11 035	7
25 à 54 ans						
Total	265	38	2 285	43	72 410	43
Femme	130	19	1 145	22	36 570	22
Homme	130	19	1 115	21	35 905	22
55 ans à 74 ans						
Total	170	25	1 115	21	34 315	21
Femme	80	12	565	11	18 375	11
Homme	90	13	545	10	15 960	10
75 ans et plus						
Total	60	9	380	7	11 530	7
Femme	40	6	250	5	7 780	5
Homme	25	4	135	3	3 775	2
Total						
Total	690	100	5 270	100	166 940	100
Femme	355	51	2 690	51	86 575	52
Homme	340	49	2 595	49	80 340	48

Source : Statistique Canada, 2002 et 2003 (recensement de 2001).

Note : Les totaux et sous-totaux étant arrondis séparément jusqu'à un multiple de 5, les totalisations peuvent présenter quelques différences et ne correspondent pas nécessairement à 100 %.

Tableau 2-2 : Évolution de la population de la zone d'étude et du Québec, 1991, 1996 et 2001

	Population totale (nombre)			Variation (%)		
	1991	1996	2001	1991-1996	1996-2001	1991-2001
Ville de Trois-Rivières	121 483	124 417	122 395	2,4	-1,6	0,8
Secteurs :						
– Cap-de-la-Madeleine	33 716	33 438	32 534	-0,8	-2,7	-3,5
– Pointe-du-Lac	5 720	6 197	6 902	8,3	11,4	20,7
– Saint-Louis-de-France	6 747	7 327	7 246	8,6	-1,1	7,4
– Sainte-Marthe-du-Cap	5 798	6 150	6 162	6,1	0,2	6,3
– Trois-Rivières	49 426	48 419	46 264	-2,0	-4,5	-6,4
– Trois-Rivières-Ouest	20 076	22 886	23 287	14,0	1,8	16,0
MRC des Chenaux	17 010	17 136	17 182	0,7	0,3	1,0
– Batiscan	869	891	905	2,5	1,6	4,1
– Champlain	1 610	1 608	1 623	-0,1	0,9	0,8
– Notre-Dame-du-Mont-Carmel	4 610	4 835	5 055	4,9	4,6	9,7
– Saint-Luc-de-Vincennes	618	623	609	0,8	-2,2	-1,5
– Saint-Maurice	2 195	2 295	2 292	4,6	-0,1	4,4
– Saint-Narcisse	1 995	1 937	1 858	-2,9	-4,0	-6,9
– Saint-Prosper	584	548	531	-6,2	-3,1	-9,1
– Saint-Stanislas	1 230	1 174	1 076	-4,6	-8,3	-12,5
– Sainte-Anne-de-la-Pérade	2 213	2 181	2 151	-1,4	-1,4	-2,8
– Sainte-Geneviève-de-Batiscan	1 086	1 044	1 082	-3,9	3,6	-0,4
Région de la Mauricie	258 540	261 208	255 268	1,0	-1,3	-1,3

Tableau 2-2 : Évolution de la population de la zone d'étude et du Québec, 1991, 1996 et 2001 (suite)

	Population totale (nombre)			Variation (%)		
	1991	1996	2001	1991-1996	1996-2001	1991-2001
MRC de Bécancour	19 175	19 683	19 088	2,6	-3,0	-0,5
Bécancour	10 911	11 489	11 051	5,3	-3,8	1,3
Deschaillons-sur-Saint-Laurent	1 072	1 060	1 061	-1,1	0,1	-1,0
Fortierville	661	705	733	6,7	4,0	10,9
Lemieux	336	347	341	3,3	-1,7	1,5
Manseau	1 062	1 005	905	-5,4	-10,0	-14,8
Parisville	592	553	533	-6,6	-3,6	-10,0
Saint-Pierre-les-Becquets	1 336	1 336	1 273	0,0	-4,7	-4,7
Saint-Sylvère	906	863	840	-4,7	-2,7	-7,3
Sainte-Cécile-de-Lévrard	426	420	415	-1,4	-1,2	-2,6
Sainte-Françoise	518	505	503	-2,5	-0,4	-2,9
Sainte-Marie-de-Blandford	481	476	489	-1,0	2,7	1,7
Sainte-Sophie-de-Lévrard	770	777	798	0,9	2,7	3,6
Wôlinak	104	147	146	41,3	-0,7	40,4
MRC de Nicolet-Yamaska	23 897	23 672	23 496	-0,9	-0,7	-1,6
Aston-Jonction	428	433	414	1,2	-4,4	-3,3
Grand-Saint-Esprit	556	499	489	-10,3	-2,0	-12,1
Nicolet	7 936	7 795	7 928	-1,8	1,7	-0,1
Saint-Célestin (M)	737	670	647	-9,1	-3,4	-12,2
Saint-Célestin (V)	735	756	737	2,9	-2,5	0,3
Saint-Wenceslas	1 190	1 170	1 132	-1,7	-3,2	-4,9
Sainte-Monique	704	630	591	-10,5	-6,2	-16,1
MRC d'Arthabaska	60 257	62 917	64 089	4,4	1,9	6,4
Daveluyville	1 114	1 038	974	-6,8	-6,2	-12,6
Maddington	437	428	457	-2,1	6,8	4,6
Saint-Louis-de-Blandford	808	806	855	-0,2	6,1	5,8
Région du Centre-du-Québec	207 671	221 207	218 502	6,5	-1,2	5,2
Québec	6 895 963	7 138 795	7 237 479	3,5	1,4	5,0

Source : Statistique Canada, 2002 et 1999 (recensements de 1991, 1996 et 2001)

Tableau 2-3 : Répartition de la population de la zone d'étude et du Québec selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001

	Population âgée de 20 à 34 ans				Population âgée de 35 à 44 ans				Population âgée de 45 à 64 ans			
	Inférieur à secondaire	Secondaire et métier	Collégial	Universitaire	Inférieur à secondaire	Secondaire et métier	Collégial	Universitaire	Inférieur à secondaire	Secondaire et métier	Collégial	Universitaire
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Cap-de-la-Madeleine	14,8	39,8	28,0	17,5	16,5	46,7	19,9	16,8	26,9	44,7	14,4	13,9
Pointe-du-Lac	13,5	45,8	26,3	13,9	26,3	38,2	20,2	16,0	26,3	45,2	14,2	14,0
Saint-Louis-de-France	15,4	38,7	31,7	14,2	18,4	48,1	19,4	14,0	22,8	46,1	15,5	16,3
Sainte-Marthe-du-Cap	9,6	55,0	23,0	12,0	13,5	55,9	17,6	13,1	28,8	50,6	11,2	9,4
Trois-Rivières	14,6	34,6	28,8	22,2	18,5	39,7	19,9	21,9	27,8	38,0	13,1	21,0
Trois-Rivières-Ouest	8,6	33,8	33,7	23,8	11,2	37,8	22,3	28,6	17,9	42,0	16,4	23,7
Batiscan	8,3	20,8	45,8	33,3	13,8	62,1	10,3	10,3	30,2	39,6	15,9	15,9
Champlain	8,9	60,0	22,2	11,1	8,2	42,9	14,3	32,7	23,2	33,6	18,9	23,2
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	16,1	49,0	29,8	4,3	18,1	54,9	17,2	10,3	31,9	45,2	16,1	6,8
Saint-Luc-de-Vincennes	20,0	40,0	46,7	-	10,0	65,0	25,0	-	31,3	50,0	9,4	6,3
Saint-Maurice	12,3	45,2	32,9	9,6	26,4	48,3	13,8	12,6	30,5	47,7	12,5	9,4
Bécancour	16,2	35,9	29,2	18,4	13,8	44,9	22,1	18,9	28,9	45,1	13,4	12,7
Nicolet	16,1	38,2	29,1	17,0	18,0	37,9	17,6	26,4	23,1	41,1	15,7	20,3
Sainte-Marie-de-Blandford	15,4	46,2	23,1	-	38,1	57,2	9,5	-	45,5	31,8	18,2	13,6
Saint-Pierre-les-Becquets	22,2	33,3	33,3	14,8	15,2	50,0	28,3	6,5	23,4	34,4	28,1	15,6
Wôlinak	28,6	28,6	28,6	-	40,0	40,0	-	-	42,9	28,6	-	-
Saint Narcisse	16,7	60,4	18,8	4,2	16,7	54,6	16,7	12,1	24,5	48,2	17,9	10,4
Saint-Stanislas	5,4	45,9	37,8	8,1	30,6	47,2	8,3	5,6	35,5	50,0	6,5	9,7
Saint-Prosper	28,6	42,9	28,6	-	11,1	61,1	22,2	-	23,3	50,0	16,7	13,3
Sainte-Anne-de-la-Pérade	20,4	31,5	29,6	16,7	17,6	42,6	30,9	8,8	27,0	41,3	19,8	11,1
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	6,8	55,2	17,2	20,7	16,7	36,2	25,0	19,4	40,0	40,0	16,0	4,0
Sainte-Monique	20,0	20,0	60,0	30,0	38,1	38,0	-	19,0	40,0	31,4	20,0	11,4
Grand-Saint-Esprit	0,0	42,8	19,0	28,6	14,3	50,0	28,6	-	60,7	32,1	-	10,7

Tableau 2-3 : Répartition de la population de la zone d'étude et du Québec selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001 (suite)

	Population âgée de 20 à 34 ans				Population âgée de 35 à 44 ans				Population âgée de 45 à 64 ans			
	Inférieur à secondaire	Secondaire et métier	Collégial	Universitaire	Inférieur à secondaire	Secondaire et métier	Collégial	Universitaire	Inférieur à secondaire	Secondaire et métier	Collégial	Universitaire
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Saint-Célestin (village)	0,0	50,0	20,8	25,0	11,8	58,8	29,4	11,8	41,7	47,2	8,3	5,6
Saint-Célestin (municipalité)	26,1	52,1	8,7	8,7	20,8	66,7	-	8,3	12,9	58,1	19,4	9,7
Saint-Wenceslas	26,2	42,9	21,4	7,1	34,2	47,3	18,4	-	39,0	42,3	13,6	6,8
Saint-Sylvère	21,7	43,4	34,8	-	25,0	46,5	28,6	7,1	53,3	37,7	4,4	4,4
Aston-Jonction	55,6	44,4	-	-	14,3	64,3	14,3	28,6	52,0	32,0	8,0	8,0
Daveluyville	30,0	40,0	26,7	6,7	53,3	36,7	6,7	6,7	52,8	37,7	-	5,7
Saint-Louis-de-Blanford	17,4	60,8	17,4	8,7	38,7	41,9	19,4	-	48,1	34,7	5,8	11,5
Lemieux	22,2	44,4	-	-	54,5	18,2	18,2	18,2	42,1	63,2	-	-
Manseau	37,0	29,6	29,6	-	29,6	70,3	-	-	67,3	22,5	6,1	-
Sainte-Françoise	22,2	88,9	-	-	44,4	11,1	33,3	-	38,9	41,6	11,1	5,6
Sainte-Sophie-de- Lévrard	55,9	29,4	14,7	-	28,6	61,9	9,5	9,5	37,5	39,6	10,4	12,5
Sainte-Cécile-de- Lévrard	23,5	58,9	-	11,8	22,2	44,4	33,3	-	45,8	37,5	-	12,5
Fortierville	34,8	34,8	26,1	8,7	29,4	52,9	11,8	11,8	41,7	30,6	22,2	5,6
Parisville	18,2	54,6	13,6	13,6	23,1	53,9	15,4	-	53,6	35,7	7,1	10,7
Deschailons-sur-Saint- Laurent	20,0	40,0	35,0	10,0	32,4	47,1	14,7	5,9	51,0	31,3	7,8	7,8
Maddington	25,0	56,3	18,8	-	16,7	61,1	27,8	11,1	68,2	22,7	-	9,1
Québec	16,0	37,1	24,8	22,1	20,7	39,9	18,2	21,3	31,1	38,4	11,4	19,0

Source : Statistique Canada, 2002 (recensement de 2001).

Note : Les totaux et sous-totaux étant arrondis séparément jusqu'à un multiple de 5, les totalisations peuvent présenter quelques différences et ne correspondent pas nécessairement à 100 %.

Tableau 2-4 : Principaux indicateurs économiques de la population de la zone d'étude et du Québec, 2001

	Taux d'activité %	Taux de chômage %	Gains moyens par personne ⁽¹⁾ \$
Cap-de-la-Madeleine	55,6	11,2	26 515
Pointe-du-Lac	66,7	7,1	26 943
Saint-Louis-de-France	71,0	8,6	29 341
Sainte-Marthe-du-Cap	66,0	9,2	27 046
Trois-Rivières	54,3	11,0	27 019
Trois-Rivières-Ouest	67,4	5,8	32 159
Batiscan	55,5	9,9	20 514
Champlain	56,1	6,8	30 904
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	65,5	9,7	26 167
Saint-Luc-de-Vincennes	49,5	8,7	28 592
Saint-Maurice	63,2	6,9	20 712
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	50,9	10,2	21 511
Bécancour	64,6	6,7	27 015
Nicolet	61,4	4,9	26 866
Sainte-Marie-de-Blandford	51,2	12,2	27 922
Saint-Pierre-les-Becquets	58,1	9,8	26 519
Wôlinak	72,7	18,8	Nd
Saint-Narcisse	64,4	8,5	24 511
Saint-Stanislas	59,1	6,4	25 518
Saint-Prosper	42,4	7,7	26 129
Sainte-Anne-de-la-Pérade	60,3	6,2	24 927
Sainte-Monique	55,9	3,5	24 133
Grand-Saint-Esprit	67,6	0,0	19 777
Saint-Célestin (Village)	59,0	8,7	23 870
Saint-Célestin (municipalité)	76,2	2,5	21 719
Saint-Wenceslas	58,7	5,2	23 127
Saint-Sylvère	59,8	6,3	20 321
Aston-Jonction	56,5	8,6	17 138
Daveluyville	57,2	23,1	21 045
Saint-Louis-de-Blandford	65,2	4,5	20 657
Lemieux	56,4	6,5	22 422

Tableau 2-4 : Principaux indicateurs économiques de la population de la zone d'étude et du Québec, 2001 (suite)

	Taux d'activité %	Taux de chômage %	Gains moyens par personne ⁽¹⁾ \$
Manseau	48,3	11,0	13 349
Sainte-Françoise	56,2	8,9	23 340
Sainte-Sophie-de-Lévrard	59,1	7,7	16 865
Sainte-Cécile-de-Lévrard	50,8	9,1	21 505
Fortierville	49,0	6,1	24 525
Parisville	50,6	18,2	19 636
Deschaillons-sur-Saint-Laurent	45,6	5,2	24 930
Maddington	67,1	4,1	17 802
Québec	64,2	8,2	29 385

Source : Statistique Canada, 2002 (recensement de 2001).

(1) : Gains moyens pour l'ensemble des personnes ayant touché des gains.

Tableau 2-5 : Certaines caractéristiques des ménages de la zone d'étude et du Québec, 2001

	Nombre total de ménages	Ménage formé d'un couple avec enfants %	Ménage formé d'un couple sans enfants %	Ménage formé d'une seule personne %	Autre genre de ménages %
Cap-de-la-Madeleine	14 525	23,6	27,2	34,2	14,9
Pointe-du-Lac	2 535	36,3	32,3	18,3	13,0
Saint-Louis-de-France	2 600	45,2	28,7	16,7	9,4
Sainte-Marthe-du-Cap	2 305	38,4	30,4	19,7	11,9
Trois-Rivières	22 315	17,1	25,1	41,9	15,8
Trois-Rivières-Ouest	9 365	32,2	28,2	25,3	14,2
Batiscan	390	23,1	33,3	29,5	15,4
Champlain	695	25,2	32,4	29,5	12,2
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	1 905	37,3	30,7	21,3	10,5
Saint-Luc-de-Vincennes	235	36,2	27,7	23,4	14,9
Saint-Maurice	865	36,4	33,5	20,2	9,8
Sainte-Genève-de-Batiscan	440	26,1	35,2	25,0	13,6
Bécancour	4 315	32,0	30,4	26,0	11,8
Nicolet	3 020	28,3	27,2	29,8	14,7
Sainte-Marie-de-Blandford	195	35,9	30,8	20,5	12,8
Saint-Pierre-les-Becquets	500	28,0	29,0	24,0	21,0
Wôlinak	60	25,0	16,7	33,3	25,0
Saint-Narcisse	725	27,6	31,7	26,9	13,1
Saint-Stanislas	455	24,2	35,2	27,5	13,2
Saint-Prosper	245	20,4	28,6	34,7	14,3
Sainte-Anne-de-la-Pérade	910	26,9	29,7	30,8	12,6

Tableau 2-5 : Certaines caractéristiques des ménages de la zone d'étude et du Québec, 2001 (suite)

	Nombre total de ménages	Ménage formé d'un couple avec enfants %	Ménage formé d'un couple sans enfants %	Ménage formé d'une seule personne %	Autre genre de ménages %
Sainte-Monique	215	30,2	25,6	16,3	25,6
Grand-Saint-Esprit	185	48,6	27,0	21,6	5,4
Saint-Célestin (Village)	295	30,5	25,4	27,1	15,3
Saint-Célestin (municipalité)	240	45,8	25,0	20,8	4,2
Saint-Wenceslas	415	37,3	36,1	16,9	8,4
Saint-Sylvère	335	31,3	28,4	29,9	10,4
Aston-Jonction	155	35,5	32,3	25,8	6,5
Daveluyville	425	21,2	35,3	30,6	14,1
Saint-Louis-de-Blandford	340	33,8	29,4	26,5	11,8
Lemieux	125	36,0	40,0	20,0	0,0
Manseau	375	29,3	28,0	28,0	16,0
Sainte-Françoise	190	36,8	23,7	26,3	10,5
Sainte-Sophie-de-Lévrard	325	30,8	29,2	29,2	13,8
Sainte-Cécile-de-Lévrard	145	31,0	44,8	13,8	13,8
Fortierville	290	25,9	22,4	39,7	13,8
Parisville	220	31,8	27,3	36,4	9,1
Deschaillons-sur-Saint-Laurent	440	26,1	37,5	30,7	6,8
Maddington	180	41,7	22,2	27,8	5,6
Québec	2 978 115	28,3	27,2	29,6	15,0

Source : Statistique Canada, 2002 (recensement de 2001).

Note : Les totaux et sous-totaux étant arrondis séparément jusqu'à un multiple de 5, les totalisations peuvent présenter quelques différences et ne correspondent pas nécessairement à 100 %.

Tableau 2-6 : Caractéristiques des logements de la zone d'étude et du Québec, 2001

	Nombre de ménages	Propriétaire %	Locataire %	Logement construit entre 1991 et 2001 %
Cap-de-la-Madeleine	14 525	52,8	47,3	10,7
Pointe-du-Lac	2 535	91,9	8,1	36,7
Saint-Louis-de-France	2 595	86,7	13,5	27,8
Sainte-Marthe-du-Cap	2 310	82,3	17,5	20,1
Trois-Rivières	22 310	42,7	57,3	8,4
Trois-Rivières-Ouest	9 365	63,6	36,4	32,7
Batiscan	395	82,3	16,5	9,7
Champlain	690	77,5	22,5	12,1
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	1 900	89,2	11,1	14,2
Saint-Luc-de-Vincennes	235	91,5	10,6	6,8
Saint-Maurice	865	85,5	14,5	11,0
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	440	80,7	19,3	13,6
Bécancour	4 315	73,6	26,4	9,7
Nicolet	3 020	67,9	32,1	16,8
Sainte-Marie-de-Blandford	190	89,5	10,5	5,4
Saint-Pierre-les-Becquets	500	83,0	17,0	4,2
Wôlinak	70	78,6	21,4	55,6
Saint-Narcisse	720	79,2	21,5	9,9
Saint-Stanislas	460	79,3	20,7	8,2
Saint-Prosper	245	81,6	18,4	4,3
Sainte-Anne-de-la-Pérade	905	74,6	26,0	5,2
Sainte-Monique	215	83,7	16,3	0,0
Grand-Saint-Esprit	185	89,2	10,8	0,0
Saint-Célestin (village)	295	66,1	32,2	13,7
Saint-Célestin (municipalité)	240	91,7	8,3	4,3
Saint-Wenceslas	410	84,1	15,9	17,4

Tableau 2-6 : Caractéristiques des logements de la zone d'étude et du Québec, 2001 (suite)

	Nombre de ménages	Propriétaire %	Locataire %	Logement construit entre 1991 et 2001 %
Saint-Sylvère	335	85,1	13,4	6,5
Aston-Jonction	160	84,4	12,5	10,7
Daveluyville	425	44,7	55,3	2,4
Saint-Louis-de-Blandford	340	88,2	11,8	8,1
Lemieux	125	68,0	32,0	9,1
Manseau	380	90,8	7,9	2,7
Sainte-Françoise	190	89,5	10,5	0,0
Sainte-Sophie-de-Lévrard	330	78,8	19,7	3,1
Sainte-Cécile-de-Lévrard	145	93,1	6,9	0,0
Fortierville	290	74,1	24,1	0,0
Parisville	225	75,6	20,0	4,8
Deschailons-sur-Saint-Laurent	445	84,3	15,7	7,2
Maddington	175	85,7	17,1	16,7
Québec	2 978 110	57,9	42,0	13,2

Source : Statistique Canada, 2002 (recensement de 2001).

Note : Les totaux et sous-totaux étant arrondis séparément jusqu'à un multiple de 5, les totalisations peuvent présenter quelques différences et ne correspondent pas nécessairement à 100 %.

Tableau 2-7 : Lieu de résidence et mobilité de la population de la zone d'étude, 2001

	Population selon le lieu de résidence 1 an auparavant						Population selon le lieu de résidence 5 ans auparavant					
	Population totale âgée de plus de 1 an	N'ayant pas déménagé	Ayant déménagé				Population totale âgée de plus de 5 ans	N'ayant pas déménagé	Ayant déménagé			
			Non-migrant ⁽¹⁾		Migrant ⁽¹⁾				Non-migrant ⁽¹⁾		Migrant ⁽¹⁾	
			nombre	%	nombre	%			nombre	%	nombre	%
Cap-de-la-Madeleine	31 680	27 525	4 100	13	50	0	30 620	19 395	11 090	36	130	0
Pointe-du-Lac	6 685	6 050	630	9	15	0	6 325	4 265	2 005	32	55	1
Saint-Louis-de-France	7 170	6 735	420	6	15	0	6 865	5 005	1 825	27	30	0
Sainte-Marthe-du-Cap	6 010	5 550	460	8	10	0	5 760	4 265	1 455	25	40	1
Trois-Rivières	44 625	37 300	7 115	16	210	0	43 265	25 050	17 655	41	555	1
Trois-Rivières-Ouest	22 670	19 780	2 880	13	15	0	21 720	13 415	8 210	38	95	0
Batiscan	890	820	75	8	0	0	880	665	215	24	0	0
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	4 960	4 475	490	9	0	0	4 715	3 360	1 335	28	20	0
Champlain	1 610	1 515	90	6	0	0	1 530	1 105	430	28	0	0
Saint-Luc-de-Vincennes	605	580	20	3	0	0	565	435	125	22	0	0
Saint-Maurice	2 260	2 055	190	8	10	0	2 145	1 590	550	26	10	0
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	1 055	1 035	20	2	0	0	1 005	785	215	21	10	1
Bécancour	10 675	9 560	1 080	10	35	0	10 190	7 470	2 650	26	70	1
Nicolet	7 330	6 415	880	12	40	1	7 070	4 675	2 350	33	45	1
Sainte-Marie-de-Blandford	485	445	35	7	0	0	455	375	85	19	0	0
Saint-Pierre-les-Becquets	1 230	1 115	115	9	0	0	1 230	925	305	25	0	0
Wólinak	140	120	20	14	0	0	135	85	45	33	0	0
Saint-Narcisse	1 790	1 725	65	4	0	0	1 735	1 395	335	19	10	1
Saint-Stanislas	1 050	995	50	5	0	0	1 020	790	235	23	0	0
Saint-Prosper	530	485	50	9	0	0	515	445	70	14	0	0
Sainte-Anne-de-la-Pérade	2 055	1 850	200	10	0	0	2 005	1 475	530	26	0	0
Sainte-Monique	585	555	25	4	0	0	580	490	85	15	0	0

Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2
Partie 1 : Démarche et problématique

NOVE ENVIRONNEMENT INC.
Évaluation de la perception des risques
et des impacts psychosociaux
Décembre 2003

Tableau 2-7 : Lieu de résidence et mobilité de la population de la zone d'étude, 2001 (suite)

	Population selon le lieu de résidence 1 an auparavant						Population selon le lieu de résidence 5 ans auparavant					
	Population totale âgée de plus de 1 an	N'ayant pas déménagé	Ayant déménagé				Population totale âgée de plus de 5 ans	N'ayant pas déménagé	Ayant déménagé			
			Non-migrant ⁽¹⁾		Migrant ⁽¹⁾				Non-migrant ⁽¹⁾		Migrant ⁽¹⁾	
			nombre	%	nombre	%			nombre	%	nombre	%
Grand-Saint-Esprit	485	465	25	5	0	0	445	350	95	21	0	0
Saint-Célestin (village)	685	650	35	5	0	0	655	515	135	21	0	0
Saint-Célestin (municipalité)	640	615	20	3	0	0	600	475	130	22	0	0
Saint-Wenceslas	1 120	1 065	55	5	0	0	1 080	765	310	29	0	0
Saint-Sylvère	840	770	70	8	0	0	815	655	160	20	0	0
Aston-Jonction	415	390	25	6	0	0	400	315	80	20	0	0
Daveluyville	940	825	90	10	20	2	895	640	250	28	0	0
Saint-Louis-de-Blanford	845	815	30	4	0	0	805	530	265	33	10	1
Lemieux	340	300	40	12	0	0	320	230	95	30	0	0
Manseau	900	855	45	5	0	0	865	710	150	17	0	0
Sainte-Françoise	495	420	70	14	0	0	475	370	105	22	0	0
Sainte-Sophie-de-Lévrard	790	730	60	8	0	0	755	570	180	24	10	1
Sainte-Cécile-de-Lévrard	410	400	10	2	0	0	380	270	110	29	0	0
Fortierville	625	530	100	16	0	0	605	390	190	31	30	5
Parisville	525	480	55	10	0	0	495	395	100	20	0	0
Deschailons-sur-Saint-Laurent	1 010	940	60	6	10	1	980	665	305	31	10	1
Maddington	470	435	30	6	0	0	455	345	105	23	0	0

⁽¹⁾ Migrant : personne provenant d'une autre province ou d'un autre pays.

Source : Statistique Canada, 2002 (recensement de 2001).

Note : Les totaux et sous-totaux étant arrondis séparément jusqu'à un multiple de 5, les totalisations peuvent présenter quelques différences et ne correspondent pas nécessairement à 100 %.

Tableau 2-8 : Répartition sectorielle de l'emploi des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec et de la province de Québec, 1999, 2000 et 2001

	Mauricie			Centre-du-Québec			Province de Québec		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
	Nombre (multiplié par mille)								
Ensemble des branches d'activités	109,7	110,1	109,7	96,0	100,8	100,6	3 357,4	3 437,7	3 474,5
Secteur de la production de biens	33,8	33,6	34,1	39,8	44,8	42,0	900,2	897,9	909,3
Agriculture	3,4	2,7	3,3	7,0	10,1	7,2	62,6	61,7	59,8
Foresterie, pêche, mines, extr. pétr. et gaz	–	–	–	–	–	–	37,6	40,6	39,0
Services publics	1,7	1,5	1,6	–	–	–	26,6	26,8	28,3
Construction	4,9	6,7	4,6	4,9	3,3	3,6	132,6	139,7	139,6
Fabrication	22,7	21,6	23,6	27,2	30,4	28,8	640,7	629,0	642,5
Secteur des services	75,9	76,5	75,6	56,2	56,0	58,6	2 457,3	2 539,9	2 565,2
Commerce	18,1	17,9	19,0	14,4	14,5	16,9	518,3	552,6	557,7
Transport et entreposage	4,1	4,4	4,5	4,1	4,2	5,4	162,8	172,9	173,4
Finance, assurance, immobilier et location	4,2	4,1	4,1	3,2	4,3	4,5	176,6	182,2	183,8
Services professionnels, sciences et technologie	3,5	3,6	2,9	2,2	2,7	3,4	196,1	200,2	204,6
Gestionnaires d'entreprises, services administratifs et soutien	3,0	2,9	2,8	2,6	1,5	1,7	103,0	111,7	110,6
Services d'enseignement	5,6	8,0	7,7	6,3	4,2	3,4	233,4	220,0	216,9
Soins de santé et assistance sociale	14,1	13,4	12,1	9,7	8,6	9,3	347,7	378,8	386,5
Information, culture et loisirs	2,9	3,6	3,6	1,6	2,0	2,1	142,7	145,3	155,1
Hébergement et services de restauration	6,4	6,5	6,8	5,0	6,0	5,1	197,0	202,9	210,3
Autres services	7,4	5,8	5,7	4,9	5,4	4,7	178,9	167,1	157,3
Administrations publiques	6,5	6,4	6,4	2,2	2,6	2,2	200,9	206,2	209,1
Secteur primaire (%)	4,1	3,5	3,9	7,7	10,5	8,4	3,0	2,9	2,9
Secteur secondaire (%)	25,2	25,7	25,7	33,4	33,4	32,2	23,0	22,4	22,5
Secteur tertiaire (%)	70,7	70,8	70,4	58,9	56,1	59,4	74,0	74,7	74,6

Sources : Ministère de l'Industrie et du Commerce, 2002a, Profil économique de la région de la Mauricie.

Ministère de l'Industrie et du Commerce, 2002b, Profil économique de la région du Centre-du-Québec.

– : moins de 1 500 emplois.

Tableau 2-9 : Principaux indicateurs du marché du travail, régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec et province de Québec, 1999, 2000 et 2001

Indicateurs	Mauricie			Centre-du-Québec			Province de Québec		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Nombre (multiplié par mille)									
Population de 15 ans et plus	215,4	216,0	216,5	175,7	177,6	179,3	5 893,3	5 935,9	5 984,6
Population active	123,9	123,7	124,2	106,0	110,6	111,4	3 701,6	3 753,2	3 806,9
Emploi	109,7	110,1	109,7	96,0	100,8	100,6	3 357,4	3 437,7	3 474,5
Emploi à temps plein	87,7	88,5	89,7	77,2	82,9	84,6	2 791,6	2 856,4	2 877,4
Emploi à temps partiel	22,0	21,6	20,0	18,8	18,0	16,0	565,8	581,3	597,2
Chômage	14,2	13,6	14,5	10,0	9,7	10,8	344,2	315,5	332,3
Taux de chômage (%)	11,5	11,0	11,7	9,4	8,8	9,7	9,3	8,4	8,7
Taux d'activité (%)	57,5	57,3	57,4	60,3	62,3	62,1	62,8	63,2	63,6
Taux d'emploi (%)	50,9	51,0	50,7	54,6	56,8	56,1	57,0	57,9	58,1

Sources : Ministère de l'Industrie et du Commerce, 2002a, Profil économique de la région de la Mauricie.
Ministère de l'Industrie et du Commerce, 2002b, Profil économique de la région du Centre-du-Québec.

Modification des installations de stockage
des déchets radioactifs et réfection de la
centrale nucléaire de Gentilly-2




**Évaluation de la perception des risques
et des impacts psychosociaux**

Figure 2-1 : Milieu humain

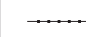
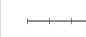


Espace urbain

 Agglomération urbaine

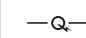


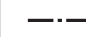
Espace agroforestier

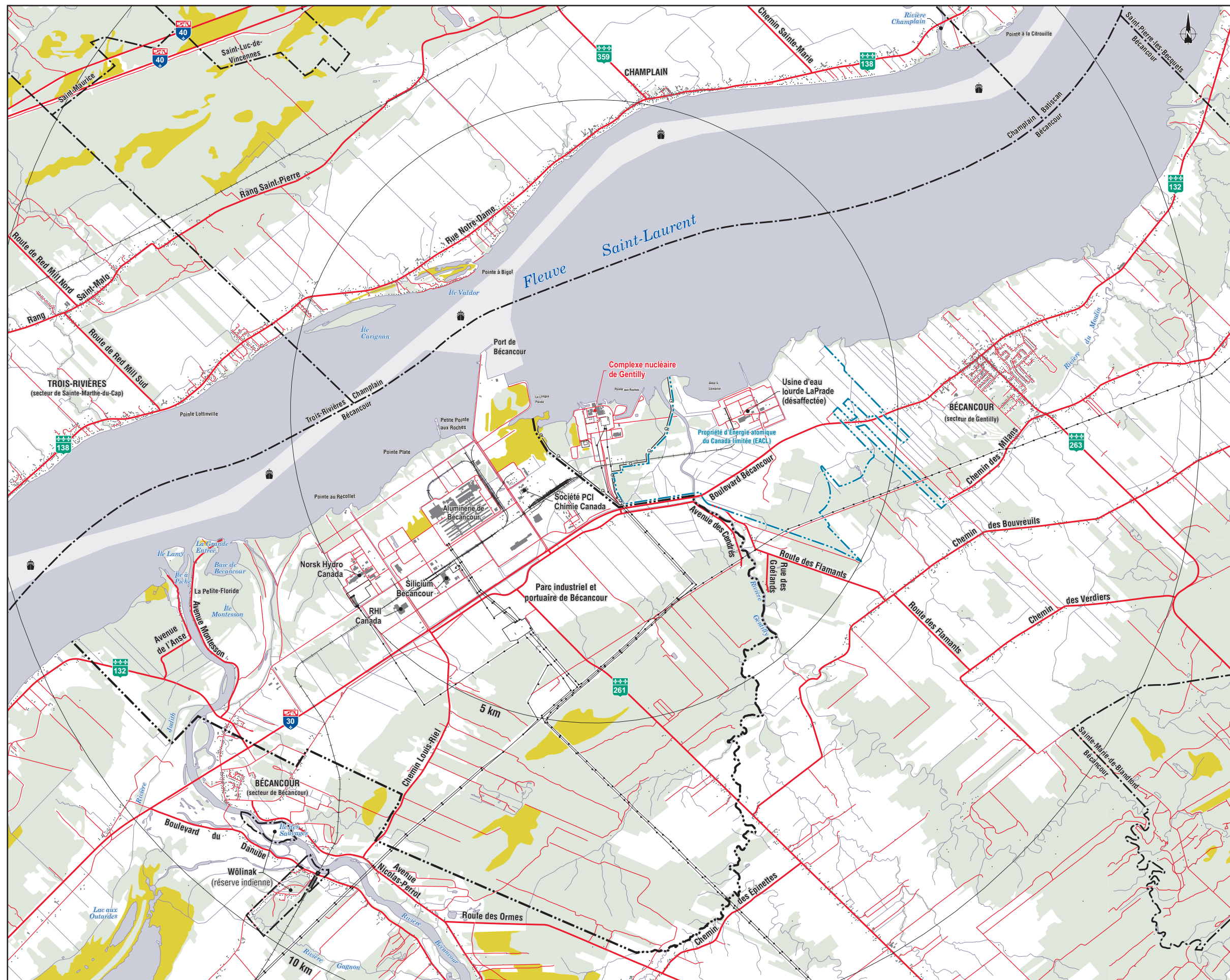
 Grandes cultures, pâturage ou friche
 Milieu forestier
 Milieu humide

Infrastructures

 Ligne de transport d'énergie électrique
 Voie ferrée
 Réseau routier
 Voie maritime du Saint-Laurent

Limites

 Propriété d'Hydro-Québec
 Propriété d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL)
 Parc industriel et portuaire de Bécancour
 Municipale



0 500 1 000 m

Source : Carte de base numérique au 1 : 20 000, ministère des Ressources naturelles du Québec.

Décembre 2003



No réf.: N01025-2.5 091203VF

3 **CONSTATS TIRÉS DE LA REVUE DE LITTÉRATURE**

Afin d'identifier les enjeux liés à la perception des risques du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2, ainsi que pour préciser la méthodologie de la présente étude, une revue exhaustive de littérature a été réalisée en 2002. Elle visait plus spécifiquement à :

- identifier les facteurs qui influencent la perception des risques ;
- recueillir des données sur les impacts sociaux et psychosociaux de projets similaires (réfection de centrale, site de stockage de déchets nucléaires, intérimaires ou permanents) et, plus généralement, sur le suivi de ces impacts auprès des populations vivant près de centrales nucléaires ;
- recueillir des données sur les mesures d'atténuation de la perception des risques et des impacts psychosociaux, ainsi que sur leur efficacité ;
- prendre connaissance des méthodes d'évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux.

Ce chapitre fait d'abord état de la stratégie utilisée pour effectuer la recherche documentaire, puis dresse les principaux constats de la recherche sur la perception des risques, les impacts et les mesures d'atténuation des impacts associés à celle-ci.

3.1 Méthodologie

3.1.1 Concepts et terminologie

Deux axes principaux ont guidé les activités de repérage de l'information :

- L'objet de l'étude est l'énergie nucléaire. Plus précisément, elle s'intéresse au stockage de déchets nucléaires et à la réfection de centrales nucléaires. De manière élargie, l'objet de l'étude concerne toute installation ou site d'entreposage ou d'enfouissement de déchets radioactifs présentant un potentiel de risque pour la population environnante.
- La perception des risques et ses impacts psychosociaux constitue le sujet de l'étude.

La consultation des dictionnaires usuels, dans un premier temps, et la consultation de la littérature pertinente, dans un second temps, ont permis de traduire ces axes en mots-clés. L'annexe A.1 présente la nomenclature des principaux termes utilisés.

3.1.2 Repérage de l'information

Compte tenu du champ d'études, les critères suivants ont été retenus pour le repérage de l'information :

- Les recherches ont été restreintes aux pays dotés de centrales nucléaires ou de sites d'enfouissement et qui ont fait l'objet d'études environnementales.
- Les recherches ont été limitées dans le temps, à la période débutant avec les années 1970. Il faut noter que les accidents nucléaires survenus aux États-Unis (Three Mile Island) et en URSS (Tchernobyl) au cours des années 1970 et 1980 (voir l'annexe A.2) ont suscité des polémiques qui ont à leur tour alerté et intéressé de nombreuses équipes de chercheurs, accélérant d'autant la progression des connaissances dans le domaine de la perception des risques face à l'énergie nucléaire.
- Il est permis de croire que toutes les études importantes publiées sur la perception des risques associés au nucléaire auront été traduites en anglais, quand elles ne sont pas directement publiées dans cette langue. Par conséquent, seuls les textes en français et en anglais ont été retenus.
- La documentation recherchée porte également sur la perception des risques associés aux projets de réfection de centrales nucléaires impliquant la construction d'installations de stockage.
- Pour répondre aux objectifs de l'étude, les études de terrain ont été proportionnellement privilégiées par rapport aux textes de nature théorique. Plus particulièrement, les méthodologies d'enquête ont fait l'objet d'une attention toute spéciale.
- Les catégories d'ouvrages consultés se composent de monographies, articles de périodiques, textes de conférences, rapports internes, bibliographies et documents accessibles sur Internet.

3.1.3 Outils de recherche

Le repérage a débuté par une recherche effectuée sur Internet au moyen de certains moteurs de recherche, dont *Google*, *Copernic* et *SearchProcess*. Les index de périodiques dans le domaine des sciences sociales ont été interrogés en bibliothèque. Puis, le dépouillement systématique des bibliographies, de monographies et d'articles a permis d'identifier les publications les plus citées. L'annexe A.3 énumère les outils de recherche utilisés et les bases de données consultées. De plus, certains responsables d'Hydro-Québec ont été sollicités afin de repérer et obtenir les documents pertinents en leur possession touchant la centrale de Gentilly-2, les études reliées au projet de stockage à sec du combustible irradié et les évaluations d'impacts de projets de stockage ou de réfection d'autres centrales nucléaires canadiennes.

3.1.4 Résultats

Le nombre total de titres dépouillés s'élève à 152. Un rapide survol démontre que la majorité sont d'origine américaine. Les périodiques d'analyse des risques et de psychologie sociale ont été les principaux vecteurs de publication des travaux portant sur la perception des risques associés au nucléaire. Aucune bibliographie ne peut prétendre à l'exhaustivité, mais on estime avoir relevé une part substantielle des textes pertinents au présent projet.

3.2 Constats

3.2.1 Recherche sur la perception des risques

Au cours des trois dernières décennies, une vaste littérature de recherche sur la perception des risques a émergé. Ce nouveau champ d'études a recouru à une gamme très diversifiée d'outils de recherche : sondages, entrevues qualitatives, expériences en laboratoire et études de cas. Parallèlement, la réflexion sur le sujet a été ponctuée par l'élaboration de plusieurs théories anthropologiques, sociologiques ou psychologiques. Les principaux thèmes de recherche ont été les suivants :

- Les déterminants de la perception des risques du public et leur écart par rapport à l'évaluation des experts.

Les facteurs pris en compte englobent notamment les caractéristiques des technologies, le profil des répondants, les biais heuristiques ou cognitifs, ainsi que la confiance dans les institutions. On a également cherché à comprendre les facteurs qui influencent l'acceptabilité des technologies à risque en examinant des facteurs comme la confiance dans les autorités, la connaissance des mesures de sécurité, la perception des bénéfices et des risques associés à ces technologies.

- L'impact des programmes et stratégies de communication, de compensation ou d'atténuation des risques sur la perception et l'acceptabilité de ces derniers.

Les chercheurs ont été amenés assez rapidement à mesurer, entre autres, les « facteurs d'outrage », l'impact des stratégies de comparaison des risques, de divulgation des incertitudes et de participation aux décisions.

- Les impacts de la perception des risques sur les individus, les groupes, les communautés, les organisations ou les sociétés.

Sous cette rubrique ont été regroupées des questions telles que le syndrome « pas dans ma cour », les implications économiques de la perception des risques de certaines technologies, la stigmatisation des individus et des communautés soumises à des risques de contamination ou, enfin, des controverses et/ou des autres impacts psychosociaux associés à ces événements (tels que le stress et les conflits).

Dès les débuts des recherches, on a pu corroborer et expliquer ce que l'expérience pratique avait jusque-là permis de constater, c'est-à-dire qu'il existe bel et bien des

différences systématiques entre le jugement des experts (ingénieurs, spécialistes dans différents domaines, etc.) et celui de la population en général (les non-experts) quant à l'évaluation des risques.

Slovic et coll. (1979) les ont résumées ainsi :

- L'évaluation des risques effectuée par les experts est directement liée à la mortalité attribuable à l'activité ou à la technologie, à tel point que l'un (le risque) est l'équivalent de l'autre (la mortalité).
- Les non-experts peuvent estimer le nombre de décès attribuables à une activité ou à une technologie. Bien qu'assez justes, ces estimations sont influencées par des biais systématiques. De manière générale, on a observé que la mortalité attribuée à des causes inhabituelles ou catastrophiques (botulisme, tornade, etc.) est surestimée par la population, tandis que celle associée aux risques plus familiers et moins catastrophiques (accidents cardiaques, de voiture, etc.) est sous-estimée. Cependant, contrairement aux experts, le grand public n'évalue pas les risques en fonction de son estimation de leur mortalité. Par exemple, les individus attribuent une cote de risque élevée aux centrales nucléaires, mais un nombre restreint de décès. La population utilise donc d'autres facteurs de jugement que les décès ou les blessures pour déterminer le niveau de risque d'une technologie.
- Les non-experts sont plus enclins à évaluer les risques en se référant au type de conséquences associées aux caractéristiques perçues des technologies plutôt que sur la base des probabilités d'accident. Le public a énormément de difficulté à comprendre la notion de probabilité. Ainsi, on a observé que de simples différences de formulation de cette notion (la probabilité de mourir par rapport à la probabilité de survivre à la même maladie) suffisent à engendrer de grands écarts dans l'évaluation des probabilités.

Globalement, les résultats de ces recherches laissent croire que l'évaluation des risques et leur acceptabilité sont conditionnées par la connaissance, les valeurs et la culture des individus ou des groupes. L'individu inclut bien d'autres éléments dans son évaluation (tels que les impacts sur le mode de vie, la confiance envers les autorités, la justification du risque, le poids des risques par rapport à celui des bénéfices, etc.) que ceux habituellement utilisés (probabilité et mortalité-morbidité) par les experts. Bien que moins explicite que celui des experts, le mode d'évaluation du public n'en est pas pour autant irrationnel.

En Amérique du Nord à tout le moins, « l'investissement social » défini comme le montant moyen dépensé par vie sauvée, est plus influencé par la perception sociale des risques et les réactions politiques que par les évaluations techniques. Déjà, à la fin des années soixante, Starr (1969) a montré que les Américains dépensent, en moyenne, trois fois plus afin d'épargner une vie pour se protéger des technologies ou des risques « sociaux » ou collectifs (usines, centrales) que des risques associés aux comportements individuels (conduite automobile, sports, etc.).

Les facteurs qui ont été associés ou corrélés avec la perception des risques et leur acceptabilité sont nombreux et incluent :

- les caractéristiques perçues des technologies (potentiel catastrophique, familiarité, degré de contrôle personnel ou institutionnel, degré de connaissance de la technologie, bénéfices, probabilité de décès, conséquences pour la santé) ;
- les caractéristiques des individus ou des groupes :
 - sexe, niveau socio-économique, profession, attitudes à l'égard des risques, distance entre la résidence et l'installation ;
 - mécanismes cognitifs (ancrage, disponibilité, représentativité, biais positif) ;
 - orientations culturelles (vision du monde).

L'évaluation des individus, des groupes ou des communautés est également tributaire des processus sociaux qui influencent le type de contexte ou de dynamique dans lequel les individus et les groupes sont amenés à prendre connaissance des risques et à les évaluer. Dans ce type de contexte (ou de dynamique) figurent au premier plan le traitement des informations par les médias, les organismes de réglementation, les institutions politiques et les groupes sociaux influents.

Le modèle appelé *Social Amplification of Risk* (Kasperson et coll., 1988) propose une description des mécanismes qui amplifient ou, au contraire, atténuent les réactions à un accident ou à un incident impliquant des risques. Cette amplification découle de l'interprétation plus ou moins alarmiste que les groupes sociaux influents, les médias et les institutions font des événements. L'amplification transforme le signal et en accroît les conséquences sous la forme de pressions pour de nouvelles réglementations, de rejets de certaines technologies ou substances, de stigmatisation, etc. Ce modèle n'a jamais été explicitement évoqué dans le contexte de l'exploitation de Gentilly-2. Il est clair néanmoins qu'un incident ou une nouvelle liée à la centrale de Gentilly-2 peut être amplifié, s'il est repris dans les médias nationaux et fait l'objet d'une évaluation par des porte-parole de groupes influents ou crédibles (médecins, ingénieurs, etc.).

Cette réaction en chaîne a probablement été amorcée dans le contexte du dossier des malformations congénitales de la région de Bécancour, signalées à la fin des années 1980, et auxquelles certains journalistes et intervenants du milieu ont associé la centrale nucléaire de Gentilly-2. Cette controverse, qui a suscité des inquiétudes et qui a eu des échos jusqu'à l'Assemblée nationale, s'est rapidement éteinte. Les conclusions de l'étude réalisée par les autorités de la santé publique et l'absence de nouveaux cas ont sans doute contribué à réduire les tensions.

Cette perception est également modulée par le contexte local des installations à risque : histoire, relations entre l'exploitant et le milieu local, importance des retombées économiques, sociales et symboliques associées aux installations et culture du milieu à l'égard des risques. Le modèle générique de la perception des risques présenté à la figure 3-1 (conçu à partir de la littérature et adapté de Rohrman et Renn, 2000) illustre la complexité des facteurs associés à la perception des risques et à leur acceptabilité. L'importance des différents facteurs varie selon la technologie évaluée et les

caractéristiques sociales des individus, des groupes et des communautés. C'est ainsi que le potentiel catastrophique d'une source de risque est le facteur le plus important lorsqu'elle échappe au contrôle des individus, comme dans le cas d'une centrale nucléaire. Par ailleurs, la probabilité de mourir conditionne davantage le mode de perception dans le cas des risques individuels, comme ceux liés à la conduite d'une automobile ou à la pratique d'un sport.

Les contextes locaux influencent considérablement l'appréciation des risques, en raison notamment de l'appréciation d'éléments comme la justification de l'exposition (pourquoi une centrale?), de l'identification avec celle-ci (fierté d'être associée à une technologie de pointe) ou de l'histoire locale (incidents, relations avec l'exploitant, retombées économiques locales, etc.).

La grande quantité d'éléments en jeu souligne également la futilité de chercher à convaincre le public de réduire son évaluation des risques à un « simple » calcul de probabilités et de conséquences. Cette approche, pourtant généralisée chez les experts, est souvent assimilée, par le public, à une tentative de « mise en boîte » et un affront aux considérations morales, éthiques et culturelles débattues, comme l'ont bien illustré Sandman et ses collègues (Chess, Hance et Sandman, 1988).

3.2.2 Impacts associés à la perception des risques et conséquences psychosociales

Les études réalisées dans des communautés exposées à une contamination chronique, un accident technologique ou un conflit important lié à l'installation d'une technologie « à risque », démontrent que ces facteurs peuvent générer des tensions sociales et du stress chez les individus. La contamination toxique de Love Canal (voir l'annexe A.2) et l'accident nucléaire de TMI constituent les cas les plus connus et les plus documentés.

Malheureusement, il existe toutefois beaucoup moins d'études de cas portant sur des communautés qui n'ont pas été affectées par de tels épisodes et qui vivent près d'une source de risque, comme c'est le cas de la communauté vivant à proximité de la centrale de Gentilly-2. Pourtant, il est important de comprendre comment la perception des risques peut provoquer ces impacts psychosociaux dans un tel contexte. Les observations qui ont pu être faites, notamment dans les cas d'incidents, mettent en relief les facteurs importants et les mécanismes qui produisent ces impacts psychosociaux. Dans ce contexte, ce sont là des indications précieuses quant aux facteurs qui doivent être examinés dans le cadre de la prévision des impacts d'un projet comme celui de la modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de la réfection de la centrale de Gentilly-2.

Le texte qui suit fait tout d'abord le point sur les méthodes utilisées pour mesurer le stress et les impacts psychosociaux dans les études recensées. Par la suite, les informations rassemblées sur les risques associés aux installations qui n'ont pas exposé les populations riveraines à une contamination ou qui n'ont pas suscité de controverses majeures seront examinées. Ensuite, le mode de perception des risques associés aux installations qui ont exposé les populations riveraines à des contaminants ou qui ont suscité des controverses majeures sera analysé. Mais, tout d'abord, il est nécessaire

d'éclaircir comment sont générés le stress et les impacts psychosociaux en examinant les méthodes utilisées.

3.2.2.1 Méthodologies d'évaluation

On peut observer, dans les études recensées ici, que deux grands types de méthodologies, qualitatives et quantitatives, ont été utilisés pour connaître et mesurer les conséquences psychosociales d'accidents technologiques. Les méthodologies qualitatives regroupent des entrevues individuelles plus ou moins ouvertes, des entrevues de groupe et des observations effectuées par des spécialistes. Les sondages et l'utilisation d'instruments standardisés de mesure du stress sont les moyens employés pour mesurer quantitativement les impacts et le stress.

Afin de réaliser des enquêtes qualitatives, les chercheurs ont procédé à la réalisation d'entrevues, plus ou moins longues, sur des accidents ou incidents et leurs conséquences auprès de résidents, de professionnels et décideurs impliqués dans les événements. Le nombre d'entrevues varie de quelques dizaines à une centaine. Les informations recueillies sont par la suite analysées et synthétisées en fonction de modèles plus ou moins explicites des réactions et conséquences possibles.

Dans le cas des enquêtes quantitatives (celui de TMI a sans doute été le plus étudié), on cherche à établir si en moyenne la population résidant à proximité des installations, et notamment celle qui a été évacuée de la région pendant une dizaine de jours lors des événements, affiche des signes de stress plus importants que des populations comparables. D'autres impacts ont également été étudiés auprès de cette population, par exemple, la perte de revenus et la séparation des familles pendant l'évacuation.

Une ou plusieurs des méthodes suivantes ont été utilisées dans le cadre de ces recherches :

- Un questionnaire d'auto-évaluation de l'état de stress et/ou de ses symptômes, le *Symptome Checklist 90* (SCL 90), un instrument standardisé et bien connu par les spécialistes, a été très souvent utilisé dans ces enquêtes. Ces questionnaires mesurent les états émotifs qui sont associés au stress tel que le niveau d'anxiété ou dépressif.
- Les spécialistes ont également mesuré les effets du stress sur la performance et le comportement : ils effectuent, par exemple, des observations directes sur les comportements des personnes stressées ou mesurent comment ils performant lors de la réalisation de tâches complexes. Les mesures de performance sont utilisées pour évaluer l'impact du stress sur les capacités de concentration, de résistance à la frustration ou encore la volonté de résoudre des problèmes.
- Des mesures psychophysiologiques telles que le rythme cardiaque ou respiratoire peuvent également être effectuées.
- Des mesures biochimiques (niveau de certaines hormones dans le sang ou l'urine) peuvent finalement être réalisées.

Le nombre de personnes participant à ces études, dans le contexte d'incidents comme ceux de TMI, Love Canal et autres, varie de quelques dizaines, quand des tests complexes (sang, urine) ont été utilisés pour mesurer le niveau de stress, à quelques centaines, lors de sondages.

Toutes ces mesures de stress soulèvent des difficultés d'utilisation, d'interprétation et de fiabilité. On considère qu'il est préférable de les utiliser conjointement afin d'obtenir une validation croisée des résultats. Cette prescription est rarement suivie cependant en raison des coûts qu'ils impliquent (temps, argent) pour les chercheurs et les sujets d'étude. Les moyens le plus souvent utilisés sont les questionnaires d'auto-évaluation en raison de leurs faibles coûts d'administration.

3.2.2.2 *Installations à risque sans historique d'incident*

Une bonne partie des données sur les niveaux de stress ou les impacts psychosociaux sur les populations vivant près de centrales nucléaires ou d'autres équipements dont l'exploitation s'est déroulée normalement ont été récoltées dans le sillage de l'accident de TMI. L'intensité des impacts psychosociaux vécus par la population locale a en effet été mesurée en comparant son niveau de stress avec celui d'un ou plusieurs groupes contrôles.

C'est ainsi que pour mesurer l'effet spécifique de l'incident de TMI et le distinguer de la présence même de l'installation nucléaire, les chercheurs ont comparé la population affectée par cet incident à :

- des groupes de population résidant à proximité (5 km et moins) de centrales nucléaires qui n'ont pas connu d'incident ;
- des résidents vivant à proximité (5 km et moins) d'autres types d'équipements « à risque » (centrale thermique, site de déchets, etc.) ;
- des personnes résidant dans des secteurs éloignés (20 km et plus) de toute source de risque technologique.

Les enquêtes n'ont pas permis d'observer de différence significative quant au niveau moyen de stress vécu entre ces trois dernières populations. Par contre, les résidents de TMI affichaient, un an et demi après les événements, un niveau de stress plus élevé que les autres groupes. Bien que faible, la différence était statistiquement significative dans bon nombre des études consultées.

Ces données permettent de penser que le niveau de stress et les impacts psychosociaux qui peuvent lui être reliés sont habituellement peu présents dans les communautés vivant près d'un équipement perçu comme soulevant des risques mais qui n'a pas connu d'incident ou d'accident. On ne peut nier que des préoccupations existent chez les riverains de telles installations. Dans le cas des installations nucléaires, depuis l'accident de TMI, ces préoccupations sont d'ailleurs plus importantes chez les populations habitant à proximité de telles installations (Freudenburg et Baxter, 1984 ; Hughey et Sundstrom, 1988). Cependant, elles n'apparaissent pas être à ce point aiguës qu'elles puissent

général, chez ces résidents, un niveau de stress moyen plus élevé que celui de la population en général.

Cette situation peut sans doute s'expliquer, en bonne partie, par le fait que les populations riveraines sont en général moins préoccupées par les installations à risque de leur voisinage que la population en général. Plusieurs études montrent en effet que plus la distance diminue entre la résidence et un équipement existant, moins les risques de cette installation sont considérés comme importants (Ellefsen, 1993 ; Freudenberg et Baxter, 1984).

Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer ce phénomène. L'une d'elles souligne que la familiarité et l'habitude réduisent les risques perçus. Selon une autre hypothèse, fondée sur la théorie de la dissonance cognitive de Festinger, les résidents ajustent ou réduisent leurs niveaux de perception des risques pour éviter d'être trop inquiets. Une dernière hypothèse soutient que le déménagement des personnes plus inquiètes, le rejet du quartier (ou refus d'emménager) par les familles plus sensibles aux risques, et l'arrivée de ménages moins sensibles ou considérant le risque acceptable, réduisent globalement le niveau de sensibilité des riverains. Aucune étude qui compare la validité de ces différentes hypothèses n'a été repérée. Il apparaît fort probable que l'ensemble de ces phénomènes jouent un rôle.

3.2.2.3 *Installations à risque avec un historique d'accident*

De façon générale, les recherches tendent à montrer que les accidents d'origine anthropomorphique (comme la contamination chimique et les accidents nucléaires) provoquent des impacts psychosociaux différents, plus importants et plus durables que ceux observés lors de catastrophes naturelles (inondation, tremblement de terre, etc.). La distinction entre le mode de perception des accidents technologiques et naturels est complexe. Les deux types d'accidents font souvent l'objet d'appréciations fort différentes entre les experts, la population ou les différents groupes qui la composent. Le cas des inondations catastrophiques dans la région du Saguenay en 1996 illustre bien cette difficulté.

Plusieurs caractéristiques des accidents technologiques expliquent cette différence. D'une part, contrairement aux sautes d'humeur de la nature, dans la perception générale de la population, les accidents technologiques sont beaucoup moins attendus. La probabilité d'occurrence de tels événements est faible sans pour autant être nulle. Il existe donc une attente plus importante de la population à l'endroit de la sûreté des technologies qu'à l'égard des événements naturels, d'où un choc plus important lorsqu'un accident technologique survient. D'autre part, les catastrophes naturelles sont perçues comme non contrôlables par l'homme, d'où l'expression consacrée « Act of God ». Les accidents technologiques sont plutôt considérés comme les conséquences de facteurs humains (mauvaise conception, entretien déficient) reliés à des motifs souvent condamnables comme la recherche du profit et l'indifférence envers autrui. Ils sont donc moins acceptables.

Enfin, plusieurs auteurs soulignent à quel point il est difficile d'évaluer les risques technologiques et considèrent que ce facteur conditionne à la fois la formation et le type d'impacts psychosociaux associés à certains incidents technologiques. Ce type de

difficulté peut surtout être observé dans le contexte des contaminations de l'environnement, plus ou moins toxiques et étendues, qui se produisent à la suite d'accidents ou d'incidents. C'est le cas, par exemple, de déversements de contaminants accidentels (Seveso) ou mal gérés (Love Canal), d'incendies (Saint-Basile-le-Grand), ou de catastrophes nucléaires (Tchernobyl). Ces cas sont sommairement décrits à l'annexe A.2.

Edelstein (1988, p. 8) décrit ainsi le problème (traduction libre) :

« Comme dans le cas de catastrophes naturelles (...) les victimes d'expositions à des substances toxiques vivent du stress parce que leur mode de vie est perturbé (...). Cependant, beaucoup plus souvent que dans la plupart des catastrophes naturelles, les « faits », dans le cas d'une catastrophe due à une exposition toxique, sont imprécis, ce qui fait de la « perception » un facteur déterminant des effets qui en découlent ... ».

Il est important d'examiner cette problématique puisqu'elle est particulièrement pertinente dans le cas de la centrale de Gentilly-2. De fait, le risque de contamination du milieu en raison d'un accident ou d'opérations anormales y est latent aux yeux d'une partie du public.

3.2.2.3.1 *Difficultés d'évaluation des risques associés aux contaminations ou autres catastrophes et des conséquences de ces risques*

Lorsqu'une contamination a eu lieu ou est soupçonnée, la difficulté d'évaluation des risques par la population ou par les autorités est attribuable à deux types de causes : locales et systémiques.

Les causes dites locales, d'ordre historique ou pratique, découlent notamment de données incomplètes, d'évaluations pourtant nécessaires qui ne sont pas réalisées faute de fonds et d'une planification déficiente. Ces obstacles font en sorte que lors d'incidents ou d'accidents, le public ou les experts ne sont pas en mesure de répondre, pendant un certain temps, à des questions pratiques et importantes aux yeux des résidents. Ces difficultés ont été observées à TMI et Love Canal, mais également plus près de nous, lors de l'incendie de biphényles polychlorés (BPC) de Saint-Basile-le-Grand. Par exemple, on peut songer aux interrogations suivantes :

- Jusqu'où la contamination s'étend-t-elle?
- Quel est le niveau de danger de cette contamination?
- Depuis combien de temps la contamination est-elle présente?
- Qui est affecté par cette contamination et qui ne l'est pas?
- Que faut-il faire pour éviter la contamination?
- Doit-on évacuer?

Les causes systémiques qui rendent difficile l'évaluation du risque sont, quant à elles, liées à l'invisibilité des contaminants. Cette invisibilité affecte différemment les jugements formulés par la population et les experts. Plusieurs contaminants, notamment les radiations ionisantes, sont indétectables sans instrumentation scientifique. C'est également le cas de plusieurs contaminants chimiques, en raison de leur nature ou parce qu'ils sont présents en très petites quantités, suffisantes pour affecter la santé, mais qui sont imperceptibles par la population. Cette invisibilité fait en sorte que les individus sont incapables d'évaluer :

- s'ils vivent dans un environnement pollué ;
- si un contaminant présent dans leur milieu a été absorbé par leur corps ;
- la dose qu'ils ont pu absorber ;
- si la dose est dangereuse.

Les spécialistes de la santé, de l'environnement ou de la technologie en cause peuvent en général les détecter au moyen de l'instrumentation appropriée. Cependant, il arrive que les contaminants et leurs effets ne soient pas détectables par la science. Plusieurs causes y concourent :

- Le contaminant entraîne un effet à long terme et il est impossible de déterminer, pendant la période de latence, si la maladie va se manifester ou non ; ce phénomène est appelé « *l'invisibilité de latence* ».
- Le contaminant peut causer une maladie, mais il est impossible de lier celle-ci à une circonstance particulière de contamination. Cette *invisibilité étiologique* est due à l'une ou l'autre, ou à une combinaison des raisons suivantes : a) il n'existe pas de marqueur spécifique indiquant que la maladie est due à ce contaminant spécifique et non à une autre cause ; b) le contaminant n'est pas connu ; c) le lien entre le contaminant et la maladie n'est pas connu.
- L'invisibilité peut être due à *l'ambiguïté diagnostique* : les symptômes médicaux sont mal connus et le lien entre ces symptômes et le contaminant n'est pas établi. Il est donc impossible de déterminer un diagnostic précis, d'en identifier la cause ou même de lier les symptômes entre eux. Cette *invisibilité diagnostique* peut être également due à l'atypie des symptômes de maladies connues ou la présence de symptômes psychosomatiques, liés ou non, à l'hypocondrie (Vyner, 1989).

Il devient alors difficile, sinon impossible, pour les individus contaminés d'obtenir une assistance médicale, gouvernementale ou autre, parce que cette invisibilité systémique ne permet pas d'établir de lien de causalité, de pronostics ou de traitements. En l'absence d'une évaluation claire, les autorités sont confrontées, comme le public, à plusieurs inconnus, limitant leur capacité de décision, l'implantation de mesures appropriées, ainsi que l'attribution des responsabilités et ... de la facture qui l'accompagne. En raison de cette « invisibilité », ces difficultés, ou même l'impossibilité plus ou moins permanente et systémique d'apprécier le danger, entraînent plusieurs conséquences.

Face à une réalité physique ambiguë, les individus se rabattent sur les signes sociaux (par ex. : rumeurs, réactions des proches) pour décider de leurs actions. C'est pourquoi, dans des situations inquiétantes et difficiles à évaluer comme le sont les incidents de contamination, la perception des autorités par le public est déterminante. La crédibilité préalable des autorités (avant que ne survienne l'incident), l'efficacité du processus de prise de décision et la clarté des messages ou informations transmis conditionnent fortement les réactions du public et les impacts psychosociaux qui en découlent. Dans le cas de TMI, les délais de réponse et l'incohérence des avis formulés (d'un moment à l'autre ou d'un groupe d'experts à l'autre) ont miné la crédibilité des autorités. L'ordre d'évacuation a été compris comme un signe de la gravité de la situation et cette perception a persisté malgré les assurances subséquentes des autorités. Ce contexte a entraîné une perception très négative de la situation par une partie importante de la population locale. Lors de l'incident de Seveso au cours duquel un contaminant très toxique s'était échappé d'une usine chimique, les conséquences ont été inverses. En effet, l'incohérence des avis des autorités (ordre et contordre d'évacuation, messages rassurants puis alarmistes) a fait en sorte que plusieurs résidents ont refusé de croire à l'importance de la contamination. Les agriculteurs et éleveurs, ne constatant aucun effet visible sur leurs bêtes, sont donc retournés sur les lieux contaminés malgré les ordres d'évacuation.

Dans une situation où une évaluation solide, basée sur des données empiriques bien établies et un savoir scientifique accepté, n'est pas disponible (pour les raisons évoquées plus haut), le public se construit lui-même un modèle explicatif *ad hoc*, c'est-à-dire fondé sur d'autres bases que l'empirisme scientifique, quoique des observations empiriques puissent en faire partie. Ce processus de construction est essentiel au public pour réduire l'incertitude et décider des actions à entreprendre. Il existe donc une relation directe entre ces processus et les impacts psychosociaux que peuvent vivre les individus. Dans tous les cas de contamination, un ou plusieurs modèles explicatifs *ad hoc* ont pu être recensés. Dans certains groupes, cette explication *ad hoc* affirmait la banalité des événements et l'innocuité des contaminants, ou même leur absence, alors que d'autres individus mettaient l'emphase, grâce à leur propre modèle *ad hoc*, sur la présence d'énormes quantités de contaminants précurseurs d'impacts, actuels ou futurs.

3.2.2.3.2 *Impacts psychosociaux relatifs aux contaminations ou autres catastrophes*

Dans les situations où les événements et les réactions des autorités font croire ou confirment aux yeux de la population que la contamination est réelle, le stress des populations affectées s'accroît et provient de plusieurs sources. Une des plus importantes sources tient à l'incertitude quant à l'impact de la contamination, comme on l'a vu plus haut. D'autres causes de stress sont également présentes. Mentionnons la perturbation des activités quotidiennes, les efforts de gestion de la crise (la recherche d'informations, de coupables, de soutien et de solutions), les conflits et l'attention médiatique.

Dans de nombreux cas de contamination ou d'incidents menaçants, on a mesuré auprès des résidents affectés des niveaux de stress plus élevés que la moyenne de populations comparables non affectées. Ce stress, bien que plus élevé que la moyenne, ne mène généralement pas à des psychopathologies (dépression, suicide) mais augmente tout de même leur incidence. Le stress est observé surtout, mais pas exclusivement, chez les personnes qui se croient touchées et, dans une moindre mesure, chez les résidents plus

ou moins proches de la zone « à risque » qui ne se croient pas affectés. Certaines populations sont plus susceptibles que d'autres de développer ces symptômes. De manière générale, les femmes, les familles comprenant de jeunes enfants, les jeunes adultes et les personnes isolées socialement sont plus affectés.

On a observé dans le cas de l'incident de TMI que les personnes cherchant à développer des stratégies émotives pour contrôler leur stress (contrôle des émotions, recherche du caractère positif de la situation) ont mieux réussi à dompter celui-ci et à subir moins d'impacts psychosociaux que celles qui cherchaient à contrôler la situation (au moyen d'une évacuation ou en recherchant des solutions pour diminuer les risques d'exposition). Par contre, les résidents utilisant plutôt la pensée magique (*wishfull thinking*) et niant carrément la gravité des événements ou le danger affichaient plus de signes de détresse que les autres. On a également noté que les gens plus craintifs à l'égard des radiations et ceux qui avaient perdu le plus confiance envers les autorités étaient plus susceptibles d'indiquer qu'ils étaient stressés (Davidson et coll., 1982 ; Hallman et Wandersman, 1992).

De manière générale, les populations qui vivent à proximité des sites contaminés sont plus susceptibles que les résidents plus éloignés de manifester des symptômes de stress et d'être soumis aux impacts psychosociaux associés à ceux-ci.

Les impacts psychosociaux des incidents de contamination sont diversifiés.

- 1- Les personnes développent un syndrome d'hypervigilance lorsqu'elles croient qu'elles ont été exposées à des contaminants ou qu'elles ne disposent d'aucun moyen, à titre personnel ou par l'entremise des spécialistes, d'établir si des conséquences en découleront ou si telle ou telle maladie et/ou symptômes sont ou seront liés à cette exposition. Cette hypervigilance se caractérise par : une attention extrême portée à tous les signes ou informations disponibles sur des dangers potentiels ; une motivation importante à chercher et évaluer l'information sur sa propre condition ; un manque d'attention fréquent ou constant porté aux tâches quotidiennes en raison de pensées obsessives sur les problèmes de santé qui peuvent survenir ; une perte de temps et d'énergie considérable en raison d'une attention constante à tous les signes de dangers ; une tendance à stéréotyper ou simplifier exagérément la situation à laquelle on fait face et les options possibles ; une perte de capacités motrices, perceptuelles et de coordination. Ce syndrome est également observé chez les personnes souffrant de stress post-traumatique.
- 2- Les personnes qui se croient affectées ne se sentent plus en sécurité et estiment que leur intégrité est remise en question. Le phénomène est associé à plusieurs changements importants dans leur vision du monde et d'eux-mêmes qui impliquent : a) une réévaluation négative de la qualité de leur santé ; b) une vision plus pessimiste du futur associée au sentiment qu'ils ne contrôlent plus la situation ; c) la perception que leur environnement familial comporte des incertitudes et est devenu potentiellement menaçant ; d) l'impression que la résidence n'est plus un havre de sécurité et de confort mais un lieu de danger et une prison dont on ne peut s'échapper (impossibilité de revente et donc de déménagement) ; e) une perte du sentiment de confiance envers les autorités et, plus généralement, envers les personnes non affectées, en raison notamment des délais, des imprécisions ou

même de l'impuissance à trouver un coupable et surtout un personnage providentiel capable de remettre la situation « en place ».

- 3- Des changements dans les habitudes de vie et les comportements des individus sont observés également : désordres dans l'alimentation, augmentation de la consommation d'alcool, insomnie, etc. Des difficultés de santé dues à la somatisation du stress, tels que des maux de tête et des démangeaisons, ont également été citées par les victimes.
- 4- Les familles et couples vivent des tensions considérables en raison des perturbations de la vie quotidienne occasionnées par les événements. Plusieurs mentionnent des querelles fréquentes liées à des divergences de vues quant à l'appréciation de la situation, les solutions à trouver et l'attribution de la responsabilité de la situation.
- 5- Certaines recherches démontrent que les individus subissant les effets des accidents technologiques de l'ampleur de celui de TMI estiment plus souvent que la population en général qu'ils ne peuvent contrôler les événements. Ces mêmes personnes se sont révélées moins motivées à résoudre des tâches et vivent un niveau de stress plus élevé que la moyenne de la population.
- 6- Les familles rapportent, très fréquemment, une distanciation des amis et de la famille proche. Les familles affectées en viennent à percevoir ces parents et amis comme des gens « qui ne comprennent pas notre situation ». Inversement, la communauté et/ou les résidences affectées sont stigmatisées par les populations extérieures, c'est-à-dire perçues négativement comme des « lieux à risque ».
- 7- Les personnes affectées sont souvent accusées d'avoir joué un rôle dans l'aggravation de la situation, de ne pas avoir été assez vigilantes pour l'éviter, ou sont soupçonnées d'exagérer leurs problèmes, ou encore de chercher à profiter de la situation. Ces critiques et blâmes sont formulés par des personnes extérieures à la communauté, ou par des résidents qui ne croient pas qu'un problème est survenu, mais aussi par certaines victimes elles-mêmes.
- 8- On note, dans plusieurs cas, un renforcement des liens de proximité et de voisinage entre les familles touchées. Les résidents de la zone affectée développent un nouveau sentiment de solidarité qui peut transcender les barrières préexistantes.
- 9- L'implication des résidents dans l'éclaircissement du problème, l'évaluation des conséquences et les mesures de réhabilitation réduisent souvent le stress, en raison notamment du sentiment de prise en charge et de contrôle qu'elle provoque. Cependant, ces efforts peuvent aussi occasionner de la fatigue et du stress, surtout s'ils sont infructueux.
- 10- Les résidents prennent souvent les autorités à partie et perdent confiance en celles-ci. Ces réactions apparaissent parce que les autorités sont perçues comme insensibles, passives ou incompetentes. Elles sont souvent occasionnées par le délai qui s'écoule avant que les autorités ne puissent évaluer le risque, déterminer la réponse adéquate et implanter les mesures qui en découlent. Les difficultés inhérentes à l'évaluation de la menace, l'attribution des responsabilités et

l'implantation des mesures expliquent en bonne partie ce délai. De plus, l'évaluation du danger par les autorités est souvent très différente de celle de la population en raison des schémas explicatifs auxquels elles recourent. Ces différences minent la confiance de la population mais également l'empathie des responsables envers la population concernée (Edelstein, 1988).

Une fois la situation de danger maîtrisée, l'importance des symptômes de stress diminue rapidement avec le temps. Néanmoins, ces symptômes persistent longtemps. Si l'on prend l'exemple de TMI, des indices de stress d'un niveau légèrement plus élevé que celui des groupes contrôles ont pu être observés jusqu'à six ans après les événements. Dans le cas de Legler (une localité exposée à une contamination chimique de la nappe phréatique, voir l'annexe A.2), une évaluation réalisée trois ans après les événements a établi un indice moyen de stress plus élevé chez ces résidents que celui que l'on pouvait observer dans la population en général.

Ces effets persistants sont liés à plusieurs phénomènes :

- perte de confiance persistante envers les autorités chez plusieurs résidents, pouvant devenir permanente chez certains, ce qui peut les amener à douter de toute solution au problème ;
- stigmatisation de la communauté qui demeure présente longtemps après les événements ;
- incertitudes persistantes quant au développement futur de problèmes de santé ;
- doutes sur l'efficacité à long terme des mesures appliquées ;
- ressentiments entre individus, familles ou groupes qui se sont opposés.

3.2.2.4 *Installations qui ont suscité des controverses*

Des impacts psychosociaux ont également été observés dans les communautés fortement mobilisées autour d'un projet de construction d'un équipement à risque, par exemple, un site d'enfouissement. Ces impacts (Elliott et coll., 1993, 1997 ; Taylor et coll., 1991) sont de plusieurs ordres :

- stress lié à l'incertitude entourant la décision et les impacts possibles du projet ;
- colère envers les autorités ou promoteurs impliqués ;
- perte de confiance envers les autorités qui ont pris la décision ;
- perte du sentiment de contrôle et d'influence ;
- conflits possibles entre les membres de la communauté ;
- sentiment de solidarité et de fierté des résidents s'opposant au projet.

La recherche documentaire n'a pas permis de repérer d'étude comparative permettant de juger si les impacts psychosociaux découlant de telles controverses sont plus ou moins intenses que ceux qui sont générés par des accidents ayant contaminé un milieu. Il est clair toutefois que certaines controverses particulièrement virulentes ont laissé des traces profondes. Par exemple, aux États-Unis, une lutte très importante contre l'installation de lignes à haute tension a nécessité le recours à la garde civile. En France, on a relié un cas de suicide à une controverse associée à l'installation d'un barrage (Casper et Wellston, 1981 ; Fagnani et Nicolon, 1979). Les circonstances spécifiques à chaque projet conditionnent le déclenchement d'une opposition, sa vigueur et l'intensité des impacts psychosociaux.

Ces circonstances sont de plusieurs ordres :

- La technologie utilisée.

Plus la technologie est acceptable socialement, moins elle présente de risques aux yeux du public, et moins il y aura d'inquiétudes ou d'anxiété.

- Les perceptions par le public de l'exploitant, des autorités réglementaires et du processus de décision.

La perception de l'exploitant est largement déterminée par sa compétence technique, son ouverture à la transmission de l'information, ses relations passées avec la population et ses liens économiques avec la communauté. Plus celles-ci sont positives, moins le risque est élevé que la controverse ne soit accompagnée d'impacts psychosociaux importants. De même, la compétence des autorités, l'ouverture à un dialogue, la rigueur et l'objectivité du processus d'évaluation influent sur l'acceptabilité sociale de la décision.

- La nature du processus de décision.

L'ouverture des autorités au débat, à la participation des citoyens à la prise de décision par l'utilisation de processus décisionnels basés sur le volontariat et à la négociation avec le public sur les modalités d'implantation, ont permis de régler des conflits et de désamorcer des situations potentiellement conflictuelles. On a pu également montrer que les impacts psychosociaux dans la communauté sont beaucoup moins importants dans le cas où un processus de décision coopératif impliquant les autorités et la population locale est utilisé que dans le cas où la décision est imposée (Lowe, 1997).

- La compatibilité entre la vision ou les aspirations environnementales de la population et le projet.

Par exemple, un site d'enfouissement implanté dans un milieu reconnu pour son caractère rural est plus susceptible de soulever des controverses que s'il est implanté dans un milieu perçu comme étant déjà largement industrialisé et plus propice à ce type d'installation.

- La dynamique politique locale.

Le projet peut susciter un affrontement entre des factions rivales si la communauté est déjà divisée et/ou si l'organisation politique locale au pouvoir n'est pas très forte.

Les alignements sociopolitiques (ou opinions basées sur l'appartenance à un groupe professionnel, politique, etc.) sont de puissants déterminants des attitudes et réactions d'un milieu à l'égard d'un projet. C'est souvent en fonction de la réaction d'un groupe de référence que les individus aligneront leur propre position, que les informations du promoteur seront interprétées et que les décideurs seront jugés.

- Les conflits autour d'installations à risque.

Ces conflits peuvent être soulevés dans le contexte de débats publics portant sur des enjeux sociaux plus généraux. Les projets peuvent être perçus comme des opportunités pour soulever de tels débats. Les valeurs que mettent en cause ces grands enjeux et la dynamique du débat lui-même conditionneront les prises de position à l'endroit du projet et de ses risques.

L'éventail des réactions à un projet est très variable. Chaque réaction engendre des coûts psychologiques et sociaux spécifiques qui évoluent au cours des événements. Il est intéressant de souligner que, dans certains cas, les difficultés associées au processus de décision (durée des audiences publiques sur le projet, complexité des dossiers, conflits communautaires) engendrent autant sinon plus d'impacts sur la qualité de vie des résidents que l'utilisation du site ou de ses ressources par la suite (Elliott et coll., 1993).

Une fois les équipements installés, l'évolution de la situation peut prendre deux orientations. Dans certains cas, la population s'habitue à la présence des équipements et les impacts perçus sont beaucoup moins importants que ceux qui avaient été appréhendés, ou encore s'atténuent avec le temps. Par contre, dans d'autres circonstances, la controverse se poursuit pendant des années, provoquant des conflits susceptibles de continuer à alimenter des impacts psychosociaux. Il est donc impossible ici de généraliser.

3.2.2.5 *Bilan et modèle explicatif de prévision de la perception des risques*

L'examen des recherches et études de cas permet d'avancer un certain nombre d'observations sur les impacts psychosociaux des équipements perçus comme présentant des risques.

Dans une situation jugée normale, où la contamination et les risques d'accidents peuvent parfois susciter des préoccupations sans être considérés comme des dangers importants, imminents ou actuels, on constate peu ou pas d'impacts psychosociaux. Cette normalité est déterminée entre autres par l'image générale de la technologie, l'historique des installations, ou encore l'image de l'exploitant et des autorités de contrôle.

Dans les cas de contamination déclarée, d'alerte ou d'accident entraînant ou non une contamination, mais tout de même perçus comme un signe alarmant par les résidents, les impacts psychosociaux sont importants. Ces derniers découlent principalement de l'incertitude dont fait l'objet l'évaluation des impacts sur la santé pour les résidents, de la perturbation des activités quotidiennes par les incidents et de l'efficacité des décisions des autorités.

Les controverses liées à l'installation ou à la présence d'un équipement à risques peuvent également générer des impacts psychosociaux. Ceux-ci découlent en général de l'incertitude dont la décision et ses conséquences font l'objet, des délais qu'occasionne la prise de décision, des efforts investis dans l'opposition au projet et enfin, des réactions des autorités. Il est également possible qu'un équipement existant devienne indésirable et qu'une opposition à sa présence se forme. Plusieurs cas de ce genre ont été recensés.

Comme on peut le constater, certains facteurs qui conditionnent les perceptions et les impacts psychosociaux sont communs aux trois types de situation invoqués.

Il s'agit notamment des facteurs suivants :

- Les informations qui circulent sur l'exploitant et la technologie, qu'elles soient liées ou non à une installation spécifique.

Ces informations influent beaucoup sur les perceptions. Par exemple, les accidents de TMI et de Tchernobyl ont ébranlé la confiance des populations en montrant que l'improbable pouvait se produire (Eiser et coll., 1995).

- L'historique des relations entre l'exploitant et la communauté, de l'image et du passé de la technologie en cause.

Plus ces éléments sont perçus positivement, plus les réactions d'alerte au moindre incident et la probabilité d'impacts psychosociaux sont faibles. De plus, une communauté percevra moins négativement une installation si celle-ci lui est familière et joue un rôle économique important, si elle est généralement perçue comme sans risque et/ou bien gérée, et enfin, si elle est symboliquement importante (source de fierté, etc.).

- Les réactions des autorités à l'endroit des incidents, des controverses ou des informations potentiellement négatives.

Ces réactions conditionnent largement la perception des risques. La compétence, le leadership, l'ouverture quant à la diffusion de l'information et la compassion à l'égard de la population et l'ouverture réduisent la perception des risques et de leurs impacts. L'ouverture du processus de décision, quant aux préoccupations du public, et leur prise en considération réduisent quant à elles les tensions et les appréhensions, notamment parce que le public acquiert la conviction et le sentiment qu'il peut exercer un certain contrôle sur les événements.

Par ailleurs, sur la base des constats qui se dégagent de la revue documentaire et de l'historique des installations de Gentilly-2, un modèle explicatif permettant de prévoir l'évolution du mode de la perception des risques et des impacts psychosociaux susceptibles d'en découler a été élaboré (voir la figure 3-2). Ce modèle vise à baliser l'identification et l'évaluation des impacts psychosociaux relatifs au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale de Gentilly-2. Il identifie, dans sa portion gauche, des mécanismes et des déterminants de la perception des risques (voir la section 3.2.1), soit les caractéristiques du milieu d'accueil des installations (actuelles ou projetées) et les opinions formulées à leur égard. Dans sa partie droite, le modèle illustre les réactions et les impacts potentiels du projet (voir la

section 3.2.2). Notons que les mesures d'atténuation et de compensation possibles sont discutées à la section 3.2.3.

Il convient de souligner que la proportion des résidents qui vivent des impacts psychosociaux, notamment les plus sévères comme des stress importants accompagnés de problèmes somatiques (insomnie, par exemple), est probablement très faible, lorsque l'exploitation d'une installation ne soulève pas de problèmes particuliers. La probabilité et l'intensité de tels impacts augmentent d'autre part, dans l'éventualité d'incidents ou de controverses.

3.2.3 Mesures d'atténuation de la perception des risques et des impacts psychosociaux

Dans toute situation où un projet d'installation d'équipements à risque est prévue dans un milieu ou dans le cas où une modification importante des perspectives relatives à ces équipements est projetée, un potentiel de réactions, plus ou moins important, existe. Certaines mesures qui permettent d'atténuer ces réactions sont examinées ci-après.

3.2.3.1 *Communication des risques*

Dans les cas de situations d'urgence et de contamination, les besoins en techniques spécifiques de communication de la part des promoteurs et des autorités publiques ont provoqué le développement de la communication des risques. Plusieurs définitions ont cours en ce domaine. Globalement, il s'agit d'un ensemble de techniques et d'approches ayant pour but l'échange d'informations et d'opinions sur les risques.

L'approche classique prévoit globalement quatre étapes dans le processus de communication des risques :

- définir le problème et les risques potentiels ;
- connaître les publics, leurs perceptions et leurs préoccupations ;
- adapter les messages à chacun des publics ;
- évaluer les réactions des publics et adapter les messages.

Cette approche est fort utile et efficace dans de nombreux cas. Cependant, elle est potentiellement contre-productive dans les cas litigieux où les risques sont significatifs aux yeux du public. L'information circule en effet de manière extrêmement contrôlée par les autorités ce qui est perçu par la population comme une tentative de manipulation.

Depuis une dizaine d'années, le besoin de faire place à un processus beaucoup plus interactif avec les publics fait de plus en plus consensus. Cette interactivité est particulièrement utile dans les cas de nouveaux projets, de controverses et d'incidents. La communication se veut plus ouverte à l'information, aux valeurs et aux préoccupations du public, tout en lui fournissant un aperçu des préoccupations, contraintes et objectifs

des décideurs. Ultiment, ces techniques s'étendent à la participation active des citoyens à la prise de décision et à la gestion, comme on le verra plus loin.

Cette prescription demande une plus large ouverture de la part des autorités en ce qui a trait à leur capacité de modifier les approches, les techniques ou les équipements en cause, à leur capacité d'écoute et aux canaux d'interaction et de communication. Ces exigences demandent très souvent plus de temps que les approches classiques d'information.

Bien qu'admises comme les plus productives par la majorité des communicateurs, ces prescriptions sont souvent peu ou pas utilisées par les autorités, du fait qu'elles sont en butte à de nombreux obstacles organisationnels, politiques et culturels réduisant les possibilités d'interaction et de communication bidirectionnelle. Le processus « interactif » se résume souvent à une prise de position du promoteur, suivie de commentaires de la part du public pendant les audiences publiques ou le processus d'évaluation, auxquels répond le promoteur en réduisant le problème ou le niant en annexe du rapport d'audiences ou de la décision. Selon plusieurs observateurs, le processus de sélection d'un site d'enfouissement de combustible irradié aux États-Unis, qui a mené à la décision d'utiliser le site de Yucca Mountain (voir l'annexe A.2), s'est avéré un cas exemplaire au cours duquel la communication bidirectionnelle a été en bonne partie absente. Il semble plutôt que le processus américain s'est cantonné dans le schéma classique « *Decide, Announce and Defend* ». Jusqu'à maintenant, les résultats ont été plutôt désastreux du point de vue social. La population affectée et les autorités de l'État du Nevada se sont largement mobilisées contre le projet. Le public a tendance à y voir des risques inacceptables, des compensations inadéquates et à considérer le processus de décision comme inéquitable et injuste (Kraft, 2000 ; Slovic et coll., 1991).

3.2.3.2 *Participation au processus de prise de décision*

Une communication bidirectionnelle entraîne une plus large participation du public au processus de décision et stimule généralement le développement d'un consensus ou d'ententes mutuellement acceptables.

Les approches utilisées varient selon les circonstances. On distingue notamment :

- la facilitation du dialogue, débouchant sur une définition conjointe du problème, des intérêts et des positions des parties, afin de développer des consensus ;
- la médiation, par un intervenant impartial, aidant les parties à atteindre un consensus ;
- la négociation entre les parties ;
- la conciliation, soit l'utilisation d'un intervenant dans un processus de négociation ;
- l'arbitrage, où on a recours à un arbitre indépendant pour trancher les litiges.

Ces approches peuvent être utilisées pour développer des ententes touchant à la fois les technologies utilisées, les mesures d'atténuation, de contrôle ou de suivi, ainsi que les compensations.

Toutes ces approches peuvent potentiellement modifier la perception d'un déterminant important de la perception des risques, soit le contrôle, puisqu'elles ouvrent la prise de décision à l'influence des parties intéressées, dont les résidents vivant dans la zone à risque. Conséquemment, les mesures d'atténuation, de contrôle et de compensation s'intègrent plus harmonieusement dans la trame des inquiétudes que vivent ces résidents.

La détermination des parties impliquées n'est cependant pas chose facile et les divergences de vue entre les parties ou entre les divers groupes composant « le public » peuvent compliquer le processus de participation. La participation augmente les possibilités d'accord mais n'est toutefois pas une garantie absolue de réussite. Dans bien des cas, et tout particulièrement lorsque la technologie nucléaire est en cause, le consensus est impossible à atteindre. Néanmoins, un meilleur dialogue et une perception plus positive du gestionnaire, qui peuvent résulter de ces efforts de communication bidirectionnelle, peuvent modifier la perception de la situation et notamment le sentiment de sécurité des riverains.

3.2.3.3 *Atténuation, compensation et équité*

Dans le processus de gestion des impacts d'installations à risque, il est usuel d'offrir certaines formes de compensation aux personnes ou communautés touchées.

Il existe plusieurs types de compensation :

- versement de fonds sous une forme directe (chèque aux résidents) ou indirecte (réduction de taxes, subvention à la communauté, allocation d'emplois aux résidents, partage de bénéfices) ;
- avantage en nature (ex. : amélioration des services de santé par l'ajout d'un équipement pour compenser les risques) ;
- fonds d'assurance en cas d'accident en guise de compensation des dommages et pertes ;
- fonds d'assurance immobilière pour les pertes éventuelles de valeur des résidences.

De manière générale, les recherches qui ont mesuré l'effet de ces compensations sur *l'acceptabilité des risques* montrent que les mesures d'atténuation sont nettement préférées aux mesures de compensation. Notons que les chercheurs n'ont pas évalué l'effet de ces mesures sur les impacts psychosociaux. Il est toutefois logique de penser qu'une meilleure acceptabilité est associée à une réduction des impacts psychosociaux.

Comparées aux mesures de compensation, les mesures d'atténuation augmentent significativement la proportion de citoyens jugeant l'installation acceptable. Plus les risques sont importants, plus les mesures d'atténuation sont préférées aux mesures de compensation. Une partie de l'explication tient au fait que la santé est généralement considérée nettement préférable à toute compensation monétaire et que de mettre en danger la santé publique et celle de sa famille au profit d'une compensation financière est perçu comme immoral. De plus, les mesures de suivi et de contrôle local (comité local de surveillance avec pouvoir de fermeture) et les mesures de suivi par des experts indépendants du promoteur ont plus d'impact sur l'acceptabilité des installations que toute mesure de compensation.

Les études montrent également que les compensations monétaires directes aux résidents n'ont aucun effet positif dans le cas d'installations perçues comme étant très à risque. Dans certains cas, cette proposition de compensation financière a même fait croître l'opposition aux installations, étant assimilée à des pots-de-vin pour faire accepter les risques. Certains résidents croient que ces compensations sont un signe que les risques sont plus importants qu'ils ne l'anticipaient. Les compensations financières plus indirectes (emplois, fonds communautaires) ont par ailleurs plus d'impact sur l'acceptabilité que les compensations directes.

De manière générale, les autres formes de compensation, comme les avantages en nature et les fonds d'assurance, sont considérées plus appropriées et ont plus d'impact sur l'acceptabilité que les compensations monétaires, directes ou indirectes (Kunreuther et Easterling, 1996 ; Gartner Lee, 1993).

3.3 Précédents

La recherche documentaire n'a pas permis de trouver d'études spécialisées sur les impacts psychosociaux des projets de construction d'installations de stockage de déchets radioactifs ou de réfection de centrales nucléaires. Plusieurs raisons expliquent sans doute cette situation, notamment le fait que les processus d'attribution et de renouvellement de permis d'exploitation ou que les procédures d'évaluations environnementales n'exigent pas que ces aspects soient évalués (Edelstein, 2003).

Faute de précédents, les données rassemblées relativement à deux autres projets, comportant certaines similitudes avec celui de la centrale de Gentilly-2 et dans le cadre desquels les impacts sociaux ont été examinés, sont présentées ici. Il s'agit tout d'abord du projet de redémarrage de la centrale de Pickering A d'Ontario Power Generation (OPG) pour lequel une étude d'impact environnemental a été déposée en 2000 (OPG, 2000). Ce projet survenait après une période de fermeture temporaire de la centrale. En vue de sa remise en service, on a dû procéder à des modifications de ses composantes. Dans le cadre de l'étude d'impact, une évaluation des perceptions et des réactions de la population résidant à proximité de la centrale a été réalisée. Par ailleurs, le redémarrage de l'unité n° 1 de la centrale de TMI, arrêtée lors des événements qui ont entraîné la fermeture de la centrale n° 2, a fait l'objet d'une étude d'impact exhaustive (Sorensen et coll., 1987). On y a évalué les impacts psychosociaux éventuels.

3.3.1 Centrale de Pickering A

Dans le cadre de l'évaluation des effets environnementaux du projet de redémarrage de la centrale de Pickering A, une évaluation des impacts socio-économiques a été effectuée. Les réactions psychosociales (sentiment de bien-être de la population à l'égard du projet) et les changements que celui-ci pouvait entraîner (modification des activités) ont été soulevés.

La zone d'étude comprenait quatre secteurs :

- la région d'étude, comprenant l'ensemble des agglomérations de la municipalité régionale de Durham, soit : Pickering, Ajax, Whitby, Oshawa, Clarington, Brock, Uxbridge et Scugog ;
- le secteur de proximité qui s'étend jusqu'à 10 km de la centrale ;
- le secteur de la municipalité de Pickering, soit la communauté d'accueil de la centrale nucléaire ;
- le secteur local limité aux quartiers de la municipalité de Pickering immédiatement adjacents à la centrale nucléaire, soit : Rosebank, West Shore, Bay Ridges et Brock industrial.

Les résultats du sondage mené auprès des résidents montrent que :

- 54 % de la population estime que la centrale affecte leur sentiment de bien-être, de sécurité et de santé ;
- malgré cette évaluation, 97 % des résidents sont satisfaits ou très satisfaits de vivre dans la région ;
- selon 63 % des résidents, ce sentiment de satisfaction ne sera pas affecté par le projet de remise en service de la centrale, entre 15 % et 21 %, selon les secteurs de la zone d'étude, déclarent que ce sentiment de satisfaction diminuera et entre 7 % et 10 % croient qu'il augmentera ;
- parmi ceux qui indiquent que leur sentiment de satisfaction diminuera, environ 5 % à 10 %, selon les secteurs de la zone d'étude, déclarent que celui-ci sera affecté considérablement ;
- 10 % ou moins des résidents considèrent qu'ils modifieront leurs activités de loisirs, communautaires ou sociales en raison du projet de redémarrage.

Les auteurs concluent donc que les impacts du projet ne seront pas significatifs. Seulement un petit nombre d'individus auront le sentiment que leur sécurité est affectée ou que le projet diminuera leur satisfaction à l'égard de la communauté. Cette évaluation n'est pas associée à un scénario explicitement décrit. Les auteurs de l'étude ont donc conclu, implicitement, que les opérations de redémarrage se dérouleront sans incident ou controverse.

3.3.2 Unité n° 1 de la centrale de Three Mile Island

Dans le cas du redémarrage de l'unité n° 1 de la centrale de Three Mile Island en 1985 (Sorensen et coll., 1987), les auteurs de l'étude d'impact ont élaboré quatre scénarios d'événements potentiels :

- 1- la situation normale (redémarrage et exploitation sans incident) ;
- 2- une opération associée à un incident potentiellement dangereux ;
- 3- un accident mineur ;
- 4- un accident majeur.

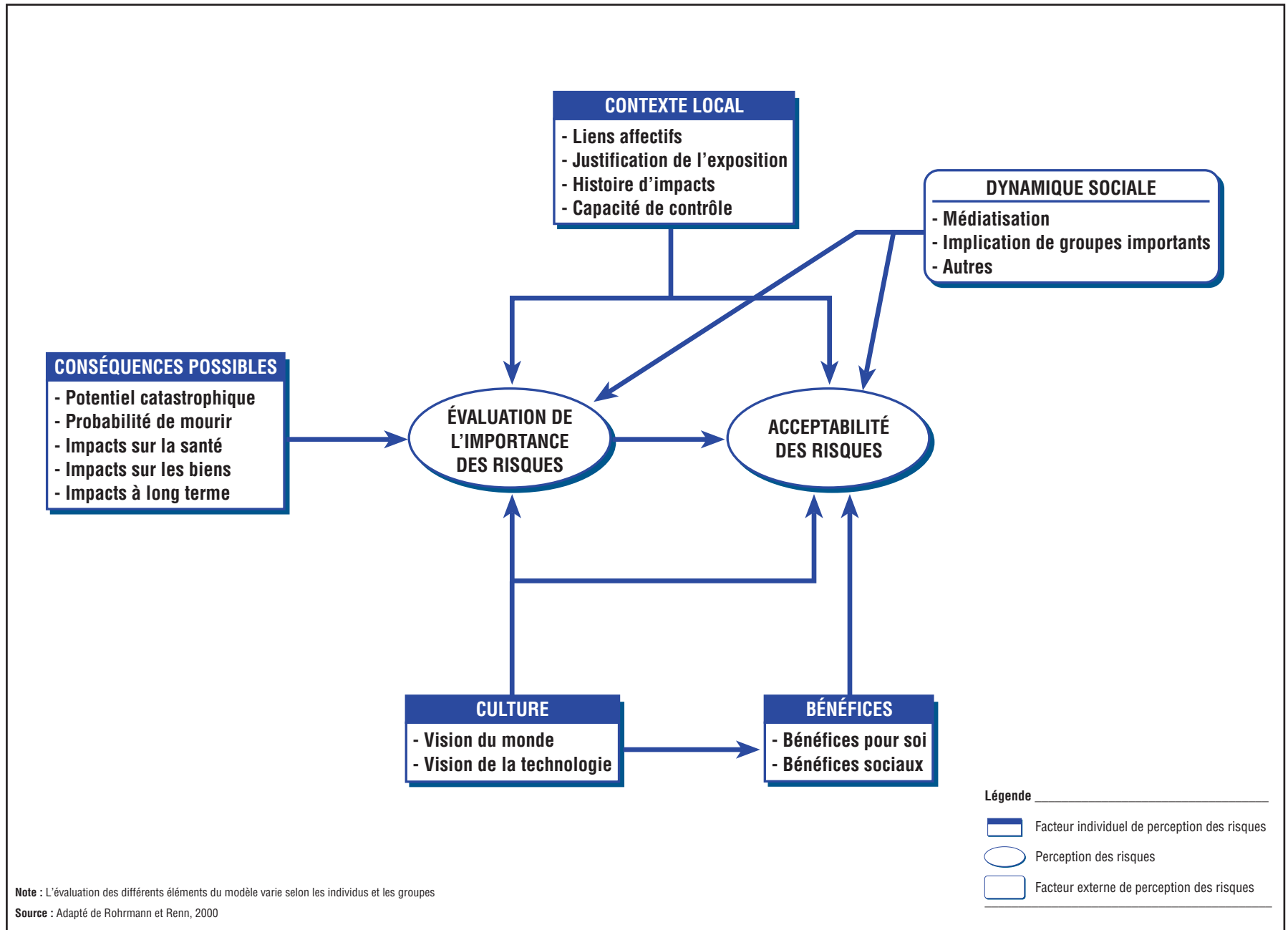
Pour chacun des scénarios, les impacts psychosociaux individuels, familiaux et communautaires potentiels ont été décrits (voir le tableau 3-1). Selon la gravité du scénario, les impacts psychosociaux évoqués vont de la préoccupation à des traumatismes importants menant à des effets somatiques chez les individus (maux de tête, insomnie, etc.), des perturbations de la vie familiale, de la vie économique, du bien-être et de l'organisation de la communauté. Aucune étude de suivi relativement à ce projet n'a été repérée dans le cadre de la revue documentaire.

Tableau 3-1 : Impacts psychosociaux reliés aux scénarios étudiés lors de l'évaluation environnementale du redémarrage de l'unité n° 1 de la centrale de Three Mile Island

Type d'impact	Situation normale (redémarrage et exploitation sans incident)	Incident potentiellement dangereux	Accident mineur	Accident majeur
IMPACTS INDIVIDUELS				
Préoccupations/Sentiments	Une certaine préoccupation	Préoccupation élevée	Préoccupation généralisée et importante	Traumatisme extrême
Angoisses	Peut affecter quelques individus	Certaines personnes feront de l'anxiété	Courantes pendant l'urgence dont certaines de plus longue durée	Importantes et de longue durée
Effets somatiques	Aucun	Certaines personnes expérimenteront des symptômes	Significativement plus élevés chez certains individus	Courants chez de nombreux individus
Troubles cliniques	Aucun	Aucun	Quelques-uns, mais difficilement attribuables	Certainement quelques-uns
IMPACTS FAMILIAUX				
Tension familiale	Mineure ; possible dans des cas isolés	Une certaine perturbation ; incidence plus élevée	Généralisée	Généralisée ; extrême
Conflit familial	Peu probable	Conflit possible sur l'action appropriée	Pourrait se produire dans des cas isolés	Peu probable
Cohésion familiale	Peu probable	Perturbation possible, mais rare	Une certaine perturbation, de courte durée	Perturbation majeure
Rupture familiale	Aucun	Aucun	Peu probable	Se produirait à la suite de mortalités ; difficilement attribuable dans d'autres cas
IMPACTS COMMUNAUTAIRES				
Changement à long terme dans la population	Peu probable	Peu probable	Peu probable	Déclin possible
Changement au niveau du « bien-être » communautaire	Peu probable	Diminution possible du sentiment de bien-être, mais ne persistant pas	Diminution du sentiment de bien-être ; effets à long terme peu probables	Perte possible du sens d'appartenance communautaire, effet pouvant persister
Perturbation économique	Peu probable	Cas isolés possibles, pas d'effet d'ensemble	Probabilité de perturbation à court terme	Possibilité de perturbation à long terme

Source : Sorensen et coll., 1987.

Figure 3-1 : Modèle générique de la perception des risques



Note : L'évaluation des différents éléments du modèle varie selon les individus et les groupes

Source : Adapté de Rohrmann et Renn, 2000

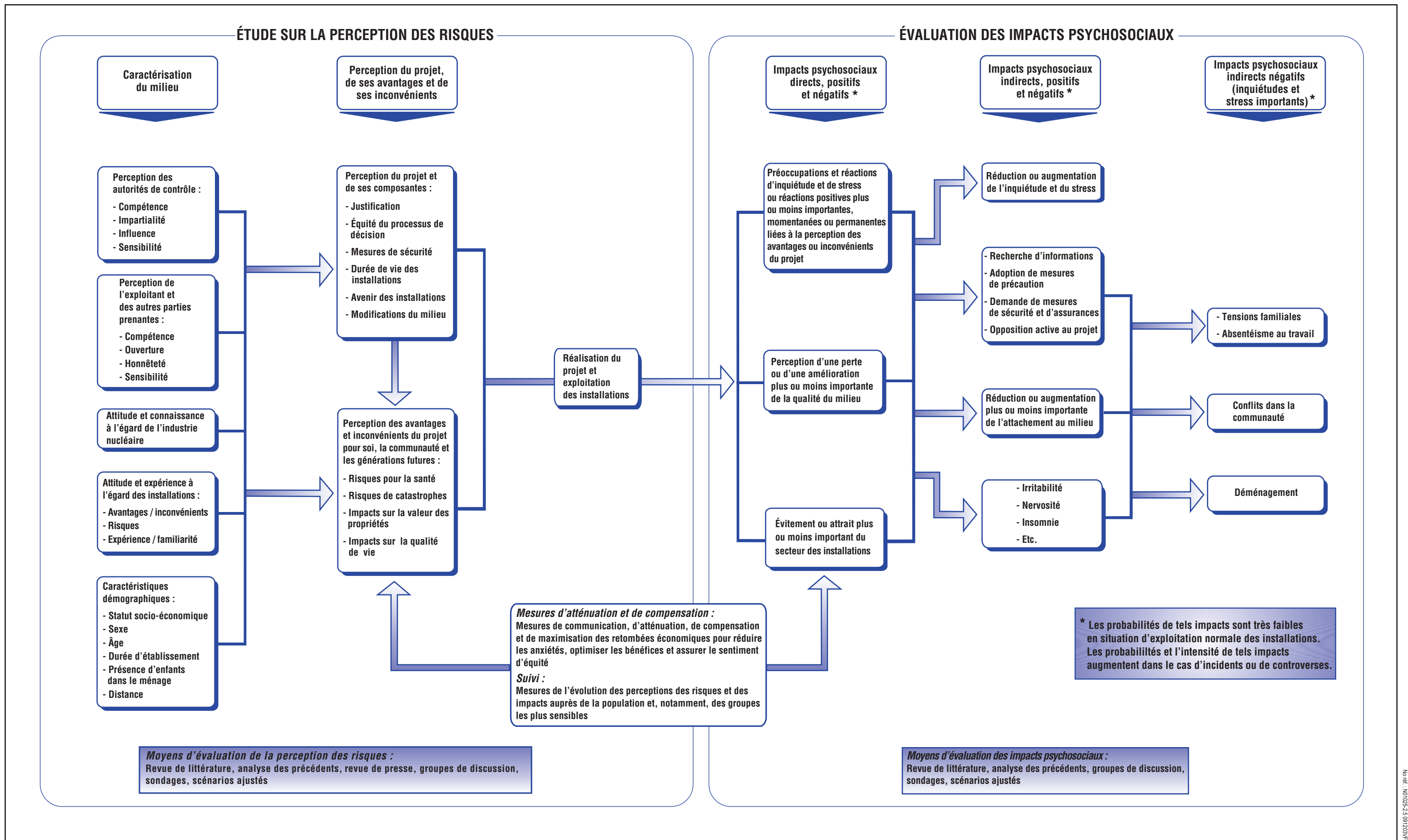


Figure 3-2 : Modèle explicatif de prévision de la perception des risques

4 CONSTATS SUR LES ATTITUDES ET LES PERCEPTIONS À L'ENDROIT DE LA CENTRALE DE GENTILLY-2 DE 1986 À 2002

Les données rassemblées dans le chapitre précédent sont théoriques ou reliées à des recherches qui ne concernent pas directement la centrale de Gentilly-2. Afin de situer le mieux possible le contexte social dans lequel s'insère le projet, ce chapitre présente une synthèse des inventaires et analyses sociopolitiques, des sondages, des entrevues de groupe et autres études réalisés au cours des dernières années.

4.1 Inventaires et analyses sociopolitiques

L'inventaire sociopolitique réalisé en 1991-1992 en marge du projet de stockage à sec du combustible irradié de la centrale de Gentilly-2, distingue quelques préoccupations environnementales et économiques importantes dans la région.

- L'industrialisation et la forte concentration d'équipements lourds dans le PIPB nourrissent une préoccupation environnementale puisque toute nouvelle charge polluante est soupçonnée d'avoir des effets cumulatifs et néfastes sur la santé des populations avoisinantes. Les cas de malformations congénitales sont encore très présents à la mémoire des citoyens.
- La gestion des déchets industriels, domestiques et commerciaux est un dossier très sensible. La question des BPC et de leur élimination occupe souvent l'actualité. Un déversement accidentel de BPC au début des années 1990, dans la rivière Saint-Maurice, à la hauteur de la centrale hydroélectrique de Shawinigan-3 a suscité des réactions très négatives.
- La protection des terres agricoles est importante aux yeux de plusieurs. Le dépérissement des érablières est un signe de dégradation de l'environnement qui augmente l'inquiétude de la population et les demandes de contrôle des émanations industrielles.
- La protection et l'aménagement de l'environnement, notamment des berges et des sites ou des ressources exceptionnelles, est une préoccupation reliée à la qualité de vie (parcs, promenades) et au développement touristique (visites, pêche). Des investissements substantiels y sont consentis.
- Le programme de mise en valeur de l'environnement et la réfection des centrales du Saint-Maurice est un élément majeur en raison des investissements prévus, de la protection du patrimoine que constituent les centrales, de l'aménagement de la rivière à des fins touristiques et, enfin, de la répartition des retombées entre les différents pôles urbains de la région.

- L'allocation des contrats aux entreprises du milieu, dans le cas de la réfection des centrales et de la construction de l'aire de stockage à sec du combustible irradié de la centrale de Gentilly-2, est une préoccupation importante des décideurs locaux.
- Enfin, le projet de stockage lui-même est considéré comme une occasion, pour les groupes opposés au nucléaire, de soulever plusieurs questionnements : la justification du nucléaire (hydroélectricité versus nucléaire), les dangers de contamination, les mesures d'urgence inadéquates, la transparence de l'entreprise et des agences de contrôle, l'équité transgénérationnelle des bénéfices et charges, et enfin, l'incertitude entourant la solution de gestion à long terme des déchets radioactifs.

Une analyse sociopolitique a été réalisée récemment (François Rondeau, consultant en communications, 2002) dans le cadre du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. L'analyse sociopolitique sert à identifier les publics concernés, les préoccupations et les enjeux potentiels relatifs au projet ; elle permet aussi de situer la notoriété d'Hydro-Québec dans le milieu. L'analyse permet enfin de dégager des orientations pour les activités communication relatives au projet, avant que ne débute la consultation des publics.

Cette analyse sociopolitique est basée sur des rencontres individuelles avec des informateurs internes et externes à Hydro-Québec. Elle vise à identifier les points de vue informels et personnels de leaders d'opinion et de représentants d'organismes. De façon plus détaillée, l'analyse devait permettre, notamment, de situer la notoriété d'Hydro-Québec dans le milieu, de vérifier ce qui est le plus important pour la communauté locale dans son milieu de vie et d'identifier si certains éléments du milieu de vie local et de l'environnement sont identifiés par les organismes comme devant à tout prix être protégés.

Cette analyse sociopolitique a permis de repérer les enjeux suivants :

- Les relations d'Hydro-Québec avec le milieu sont jugées bonnes ou même excellentes dans l'ensemble. Hydro-Québec est considérée comme une entreprise bien structurée et professionnelle, qui s'améliore en ce qui concerne ses communications et son ouverture. Cependant, plusieurs considèrent que les citoyens et les organisations locales sont impuissants face aux interventions d'Hydro-Québec dans le milieu.
- Au niveau régional, l'économie (développement régional et touristique, industrie forestière) demeure une préoccupation importante. Les controverses liées à la qualité de vie concernent, par ordre d'importance, la santé, l'emploi et l'environnement. L'accessibilité aux services de santé, le chômage et la précarité de l'emploi sont les trois principaux problèmes vécus dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Les informateurs consultés qui vivent dans la région de Bécancour mentionnent également la disparition des petites entreprises et la fuite des salaires vers le pôle économique de Trois-Rivières, ce qui engendrerait l'exode de la population, la pauvreté et des problèmes sociaux. On souhaite qu'Hydro-Québec et les entreprises du PIPB participent davantage au développement régional (création d'emplois et emplois d'été). Les projets d'implantation de porcheries industrielles sont perçus comme pouvant nuire à la qualité de vie dans la région.

- Bien que la crédibilité d'Hydro-Québec semble bonne, la centrale de Gentilly-2 est perçue très souvent comme un risque par les intervenants interrogés. Cette perception de danger semble attribuable au manque d'information et de connaissances quant au fonctionnement de la centrale nucléaire. Le risque d'accident, cette carence d'information et la difficulté de justifier le projet autrement que d'un point de vue strictement économique sont les éléments les plus susceptibles d'être perçus négativement par la population.
- La municipalité de Champlain, aux dires de plusieurs, est la grande perdante de la présence de la centrale de Gentilly-2 et, ce faisant, du projet de réfection de cette dernière. Elle est exposée à tous les risques sans pour autant bénéficier des retombées économiques.
- Les regroupements municipaux, les municipalités, les groupes à caractère économique et les comités de loisirs de Bécancour sont sensibles à la question de la redistribution des contrats et des retombées du projet. Les regroupements municipaux, les municipalités et les syndicats sont susceptibles d'intervenir sur les questions de sécurité et de responsabilités liées aux risques. Les groupes écologistes vont soulever la question du danger de la centrale nucléaire, de sa fermeture et des impacts à long terme de son exploitation.

Cet inventaire et cette analyse sociopolitiques évoquent des préoccupations différentes liées à la conjoncture du moment. Des thèmes structurants sont toutefois présents dans les deux cas : l'emploi et la restructuration économique tout d'abord, la protection et la valorisation de l'environnement ensuite et, enfin, les retombées économiques locales associées aux projets d'Hydro-Québec. Certaines préoccupations sont plus étroitement reliées à la perception des risques de la centrale nucléaire. Elles sont surtout le fait de groupes écologistes locaux, nationaux ou internationaux, mais également des corporations municipales qui sont aux prises avec les mesures d'urgence. Il s'agit :

- du sentiment d'impuissance face aux décisions d'Hydro-Québec ;
- de la perception de manquer d'information sur la centrale nucléaire ;
- de la répartition régionale des bénéfices, des risques et de l'équité ;
- de la justification du projet.

Dans le cas des deux premières, on soulève la possibilité que certains segments de la population aient l'impression qu'ils peuvent difficilement contrôler certains aspects importants de leur réalité, notamment les risques auxquels ils peuvent être exposés. Il est possible également que certains résidents se sentent plus ou moins choqués de ne pas être considérés, par l'entreprise, quand elle prend des décisions. Dans les cas de la répartition des bénéfices et de la justification du projet, c'est plutôt la question de l'acceptabilité des risques qui est soulevée. Des segments plus ou moins importants de la population peuvent être amenés à considérer que les bénéfices (économiques, symboliques, personnels, locaux ou régionaux) ne sont pas à la hauteur des risques qu'ils associent à la centrale et/ou au projet.

4.2 Sondages et autres études

Quatre sondages et six entrevues de groupe ont été réalisés entre 1986 et 1993 relativement à la perception de l'énergie nucléaire et de la centrale de Gentilly-2 par la population de la région de la Mauricie–Bois-Francs. Le sondage de 1986, demandé par Hydro-Québec, cherchait à déterminer l'impact de l'accident de Tchernobyl. En marge de l'étude d'avant-projet de la centrale de Bécancour, une enquête a été réalisée en 1989 afin de connaître les enjeux sociaux liés à l'implantation de cette installation. Une autre enquête, effectuée en 1991, était dirigée par le Département de santé communautaire (DSC) du Centre hospitalier Sainte-Marie (aujourd'hui nommé Direction de santé publique). Elle visait à évaluer l'impact d'une campagne d'information sur le plan d'urgence de la centrale de Gentilly-2. Les six entrevues de groupe, réalisées en 1993 en marge de l'étude d'impact du projet de stockage à sec du combustible irradié de la centrale de Gentilly-2, ont permis de connaître les préoccupations environnementales des résidents et la perception du projet de stockage. Enfin, le sondage de 1993 cherchait à connaître la perception par rapport à la centrale et au projet de stockage.

Les données d'enquête datent donc d'une quinzaine d'années. Néanmoins, comme elles sont les seules informations disponibles, elles ont été synthétisées pour donner un aperçu des préoccupations, des connaissances et des attitudes de la population.

4.2.1 Sondage de 1986

Titre : *Sondage d'opinion sur le nucléaire dans la région Mauricie et l'ensemble du Québec, octobre 1986.*

Firme : SORECOM
Client : Hydro-Québec, Division Information, Région Mauricie
Date de réalisation du sondage : du 12 au 26 septembre 1986
Échantillon régional : 260 répondants
Échantillon total (Québec) : 1219 répondants.

Les données de ce sondage (Hydro-Québec, 1986) montrent qu'une grande partie (70 %) de la population considère que la centrale est une source de risques assez (46 %) ou très importante (24 %). Ce pourcentage varie beaucoup en fonction de la distance puisqu'il passe de 45 % à Bécancour à 79 % à Trois-Rivières, pour ensuite retomber à 62 % à Shawinigan et à 70 % à Victoriaville.

On retrouve le même lien entre la distance et l'opinion quand on examine les réponses aux questions portant sur la probabilité d'un accident à la centrale (39 % à Bécancour et 55 % à Trois-Rivières) ou la confiance à l'égard des mesures de sécurité (55 % à Bécancour et 36 % à Trois-Rivières). Le tiers (33 %) des répondants déclare ne pas connaître les mesures de sécurité utilisées à la centrale ou ne peut pas répondre à la question (16 %).

4.2.2 Enquête de 1989

Titre : *Hydro-Québec, Centrale de Bécancour – Rapport d'avant-projet.*

Date de réalisation de l'enquête : les 16, 17 et 19 octobre 1989

Échantillon : 23 résidents du secteur de Gentilly de la ville de Bécancour et
12 résidents de Champlain.

Dans le cadre de l'étude d'impact relative à la centrale de Bécancour, une enquête a été effectuée auprès de 35 personnes vivant à proximité du PIPB afin d'identifier les enjeux sociaux liés à l'implantation de cette installation (Hydro-Québec, 1990a et b). Un des objectifs de cette enquête était de connaître les perceptions et les préoccupations des résidents en ce qui a trait à leur environnement immédiat.

La très grande majorité des répondants ont déclaré être préoccupés par les problèmes d'environnement. Les principaux problèmes mentionnés sont la pollution de l'air, la pollution de l'eau, le bruit, les pluies acides, la sécurité, les déchets toxiques, la couche d'ozone, la poussière et les fosses septiques. Les problèmes de sécurité signalés sont de deux ordres. Ceux mentionnés à l'endroit du PIPB découlent d'une fuite de chlore survenue sur les terrains de la société CIL (aujourd'hui Société PCI Chimie Canada) et qu'on craint de voir se reproduire. D'autre part, on note une appréhension en ce qui a trait à l'énergie nucléaire et aux conséquences d'un éventuel accident : 11,4 % des répondants ont manifesté cette crainte. L'inquiétude que l'on perçoit chez une partie de la population semble avoir été alimentée par le drame de Tchernobyl ; certains affirment d'ailleurs être plus craintifs depuis cet événement. Une autre partie de la population ne semble toutefois pas partager cette crainte, 11,4 % se disant globalement favorables au nucléaire. Notons qu'il s'agit surtout de gens qui travaillent à la centrale et dans le parc industriel, ou qui comptent parmi leur famille ou leurs relations des employés qui y travaillent.

4.2.3 Sondage de 1991

Titre : *Perception du risque et protection de la santé face à un accident appréhendé à la centrale nucléaire Gentilly-2 : sondage sur les connaissances, les perceptions et les attitudes des résidents de la région sociosanitaire 04-C, février 1992.*

Firme : Groupe Multi Réso

Client : Projet Info-santé Gentilly-2, DSC, Centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières

Date de réalisation du sondage : du 28 octobre au 2 novembre 1991

Échantillon régional : 694 répondants vivant à 25 km autour de la centrale.

Les données obtenues par le biais de ce sondage (Centre hospitalier Sainte-Marie, 1992) permettent de constater que l'opinion à l'égard de la filière nucléaire est congruente avec celle sur la centrale. L'opposition ou l'appui à la première est associée à la même position quant à la centrale de Gentilly-2.

La majorité (68 %) des répondants pensent que la centrale de Gentilly-2 est une centrale sécuritaire alors que la moitié (50 %) considère qu'un accident est improbable. Le fait de

vivre dans une région où il y a une centrale nucléaire préoccupe 22 % des résidents. De cette proportion, la moitié (11 %) est assez préoccupée et l'autre moitié est beaucoup préoccupée.

Néanmoins, une proportion importante des répondants se montre préoccupée par les risques associés à la proximité de la centrale. Par exemple, le risque de cancer augmente en fonction de la proximité de la centrale, selon 54 % des répondants, ou le risque d'être touché par des radiations, selon 65 % d'entre eux. L'anxiété et le stress augmentent avec la présence d'une centrale selon 61 % des résidents. Le plan de mesures d'urgence reste assez mal connu puisque uniquement 55 % en a entendu parler, 41 % déclarent avoir reçu et lu le dépliant sur le sujet et, parmi ces derniers, 50 % uniquement l'ont conservé.

Divers sous-groupes se montrent plus préoccupés ou inquiets : les femmes, les ménages comptant deux enfants ou plus, les répondants dont les emplois ne sont pas liés à la centrale ou aux usines du PIPB, les personnes moins scolarisées et les plus âgées.

4.2.4 Entrevues de groupe de 1993

Titre : *Projet de stockage à sec de combustibles irradiés de la centrale nucléaire de Gentilly-2 : Résultats d'enquêtes auprès des populations locales.*

Date d'édition : août 1993
Firme : Entre les Lignes inc.
Client : Hydro-Québec
Date de réalisation du sondage : entre janvier et août 1993
Échantillon régional : six groupes de résidents de Gentilly, Bécancour (2 groupes), Wôlinak, Champlain et Trois-Rivières (2 groupes)

Ces entrevues de groupe (Entre les Lignes, 1993) ont permis de constater que la centrale ne constitue pas spontanément une préoccupation environnementale importante, alors que la gestion des déchets domestiques, les polluants agricoles et la dégradation de l'eau le sont.

Les usines du PIPB sont une source de nuisances (bruit, lumières, odeurs) et de préoccupations (catastrophes, pollution importante), notamment pour les personnes vivant à proximité du parc industriel et le long de la route qui y conduit.

La proximité du parc industriel et de la centrale nucléaire module la perception de cette dernière. Les résidents ont en effet de la difficulté à distinguer si la centrale ou les autres usines sont la source des nuisances (lumières, camions, etc.).

La centrale est généralement considérée comme mieux gérée et plus propre que les usines situées dans le parc industriel.

Certains résidents de Gentilly et Bécancour déplorent la mauvaise image de la centrale, colportée par des journalistes. Cette image négative ralentit le développement de la communauté selon quelques-uns.

Le dossier des malformations congénitales a laissé des traces en raison des inquiétudes soulevées et non résolues, aux yeux de certains, par l'enquête sur la santé effectuée par le DSC. Des signes de stigmatisation de la région immédiate par les personnes vivant à l'extérieur ont été signalés par les résidents.

L'analyse des entrevues a permis de distinguer trois groupes de répondants :

- Les « indifférents » ont formulé peu ou pas d'opinion et considèrent qu'il est impossible de s'opposer aux volontés d'Hydro-Québec quant à l'avenir et la gestion de la centrale.
- Les « favorables » ont confiance en Hydro-Québec, jugent que la technologie CANDU est sécuritaire et que les retombées économiques sont intéressantes.
- Les « récalcitrants » s'opposent à la présence de la centrale et au projet de stockage. Ils considèrent que ce dernier prolonge le risque au-delà de la vie utile de la centrale.

L'opinion au sujet du projet de stockage n'est pas uniquement liée à la question des risques immédiats. Autant les souscripteurs que les opposants soutiennent leur opinion en invoquant des arguments touchant une évaluation plus vaste du nucléaire (utilité, avantages-inconvénients), de ses risques (actuels ou pour les générations futures) et de la qualité de la technologie et de l'exploitant.

4.2.5 Sondage de 1993

Titre : *Étude des attitudes et perceptions à l'égard de la centrale nucléaire de Gentilly-2.*

Firme : CROP
Client : Hydro-Québec
Date de réalisation du sondage : du 29 octobre au 3 novembre 1993
Échantillon régional : 1 003 répondants
Lieux de résidence des répondants : Victoriaville, Trois-Rivières, Champlain et Bécancour.

Les résultats de ce sondage (CROP, 1993) montrent que l'état de l'environnement préoccupe 4 % des personnes interrogées. Le chômage et l'emploi sont les premières préoccupations de 76 % des résidents.

La satisfaction à l'égard du milieu de vie est importante puisque 90 % des résidents jugent que la qualité de vie dans leur municipalité est comparable (72 %) ou supérieure (18 %) à celle de l'ensemble des autres municipalités ou régions du Québec.

Les préoccupations environnementales mentionnées spontanément sont : le déversement de polluants dans l'air et l'eau (19 %), les ordures ménagères (11 %) et les rejets des usines de pâtes et papier (10 %). Seulement 2 % des résidents mentionnent spontanément la centrale nucléaire comme source d'impacts négatifs. Près de 93 % de la population sondée connaît la centrale de Gentilly-2.

La centrale de Gentilly-2 est considérée comme peu sécuritaire par 19 % des répondants, alors que 30 % jugent qu'elle entraîne des effets néfastes sur l'environnement. Le quart des répondants (26 %) jugent que la centrale est bien administrée mais 41 % ne peuvent ou ne veulent pas se prononcer sur la question. La présence de la centrale n'a pas changé ou a très peu changé les habitudes de vie et de loisirs de la très grande majorité (88 %) de la population. Le potentiel d'accident est jugé comme relativement élevé par près de 50 % de la population sondée. Les scénarios de conséquences sur la population en cas d'accident sont vus comme très graves et largement étendus dans l'espace.

La majorité (51 %) croit que la centrale a connu des problèmes de fonctionnement. Le principal impact de ces incidents, aux yeux de la population, est le stress et l'inquiétude engendrés.

Une nette majorité (65 %) fait beaucoup (18 %) ou assez confiance (47 %) à l'information d'Hydro-Québec sur la centrale nucléaire. La crédibilité des groupes environnementaux est également très bonne puisque 61 % des répondants ont beaucoup (18 %) ou assez confiance (43 %) dans leurs propos sur la centrale. Les journalistes sont moins crédibles qu'Hydro-Québec (42 %), alors que les universitaires le sont beaucoup plus (86 %).

Les bénéfiques, en ce qui a trait aux emplois notamment, sont considérés comme importants ou assez importants pour 65 % des gens. Les gens favorables à la centrale le sont principalement en raison de la création d'emplois et de l'activité économique locale que la centrale génère.

Une analyse multivariée des réponses a permis de segmenter la population en différents sous-groupes d'opinion (les noms de ces sous-groupes sont ceux employés par les auteurs de l'étude) :

- Les « réfractaires » (19 % des résidents) considèrent que la centrale comporte des risques importants. Ils sont très défavorables à son exploitation et à l'utilisation du nucléaire en général et se montrent très critiques à l'égard des informations diffusées par Hydro-Québec.
- Les « tolérants » (30 % des répondants) sont opposés à la filière nucléaire et considèrent que la centrale comporte des risques assez importants. Ils ont néanmoins confiance dans l'information d'Hydro-Québec.
- Les « peu intéressés » (21 % des résidents) considèrent qu'ils ne possèdent pas ou peu d'informations sur les enjeux environnementaux et la centrale. Ils s'informent peu de la centrale mais se montrent généralement assez favorables à cette dernière et au nucléaire en général.
- Les « inconditionnels » (25 % des répondants) font confiance à Hydro-Québec, considèrent que la centrale ne présente que peu de risques, sont d'accord avec sa présence et sont donc également prêts à envisager la filière nucléaire comme une technologie de production électrique intéressante. Ils se sentent bien informés sur Gentilly-2.
- Les « moins informés » (5 % des répondants) ne se prononcent pas parce qu'ils ne connaissent pas l'existence de la centrale.

4.3 Comparaison

Afin d'avoir une vue d'ensemble des résultats pertinents, de faciliter leur comparaison et de vérifier si des tendances peuvent être repérées, certaines données des divers sondages présentés ci-dessus ont été rassemblées dans le tableau 4-1. Plusieurs observations peuvent être faites sur les résultats des sondages qui sont comparés dans le tableau.

D'une part, l'accident de Tchernobyl (avril 1986) semble avoir eu un impact important sur les opinions, quoiqu'il soit limité dans le temps. En effet, le niveau de risque (Q3), la probabilité d'accident (Q4) et la sécurité (Q5) sont jugés moins favorablement lors de l'enquête de 1986 que par la suite. Notons que les sondages européens ont montré également que l'opinion est devenue plus défavorable au nucléaire immédiatement après l'accident de Tchernobyl, mais est retournée à son niveau antérieur d'appui après quelque temps. Toutefois, on considère que l'opinion favorable au nucléaire est « fragilisée » (plus difficile à défendre) en raison de l'accident, mais qu'une crise énergétique renforcerait l'appui au nucléaire (Eiser et coll., 1995).

La connaissance des mesures de sécurité (Q7) et du plan d'urgence (Q8) apparaît limitée chez une proportion importante de la population. Les analyses montrent également que plus le sentiment de connaître la centrale et le plan d'urgence augmente, plus le sentiment de sécurité et d'appui à la centrale est important. Cependant, il ne faut pas inférer ici une relation de causalité entre information et appui puisque la relation inverse (appui donc recherche d'information) est toujours possible. L'opposition à la filière nucléaire semble croître entre 1991 et 1993 (Q1).

De manière générale, les données (non présentées dans le tableau) montrent que les opinions quant à la sécurité de la centrale, la probabilité des accidents et le degré de confiance à l'égard d'Hydro-Québec sont plus favorables chez les résidents vivant à proximité (Bécancour) que chez ceux qui habitent des secteurs plus éloignés (Trois-Rivières et Shawinigan).

Certains résultats attirent particulièrement l'attention. Il s'agit de ceux liés à la question sur les risques que représente la centrale nucléaire (Q3). On remarque en effet un renversement complet des chiffres entre le sondage de 1991 et ceux des enquêtes de 1986 et 1993. Cette variation s'explique essentiellement par la formulation de la question. En effet, alors qu'en 1986 et 1993, on a posé la question « Selon vous, le fait de vivre près d'une centrale représente-il un risque? » (plus précisément, la question posée dans le sondage de 1993, était : « À votre avis, la présence d'une centrale nucléaire représente-t-elle un risque pour les gens qui demeurent près de la centrale? »), en 1991 la question était plutôt « Habiter dans une région où il y a une centrale nucléaire vous préoccupe-t-il? ». Il semble donc que bien que le risque soit présent aux yeux de la population, il ne préoccupe pas beaucoup de résidents. Malheureusement, les analyses du sondage de 1991 ne permettent pas de déterminer si le niveau de préoccupation varie en fonction de la distance entre la résidence et la centrale. La formulation de la question a donc un effet considérable sur les réponses fournies. La centrale de Gentilly-2 semble constituer aux yeux du public un risque environnemental potentiel plutôt qu'un élément qui a un impact négatif immédiat sur l'environnement ou la santé.

Tableau 4-1 : Comparaison de certains résultats des sondages effectués sur la perception des risques auprès de la population régionale

	SONDAGE DE 1986 ⁽¹⁾	SONDAGE DE 1991	SONDAGE DE 1993
	Population (%)		
Q1- Favorable à l'énergie nucléaire			
Très ou plutôt	ND	33,5	31
Peu ou pas du tout	ND	48	62
Q 2- Favorable à la centrale de Gentilly-2			
Très ou assez	ND	ND	52
Peu ou pas du tout	ND	ND	36
Q 3- Risque ou préoccupation de vivre à proximité			
Élevé ou assez élevé	70	22	61
Peu ou pas du tout	20	78	32
Q 4- Probabilité d'accident			
Élevée ou assez élevée	52	42,5	49
Peu ou pas du tout	35	50	47
Q 5- Niveau de sécurité			
Très ou assez sécuritaire	39	68	70 ⁽²⁾
Peu ou pas assez sécuritaire	12	7,5	19 ⁽³⁾
Q 6- Centrale ayant déjà eu des problèmes de fonctionnement			
Oui	ND	37,1	51 (depuis un an, 48)
Non	ND	39,3	37
Q 7- Niveau d'information général			
Élevé ou assez élevé	ND	ND	46
Plutôt mal ou très mal informé	ND	ND	53
Q 8- Niveau d'information par rapport au plan d'urgence			
Connu	ND	54,7	ND
Non connu	ND	45,3	ND

ND : Non disponible

(1) Les résultats sont ceux de la région de la Mauricie

(2) Sur une échelle de 1 à 7 : 4 à 7

(3) Sur une échelle de 1 à 7 : 1 à 3

5 BILAN DE LA REVUE DE LITTÉRATURE ET DES ENQUÊTES RÉALISÉES DE 1986 À 2002

La revue de littérature et l'examen des précédents permettent de dresser un certain nombre de constats sur les impacts psychosociaux de la perception des risques. Les enquêtes passées sur la perception de la centrale de Gentilly-2 permettent par ailleurs de dégager les éléments du contexte local qu'il est important de considérer. Ces constats s'intègrent à une série de thèmes de réflexion qui ont guidé la réalisation des enquêtes et évaluations des impacts potentiels de la perception des risques du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

5.1 Distance et perception de la centrale de Gentilly-2

La distance apparaît un facteur important dans l'appréciation des risques et des impacts psychosociaux. En effet, le sondage réalisé en 1991 montre que la perception de risque de cancer et celle d'être touché par des radiations augmentent en fonction de la proximité de la centrale. Toujours selon les répondants, l'anxiété et le stress croissent aussi en fonction de la présence d'une centrale. Il faut noter toutefois que la formulation des questions du sondage ne permet pas de juger si les gens se sentent *personnellement à risque ou s'ils sont inquiets*.

Selon l'enquête de 1986 et celle de 1993, comme plusieurs autres l'ont également démontré, la perception des risques varie en fonction de la distance entre la résidence et la centrale de Gentilly-2. Plus la distance est faible, plus les opinions sont favorables à l'égard de la sécurité des installations, du niveau de risque et de la gestion d'Hydro-Québec.

Certains sous-groupes sont plus inquiets que d'autres : les femmes, les ménages comptant deux enfants ou plus, les répondants dont les emplois ne sont pas liés à la centrale ou aux usines du PIPB, les moins scolarisés et les plus âgés (CROP, 1993).

Le contexte local de la centrale est important à mettre en perspective. Les entrevues de groupes de 1993 (Entre les Lignes, 1993) et l'enquête de 1989 ont permis de signaler que le PIPB et la centrale nucléaire soulèvent en effet des inquiétudes et constituent la source de plusieurs nuisances pour la population qui peut l'apercevoir de la résidence (à Bécancour et Champlain). Ceux-ci ont également de la difficulté à évaluer l'origine des alertes (signaux, fumée) ou la destination des marchandises et produits, potentiellement dangereux, transportés dans le parc. On se demande si c'est la centrale ou une autre installation qui en est à l'origine. La population riveraine, et notamment celle qui peut apercevoir le parc industriel ou la centrale, est donc aux prises avec une réalité où les risques sont multiples et dont l'origine est difficile à distinguer. C'est là une situation à laquelle il convient d'apporter une attention particulière.

5.2 Préoccupations à l'endroit de la centrale de Gentilly-2 et de sa sécurité

Selon les résultats du sondage de 1991, la centrale de Gentilly-2 ne semble pas être une préoccupation environnementale immédiate mentionnée spontanément par la population interrogée, mais plutôt un risque potentiel qui ne préoccupe spontanément qu'une proportion relativement faible de la population (moins de 20 %).

Les risques d'accidents sont considérés relativement importants par près de 50 % de la population, malgré un niveau de sécurité jugé bon ou très bon, selon 70 % des répondants. Cette apparente contradiction s'explique assez bien par le modèle de la perception des risques qui montre que c'est le potentiel catastrophique de la technologie qui influence la perception plutôt que les mesures de sécurité ou les probabilités d'accidents. Les conséquences d'un accident grave à la centrale sont en effet perçues comme très étendues géographiquement et très dangereuses.

Environ la moitié des résidents (51 %) sont d'avis que la centrale a connu des problèmes de fonctionnement. Cette perception n'est pas surprenante vu l'intense couverture médiatique que suscite la centrale qui fait que tout incident, même mineur, est rapporté par les médias et notamment les journaux locaux. L'incident le plus important est sans doute la controverse engendrée par la présence de quelques cas de malformations congénitales à Bécancour. On a assisté dans ce cas au début d'une réaction en chaîne qui aurait pu mener à une amplification sérieuse des réactions. Il est intéressant de souligner toutefois que ces incidents ne sont pas perçus comme des dangers de contamination, mais plutôt comme source d'inquiétudes. Le principal impact de ces incidents, aux yeux de la grande majorité des répondants, est en effet la peur et l'inquiétude qu'ils engendrent (Entre les Lignes, 1993, CROP, 1993 ; Centre hospitalier Sainte-Marie, 1992).

Les conséquences des événements du 11 septembre 2001 sur la perception des risques de la centrale ne sont pas connues puisque aucune enquête n'a été effectuée depuis ces événements. Les résultats du sondage de 1986 laissent penser que Tchernobyl a eu un impact assez considérable sur la perception des risques de la centrale de Gentilly-2. Cet effet s'est atténué avec le temps. Il apparaît donc que les événements, extérieurs à la région et à la centrale de Gentilly-2, mais fortement médiatisés et associés par les médias à cette dernière, ont un impact sur les perceptions.

5.3 Perception du gestionnaire et retombées économiques de la centrale de Gentilly-2

Les inventaires et analyses sociopolitiques ont permis de signaler la présence d'enjeux étroitement reliés à la perception des risques. Il s'agit du sentiment d'impuissance face aux décisions d'Hydro-Québec et de l'impression de manquer d'information sur la centrale nucléaire. Ces enjeux touchent aux perceptions de contrôle de son environnement (manque d'information sur la centrale) et d'influence sur les décisions d'un acteur majeur du milieu, soit Hydro-Québec. Ce sentiment d'impuissance est un facteur important influençant la perception des risques.

La question des retombées économiques de la centrale et des projets qui s'y déroulent est importante aux yeux de plusieurs. Les bénéfiques, en ce qui concerne les emplois, notamment, sont considérés comme importants ou assez importants. Les gens favorables à la centrale le sont principalement en raison de la création d'emplois et de l'activité économique locale que la centrale génère.

La question de la répartition de ces bénéfiques et donc de l'équité a été soulevée dans le cadre des inventaires et analyses sociopolitiques. La municipalité de Champlain, selon certains informateurs, est en effet exposée à tous les risques et nuisances de la centrale de Gentilly-2 sans pour autant bénéficier des retombées économiques. Certains résidents de Bécancour ainsi que les autorités locales déplorent le peu d'impact de la centrale et du PIPB sur le développement de la localité. On aurait notamment espéré que les travailleurs s'installent sur la rive sud et contribuent ainsi à la revitalisation du milieu. Certains résidents de Bécancour ont précisé que les commentaires négatifs des journalistes sur la centrale nuisent au développement de leur secteur, en lui donnant une mauvaise image (Entre les Lignes, 1993).

5.4 Perception de la construction des installations de stockage

De façon générale, la perception relevée dans les entrevues de groupe de 1993 relativement aux installations de stockage intérimaire du combustible nucléaire irradié situées sur le site de Gentilly-2, est qu'elles sont nécessaires. L'opposition au projet de ces installations, lors de ces entrevues, est en effet restée minoritaire. Elle est associée à une opinion négative de l'industrie nucléaire, à l'incertitude quant à l'avenir des déchets ainsi stockés, et enfin, à l'opposition au prolongement des risques, au-delà de la vie utile de la centrale.

5.5 Vision du monde et de la technologie

Plusieurs études présentent un portrait similaire de la répartition des opinions à l'égard de la centrale de Gentilly-2. Elles montrent également que cette perception est fortement liée à une vision plus générale de la « question nucléaire ». Cette conclusion est congruente avec le modèle théorique de la perception des risques.

La majorité de la population régionale se résigne, plus ou moins facilement, à la présence de la centrale de Gentilly-2, ou n'a que peu d'intérêt à la question. Une minorité lui accorde un appui presque inconditionnel et un autre groupe, minoritaire également, s'y oppose clairement. Les positions extrêmes, d'appui ou d'opposition à l'égard de la centrale de Gentilly-2 sont associées à des opinions tranchées et congruentes au sujet de la filière nucléaire en général et de son utilité pour la production électrique au Québec. La justification de la centrale est donc un élément important qu'il convient de bien saisir dans le cadre des enquêtes à réaliser dans le cadre du présent projet.

5.6 Impacts psychosociaux

Les données colligées jusqu'à maintenant ne fournissent que très peu d'informations sur le niveau d'inquiétude et les réactions psychosociales de la population associées à la présence de la centrale de Gentilly-2. Les sondages et entrevues de groupes recensés ici ont en effet très peu mesuré l'impression d'inquiétude personnelle et de stress ou les impacts potentiels sur les comportements et habitudes de vie qui peuvent être liés à la perception des risques. Néanmoins, les informations disponibles laissent penser que les risques de la centrale ne préoccupent, plus ou moins significativement, qu'une proportion minoritaire des résidents et qu'elle n'a pas changé les habitudes de vie de la grande majorité de la population.

La formulation des questions a un impact important sur les réponses obtenues. Dans le cadre de l'étude actuelle, il est nécessaire que l'évaluation des risques et des impacts psychosociaux soit basée sur une appréciation de la situation personnelle des répondants. Cette appréciation fournit une image plus juste des impacts effectivement ressentis et attribués à la centrale.

La perception des conséquences de la présence de la centrale sur la valeur des biens immobiliers (résidences, terrains) et d'autres impacts environnementaux, (nuisances, santé, etc.) n'a par ailleurs pas été explorée.

5.7 Enjeux de l'évaluation des impacts découlant de la perception des risques

Du bilan qui précède peuvent être dégagés certains enjeux potentiels à l'égard de l'évaluation des impacts susceptibles de découler du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 :

- Une attention particulière doit être accordée à la population qui réside à proximité de la centrale et du PIPB, soit la population de Champlain et les résidents des secteurs de Gentilly et de Bécancour de la ville de Bécancour.
- L'évaluation des risques par les résidents semble notamment tributaire d'une appréciation du gestionnaire et de la technologie nucléaire et, plus spécifiquement, de la justification de la centrale. Les retombées économiques apparaissent également comme un facteur important.
- Les événements fortement médiatisés comme l'accident de Tchernobyl ont un impact sur la perception des risques. Il est probable que Tchernobyl ait également augmenté les inquiétudes et les manifestations psychosociales qui leur sont associées. Il est difficile de juger de l'impact des attentats terroristes du 11 septembre 2001, compte tenu de leur nature fort différente de ceux de Tchernobyl. Néanmoins, il apparaît fort important d'explorer l'effet sur les perceptions et les réactions psychosociales des événements entourant la centrale ou associés à celle-ci par les médias.

- Les impacts psychosociaux ont été peu évalués jusqu'à maintenant dans le cadre des enquêtes sur Gentilly-2. Les données obtenues montrent qu'il est important que les participants aux enquêtes réalisées dans le cadre du présent projet soient interrogés sur la base de leur évaluation des conséquences personnelles de la présence de la centrale plutôt que sur leur appréciation des impacts sur le milieu humain en général.

**PARTIE 2 : ENQUÊTES DE 2003 SUR LES
ATTITUDES ET LES PERCEPTIONS À
L'ENDROIT DE LA CENTRALE DE
GENTILLY-2 ET DU PROJET**

6 REVUE DE PRESSE DE 1993 À 2001

Les médias ont une importance indéniable et stratégique dans l'évolution de la perception des questions controversées, parmi lesquelles figure en particulier celle des risques. Les médias constituent en effet une tribune privilégiée où s'expriment les parties en présence. Ils fournissent du même coup une source importante d'informations, sinon la seule, aux populations sans expérience directe du sujet débattu. C'est le cas de nombreuses technologies, notamment celle du nucléaire, puisque la majorité de la population n'a jamais visité de centrales et ne possède qu'une notion très vague de leurs caractéristiques techniques. Dans ce cas, ce sont essentiellement les informations médiatiques auxquelles les citoyens sont exposés qui leur livrent les faits et arguments qui influenceront le cours des discussions et des opinions.

Par l'entremise de firmes spécialisées, Hydro-Québec obtient les nouvelles des médias écrits et électroniques, locaux, québécois et internationaux, de langue française et anglaise. On y recense, entre autres, les nouvelles touchant l'industrie nucléaire qui ont un lien direct ou indirect avec la centrale de Gentilly-2. La revue de presse est abondante sur ce sujet ; en effet, pour la période de recensement qui a été utilisée ici (1993-2001), elle compte 1 600 documents (articles ou transcriptions de médias électroniques). Les médias locaux y occupent une place importante puisque, par exemple, à eux seuls *Le Nouvelliste* et le *Courrier Sud*, deux journaux régionaux importants, représentent 27 % de tous les documents recueillis.

L'analyse argumentaire décrite ici est centrée sur quelque 251 articles pertinents de la période 1993-2001. Ces articles ont été retenus comme étant : 1) pertinents (ce ne sont pas des redites et ce sont les documents les plus étoffés) ; 2) centrés sur la centrale de Gentilly-2 ou sur les centrales nucléaires au Canada.

Les objectifs de la présente analyse de l'argumentation contenue dans les 251 articles retenus sont de :

- Synthétiser les arguments utilisés dans les médias par les différents acteurs qui discutent de la centrale de Gentilly-2, et, plus généralement, de la question du nucléaire, en ce qui a trait notamment à la gestion des déchets, la réfection de centrales, et les articles les plus pertinents sur l'avenir de l'industrie.
- Connaître comment sont abordées dans les médias certaines questions importantes pour la perception des risques du projet, entre autres : a) la crédibilité des sources d'information ; b) la confiance de la population à l'égard de l'exploitant et des instances de réglementation ; c) les risques de la centrale ; d) la sécurité de celle-ci ; e) le prolongement de la vie de la centrale grâce à la réfection ; f) le stockage à long terme des déchets radioactifs.

Dans le présent chapitre, la méthodologie utilisée pour repérer, résumer et organiser les arguments utilisés par les médias est d'abord décrite. L'analyse des thèmes ayant donné lieu à des prises de position par les porte-parole de différents groupes sociaux (ex. : groupes environnementalistes) ou d'institutions (ex. : Hydro-Québec, l'industrie nucléaire, etc.) est présentée par la suite.

6.1 Méthodologie

6.1.1 Procédure d'analyse et de codage des arguments

La procédure d'analyse et de codage des arguments utilisée a été la suivante :

- 1- Chacun des 251 documents (articles ou transcriptions) retenus a été lu et la ou les prises de position, contenant un ou plusieurs arguments, ont été repérées et associées à un porte-parole (personne et/ou organisme) qui les a émises. Précisons que le travail de codage a fait l'objet d'une vérification à l'aide de la technique d'accord interjuges. Une partie des articles (au début et vers le milieu des opérations de codage) a ainsi été analysée par les deux codeurs qui ont ensuite discuté des arguments retenus et de leur synthèse. Cette technique a permis de :
1) réduire les biais systématiques de l'un ou l'autre des codeurs ; 2) s'assurer que le travail a été réalisé sur tous les articles (les articles ont été choisis au hasard).
- 2- Chaque prise de position et les arguments qu'elle contenait ont été classés sous un thème.
- 3- Chaque argument a été synthétisé sous la forme « le nucléaire est intéressant/problématique... parce que ».
- 4- Pour chaque prise de position, les informations suivantes ont été inscrites dans la colonne correspondante de la base de données :
 - thème : sujet de l'argumentation selon la classification préétablie (voir leur définition ci-dessous) ;
 - origine : identification du porte-parole (personne et/ou organisme) qui a émis le point de vue ;
 - résumé : extraction et synthèse du ou des arguments de la prise de position tirée du texte analysé.

6.1.2 Catégories des thèmes argumentaires

L'ensemble des prises de position et les arguments qui y ont été repérés et synthétisés ont été classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes. Ces dernières ont été développées au fur et à mesure de l'analyse. Elles constituent l'ensemble des thèmes abordés dans la revue de presse.

- 1- **Exploitation** : tous les arguments relatifs aux opérations, aux retombées et au renouvellement de permis de la centrale de Gentilly-2, y compris sa sûreté après les actes terroristes du 11 septembre 2001 et la révision du plan d'urgence, sauf en ce qui a trait à sa réfection.

- 2- **Réfection** : tous les arguments relatifs aux réfections majeures de centrales nucléaires canadiennes, particulièrement de la centrale de Gentilly-2, et à leur déclassement éventuel.
- 3- **Gestion des déchets radioactifs** : tous les arguments relatifs à la manutention et au stockage des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires, y compris l'enjeu de leur sûreté.
- 4- **Industrie nucléaire** : tous les arguments relatifs aux mérites et faiblesses de l'énergie nucléaire et de sa commercialisation, incluant les ventes de réacteurs CANDU à l'étranger.
- 5- **Importation** : tous les arguments relatifs au projet d'importation de plutonium russe et américain d'origine militaire (aussi appelé combustible MOX) au Canada, y compris la sûreté.

L'analyse de la revue de presse a permis de trouver 350 prises de position, contenant un ou plusieurs arguments distincts, touchant les cinq thèmes d'argumentation. La distribution des articles et des prises de position est présentée aux tableaux 6-1 à 6-3.

6.2 Analyse

6.2.1 Présentation

La synthèse des discours permet de saisir les bases argumentaires des prises de position des divers groupes d'intérêt en présence. Cette opération permet d'identifier rapidement la logique des acteurs et leurs points de vue, mais elle crée simultanément une certaine distorsion. Le travail effectué doit donc être considéré en gardant en tête qu'une « mise à plat » des arguments invoqués a été effectuée. Ainsi, l'analyse ne tient pas compte de la donnée temporelle – les arguments invoqués en 1993 côtoient ceux utilisés en 2001 – ni de leur importance médiatique, c'est-à-dire de leur répétition ou de la couverture (locale, nationale) qui leur est accordée. Il s'agit conséquemment d'une synthèse qui traite également tous les arguments invoqués.

La méthode utilisée accorde donc à des arguments invoqués très peu souvent, une place exagérée, alors que l'importance des arguments ayant fait l'objet d'une large diffusion est sous-estimée. Malgré cette mise en garde, cette distorsion reste somme toute raisonnable. Il est en effet clair que les parties en présence reprennent constamment les mêmes arguments et la même logique dans le cadre de toutes les nouvelles rapportées par les médias, sans égard à l'étendue de la couverture.

Il convient également de rappeler que ce sont les propos véhiculés par les médias qui sont considérés et qu'ils ne reproduisent pas nécessairement le discours d'Hydro-Québec ou des autres intervenants concernés.

6.2.2 Généralités

6.2.2.1 Couverture importante

La revue de presse est abondante. On compte en effet 1 600 nouvelles provenant de toutes les sources écrites ou électroniques, ce qui représente donc en moyenne près de 200 nouvelles électroniques ou écrites par année. Les sources d'information sont québécoises à plus de 90 % (médias locaux ou nationaux).

Il existe beaucoup de redites dans ces documents, le même reportage étant souvent repris par plusieurs médias. Néanmoins, la grande quantité de documents indique toute l'attention médiatique soulevée par l'industrie nucléaire et la centrale de Gentilly-2. Les médias locaux accordent une place importante à la centrale de Gentilly-2. On retrouve en effet pas moins de 475 articles, pendant la période étudiée, provenant du *Nouvelliste* (375 articles) et du *Courrier Sud* (100 articles).

La population de la région est donc continuellement soumise à un flot important de nouvelles traitant, sous un angle ou l'autre, de la question nucléaire ou de la centrale de Gentilly-2 plus particulièrement. Ce rappel constant ne provoquera pas automatiquement une perception plus négative de la centrale et du risque qu'elle peut entraîner chez les résidents. Il est cependant plus difficile pour eux « d'oublier » la centrale.

Bon an mal an, tous les événements touchant de près ou de loin à la centrale de Gentilly-2 sont rapportés, qu'il s'agisse du renouvellement de son permis d'exploitation, de toute nouvelle construction ou arrêt (planifié ou non), de faits anodins (journées de visite) ou inhabituels (mort de poissons dans le canal de rejet). La majorité de ces faits font l'objet de commentaires et de prises de position par l'un ou l'autre des groupes impliqués, entraînant souvent des réactions et des répliques des autres groupes, par médias interposés.

Par ailleurs, les événements relatifs à l'industrie nucléaire, notamment l'industrie nucléaire canadienne, font également l'objet d'une couverture appréciable. Les médias locaux, particulièrement, les interprètent sous l'angle de leur signification pour la centrale de Gentilly-2. Il peut s'agir, par exemple, de l'usure « prématurée » des tubes de force des réacteurs CANDU, de la fermeture temporaire ou permanente de centrales ontariennes, etc. C'est donc toute l'actualité nucléaire qui compose le tableau médiatique et le contenu informationnel auxquels est exposée la population. Bien entendu, les événements terroristes du 11 septembre 2001 et leurs conséquences sur les mesures de sécurité en vigueur à la centrale de Gentilly-2 et dans la région ont fait l'objet de plusieurs reportages. La globalisation joue à plein dans le cas de l'industrie nucléaire.

6.2.2.2 Arguments provenant de plusieurs sources

Comme le montre le tableau 6-3, dans les articles sélectionnés pour la présente analyse argumentaire, plusieurs types de porte-parole ont été identifiés. Parmi eux, les environnementalistes occupent une place importante dans les médias, dont ils constituent les principaux groupes critiques. Les environnementalistes n'ont pas de mal à trouver une tribune dans le paysage médiatique pour commenter toutes les nouvelles et situations qui

touchent l'industrie nucléaire ou la centrale de Gentilly-2. La place importante qu'ils occupent tient au fait qu'ils ont une opinion souvent différente de celle des autres groupes.

De manière générale, les médias restent neutres en offrant une couverture relativement équitable aux diverses positions en jeu à l'égard de l'industrie ou de la centrale de Gentilly-2. Le tableau 6-3 en fait foi. On constate en effet que la place d'Hydro-Québec est importante, bien que légèrement plus faible que celle des environmentalistes.

6.2.2.3 Questions récurrentes

La question de la sûreté de la centrale de Gentilly-2 est très présente et domine l'argumentaire touchant son exploitation. À travers tous les événements fortuits (mort de poissons dans le canal de rejet, événements terroristes du 11 septembre 2001, usure prématurée des tubes de force et autres) ou périodiques (renouvellement de permis, rapports de la CCSN et autres), la question de la sûreté de la centrale est évoquée. Derrière cette question, se profile un enjeu important, soit la perception des risques de la centrale et son acceptabilité sociale.

Il est intéressant de constater que, contrairement à la question de l'exploitation, la sûreté de la centrale de Gentilly-2 n'est à peu près pas soulevée dans le cadre des discussions sur son projet de réfection. Les arguments pour ou contre la réfection tournent essentiellement autour de la question de l'opportunité économique qui en découle.

Les questions de la gestion à long terme des déchets et de l'importation de combustible MOX ont été soulevées par les médias. Les arguments touchent principalement l'acceptabilité sociale de la gestion et de l'importation.

Finalement, dans les reportages touchant l'industrie nucléaire, les divers porte-parole discutent de l'avenir de cette industrie en adoptant une approche analytique – est-ce que l'industrie nucléaire continuera? – ou engagée – devrait-elle se poursuivre? Les arguments invoqués touchent à son acceptabilité sociale, sa rentabilité, ses risques et les avantages-inconvénients des filières alternatives (charbon, éolienne et autres).

6.2.3 Analyse des thèmes d'argumentation

Les cinq thèmes récurrents repérés dans les articles retenus sont présentés ici par ordre d'importance médiatique, mesurable par le nombre d'articles qui leur sont consacrés.

6.2.3.1 Exploitation

L'exploitation de la centrale de Gentilly-2 se divise en un certain nombre de sous-thèmes :

- l'exploitation sécuritaire ou non de la centrale ;
- la conformité de son exploitation avec les normes de la CCSN ;

- la question de la construction des modules de stockage CANSTOR et de leur utilisation en toute sûreté ;
- les mesures d'urgence et l'impact des événements du 11 septembre 2001 sur les mesures de sécurité.

Chacun de ces sous-thèmes sera abordé à tour de rôle. Il faut préciser que les arguments relatifs aux retombées économiques locales ne seront pas analysés en détails parce qu'ils ne font l'objet d'aucune critique directe. Les écologistes le font indirectement toutefois lorsqu'ils déclarent que la centrale de Gentilly-2 est déficitaire puisque l'énergie nucléaire coûte plus cher, selon eux, que l'hydroélectricité et que ses coûts réels (construction, démantèlement, gestion des déchets radioactifs, etc.) ne sont pas comptabilisés. Puisque ces arguments sont les mêmes que ceux critiquant l'industrie nucléaire, on les retrouvera plus loin.

Sûreté de l'exploitation

L'exploitation de la centrale de Gentilly-2 est scrutée régulièrement sous l'angle de sa sûreté. Les reproches proviennent, entre autres :

- d'anciens travailleurs à contrat des centrales de Gentilly-1 et de Gentilly-2 atteints d'un cancer ;
- de journalistes rapportant des problèmes liés aux centrales CANDU (usure des tubes de force et problèmes de gestion des centrales ontariennes) ;
- de chercheurs rapportant des taux de cancer élevés dans les populations vivant près de centrales nucléaires.

Les environmentalistes ne sont pas très présents sur ce terrain, la seule mention directe étant une allusion au fait que la mort de carpes dans le canal de rejet de la centrale pouvait être liée à des rejets radioactifs de la centrale de Gentilly-2. Ils n'ont d'ailleurs pas mis en doute les analyses pathologiques concluant à l'embolie gazeuse due à un brusque changement de température provoqué par l'arrêt de la centrale en saison froide.

La promotion de la sûreté de la centrale est sans cesse soutenue par Hydro-Québec, les autorités locales et le DSC (aujourd'hui nommé Direction de santé publique), ainsi que certains employés de la centrale. On avance comme preuves les records de production, les conclusions de l'étude de santé sur les malformations congénitales exonérant la centrale de Gentilly-2, et des gestes de transparence comme l'organisation de journées portes ouvertes et les visites permises aux femmes enceintes dans le cas de ces mêmes portes ouvertes. Ces arguments ne sont pas remis en cause par des acteurs critiques (environmentalistes ou autres).

La question de la crédibilité des preuves d'innocuité de la centrale est également soulevée. Elle est abordée indirectement par les journalistes. Ils remarquent favorablement que les autorités locales de santé, et non Hydro-Québec, ont réalisé l'étude épidémiologique sur les malformations congénitales, ce qui la rend plus crédible à leurs yeux. Par ailleurs, les autorités de santé publique désireraient une évaluation,

indépendante d'Hydro-Québec, des risques de santé des émissions de la centrale de Gentilly-2. Deux anciens travailleurs, atteints de cancer, qui ont oeuvré aux centrales de Gentilly-1 et Gentilly-2, réclament également cette enquête indépendante.

Sûreté et conformité aux normes de la CCSN

Les rapports de conformité de la CCSN et les renouvellements de permis de la centrale de Gentilly-2 font couler beaucoup d'encre. Il s'agit de nouvelles importantes, tant pour les parties en cause (Hydro-Québec, CCSN, écologistes) que pour les médias. L'importance de ces nouvelles est liée aux enjeux qu'ils soulèvent, soit la poursuite des activités, l'évaluation de la sûreté et les conditions rattachées au renouvellement du permis.

Dans le discours de la CCSN et d'Hydro-Québec, il existe une dichotomie entre, d'une part, certaines critiques de l'organisme réglementaire, que plusieurs médias montent en épingle en allant parfois jusqu'à parler de « blâmes sévères de la CCSN à l'endroit d'Hydro-Québec », et, d'autre part, la répétition fréquente de l'assurance que la centrale est sûre selon la version corporative.

Il est à noter que les écologistes critiquent très peu Hydro-Québec. Ils s'en prennent plutôt à la CCSN, à son fonctionnement (audiences « bidons » et conflits d'intérêt), à sa gestion (critiques du Vérificateur général du Canada) et à l'autorité morale des commissaires (incapacité de se prononcer sur l'acceptabilité des risques puisqu'ils ne les subissent pas). Bref, on attaque la légitimité et la crédibilité de la CCSN plutôt que ses critères techniques ou leurs applications à la centrale.

Sécurité et événements du 11 septembre 2001

Les événements du 11 septembre 2001 ont soulevé toutes sortes d'interrogations sur la situation de la centrale. À cet égard, les autorités municipales ont été présentes très rapidement et ont tenté de rassurer la population en démontrant que « toutes les mesures d'alerte » avaient été prises. Il est important de noter que la centrale est qualifiée de « risque environnemental » et de « symbole » par les autorités municipales.

Les interventions d'Hydro-Québec ont été peu nombreuses et se sont limitées à invoquer la capacité de résistance des installations et l'absence de menaces directes. Il faut toutefois préciser que pour se conformer au décret de la CCSN, Hydro-Québec était tenue de ne donner aucune information pouvant compromettre la sûreté des installations nucléaires de Gentilly-2. Les représentants des médias en ont été informés. Notons que les visites de la centrale ont été annulées pour le public depuis les événements.

Les journalistes ont également fait état des nouvelles normes de sécurité exigées par la CCSN et des discussions sur la protection aérienne des centrales au sein du gouvernement fédéral. Cette nouvelle montre à la fois le sérieux des autorités mais également celui des événements et de la menace.

Par ailleurs, les écologistes ont rappelé que leurs craintes à l'égard d'accidents d'avion (personne n'a relevé la différence importante entre accident et attentat) étaient justifiées par les événements. Les journalistes ont rappelé l'opposition de « verts » au désarmement des constables qui assurent la garde de la centrale, il y a quelques années.

Soulignons que les constables des autres installations nucléaires canadiennes ne sont pas armés.

Sécurité et modification du plan des mesures d'urgence

L'annonce des autorités régionales de protection civile à l'effet que la zone de planification des mesures d'urgence en cas d'accident à la centrale de Gentilly-2 serait réduite de 16 à 7 km a été mise en doute par les écologistes et les journalistes. En effet, les bases de l'argumentation de la Protection civile ont été carrément réfutées par les journalistes. Globalement, les critiques ont été sévères et la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux n'y a pas répondu directement. Les journalistes, comme les écologistes, laissent entendre que l'opération a plus à voir avec une réduction des coûts ou une « gestion des perceptions des risques » qu'avec la logique.

Entreposage temporaire du combustible irradié de la centrale de Gentilly-2

La construction des modules de stockage CANSTOR a eu peu de retentissements puisque les audiences et la décision du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) n'ont fait l'objet que d'un petit nombre d'articles et de commentaires.

On trouve dans l'argumentaire les principales justifications du projet avancées par Hydro-Québec et les critiques des environnementalistes qui mettent en cause essentiellement la durée de l'entreposage. Selon eux, et sans toutefois en faire la démonstration, le stockage temporaire risque de devenir permanent et le stockage permanent leur est inacceptable pour plusieurs raisons (voir la section 6.2.3.3).

La question du stockage temporaire ne semble pas avoir soulevé de passions dans la communauté locale lors de l'implantation des modules CANSTOR. L'entreposage permettait en effet de conserver les déchets sur place jusqu'à l'implantation d'une solution permanente. Il permettait également la poursuite des opérations.

6.2.3.2 Réfection de la centrale de Gentilly-2

Les discussions sur la réfection possible de la centrale de Gentilly-2 font l'objet de manchettes depuis la fin de l'an 2000 et le début de 2001.

Comme il a été souligné antérieurement dans les commentaires analytiques généraux, on constate que le débat sur la réfection se situe surtout sur le terrain de la rentabilité. Écologistes, autorités locales et Hydro-Québec se positionnent tous autour de cette question. Si l'entreprise déclare que les études doivent démontrer cette rentabilité, les élus sont convaincus de celle-ci pour la région. Pour les écologistes, la non-rentabilité du nucléaire est claire et, par conséquent, celle de la centrale de Gentilly-2 ne fait pas exception. Ils demandent donc la fermeture de la centrale sur cette base.

Les écologistes tentent d'atténuer l'effet de leur demande de fermeture de la centrale en invoquant la possibilité de recycler les employés dans le cadre d'un projet de centre d'expertise en démantèlement de centrales nucléaires. L'expertise acquise au cours de la fermeture de la centrale de Gentilly-2 serait ainsi mise à profit.

6.2.3.3 *Gestion à long terme des déchets radioactifs*

Aux yeux des environmentalistes, l'enfouissement permanent n'est pas une solution techniquement sûre. Ils demandent que la recherche se poursuive et que les déchets soient entre-temps laissés près des centrales nucléaires. De plus, les environmentalistes et les groupes antinucléaires craignent que l'enfouissement soit une porte ouverte à l'importation de déchets et à la poursuite des activités des centrales.

Pour l'industrie nucléaire, par contre, l'enfouissement est une solution sécuritaire, évitant d'imposer un fardeau trop lourd aux générations futures.

6.2.3.4 *Industrie nucléaire*

Les articles classés sous la rubrique *Industrie nucléaire* peuvent être subdivisés en deux sous-thèmes. D'une part, la vente de réacteurs CANDU à l'étranger et, d'autre part, l'avenir de l'industrie nucléaire.

La vente de réacteurs CANDU a suscité beaucoup plus de commentaires négatifs, en commençant par l'opposition parlementaire à Ottawa, que de manifestations d'appui. Les opposants soulignent essentiellement les dangers que ces ventes font courir. On invoque ici l'usage militaire des produits fissiles des réacteurs que pourraient faire certains pays, moins soucieux de démocratie et de droits de l'homme.

En grande partie, les appuis à ces ventes sont le fait de l'industrie nucléaire qui affirme que les pays acheteurs ne peuvent utiliser les produits des réacteurs pour faire des bombes, puisqu'ils ont signé des traités de non-prolifération. L'exemple de l'Inde, qui a utilisé les réacteurs canadiens pour obtenir leur matériel nucléaire militaire, est utilisé par les opposants pour remettre en question ce discours rassurant. La vente de CANDU à la Chine permet au ministre fédéral d'annoncer la création d'emplois pour le Canada.

Par ailleurs, divers porte-parole discutent de l'avenir de l'industrie nucléaire en adoptant, dans la très grande majorité des cas, une approche analytique : est-ce que l'industrie nucléaire continuera? Cette vaste question est soulevée périodiquement à la faveur, entre autres, d'événements comme l'arrêt de centrales ontariennes. Si la plupart des commentateurs se montrent sceptiques et même pessimistes, c'est principalement en raison de la faible acceptabilité des équipements et de la controverse entourant la gestion des déchets nucléaires. Les arguments en faveur de la filière tournent principalement autour de ses coûts compétitifs, de son énergie « propre » contribuant à la réduction des gaz à effet de serre, et enfin de la fiabilité accrue de la prochaine génération de centrales nucléaires.

Les écologistes et groupes antinucléaires mettent en doute la rentabilité de la filière nucléaire en blâmant notamment les coûts cachés et imprévisibles liés au démantèlement des installations et à la gestion des déchets. Ils soulignent l'importance des risques, et proposent la conservation de l'énergie ou le recours à des énergies alternatives (éolien, solaire) plus écologiques et moins risquées, selon eux.

6.2.3.5 *Importation de combustible MOX*

Le projet d'EACL d'importer une très petite quantité de combustible MOX, issu des programmes militaires américains et russes, pour en évaluer l'intérêt comme combustible dans les réacteurs CANDU, a soulevé un tollé médiatique et public considérable. Plusieurs municipalités en Ontario se sont opposées au passage du produit sur leur territoire. Pour les opposants, le projet est une porte ouverte pour transformer le Canada en « poubelle » nucléaire, un risque inacceptable en raison des distances et des quantités éventuellement importées, etc. Bref, on a fait le procès d'un projet, avant que la prise de décision ait lieu. Bien entendu, il s'agit là d'un enjeu symbolique important pour les opposants, d'où leur intérêt.

Tableau 6-1 : Distribution des articles analysés par année et par thème

Année	THÈME					Total
	Réfection	Industrie nucléaire	Importation	Exploitation	Gestion des déchets radioactifs	
1993		4		4		8
1994		6		11	3	20
1995		5		19	3	27
1996		5	1	9	4	19
1997	12	2	1	25	5	45
1998	2	9	3	21	1	36
1999		2	15	12	1	30
2000	16	1	11	6		34
2001	6	6		18	2	32
Total	36	40	31	125	19	251

Tableau 6-2 : Distribution des articles analysés par année et par média

Année	MÉDIA						Total
	Journal quotidien Le Nouvelliste	Journal hebdomadaire Le Courrier Sud	Radio	Télé- vision	Autres médias au Québec	Ailleurs qu'au Québec (tous les médias)	
1993	3	2	2		1		8
1994	12	3	1		4		20
1995	10	4	6	2	5		27
1996	6	6	2	1	5		20
1997	11	8	9	1	16		45
1998	11	5	3		15	2	36
1999	14				16		30
2000	11		8	4	9	2	34
2001	10		4	1	17		32
Total	88	28	35	9	87	4	251

Tableau 6-3 : Prise de position par type de porte-parole et par thème

Porte-parole	THÈME					Total
	Réfection	Industrie nucléaire	Importation	Exploitation	Déchets radioactifs	
Hydro-Québec	13	2		44	8	67
Environnementalistes	18	13	17	20	8	76
Autorités	4	5	10	32	2	53
Industrie nucléaire	1	7	8	14	3	33
CCSN ⁽¹⁾		1		27	3	31
Journalistes	4	6	3	25	3	41
Autres ⁽²⁾	2	13	8	23	3	49
Total	42	47	46	185	30	350

⁽¹⁾ CCSN : Commission canadienne de sûreté nucléaire.

⁽²⁾ Un intervenant socio-économique ou un chercheur universitaire, par exemple.

7 ENTREVUES DE GROUPE RÉALISÉES EN 2003

La réalisation d'entrevues de groupe est un moyen d'obtenir, auprès d'un ou plusieurs groupes représentant bien la diversité des situations et des caractéristiques de la population visée, un aperçu des réactions et opinions sur un sujet donné. Cette technique d'entrevue permet de connaître la diversité des opinions et réactions qui ont cours dans la zone d'étude ainsi que les raisonnements, expériences et attitudes qui en sont à la base.

Elle consiste à rassembler un groupe d'une dizaine de personnes et à les amener à discuter, avec l'aide d'un animateur, du sujet visé pendant une période qui peut aller d'une heure trente à trois heures, selon les cas. Le nombre de groupes utilisé pour connaître les opinions varie selon la nature des thèmes de discussion, la diversité des caractéristiques de la population et des opinions probables sur le sujet à l'étude.

Il convient de préciser que, même si des dispositions sont prises afin de sélectionner des participants représentatifs du milieu, la technique des entrevues de groupe ne permet pas d'évaluer l'importance quantitative, comme le fait un sondage, des divers points de vue et opinions exprimés par les groupes. Le lecteur ne doit donc pas déduire des données recueillies par cette technique des tendances majoritaires ou minoritaires qui seraient présentes dans la population.

Ce chapitre fait l'analyse du contenu des propos recueillis lors des entrevues de groupe réalisées dans le cadre du présent projet. Il explique d'abord leur déroulement, la méthode d'analyse de contenu, puis ses résultats. Ceux-ci concernent d'une part, la centrale de Gentilly-2 et, d'autre part, le projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale. Les différences observées entre les groupes de répondants complètent l'analyse.

7.1 Déroulement

Dans le cadre de la présente étude de perception des risques, six entrevues de groupe ont été réalisées. Les participants visés par chacune d'elles sont ceux qui vivent dans la zone d'étude élargie et qui se distinguent les uns des autres par des caractéristiques particulières. Plus précisément, les résidents représentés dans chacun des groupes sont les suivants :

- les résidents des secteurs de Gentilly et de Sainte-Gertrude de la ville de Bécancour ;
- les résidents des secteurs de Bécancour, Le Précieux-Sang, Sainte-Angèle-de-Laval et Saint-Grégoire de la ville de Bécancour, de même que des résidents de la réserve indienne de Wôlinak ;
- les agriculteurs, peu nombreux, de la ville de Bécancour ; parmi ceux-ci, certains pratiquent l'agriculture et un autre métier ;

- les résidents de la municipalité de Champlain : ce groupe incluait des agriculteurs de cette municipalité et tous les participants devaient apercevoir le PIPB de leur résidence ;
- les résidents de la ville de Trois-Rivières : un groupe formé de résidents des secteurs de Sainte-Marthe-du-Cap et de Cap-de-la-Madeleine ; un groupe formé de résidents des secteurs de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Pointe-du-Lac.

Les résidents de la ville de Bécancour ont été choisis parce qu'ils habitent la municipalité où sont situés la centrale nucléaire et le PIPB. Ils sont, pour certains, dans l'axe des vents dominants et circulent souvent à proximité. Les participants aux deux premiers groupes de discussion ont été recrutés parmi les résidents des principaux noyaux de population de la ville. Les agriculteurs de Bécancour, quant à eux, ont une situation particulière en raison de leur utilisation du territoire. Non seulement sont-ils exposés personnellement, comme les autres résidents de Bécancour, mais leur entreprise familiale est également située à proximité de la centrale de Gentilly-2 et du PIPB. D'autre part, leur rapport à l'environnement naturel est marqué par l'usage intensif qu'ils en font.

Les résidents de Champlain sont situés sur la rive gauche du Saint-Laurent, à proximité de la centrale, bien qu'ils en soient séparés par le fleuve. Plusieurs d'entre eux peuvent clairement voir la centrale de leur résidence ce qui n'est pas le cas en général des habitants de la rive droite. Ils subissent donc certains inconvénients (lumières, bruits), associés à la centrale et au PIPB sans, par ailleurs, en bénéficier des retombées. C'est ce que les répondants du secteur ont d'ailleurs signalé lors des entrevues de groupe réalisées en 1993 dans le cadre de l'évaluation des installations de stockage à sec du combustible nucléaire irradié.

Enfin, deux groupes de discussion ont servi à cerner les opinions des résidents de la ville de Trois-Rivières, principale agglomération de la zone d'étude. Celle-ci bénéficie largement des retombées économiques (emploi pour des résidents et achat de biens et services à Trois-Rivières) de la centrale et du PIPB sans, par ailleurs, être aussi directement exposée aux risques, en raison de sa position géographique (distance, localisation en amont, etc.).

Pour chacun des groupes, 10 volontaires ont été recrutés. Pour assurer le maximum de diversité et de représentativité des participants, le recrutement a été fait de façon à obtenir un nombre approximativement égal d'hommes et de femmes, ainsi qu'une variété d'âge et d'occupation (sauf pour le groupe des agriculteurs). Notons que certains groupes ont compté moins de 10 participants parce que des personnes recrutées ne se sont pas présentées. Le guide de recrutement des participants aux entrevues de groupe est présenté à l'annexe B.1.

Recruté à l'extérieur de l'équipe qui a réalisé la présente étude sur la perception des risques et les impacts psychosociaux, un intervieweur professionnel a animé les rencontres. Le schéma d'entrevue utilisé est présenté à l'annexe B.2. Il comporte trois sections principales. Les participants ont d'abord été interrogés sur les sources de satisfaction ou d'insatisfaction dans leur environnement. Leurs connaissances et opinions au sujet de la centrale de Gentilly-2 ont ensuite été explorées à l'aide de différentes questions et de deux instruments : une échelle d'évaluation du risque de la centrale nucléaire et une échelle d'évaluation du degré d'inquiétude ressentie. L'intervieweur procédait ensuite à une présentation du projet au moyen d'un diaporama. Après une courte pause, les participants discutaient du projet et de leurs réactions. Une échelle d'évaluation de l'inquiétude soulevée par le projet a également été utilisée. Finalement, un vote d'appui ou de rejet du projet a été demandé aux participants. Mentionnons que les échelles d'évaluation de l'inquiétude étaient graduées de 0 à 10, le score 0 correspondant à une absence totale d'inquiétude et 10 à une très grande inquiétude.

Au total, 54 personnes, 28 hommes et 26 femmes, ont participé à ces entrevues de groupes qui se sont tenues durant les mois d'avril, mai et juin 2003. La composition détaillée des groupes est présentée au tableau 7-1. Notons que cinq des six entrevues ont eu lieu dans une salle spécialement aménagée comportant des équipements permettant d'enregistrer la discussion ainsi qu'un faux miroir derrière lequel se trouvaient des observateurs. L'animateur de la discussion a informé les participants de la présence des observateurs. Les entrevues ont été enregistrées sur bande audio qui ont fait l'objet de retranscriptions aux fins de l'analyse ultérieure de contenu. Compte tenu de la non disponibilité de la salle spécialement aménagée, une des entrevues a eu lieu dans une salle de réunion conventionnelle ; les observateurs ont pu visionner l'entrevue par le biais d'une retransmission en circuit fermé et l'entrevue a été enregistrée sur bande vidéo.

7.2 Méthode d'analyse

Tous les énoncés repérés dans les propos des participants des six entrevues de groupe ont été classés dans une base de données. Ces propos apparaissent dans les retranscriptions des verbatims des entrevues.

Pour les fins de classification, un énoncé se définit comme un raisonnement, plus ou moins élaboré, contenant au moins deux propositions reliées par un connecteur logique qui fait en sorte qu'on explique, argumente, soutient l'analyse d'une situation, une opinion, etc. Par exemple, la phrase « La centrale de Gentilly-2 est très sécuritaire parce que le programme de formation des employés est très élaboré » qualifie non seulement la situation de la centrale, mais fournit surtout une explication de cette situation.

La procédure d'analyse et de codage des énoncés a été la suivante.

- 1- La totalité de la retranscription des verbatims du contenu des six entrevues de groupes est utilisée pour l'analyse, sauf les propos de l'animateur.
- 2- Pour chaque énoncé, les informations suivantes sont inscrites dans la colonne correspondante de la base de données :

- Origine : identification de la personne qui émet l'énoncé (prénom, sexe, âge, groupe auquel il a participé).
- Classement du sujet et du thème : chaque énoncé est associé à un sujet (la centrale nucléaire ou le projet) et à un ou plusieurs thèmes (voir leur définition ci-dessous) si plusieurs d'entre eux ont été abordés dans le même énoncé. Par exemple, l'énoncé d'un participant qui explique que le sérieux d'Hydro-Québec le rassure et que c'est pour cette raison que la centrale ne soulève chez lui que peu d'inquiétude, sera classé comme ayant abordé le *sujet* de la *centrale* et les *thèmes gestionnaire et inquiétude*.

Pour assurer la cohérence de l'analyse et la rigueur du classement des énoncés, une procédure d'accord interjuges a été utilisée. Ainsi, indépendamment et en analysant une partie de la transcription d'une même entrevue de groupe, deux analystes ont tout d'abord développé la définition des thèmes et sujets de discussion. Ils ont ensuite confronté leurs définitions et le contenu des énoncés classés pour s'entendre. Périodiquement, tout au cours de l'analyse, les deux analystes ont ensuite confronté leur travail de classement en refaisant le travail de son confrère et en confrontant les résultats. Cette procédure d'accord interjuges permet d'éviter les biais que peut avoir chaque analyste.

L'ensemble des énoncés repérés ont été classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

SUJET

CENTRALE : l'objet de l'énoncé est la centrale actuelle de Gentilly-2.

RÉFECTION : l'objet de l'énoncé est le projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

THÈMES

APPRÉCIATION DU MILIEU : opinion portée sur le milieu de vie (quartier, municipalité ou région), comprenant ce que les gens apprécient ou non dans leur milieu.

CONNAISSANCES : faits connus ou méconnaissances, avec ou sans source d'information identifiée, sur la centrale ou sur le projet (propriétaire, type de production, impact sur l'économie régionale, nature du projet, coûts, durée, etc.).

GESTIONNAIRE : opinion argumentée sur Hydro-Québec ou tout autre organisme lié directement à l'exploitation de la centrale.

INQUIÉTUDE : sentiment, émotion liée à l'intégrité physique personnelle ou collective, indices, information, ou évaluation des risques qui sous-tendent des réactions ; circonstances de ces inquiétudes à l'égard de la centrale ou du projet ; conséquences ou réactions liées à ces sentiments ou émotions.

JUSTIFICATION : opinion argumentée sur l'utilité de la centrale ou celle du projet.

PROXIMITÉ : perception de la distance entre le domicile et la centrale.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL : opinion argumentée sur l'évaluation des risques de la centrale ou du projet pour l'environnement (faune, flore, etc., sauf la santé humaine).

RISQUE GÉNÉRAL : opinion argumentée sur l'évaluation des risques de la centrale ou du projet, sans définition de son impact. Par exemple : « la centrale est très risquée parce que c'est dangereux la radioactivité ».

RISQUE POUR LA SANTÉ : opinion argumentée sur l'évaluation des risques de la centrale ou du projet pour la santé humaine.

Notons que pour alléger le reste du chapitre, les groupes sont nommés de la façon suivante :

- Gentilly : groupe des résidents des secteurs de Gentilly et Sainte-Gertrude de la ville de Bécancour.
- Bécancour : groupe des résidents des secteurs de Bécancour, Le Précieux-Sang, Sainte-Angèle-de-Laval et Saint-Grégoire de la ville de Bécancour, de même que de la réserve indienne de Wôlinak.
- Agriculteurs de Bécancour : groupe des agriculteurs de la ville de Bécancour.
- Champlain : groupe des résidents de Champlain.
- Trois-Rivières est : groupe des résidents des secteurs de Cap-de-la-Madeleine et Sainte-Marthe-du-Cap de la ville de Trois-Rivières (rive est de la rivière Saint-Maurice).
- Trois-Rivières ouest : groupe des résidents des secteurs de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Pointe-du-Lac de la ville de Trois-Rivières (rive ouest de la rivière Saint-Maurice).

7.3 Analyse

Le texte qui suit est consacré aux résultats de l'analyse de contenu des six entrevues de groupe réalisées dans le cadre de l'étude de la perception des risques du projet. Un bref examen des principales statistiques qui peuvent être tirées du classement des énoncés par groupe de discussion, par sujet et par thème, situera d'abord l'importance des sujets abordés par les participants. Par la suite, les résultats des différents thèmes de discussion seront synthétisés en deux grandes étapes. Dans un premier temps, les propos tenus au sujet de la centrale nucléaire seront discutés ; ensuite, ce sont les propos des participants sur le projet qui seront examinés.

7.3.1 Thèmes et statistiques

Comme le tableau 7-2 le montre, les discussions des six différents groupes ont été classées dans les neuf thèmes définis plus tôt. Au total, 1 385 énoncés ont été classés. Rappelons qu'un énoncé peut être classé dans plus d'un thème.

Les trois thèmes les plus souvent abordés ont été, par ordre d'importance, la connaissance (27 %), les inquiétudes (18 %) et la justification (13 %). Notons que les trois types de risques évoqués par les participants comptent au total pour 23 % des énoncés. Deux thèmes sont relativement marginaux, soit l'appréciation du milieu (6 %) et la discussion des participants sur leur sentiment de proximité de la centrale nucléaire (3 %). Les écarts entre les groupes et la moyenne générale sont relativement marginaux, ce qui signifie que le temps de discussion sur chacun des thèmes a été approximativement similaire dans tous les groupes.

Le tableau 7-3 révèle par ailleurs que les thèmes de discussion sont différents selon le sujet abordé, soit la centrale et son exploitation ou le projet à l'étude. En effet, si les écarts entre les proportions sont relativement marginaux pour ce qui est des thèmes comme l'appréciation du milieu, les connaissances, l'appréciation du gestionnaire ou les inquiétudes, il en est autrement pour les différents type de risques discutés, de la question de la proximité de la centrale et de sa justification.

L'écart dans le cas du thème de la proximité est peu significatif, en raison de son importance marginale dans l'ensemble des propos des participants. Ce qui est plus important, ce sont les écarts observés dans le cas des thèmes associés aux risques et également de la justification. Ce dernier thème a été très souvent abordé dans le cas du projet. Les répondants se sont donc très souvent questionnés sur le sujet, compte tenu du fait que l'animateur demandait à tous de se prononcer directement sur l'approbation ou non du projet, ce qui n'a pas été le cas pour la présence de la centrale.

L'importance relative des risques soulevés est différente, selon le sujet. Les participants se sont beaucoup plus attardés au risque général (l'accident majeur à la centrale) et sur la santé quand ils discutaient de la centrale qu'ils ne l'ont fait dans le cas du projet. Par ailleurs, c'est l'inverse dans le cas du risque environnemental, associé principalement à l'accumulation de déchets radioactifs et son impact à long terme. L'impact du projet est donc principalement lié, pour les répondants, aux risques environnementaux associés à l'augmentation de la quantité de déchets radioactifs.

7.3.2 Analyse des thèmes d'argumentation : centrale de Gentilly-2

7.3.2.1 *Appréciation du milieu et proximité de la centrale*

Ce premier thème regroupe les 85 énoncés des participants au sujet de ce qu'ils aiment ou non dans leur milieu ou leur municipalité. À cette appréciation générale de leur milieu a été greffé un deuxième thème, soit celui de la perception de la proximité de la centrale. La discussion des répondants porte en effet sur une question d'appréciation de leur environnement, à savoir si la centrale nucléaire est proche ou non de leur résidence et

plus généralement de leur milieu de vie. Cependant, c'est un thème peu discuté car uniquement 45 énoncés y ont été classés.

Appréciation du milieu

Les motifs d'appréciation du milieu ou de la municipalité de résidence varient d'un répondant et d'un milieu à l'autre. Les motifs les plus souvent évoqués sont liés à l'environnement, c'est-à-dire le calme, le caractère champêtre des lieux, la proximité du fleuve, ou bien le voisinage agréable, chaleureux, où les gens se connaissent. La proximité de lieux de loisirs (chasse, pêche) pour les campagnards, ou des services, (commerces, écoles) pour les urbains, sont des motifs également très souvent évoqués.

Agriculteurs de Bécancour / Étudiant : « Ce que j'aime – j'aime bien l'endroit – C'est tranquille. J'aime le grand air – je viens de la campagne (...) »

Champlain / Technicien : « Le motif, mes parents viennent de là aussi. Ce que j'aime de Champlain, bien sûr c'est plus campagne que la ville puis... »

Champlain / Éducatrice : « Je suis à Champlain depuis deux mois – le motif du choix, c'est mon conjoint puis évidemment... Puis c'est sûr que c'est bon... en campagne... j'aime beaucoup la nature donc, ça aussi dans le motif du choix également. Ce que j'aime – ça rentre là-dedans aussi, la nature, les gens sont chaleureux. »

Trois-Rivières est / Étudiante : « J'habite Cap-de-la-Madeleine depuis 20 ans. Ce que j'aime, c'est que j'habite... mon terrain descend jusqu'à la rivière – ça, j'aime bien ça. »

Trois-Rivières est / Directrice d'école : « Je reste au Cap-de-la-Madeleine depuis 11 ans. Ce que j'aime du Cap-de-la-Madeleine, c'est tranquille – on a presque tous les services à Trois-Rivières – je considère qu'on est bien servis. »

Trois-Rivières ouest / Infirmière : « Je demeure à Pointe-du-Lac depuis sept ans – avant ça, j'étais à Trois-Rivières. Je suis native de Grand-Mère. Ce que j'aime de Pointe-du-Lac, c'est en banlieue de Trois-Rivières-Ouest, à proximité de plusieurs magasins – que je retrouve entre autres à Montréal, Québec – je trouve que c'est bien. »

Par ailleurs, plusieurs soulignent qu'ils aiment leur milieu simplement parce qu'ils y ont vécu depuis leur naissance.

Gentilly / Agente d'assurances : « Je suis à Gentilly depuis toujours – je suis née là et j'ai toujours resté là – je suis une des seules à mon âge qui reste encore là d'ailleurs. Donc, c'est depuis combien de temps... J'adore ça mais pas le village, mais je suis une fille de rang, de campagne, avec des animaux et tout. »

Trois-Rivières ouest / Ménagère : « Je suis femme au foyer. J'ai toujours demeuré à Trois-Rivières. Je suis native de Trois-Rivières. Donc, j'aime Trois-Rivières. »

Les éléments moins appréciés ou même désagréables associés au milieu sont également soulignés. Toutefois, pour certains répondants de Trois-Rivières comme des autres secteurs, aucun motif sérieux de désagrément n'existe : « Je ne sais pas trop ce que je n'aime pas ».

Pour les autres, ces motifs varient d'un groupe à l'autre. Par exemple, certains résidents de Trois-Rivières soulignent la piètre qualité de l'eau, pour d'autres, c'est le bruit ou la circulation automobile ou lourde. Pour les résidents de Bécancour et de Champlain, la centrale nucléaire est un des éléments négatifs, souvent évoqués, tout comme le PIPB ou certaines des usines qui s'y trouvent. Mais d'autres désagréments sont également soulevés comme le manque de développement et les conflits entre urbains et ruraux, à Bécancour.

Champlain / Éducatrice : « Ce que j'aime pas, nous, on a une belle vue directement sur la centrale puis bon, ça me fait peur un peu le nucléaire. »

Champlain / Retraitée : « C'est la centrale en face! à toutes les fois que je regarde dehors, ça m'horripile un peu de voir cette... »

Champlain / Technicien : « Par contre, ce que j'aime pas, avec le temps, j'ai vu passer beaucoup de choses là... C'est .. surtout, ce qui me dérange, c'est vraiment le parc industriel de Bécancour ... beaucoup de senteur de fuel et la centrale nucléaire ben, je me pose beaucoup de questions pourquoi ça existe ça. Je suis antinucléaire de toutes façons. »

Champlain / Menuisier : « Ce que j'aime moins, c'est le parc – parc industriel – l'autre bord du fleuve, juste en face de chez nous. T'as la maison, le fleuve... le parc industriel, la centrale, les usines – le quai portuaire, c'est sûr que tous les bruits, ça nous arrive dans la face. »

Gentilly / Opérateur : « Ce .. que j'aime pas, cet endroit, ... ouf, aucune idée, comme madame – à part d'avoir un voisin déplaisant qui devrait rester en ville et qui aime pas la campagne... on va passer tout droit. Y a des gens qui devraient pas rester en campagne et qui restent à la campagne (...) Des plaintes – plaintes pour ci, plaintes pour ça... C'est rendu une vraie guerre. ... C'est rendu l'enfer ...l'enfer, l'enfer (...) Je suis entre les deux – je suis pas fermier et j'ai des animaux. Moi, faut que je suive les lois des fermiers parce que ils se font serrer. Fait que quand un fermier voit que je suis pas correct, j'ai une plainte d'un fermier. Un autre trouve que je suis pas correct, j'ai une plainte sur l'autre bord. J'ai du zonage agricole – tout le monde de l'environnement. »

Trois-Rivières est / Ménagère : « Ce que j'aime pas, c'est le trafic... moi aussi. Je suis un coin de rue fait que les vans, oui, matin et soir, font du bruit. C'est la seule chose. »

Trois-Rivières est / Directrice d'école : « Ce que j'aime moins, y a pas grand'chose que j'aime pas de ma ville. Oui, y a un peu de trafic, y a peut-être ...je trouve des fois que la propreté, ça prend du temps avant qu'ils nettoient nos rues cette année. Y a peut-être des services que j'aimerais mieux – le développement des pistes cyclables, des choses comme ça, pour les parcs, les terrains de jeux pour les enfants. Mais en général, c'est pas des très grandes frustrations que j'éprouve dans la ville. »

Trois-Rivières ouest / Gérante : « Ce que j'aime moins, c'est l'eau – la couleur de l'eau de temps en temps – elle est brune pour les lavages. Il faudrait quasiment être présent quand on fait les lavages parce que on sait jamais comment peut sortir le linge blanc. »

Bref, les motifs d'appréciation ou de désagréments varient et sont associés, notamment, au caractère urbain ou rural du secteur de résidence.

Proximité de la centrale de Gentilly-2

La notion de proximité de la centrale, évoqué par l'intervieweur ou spontanément par les répondants, est riche en éléments d'appréciation. En effet, ce qui peut déterminer la plus ou moins grande proximité de la centrale varie beaucoup d'un répondant à l'autre et même d'un moment à l'autre pour certains répondants.

Pour les uns, les résidents de Champlain et de Sainte-Marthe-du-Cap en particulier, la proximité est associée à la possibilité de voir la centrale.

Champlain / Menuisier : « ... ça m'inquiète parce que je la vois continuellement. Et à toutes les fois qu'il se passe de quoi. Il y a une cheminée en arrière – une espèce de grosse cheminée. Puis.. de temps en temps, quand tu sors de là, y a un petit nuage puis... on voit tout ça. On voit la vapeur. Et on voit... le pire, c'est ce qu'on voit pas. C'est ça. Et à tout bout de champ, on voit la centrale – on sait pas ce qui sort de là. T'te ben que quelqu'un qui reste à Trois-Rivières, c'est quand même pas si loin de la centrale non plus. Ça les inquiète moins parce qu'ils la voient pas. »

Champlain / Préposée aux bénéficiaires : « ... pis quand j'ai de la visite, mais la première affaire que c'est – c'est « Regarde! Tchernobyl ». Moi, c'est moi qui leu' dis. Y disent « T'as une belle maison, t'as fait des belles rénovations ». – « Ouais mais regarde! C'est ma ... ». Parce que quand j'ai acheté la maison, moi non plus, je le savais pas que c'était ça. Rien qu'après... Premièrement, j'avais jamais remarqué – c'était une usine, quelconque. Et c'est après qu'on eut acheté la maison – les rénovations, ça s'est su, j'ai dit « Hein! » J'aurais pas acheté! »

Pour les autres, c'est la conviction qu'ils seront directement et immédiatement touchés, lors d'une catastrophe, qui les incite à dire qu'ils vivent proches de la centrale.

Gentilly / Retraité : « Quand il y a des contestations de même, moi, je suis juste en face. Y voient la télévision pis toute et y viennent chez nous... J'y dis « Écoutez, madame, si ça arrive, moi, je suis parti! Peut-être que ceux qui sont pas loin, y va leur manquer une jambe ou autre chose, mais en tout cas, moi, je vas être parti ». C'est un peu comme tu disais. (rires). On est assez proches que... »

Gentilly / Directrice de services de garde : « Nous, on a ri beaucoup là-dessus parce que à Noël, on a... en tout cas, un des oncles qui a dit « Moi, j'habite pas Gentilly, je préfère aller à Saint-Pierre à cause de la centrale ». Les gens ont beaucoup ri de ça – ils se sont dit « Voyons donc, on peut pas... » pis ça a été vraiment le sujet, la discussion là-dessus « que je préfère me bâtir plus loin » (...) On a ri, c'est une façon de dire les choses. On a dit « Voyons donc, nous autres, on reste ici.... Si y arrivait de quoi, regarde, toi aussi, tu risques... ».

Trois-Rivières est / Directrice d'école : « Ou quand on reçoit un plan d'intervention par la poste ou dans les journaux. C'est déjà arrivé que là, on en... reçoit un comme ça pour information pis là, on en parle. Pis là, on se dit « Est-ce que on a le temps, premièrement, de s'en aller assez loin pour pas avoir de radiation? » (...) Je pense que non. Je pense qu'on est touchés automatiquement. Même ils nous renvoient à Shawinigan – je me rappelle jamais de... On a peut-être eu deux ou trois fois des plans par la poste – d'une fois à l'autre, ils ont changé. M'as-tu me rappeler premièrement où est-ce qu'il faut aller? (...) Parce que nous autres, on est tellement proches (...) ... On a des secteurs différents où évacuer? Mais nous autres, on est à peu de milles – y a juste le fleuve là qui nous sépare. J'ai l'impression qu'on est touchés tout de suite – on n'a pas le temps d'aller ben ben loin. On va avoir une dose de radiation assez forte pour nous nuire. »

Les limites de cette « zone de danger » font d'ailleurs l'objet de certaines spéculations.

Gentilly / Retraité : « Moi je suis dans les limites. Ça fait 12 milles à vol d'oiseau (...) Moi je me considère être dans les limites de... .. la zone de danger si il y en a une (...) C'est assez loin. Ban.. Médium (...) Assez proche. Je vois ça assez proche. »

Champlain / Agriculteur : « On peut être près et c'est peut-être pas dangereux. On peut être loin et ça peut être dangereux. Parce que ça a l'air que les atomes, ça voyage... avec le vent. »

Certains soulignent une différence importante existant, selon eux, entre les résidents de la rive nord (rive gauche) du fleuve Saint-Laurent et ceux de la rive sud (rive droite) quant à l'appréciation de la proximité de la centrale. Cette proximité psychologique est plus forte pour les gens de la rive sud, notamment parce qu'ils sont plus informés par les autorités.

Bécancour / Estimateur en mécanique : « Moi, je viens de la rive nord plus. Et on a toujours eu une maison sur le bord du fleuve mais de l'autre

côté – c'est pas très loin mais nous autres, l'autre côté, c'est comme ... moi, je reste à Saint-Grégoire et ils restaient à Trois-Rivières-Ouest mais pas plus loin de la centrale d'un bord pis l'autre. On n'a jamais eu cette information – là (...) Le monde est pas informé comme ici. (...) On n'est pas informés autant comme les personnes qui sont ici. Pis y disaient qu'y avait eu des pamphlets jusqu'à Sainte-Monique... Trois-Rivières-Ouest c'est à deux minutes, juste l'autre bord... c'est la largeur du fleuve (...) »

Bécancour / Secrétaire : « ... J'ai toujours demeuré à Trois-Rivières (sauf...) depuis les trois quatre dernières années. Puis je sais pas – Trois-Rivières c'est pas vraiment loin. Puis moi, la centrale nucléaire pour moi, c'était loin (...) Mais tout ce qui est rive sud, en fait, pour les gens de Trois-Rivières, c'est pas mal loin (...) Fait que moi, j'avais jamais... la centrale nucléaire était là mais elle était loin. »

Enfin, certains déclarent que la proximité varie énormément selon leur position, leurs déplacements dans la maison, ou les événements.

Champlain / Préposée aux bénéficiaires : « Moi, quand je suis assis dans la cuisine, elle est très proche. Quand je suis assis dans le salon, j'y pense pas. Vraiment, c'est psychologique, tu vas dire. »

Champlain / Commis : « Proche (...) Elle est juste de biais avec chez nous (...) Quand on n'y pense pas, elle est loin. »

Trois-Rivières ouest / Gérante : « Souvent, quand je reçois le dépliant pour savoir si jamais il arrive quelque chose à la centrale nucléaire, où il faut aller, là, je commence à avoir peur. Mon Dieu! je suis près du pont Laviolette quand même...mais c'est quand ils envoient le plan, hoooh! C'est bien mais c'est là que tu dis – « Ah mon Dieu » une remise en question – peut-être que j'habite un peu trop près. Ah ça va me prendre du temps pour partir à Montréal. »

Trois-Rivières ouest / Infirmière : « Mais dernièrement, avec la guerre (guerre en Irak) qu'il y a eue, la centrale nucléaire a comme pris une autre dimension pour moi – la dimension que c'est dangereux d'avoir ça à proximité.....C'est nouveau depuis la guerre...La guerre récente avec le terrorisme et tout ça. Pour moi, ça a pris une dimension nouvelle – dernièrement – fait que c'est dangereux parce que je reste quand même proche. Si il arrive quelque chose...,,Je reste à Pointe-du-Lac. C'est pas grave. Je veux dire si elle était attaquée et qu'il arrivait une catastrophe. »

Comme on peut le voir, la notion de sentiment de proximité, très importante dans l'appréciation des risques, est une notion psychologiquement très complexe. Elle ne peut donc être réduite à une question de distance physique.

On constate également qu'elle fluctue et fait l'objet de spéculations. Ce phénomène de « flou » dans l'appréciation de la zone de proximité (ou de danger), n'est pas propre à la

centrale de Gentilly-2. Il a également été observé dans des situations de contaminations et de catastrophes, par exemple (voir la section 3.2.2).

7.3.2.2 Connaissance de la centrale de Gentilly-2

Qu'en est-il de la centrale? Cette installation fait l'objet d'une « couverture médiatique » importante (voir le chapitre 6). Est-elle bien connue par les résidents? Qu'en connaissent-ils? Est-ce que cette connaissance les rassure ou les inquiète? Comment les résidents s'informent-ils sur Gentilly-2? Durant les entrevues de groupe, l'exploration du thème portant sur la connaissance de la centrale visait à répondre à ces questions.

L'animateur a demandé aux participants de lui indiquer ce qu'ils pouvaient connaître de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Certains répondants ont par ailleurs évoqué, spontanément, leurs connaissances de la centrale. Les répondants se sont assez abondamment prononcés sur le sujet, avec quelque 269 énoncés.

Les informations proviennent de plusieurs sources : les médias bien entendu ; les communications d'Hydro-Québec et des autorités de sécurité civile ; des visites ou séances d'information auxquelles certains ont assisté ; la parenté ou les connaissances, dont certains travaillent à la centrale ; et enfin leur expérience concrète de la centrale, près de laquelle les gens se promènent, vont pêcher, etc.

On note, chez plusieurs, une connaissance assez approximative de plusieurs aspects importants de la centrale comme le nom de l'entreprise gestionnaire ou la destination de sa production électrique. Quelques répondants avouent même qu'ils ne savaient pas (avant l'entrevue) que la centrale produisait de l'électricité. Plusieurs déclarent d'ailleurs qu'ils en connaissent très peu sur la centrale.

Champlain / Commis : « (J'en sais..) Pas grand'chose. ... on discute pas de ça. Je sais que c'est là. »

Champlain / Retraitée : « Je savais que c'était pour faire du nucléaire mais à quoi ça sert – j'ai aucune idée. »

Trois-Rivières ouest / Ménagère : « Moi, je sais que ça fournit l'électricité probablement à toutes les usines qui sont... côté sud parce que y en a un paquet dans le même arrondissement si tu veux. (Le)Fonctionnement ? (J'en connais..) 0. »

Trois-Rivières ouest / Chômeur : « Ça doit être Énergie nucléaire, le gouvernement? Non Hydro-Québec doit affaire là-dedans mais d'après moi, il y a un comité qui gère ça pour le gouvernement...(mais je ne sais si c'est provincial ou fédéral). »

Agriculteurs de Bécancour / Agricultrice : « C'est aussi un laboratoire je pense pour d'autres CANDU ou quoi que ce soit – le système de production – pour d'autres pays. C'est plus un laboratoire – ils produisent de l'électricité parce que ils la font nécessairement. Ils pourraient ne pas

en faire pis (...) C'est pas... C'est pas ça qui va la faire vivre. C'est plutôt le gouvernement qui la fait vivre. »

Trois-Rivières ouest / Boucher : « Je sais que c'est la centrale nucléaire mais à part ça, je connais pas grand'chose. Je sais juste que y ont – j'avais vu ça vite vite dans les journaux, qu'y voulaient envoyer de l'énergie un peu – c'est l'ABI qui est à côté... qu'y voulaient la fournir un petit peu en énergie pour baisser leur coût... »

Bécancour / Estimateur en mécanique : « J'en ai jamais parlé (...) Parlé avec quelqu'un... peut-être quand on passe devant, on peut peut-être dire le mot mais en parler à quelqu'un... »

Bécancour / Travailleuse en service de garde : « La ville de Bécancour – les six secteurs – ont pas été mis ensemble à cause de ça, la centrale nucléaire? Pour qu'ils la bâtissent pour qu'il y ait un parc industriel? Ça vient pas de là? Moi, c'est ça qu'on m'avait dit. Que y ont formé la ville de Bécancour (...) ... en fonction de la centrale nucléaire (...) ... pour le parc industriel (...) Quand je suis arrivée... par ici, c'est ça qu'y disaient. »

Bécancour / Conseiller en intervention : « Ce que j'ai entendu, c'est que j'ai déjà visité la centrale y a déjà ben des années ici. Pis de mémoire, me semble que c'est ce qu'on nous expliquait – le fonctionnement rough de la centrale. Pis après ça, on nous disait que là, y avait des... déchets radioactifs qui s'accumulaient avec ça et on les entreposait à quelque part, je me souviens plus où – c'est un peu l'impression – un peu ce que j'en retiens depuis ce temps-là. »

Par contre, une petite minorité est très au fait de multiples aspects techniques et de sécurité de la centrale. Leurs connaissances ont été acquises lors de visites de la centrale, de leur participation à des séances d'information, ou de recherches personnelles.

Bécancour / Inspecteur en santé animale : « (J'ai participé à...) Une session d'information mais vraiment, expliquer c'est quoi le nucléaire (...) Oui il parlait de l'uranium et il expliquait comment est-ce que ça fonctionnait la centrale (...) »

Bécancour / Psycho-éducatrice : « Moi, ce que je sais de la centrale, ici, elle fournit 3% je pense d'électricité pour Hydro-Québec et il y en a une au Québec et cinq au Canada. »

On a également signalé la connaissance du plan de mesures d'urgence, que plusieurs ont reçu et consulté, et du programme de distribution de pilules d'iode dont on a entendu parler.

Gentilly / Agente d'assurances : « Ma mère l'a chez eux. Puis suite à tout ce qui s'est dit, mais quand vous me disiez les ronds, ça me faisait penser un petit peu à ça. Puis ils disaient « tel secteur, Saint-Pierre,

Gentilly ». Et je sais que Gentilly, il fallait aller à Victoriaville – c'est t'u au cégep et tout ça. C'est comme une petite consigne familiale qu'on s'est donnée, pour se retrouver là mais dans le sens que ça ressemblait un petit peu à ce que vous disiez. Chaque... village avoisinant, Sainte-Gertrude c'est une place, l'autre c'est... Des fois, ça peut être Victoriaville mais à des édifices différentes. Mais moi, je le sais qu'il y en a un mais il avait l'air vieux – il avait l'air vieux. »

Bécancour / Inspecteur en santé animale : « Mesures d'urgence. Ça nous a toute été distribué (...) dans le sud parce que ça dépend de quel côté – si t'es proche de la centrale, si t'es plus haut que la centrale, tu t'en reviens pas icitte. Mais je parle de ceux qui sont de ce côté-ci de la centrale, le moyen d'évacuation, c'est ... t'envoies le plus loin possible de la centrale. »

Bécancour / Secrétaire : « Le dernier plan d'évacuation que j'ai retrouvé datait de 1980 dans les vieux papiers, la vieille paperasse à la famille à mon chum mais...je l'ai pas lu... Si je me souviens bien, non – ce que j'ai entendu... Ce que j'ai entendu, on m'a dit « Tu vas vers le Sud ». »

Gentilly / Retraité : « Mon épouse qui travaille au CLSC, je sais qu'ils en ont une réserve (de pilules d'iode...) De ce que je connais, ce serait une rupture majeure – i.e. la calandre ... qui se désintégrait à ce moment-là. – il y a des fuites aussi à l'extérieur qu'on aurait justement des produits hautement toxiques dans l'environnement, à ce moment-là. Y a d'autres... d'autres produits, le tritium aussi qui est présent qui peut fuir mais c'est surtout dans l'eau qu'on retrouverait ça dans le fleuve et peut-être aussi dans l'atmosphère... ça, c'est moins bien aussi. Ça, c'est des émissions possibles. C'est arrivé – je crois que c'est arrivé ici... c'est arrivé en Ontario. »

Les mesures de sécurité que certains ont pu apprécier lors de leur visite de la centrale, ont fait aussi l'objet de commentaires, plutôt positifs. Elles en rassurent plusieurs. Certains ont d'ailleurs noté qu'elles ont fait l'objet d'un renforcement perceptible, depuis le 11 septembre 2001.

Champlain / Retraîtée : « Moi, je l'ai visitée, la centrale nucléaire. Puis c'est sûr que j'ai trouvé qu'il y avait bien de la sécurité pis que c'était pas n'importe qui qui rentrait là et ceux qui travaillaient là – comme ceux qui examinaient les cadrans, ils avaient pas seulement un monsieur, je pense qu'ils étaient cinq parce que si un pouvait tomber malade, les autres pouvaient le remplacer. »

Gentilly / Retraité : « Bon. J'ai travaillé un moment donné – ingénieur conseil – construction de TAG c'est des turbines à gaz, qu'on appelle, qui ont été construites pour... sécuriser la centrale par rapport à un black out dans le réseau. D'abord, j'ai cette expérience-là. J'ai eu à faire des choses aussi à l'intérieur – j'ai passé par la nécessaire sécurité et j'ai trouvé que c'était – c'était correct pour ce genre de choses. En ce qui

concerne la centrale elle-même, son fonctionnement, j'ai pas trop de questions sur... »

Champlain / Agriculteur : « Le 11 septembre, tout de suite, on a entendu parler qu'il y avait une surveillance terrible de l'autre bord (...) Ils ont dit à la télévision. Ils auraient pas été inquiets, ils auraient renouvelé la surveillance de l'autre bord et tout le monde regarde en l'air si y arrive pas un avion (...) Le plus dangereux, là, si elle saute, c'est le gars qui va être en dedans. C'est là que c'est dangereux. C'est lui... le gars va rentrer en dedans et il va la faire sauter par en dedans. »

Quelques-uns ont souligné leur besoin d'information ou le manque de communication des autorités, qu'ils déplorent beaucoup. Certaines suggestions sont avancées.

Gentilly / Chaudronnier : « Pour ce qui est de la sécurité, je trouve ça quand même pas pire. La seule affaire que je trouve plate, c'est que... ils disent pas au monde un peu le principe... y a pas assez de documentation là-dessus pour la municipalité alentour (...) Ils informent pas assez... Le trois-quarts de Gentilly pis peut-être, en tout cas, en majorité... sont pas au courant. Comme des pilules d'iode, dans le parc industriel, toutes les municipalités, tous les entrepreneurs en ont. Y a aucune personne dans la municipalité de Gentilly et de Sainte-Gertrude alentour qui est au courant de cette histoire-là – moi, je suis au courant parce que on en a vu dans les... il y a des entrepreneurs qui en ont. C'est ça... Y a des pour, pour d'autres et y en a d'autres... qui manquent là-dessus. »

Bécancour / Conseiller en intervention : « Des intervenants de plusieurs milieux comme on l'a dit tantôt qui viendraient nous expliquer facilement c'est quoi les dangers, c'est quoi le nucléaire, comment ça fonctionne. Pis c'est quoi les risques de tout ça. Y en a – y en a pas – jusqu'à quel point... Peut-être que notre opinion changerait. Moi, j'ai donné une opinion mais c'est avec les connaissances que j'ai aujourd'hui. Mais je pense que l'exercice aussi, c'était de savoir ce qu'on en pensait avec notre vécu aujourd'hui.... Ils nous auraient fait suivre un cours avant si ils avaient voulu qu'on vienne donner une démonstration – C'est quoi le nucléaire. »

Globalement les discussions permettent de constater que plusieurs ont une connaissance relativement imprécise de la centrale. C'est donc dire que les risques de la centrale sont abordés principalement dans le contexte d'une connaissance approximative de cette dernière. La connaissance et l'appréciation générale de la filière nucléaire, plutôt que de la centrale de Gentilly-2, jouent donc un rôle important dans l'évaluation des risques.

7.3.2.3 Évaluation du gestionnaire

La perception du risque d'une centrale nucléaire est-elle associée, comme plusieurs le soupçonnent, à l'évaluation du gestionnaire (voir la section 3.2.1)? Qu'en est-il de

l'évaluation de la compétence, de l'honnêteté, bref, de la confiance que l'on accorde au gestionnaire de Gentilly-2?

L'évaluation d'Hydro-Québec, comme gestionnaire de la centrale, a fait l'objet de quelque 103 énoncés. Plusieurs sous-thèmes sont apparus dans les discussions au sujet du gestionnaire : la gestion de l'information par Hydro-Québec, la compétence de l'institution et de ses employés et, enfin, les demandes d'information, souvent très précises, qui permettraient à plusieurs de se rassurer.

Pour la plupart des intervenants qui se sont prononcés sur le sujet il est clair qu'Hydro-Québec « ne dit pas tout » pour plusieurs raisons : intérêt financier, pour ne pas faire paniquer la population, pour ne pas soulever trop d'opposition.

Champlain / Technicien : « C'est des questions de gros sous ça. Ce qui est la vérité en dessous de ça... moi, je suis pas prêt à croire... en tout ce qu'y vont dire. C'est bien certain que c'est sécuritaire. Ils nous affoleront pas – si y a une fuite à quelque part... ils alerteront pas ... Si c'est pas trop grave, ils alerteront pas la population pour faire une... »

Champlain / Agriculteur : « On y va madame et ils sortent des tapis rouges – ils nous reçoivent – pour pas qu'on chiâle – pour pas arriver avec des masses et la casser... »

Trois-Rivières est / Menuisier : « Y a toujours de la désinformation pis tout ça (...) Pourquoi ils étaient obligés de filtrer tout le temps – avant que ça passe dans toutes les chaînes de télévision? C'est la même chose. Si y arrive un problème là, je veux dire, y vont pas mettre ça sur les journaux le lendemain (...) Y ont quelqu'un qui a suivi des cours pour être le porte-parole de ça et lui juge de ce qu'y va dire et comment il va le dire (...) C'est comme ça partout. C'est comme ça au gouvernement – c'est comme ça (...) Même le maire Richard l'autre bord l'a dit que ça donne rien de parler de tout, affoler le monde pour rien. »

Trois-Rivières ouest / Ménagère : « Moi, je crois pas – parce que quand y a eu le verglas à Montréal, je me souviens que le président d'Hydro-Québec par après a dit « On l'a pas dit parce que Montréal, y en avait p'us d'électricité » – y avait un certain pourcentage qui leur restait. Pis y en avait pas assez. Pour pas faire paniquer les gens, ils ont pas parlé. Ils l'ont dit par après. Moi, j'ai entendu ça aux nouvelles en tout cas. (...) Si ils sont pris à la gorge peut-être... nous feraient évacuer... Si ils sont pris à la gorge, peut-être (qu'ils le diraient). Ben moi, pour moi-même, j'aurais aimé mieux pas le savoir à ce moment-là...(..) Qu'ils le disent pas par après non plus – « On n'a pas donné l'heure juste! ». Qu'ils en parlent pas du tout. »

Trois-Rivières ouest / Chômeur : « C'est que Hydro-Québec c'est une bonne compagnie – y ont gros de l'expertise. Mais vu que c'est eux-autres... c'est de l'électricité pour eux autres, ils sont biaisés un peu. (...) Dans quel sens – c'est de l'argent pour eux autres. Fait que c'est sûr qu'ils vont être plus – comment je dirais – maintenir quelque chose qui

leur rapporte que de le fermer. Même si ce serait 100 % solide, correct – ils sont biaisés Hydro-Québec. Ils font 1,8 G \$ de profits, 300 M \$. Ils disent qu'ils ont pas d'argent et qu'on coûte cher pour ce qu'on a chauffé cet hiver. C'est toujours l'argent au boutte...(…) En 2004, ils en veulent encore plus pour les actionnaires – c'est toujours la même affaire avec Hydro-Québec. »

Agriculteurs de Bécancour / Étudiant : « Est-ce qu'ils donnent l'heure juste? Ils veulent étouffer – t'sé, les affaires dangereuses – t'essaies de jamais trop en parler parce que sinon, t'affoles tout le monde alentour de toi (...) Parce que si ils lèvent justement de la poussière, le monde va commencer à s'intéresser au cas, à s'informer du cas et vont t'te ben se rendre compte que c'est t'te ben pas mal plus dangereux qu'ils l'imaginaient. Et ils vont se retrouver que t'te ben au boutte d'un an, que tout le monde va être contre ça – les pancartes en avant. « Et on n'en veut p'us » que dans leur intérêt à eux autres, c'est pas de... de brasser trop ça (...) Je trouve que quand vous avez été visité la centrale, y ont pas parlé des risques qui pouvaient arriver, ce que ça... sécurité (...) Mais ils parlent pas des risques parce que c'est ça qui fait peur. »

Pour d'autres, Hydro-Québec ne connaît pas tous les risques et ne peut donc conséquemment donner l'heure juste.

Champlain / Agriculteur : « Moi, je suis d'avis avec monsieur Ils sont sur la glace mince et ils savent pas qu'est-ce qui peut arriver. Ils nous renseignent et nous disent ce qu'ils veulent là et ils connaissent pas l'avenir – sont comme nous autres (...)Parce que si y étaient vraiment sûrs de leur coup, on serait ben renseignés. On en sait pas la moitié pis ils sont pas sûrs de leur coup. Personne le sait. Moi, mon avis – à les voir agir (...) Ils sont pas sûrs de leur coup – ils peuvent pas nous en donner de la vraie. »

Cette argumentation, plutôt négative, est majoritaire chez les participants. Un discours, minoritaire, va à l'encontre du premier et cherche à miner les arguments basés sur l'intérêt qu'aurait Hydro-Québec ou les autorités, plus généralement, à « cacher des choses ». On y affirme que la gestion publique de la production de l'électricité et de la santé incite l'État ou les dirigeants de la centrale, à tenir compte des problèmes que pourrait causer la centrale. On affirme aussi que les gestionnaires de la centrale ont également intérêt à se protéger et à protéger leur famille.

Trois-Rivières ouest / Gérante : « Sauf que comme c'est gouvernemental, si y a vraiment quelque chose de grave, les gens vont se retourner contre eux... fait que c'est pas plus intelligent non plus. Fait qu'ils sont quand même obligés de donner plus ou moins l'heure juste. Je veux dire – Le risque de la population quand même. Hydro-Québec vont quand même pas mettre leur population en danger parce que ils vont avoir un fameux problème après...mais eux-mêmes vont y passer si y arrive de quoi là...Si y a de quoi qui arrive eux aussi. Parce que le nucléaire, si y arrive de quoi, ça... le nuage, en tout cas, les radiations – ça prend du temps et ça va loin. Parce que Tchernobyl c'est jusqu'en

Europe. C'est pas parce que c'est Hydro-Québec – c'est tout le Canada qui peut être pris... (...) C'est que moi, je me dis qu'ils joueront pas à ça – ils vont être obligés de ... si y a de quoi... faut se dire... »

Trois-Rivières ouest / Gérante : « C'est ça – parce que un gestionnaire, là, même – regarde, il peut y avoir ... les gens qui travaillent dans la centrale... Oublie pas que celui – le plus haut gradé qui est dans la centrale – il veut pas mourir contaminé, lui, hein? Penses-tu que ceux qui travaillent là, c'est le premier à vouloir être en bonne santé. Fait que y peuvent pas jouer avec ça. C'est impossible à moins qu'il y ait... vraiment quelque chose de négligeable – vraiment une chose... vraiment incontrôlable, vraiment. Sinon, c'est impossible. Ils peuvent pas. »

Trois-Rivières ouest / Étudiante : « Mais c'est une entreprise gouvernementale – il y a aucun avantage à faire plus d'argent – ceux qui gèrent ça vont être payés le même... ils vont être payés le même montant qu'ils fassent ben de l'argent ou qu'ils en fassent pas. »

Trois-Rivières ouest / Étudiante : « Si c'est pour nous rendre malades, veut veut pas, ça se ramasse toute à aller au gouvernement. Pis c'est eux autres qui paient la santé. Fait que pas d'avance – qu'on place ça d'une façon ou d'une autre. Je veux dire si ça nous rend malade, ils vont la fermer – et ça va finir là parce que ils vont re-payer au bout de la ligne. »

Pour d'autres, il est nécessaire qu'Hydro-Québec gère l'information afin de ne pas faire paniquer la population. Il faut qu'Hydro-Québec diffuse de l'information utile, mais sans plus.

Trois-Rivières est / Directrice d'école : « Ça fait pas 25 ans qu'y ont fait ça – le plan d'évacuation. Y ont quand même roulé pendant 10, 15, 20 ans (...) Mais peut-être dans les 10 dernières années, là – y ont quand même donné de l'information à la population. Et on voit – les gens, peut-être parce que ... la méconnaissance de ce que c'est le nucléaire, des risques, etc. Des fois, ça peut inquiéter plus que d'autres choses. Des fois, on est peut-être mieux de canaliser l'information pour donner juste ce qui est nécessaire pour pas affo... moi, c'est ce que je pense (...) Je sais pas si on serait capable – et même, je considère que je peux comprendre ben des choses au niveau du nucléaire mais je suis pas sûre que je comprends l'ensemble de tous les risques et tout ça. Et si y en disent trop, est-ce que monsieur et madame tout le monde qui connaissent pas le nucléaire, est-ce que y vont être capables de dire « Ça c'est juste au cas où ça arrive. Les risques sont minces... » ou si ça va nous inquiéter outre-mesure pis dire « Ça a pas de bon sens » et s'empêcher de vivre – le monde déménage (...) Je suis pas sûre que c'est bon de dire tous les risques nécessairement sur la santé... sur la... parce que les chances que ça arrive sont minces (...) Ça veut pas dire nécessairement que c'est ce qu'ils font et que c'est prouvé et que c'est ... ça le but. »

Trois-Rivières est / Adjointe administrative : « Je pense pas non plus. Je pense qu'y a des choses qui... parce que le risque est tellement mince que les gens... pourraient s'affoler. Juste quand ils ont sorti le plan d'évacuation, ça a fait tout un tollé. Puis dans le fond, c'est de donner de l'information aux gens à savoir si jamais ça arrive, voici l'information puis là, les gens, c'est la panique – on va t'y avoir le temps de... mais les risques sont minces mais ils ont quand même pris le temps d'informer la population. »

Trois-Rivières est / Étudiante : « Non mais ça dépend. C'est comme... Mettons que ça nous concerne pas... Si mettons ils disent « Ça se peut qu'il y ait des fissures, vous êtes mieux de partir de la région » – tu pars de la région et ça finit là – sont mieux de le dire. Mais t'sé, la seule chose que ça va faire, ça va faire paniquer les gens. Ça donne rien.... T'sé comme là, (Pendant la crise du verglas), ça leur a donné quoi de nous dire à tout le monde « Vous aurez pas d'électricité, y en a p'us ». Je veux dire – les gens ça leur aurait rien donné. Ça aurait juste paniqué. Moi, je pense que si y ont à nous le dire... si on a à le savoir, si ça peut nous aider de le savoir, ils vont le dire. Si ça fait juste nous inquiéter, ... »

Selon certains, c'est la situation d'Hydro-Québec qui l'oblige à produire et divulguer des informations, même inquiétantes, ou au contraire à ne pas les divulguer.

Trois-Rivières ouest / Étudiante : « Mais c'est comme pourquoi ils parleraient pas sur comment fonctionne l'ABI pourquoi ils parlent pas comment fonctionnent..., justement parce que c'est intéressant d'aller le visiter mais t'sé, je veux dire, eux autres considèrent pas qu'il y a du danger fait que... pourquoi ils en parleraient, pourquoi ils informeraient les gens. Peut-être qu'ils se rendent même pas compte qu'il y en a que ça inquiète – je le sais pas. Mais comme tel, la plupart, la majorité des usines, on n'en entend jamais parler comment ils fonctionnent. »

Bécancour / Inspecteur en santé animale : « Mais sont obligés de faire un système d'évacuation au cas où... C'est normal. C'est normal tout ça – n'importe laquelle grosse industrie va – mettons qu'il se déclare un feu dans une industrie, faut qu'ils fassent... là, les gens si vous êtes dans telle situation, allez-vous en! C'est normal parce que si ils l'auraient pas fait... ils auraient été dans l'illégalité (...) Le monde autour dans un rayon de 5 kilomètres – 10 kilomètres ... »

Les intervenants ont également discuté de la compétence d'Hydro-Québec. Celle-ci les rassure beaucoup même si, comme plusieurs l'affirment, l'erreur est humaine.

Champlain / Retraitée : « Je pense que c'est une entité responsable... autant que et même plus que n'importe quelle autre compagnie mais c'est quand même composé d'êtres humains (...) Mais je pense pas que ce soit leur but premier de faire des profits avec ça par exemple. Je pense que ils peuvent être de bons gestionnaires mais l'erreur est humaine. »

Trois-Rivières est / Ménagère : « Moi, je me dis que premièrement, pour travailler dans une place comme ça, les gens qui ont été formés, faut qu'ils soient spéciaux pour qu'ils travaillent là – c'est pas n'importe qui qui peut rentrer là. Fait que déjà là, si le fonctionnement... si tout est en ordre, y aurait pas d'erreur – on parle d'erreur humaine, c'est sûr qu'y aurait aucun danger. Déjà la compétence des gens, c'est pas n'importe qui qui peut rentrer là parce que moi, j'ai confiance qu'au moins, les gens sont engagés là parce que ils ont l'expérience et la connaissance, pis des gens responsables en partant – ça évite pas quand même qu'il peut y avoir des erreurs qui se commettent. Mais pas parce qu'ils sont pas compétents (...) – La sécurité elle-même, c'est trop important. »

Trois-Rivières est / Directrice d'école : « Moi, je pense que si on regarde Hydro-Québec en général, je pense que c'est des gens... qui sont ... pis une compagnie qui est exigeante envers son personnel pas qui veut peut entrer chez Hydro-Québec. Y ont des critères assez sévères de sélection pis au niveau de la formation, ils iront pas chercher le moins bon – ils vont aller chercher dans les meilleurs. Moi, je m'attends à ce qu'une centrale nucléaire qui a un danger élevé pour la population, pour la compagnie aussi. Je m'attends pas à ce qu'ils aient engagé des gars de même. C'est sûr (...) Je crois pas qu'ils sont insouciant à ce point-là (...) ... Une erreur peut arriver. Ça, peut-être... mais ce serait pas au point de vue insouciant. On n'engage pas n'importe qui avec ces gaz -là. Ça met tout le monde en danger. »

Trois-Rivières est / Responsable de services de garde : « Pis ils font attention à leur personnel. Pis je pense que si y a des gens dans la compagnie, on a quelqu'un qui disait ça tantôt que y peuvent contaminer les autres. Je pense qu'ils sont très très soucieux de ça pour en avoir déjà entendu parler de quelqu'un qui aurait peut-être eu une radiation trop grande. Et ils ont pris les précautions nécessaires, mais ils l'ont pas laissé partir chez eux et dire « Advienne que pourra ». Je pense qu'ils sont conscients du danger pis ils mettront pas la population ici en risque (...) Y ont des contrôles aussi avec leurs compteurs – y envoient ça à d'autres organismes. Y a des lectures de faites là-dessus. Plus tu travailles avec des matières dangereuses, plus c'est contrôlé. Plus y a de sécurité autrement dit face à ça. Je présume – y a des barèmes préétablis qui doivent être gouvernementaux pour la santé. »

Plusieurs participants aimeraient qu'Hydro-Québec divulgue plus d'information sur sa gestion, certaines nuisances environnementales (bruit, sirène), sur le plan d'urgence et ses modalités d'application, ou encore sur les « vrais » risques. Ils souhaiteraient en savoir plus sur la centrale parce que, selon plusieurs, c'est le manque d'information qui les inquiète. On considère également qu'informer les populations constitue un devoir de tout bon gestionnaire. Les résidents de Champlain, tout particulièrement, se sont beaucoup prononcés sur cette question.

Champlain / Technicien : « Je sais qu'ils évacuent les surplus de pression de vapeur, j'imagine que c'est ça. Mais si c'était autre chose... une fois

sur... est-ce que ils vont nous le dire – est-ce qu'ils vont laisser passer ça? »

Champlain / Agriculteur : « Non non. Si on peut aussi poser une question et on a des doutes, ça fait 25 ans que la sirène crie, y a personne qui sait pourquoi elle crie. Ça aurait été facile de dire pourquoi elle crie. Pensez-vous qu'ils vont venir nous dire qu'ils échappent des radios en plus? Même pas capables de nous dire pourquoi elle... »

Champlain / Retraitée : « Je pense qu'y a un risque aussi en tout cas – moi, je trouve que – en fait, ça fait pas longtemps que je suis à Champlain... Puis on manque d'informations sur les mesures à prendre au cas où un moment donné – y aurait (...) Y a eu des pamphlets... Vous en avez eus y a combien d'années – nous, on est nouveau. Me semble que ça devrait venir... »

Champlain / Agriculteur : « Moi, je suis cultivateur et ce que je pense, c'est que comme il dit – la sécurité là-dedans, pour pas qu'elle saute – moi, ça m'inquiète pas vraiment parce que il doit être capable de... C'est assez sécuritaire et assez surveillé... ce serait vraiment une erreur si ça saute. Le pire – moi, ce qui m'inquiète, c'est ce qui s'échappe et qu'on voit pas. C'est ça qui m'inquiète (...) Après avoir vu des camions des employés d'Hydro-Québec ramasser du foin, ce qu'on a su une semaine après, c'est que la centrale avait échappé et sont venus ramasser des plans pour savoir qu'est-ce que c'est que ça avait causé aux plantes. On l'a su une semaine après. On aurait été tous morts et on aurait pas su pourquoi. C'était ça qui est le danger.... »

Champlain / Agriculteur : « On n'a pas de numéro – rien – la nuit, pour savoir c'est quoi à savoir être alerté... on s'inquiète... c'est quoi. On attend. »

Gentilly / Mécanicien de chantier : « Pilules d'iode. Moi, j'aurais aimé qu'y nous disent le symptôme. Si on vient qu'à devoir prendre ces fameuses pilules-là d'iode – il doit y avoir un symptôme quelque part. Pis y a personne... qui ont parlé de ça (...) C'est comme j'ai dit – on manque un petit peu d'informations (...) C'est quoi le symptôme – si t'as pas de symptômes, vas-tu en prendre des pilules d'iode? »

7.3.2.4 Justification de la présence de la centrale

Spontanément, la justification de la présence de la centrale a été soulevée à quelques reprises par les répondants. On retrouve 62 énoncés qui abordent directement la question.

Les énoncés, plutôt critiques, soulignent essentiellement l'inutilité de la centrale dans une province pourvue de richesses hydrauliques aussi importantes que le Québec. De plus, la faible contribution de la centrale dans l'ensemble du parc d'équipements de production (3 % de la production totale d'Hydro-Québec), en amène certains à affirmer

que l'on pourrait s'en passer ou construire une centrale hydroélectrique pour la remplacer. Les risques encourus par la présence de la centrale sont trop importants.

Champlain / Technicien : « Mais ce que je comprends mal, pourquoi ils ont décidé de... les maniaques du nucléaire, de jouer des résidus qu'y ont pas le contrôle dessus – de faire de l'énergie pour faire de l'argent, finalement, comme madame dit – c'est pas les ressources hydroélectriques qui nous manquent au Québec (...) La rentabilité de ça – j'aimerais ça voir des chiffres. C'est pas du monde à 10 \$ l'heure qui travaillent là. Moi, j'ai un de mes beaux-frères qui a travaillé là comme ... comme... projet de réparations, des choses comme ça, monteur de ligne. C'est sûr que bien sûr, qu'eux autres prêchent pour leur paroisse un petit peu. Le nombre de kw/heures que ça produit... versus le coût d'opération et des salaires... je sais pas pourquoi qu'y tiennent tant que ça à garder ça... »

Trois-Rivières est / Enseignant : « Je fais pas partie d'un mouvement vert mais... me semble qu'au Québec, on est vraiment choyés, chanceux d'avoir une énergie à profusion. On avait à mon avis, on n'avait pas besoin de ça, y a 25 ans et on n'en a pas plus besoin aujourd'hui ... »

Par contre, la plupart des participants – même ceux qui souhaiteraient fermer la centrale – reconnaissent que celle-ci crée de l'emploi. Sa contribution économique est importante, pense-t-on, notamment pour la ville de Bécancour. On croit également que la recherche nucléaire qui s'effectuerait à la centrale est intéressante et importante. D'autres pensent que la centrale a été construite afin d'alimenter à moindre coût le PIPB.

Champlain / Retraitée : « Il y a 5-600 personnes qui travaillent là. Mais pas de Champlain mais j'imagine que c'est des gens de Bécancour – de Gentilly, de Trois-Rivières – de beaucoup de monde. »

Gentilly / Opérateur de camion : « Oui y en a. Si y a du monde, ça fait travailler du monde – c'est bon pour l'économie. C'est bon pour Gentilly aussi. Y en a quelques-uns qui travaillent... qui demeurent à Gentilly. »

Gentilly / Retraité : « 600 personnes qui travaillent là. Sans compter (...) Moi, je trouve – très important. Si on n'avait pas la centrale nucléaire à Gentilly, Gentilly existerait peut-être plus (...) À ce point-là (...) Le parc industriel, nous autres, on garde à peu près 5 % du parc industriel de Bécancour qui reste à Gentilly – fait que la centrale nucléaire – on a peut-être 75 % qui restent à Gentilly. »

Trois-Rivières ouest / Étudiante : « Juste au niveau de la connaissance que ça amène... Je veux dire – pourquoi faire de la recherche dans l'espace? Ça donne rien comme tel. Mais t'sé veux dire, ça donne la job pis ça permet de mieux connaître toutes les molécules pis toute ça. C'est intéressant à ce niveau-là aussi. (...) »

Bécancour / Travailleur de la construction : « La raison qu'ils l'auraient mise là, est-ce que c'est à cause de la venue du parc industriel? Un gros

consommateur d'électricité ou d'énergie... qui – ils se diraient – ce serait une belle place pour faire de l'électricité là... si jamais y a un besoin et que l'autre peut pas fournir (...) Je le sais pas. »

Les évaluations peuvent donc être assez nuancées. Si la majorité des participants estiment que la centrale est inutile pour le Québec, du point de vue de la production énergétique, beaucoup acceptent néanmoins sa présence pour des raisons économiques, afin de soutenir l'emploi dans la région. Par contre, certains sont plus enclins à dire que « le jeu n'en vaut pas la chandelle » et que les risques encourus ne sont pas justifiés par les emplois et les retombées économiques.

7.3.2.5 Risques associés à la centrale

Les risques soulevés par la centrale ont été abordés dans 222 énoncés distincts. Parmi ceux-ci, 58 portent sur les risques pour la santé, 33 sur les risques pour l'environnement et enfin 131 sur les risques en général, c'est-à-dire que la conséquence du risque n'est pas spécifiée par le répondant. Cependant, comme ce risque général est associé principalement à un accident, les conséquences qui sont implicitement associées à ce risque sont la mort immédiate ou l'irradiation, plus ou moins sévère.

Si la plupart des commentaires sont négatifs et affirment que les risques sont importants, une bonne proportion d'entre eux soulignent la sécurité de la centrale ou la faible probabilité qu'un accident ne survienne.

Les causes probables des risques invoqués sont multiples. Les plus importantes sont l'accident, plus ou moins catastrophique, le fonctionnement de la centrale elle-même, avec les radiations et autres émanations qu'elle peut produire, et enfin les déchets de la centrale.

Selon le risque invoqué, l'importance de ces causes varie. Pour le risque en général, la cause principale est l'accident. Les risques pour la santé sont associés principalement au fonctionnement normal de la centrale. Les risques environnementaux sont beaucoup plus souvent associés aux déchets nucléaires.

L'attentat est la cause principale d'un accident qui a été invoquée, ce qui est peu surprenant compte tenu des événements du 11 septembre 2001. La deuxième cause proposée, mais beaucoup moins souvent que la première, est l'erreur humaine.

Risque général

Le risque général est associé principalement à une catastrophe, elle-même causée par un attentat ou une erreur humaine. Ce risque général est donc potentiel, c'est-à-dire qu'il est associé à un événement anormal. Les conséquences de ces événements sont proprement catastrophiques. En effet, on y associe fréquemment des images d'explosion (nucléaire) et de destruction massive. Voici quelques exemples de ces propos.

Bécancour / Menuisier : « Mais juste y penser – moi, je trouve ça grave... énormément grave (...) Si ça saute, tout le monde pète – C'est grave ça.

À mon point de vue (...) C'est jouer avec les humains finalement... pis c'est jouer avec la vie du monde. Énormément. »

Bécancour / Conseiller en intervention : « Si y arriverait quelque chose – parce que les centrales nucléaires, ils peuvent perdre le contrôle de ça un moment donné. Ou ... un acte de terrorisme, peu importe comment ça arriverait la cause. Mais si y arrive quelque chose et qu'ils l'échappent le contrôle de ça, c'est loin d'être à 1 mon risque. Il est à 5 et il va chauffer (...) C'est ça. C'est que ça n'occupe pas mes pensées – ça me préoccupe pas à ce point-là. Mais je suis conscient d'une chose – si il arrive quelque chose, ça, c'est une grosse bécasse dangereuse – C'est dans ce sens-là... Ça m'empêchera pas... je veux pas mettre 5 parce que ça m'empêche de dormir ou ça peut m'empêcher de dormir. Mais si je savais que y aurait un bombardement quelque part pas loin, par exemple, je suis pas sûr que j'irais me promener dans le bout de Gentilly. Je prendrais le sud et j'm'en irais pas l'autre bord parce que je sais que le danger est là. En temps normal, dans une situation habituelle comme aujourd'hui, ça m'inquiète pas pantoute. Mais le jour où j'entendrais à la radio... qu'ils perdent le contrôle de la centrale, qu'il y a un problème technique et qu'ils réussissent pas à le refroidir, le réacteur, là, le danger est là. »

Champlain / Préposée aux bénéficiaires : « Moi, je dis que je sais très bien que ça peut exploser. C'est arrivé et ça peut exploser encore. Et si c'est le cas... la dernière fois, ça avait fait 22 000 morts... au-dessus de 22 000 morts (...) Tchernobyl. »

Il est clair cependant que la probabilité d'événements catastrophiques est perçue comme très faible. Néanmoins, elle existe et ce sont les conséquences désastreuses de ces événements qui sont présentes à l'esprit des résidents. Les preuves invoquées pour indiquer que ces probabilités existent sont multiples : attentat du World Trade Center, accident de Tchernobyl, destruction de la navette spatiale Challenger.

Certains sont d'avis que l'importance des mesures de sécurité est une preuve de l'importance du risque. Les preuves invoquées ici sont nombreuses : les mesures de sécurité beaucoup plus élaborées à la centrale que dans les autres usines du PIPB qui comprennent entre autres le plan d'évacuation et le programme de distribution des pilules d'iode, ainsi que le renforcement des mesures à la suite des attentats du 11 septembre 2001. On voit bien ici le paradoxe de mesures de sécurité visant à atténuer les risques et les inquiétudes : elles renforcent en même temps, chez certains, la conviction que des événements graves peuvent survenir et donc leur inquiétude.

Trois-Rivières est / Enseignant : « Justement... par rapport aux risques que ça peut avoir – le risque que ça peut nous péter dans 'face carrément. On a rien qu'à penser à la navette spatiale, y a pas longtemps (...) La technologie, on en parlait tantôt... si on peut pas avoir confiance en des ingénieurs comme ceux de la NASA, essayez de vous imaginer nos petits ingénieurs au Québec ici avec une affaire... »

Gentilly / Mécanicien de chantier : « Regardez par exemple. On parlait du 11 septembre tantôt, le 11 septembre, eux autres là, ils ont renforcé leurs effectifs de sécurité. Ça a été renforcé pas à peu près, trois à quatre fois plus fort. »

Bécancour / Inspecteur en santé animale : « C'est parce que nous autres, on pense... le nucléaire, on pense à Tchernobyl, Three Mile Island... Pickering qui ont eu des problèmes majeurs. »

Bécancour / Travailleuse en service de garde : « Moi je pense qu'il y a jamais eu quelque chose d'évident encore. Il y a jamais eu d'accident qui s'est produit pour qu'on puisse dire oui, on voit là, c'est ça les résultats de ça. On peut pas le dire parce que y est jamais rien arrivé. Mais est-ce qu'à long terme il peut y avoir des impacts sur la santé des gens. Est-ce que les cas de cancer dans cette région-là ou la région de Bécancour ou Trois-Rivières – ça peut provenir de là? On n'a pas de preuves de ça. Mais y a quand même des craintes. Moi, j'en ai des craintes. Pas de là à m'empêcher de vivre là. Mais quand il y a eu les événements de septembre, pis qu'on parlait de terrorisme, qu'y avait des... toutes sortes de choses qui arrivaient à la centrale et qu'y avait des vérifications qui étaient faites régulièrement. On n'est... Veut veut pas, on n'est pas sans y penser – on est proche... Y avait ... toutes sortes de choses qui arrivaient à la centrale et y avait des vérifications qui étaient faites régulièrement. Si y arrive quelque chose... un avion qui rentre là-dedans.. y arrive quoi – on y pense, c'est bien évident. »

Bécancour / Ménagère : « Moi j'aimerais juste dire une petite affaire sur ce qu'y dit. Il dit oui, à partir de cette journée-là l'avion a arrêté au-dessus... Mais il commençait à être nerveux effectivement. Eux autres ils ont eu peur parce que ils ont renforcé leur sécurité. Donc, il y en avait un, un danger potentiel! En tout cas, tant qu'à moi et ... je pense que toute la population de Bécancour a eu le niveau de... d'énergie haute. »

La compétence d'Hydro-Québec, l'absence d'événements majeurs depuis la mise en opération de la centrale et les mesures de sécurité utilisées en rassurent plusieurs. Par ailleurs, certains se confortent à l'idée que le Québec ou le Canada ne sont probablement pas des « cibles prioritaires » pour les terroristes.

Gentilly / Mécanicien de chantier : « Moi, j'ai travaillé là à la centrale. J'ai travaillé à la construction de la centrale Gentilly-2, du début à la fin. Pis j'ai été un an – après ça, le start-up – le démarrage de la machine – et puis, pour moi, la centrale, c'est très sécuritaire. Ben plus sécuritaire que n'importe quel autre industrie qu'il peut y avoir n'importe où, où ce que j'ai été travaillé. J'ai travaillé pratiquement partout dans les usines, dans les grosses usines. »

Bécancour / Conseiller en intervention : « La sécurité à date est... y a jamais eu de problèmes. Je pense pas qu'on soit... en danger à cause de la sécurité non plus. »

Bécancour / Inspecteur en santé animale : « Oui mais si j'étais Ben Laden, j'irais ben plus aux États-Unis – C'est eux autres – c'est pas les Canadiens qui sont visés. Remarque ben que t'as une population de 100 000 mais tu vas aller à New-York ou à côté... T'as ben plus de chance de faire du grabuge. »

Gentilly / Retraité : « Moi, j'ai marqué 1 aussi parce que en restant en face, voir la sécurité qui est exercée là, c'est pas pensable. Pour pénétrer dans la centrale nucléaire, vous passez quatre barrières. Il faut laisser nos empreintes et faut voir l'affaire pour voir si on prend de la radioactivité. Se rendre à la Zone 1, en tout cas, celui qui va se rendre là, il va falloir qu'il surveille – qu'il soit bien équipé. »

Pour d'autres, une attitude fataliste et le besoin de vivre une vie « sans se poser trop de questions » les amènent à ne pas penser au risque.

Bécancour / Menuisier : « ... ça me préoccupe pas vraiment. On va y penser quand y a des attentats – des choses comme ça. Parce que eux autres, la panique est là quand y a des événements comme ça. Mais... ce serait dangereux en tant que tel, non. Y a ben d'autres choses qui peut péter. Au lieu de viser là, ils peuvent viser à côté et à l'usine (...) On m'avait dit – la centrale, c'est... c'est quasiment – le risque est ... y en a pas vraiment que ça pète parce que ils disent que mettons... comment je pourrais dire ça... ils disent que... il y a quasiment pas de chance... C'est sûr qu'y en a une... que ça arrive. Y ont le temps de ben faire d'autres choses (...) Pas que ça m'a convaincu parce que ce qu'il dit et la vérité, c'est deux. Mais si tu vis tout le temps dans la crainte, t'es aussi ben d'aller vivre ailleurs. Tu peux aller vivre ailleurs et il va arriver d'autres choses (...) C'est ça et si tu t'énerves avec des détails ou des choses comme ça, que tu ailles vivre ailleurs, tu vivras pas pareil. »

Bécancour / Travailleuse en service de garde : « Pis moi j'ai beaucoup de monde quand même que je connais, qui travaillent là. Je sais qu'y a des shut-down pour l'entretien. Ils arrêtent la centrale et font le ménage, ils la réparent. Ils la mettent à date régulièrement. Y a aucun problème là-dessus. Puis... tu restes sur la rive nord ou sur la rive sud, si y a quelque chose – t'as même pas le temps d'y penser (...) C'est comme ça que je vois ça. Je me dis elle est là, faut jouer avec ça – rouler avec ça. Puis je le pense pas que jamais que ça saute. Faut vraiment être positif. Peut-être que je le suis trop (...) Oui je me dis elle est là, ça fait travailler énormément de monde – que j'ai pour mon dire – je me dis... mourir de cette façon-là ou avoir un accident dans la rue, je me dis que c'est à peu près semblable à ça. Je me dis que... »

Risques pour la santé

Les risques pour la santé sont associés principalement aux radiations ou aux émanations qui, plusieurs en sont convaincus, « s'échappent » de la centrale. Si certains croient que la population est déjà affectée, d'autres sont moins affirmatifs, on s'interroge, on demande à savoir.

Bécancour / Secrétaire : « Je vois plus ça comme... potentiel de maladies... potentiel à long terme, je parle – potentiel de problèmes là. Pas nécessairement comme une bombe. Mais à long terme, ça pourrait être... une source de cancer, ça pourrait être une source de maladies enfants mal formés... en tout cas – etc. etc (...) Cas reliés à la centrale ? On le sait pas – ça a jamais été prouvé en tout cas tant qu'à moi, ça a jamais été prouvé (...) Moi, en tout cas, personnellement, j'ai deux enfants asthmatiques chroniques. Quand on est arrivés dans la région ici, ils ont commencé à être malades – 1991. On m'a dit à ce moment-là que c'était un milieu très agricole. Effectivement ça peut être un milieu très agricole. Mais en tout cas, dans ma tête – je dis pas que c'est ça... et en même temps je me dis... y a peut-être beaucoup de circonstances qui font que... C'est toutes ces petites choses-là... la centrale est là, y a des choses qui se déploient de ça. C'est certain... y a des gaz ou quoi que ce soit, comme y a d'autres entreprises qui se déversent dans le fleuve ou comme... c'est sûr que des polluants, y en a partout. Mais moi, tant qu'à moi, pour le vivre à chaque jour... je me dis y a peut-être quelque chose là. »

Bécancour / Travailleuse en service de garde : « Mais est-ce que à long terme il peut y avoir des impacts sur la santé des gens. Est-ce que les cas de cancer dans cette région-là ou la région de Bécancour ou Trois-Rivières – ça peut provenir de là? On n'a pas de preuves de ça. Mais y a quand même des craintes. Moi, j'en ai des craintes. »

Bécancour / Ménagère : « ... ça m'empêche pas de dormir mais je sais que y a des radiations comme on sait. On dit qu'y a pas... Moi, je suis certaine qu'y a des études qui se font là-dessus mais ils disent pas aux gens. Ils disent pas qu'y a tant de radiations et telle maladie. Ça peut être (...) Suite aux radiations, je suis certaine que y a des maladies qui sont reliées à ça. Mais ils diront pas aux gens (...) De radiations – pis un moment donné, même, ville de Bécancour, tout le monde va en avoir entendu parler, ils disaient qu'ils voulaient envoyer des pilules d'iode – pourquoi ils veulent envoyer ça aux gens? (...) Oui mais y en avait à Bécancour mais y en a pas à Saint-Grégoire (RIRES). J'ai jamais compris ça (...) Mais ça, ça prouve que .. veut veut pas... il y en a des risques même si l'environnement... »

Champlain / Éducatrice : « Au niveau de la santé, moi, je sais pas si c'est une légende urbaine... parlait de malformation des... certaines personnes à Gentilly au niveau des animaux ou des gens (...) Si c'est dû à ça... J'imagine – T'sé, c'est des gens qui ... ça arrive pas pour rien ces choses-là – surtout à plusieurs personnes – plusieurs animaux. »

Champlain / Agriculteur : « Les émanations diffuses qu'on n'a pas de contrôle...sur la santé... sur l'environnement – tout ce qui est autour de nous – et moi, c'est ce qui m'inquiète disons le plus à Champlain parce que c'est comme... disait avant, là, les cas de cancer à Champlain, on n'en a pas. Mais ce qu'on ne sait pas, est-ce que on est une exception à Champlain – ça, y a personne qui nous le dit. C'est comme si on voulait pas rentrer dans ces plates-bandes pour aller voir effectivement ce qui se passe (...) sur la santé, oui. »

Plusieurs facteurs rassurent certains participants : d'une part, les employés de la centrale vivent dans la région, sinon à proximité de la centrale ; d'autre part, des mesures de sécurité très élaborées protègent le public et les employés.

Bécancour / Inspecteur en santé animale : « Moi j'avais la question au gars qui donnait la conférence – je lui ai demandé... lui... J'avais pas de préjugés au départ – j'avais peur aussi du nucléaire. Et je lui ai demandé à quelle place il demeurerait. Il m'a dit « À Champlain! » – c'est la même place que la belle-mère. Donc, si il reste là..., les premiers temps, c'était plus affecté, c'était Champlain. Et non même le parc (...) La largeur du fleuve, c'est deux trois kilomètres – deux trois milles (...) Une radiation – c'est sûr que le vent va charrier le nuage... vers le vent dominant qui est... Si y a une explosion... c'est sûr peu importe le vent. Mais... la centrale est pas conçue de cette façon-là. C'est ça – c'est de comprendre le système CANDU comparé aux autres systèmes qui fonctionnent. »

Trois-Rivières ouest / Gérante : « C'est ça – parce que un gestionnaire, là, même – regarde, il peut y avoir ... les gens qui travaillent dans la centrale... Oublie pas que celui – le plus haut gradé qui est dans la centrale – il veut pas mourir contaminé, lui, hein? Penses-tu que ceux qui travaillent là, c'est le premier à vouloir être en bonne santé. »

Trois-Rivières est / Travailleuse en service de garde : « Pis ils font attention à leur personnel. Pis je pense que si y a des gens dans la compagnie, on a quelqu'un qui disait ça tantôt que y peuvent contaminer les autres. Je pense qu'ils sont très très soucieux de ça pour en avoir déjà entendu parler de quelqu'un qui aurait peut-être eu une radiation trop grande. Et ils ont pris les précautions nécessaires mais ils l'ont pas laissé partir chez eux et dire « Advienne que pourra ». Je pense qu'ils sont conscients du danger pis ils mettront pas la population ici en risque (...) Y ont des contrôles aussi avec leurs compteurs – y envoient ça à d'autres organismes. Y a des lectures de faites là-dessus. Plus tu travailles avec des matières dangereuses, plus c'est contrôlé. Plus y a de sécurité autrement dit face à ça. Je présume – y des barèmes préétablis qui doivent être gouvernementaux pour la santé. »

Gentilly / Mécanicien de chantier : « Quand on a travaillé là et on sait comment ça fonctionne... J'ai été irradié, même. Le fait qu'on travaille là, on a des badges pour se faire – on devient travailleur sur rayonnement, qu'on appelle et pis... j'ai été – quand on a assez de doses, autrement dit, on change de secteur et on n'y va plus pis c'est toute. Là... C'est sûr qu'il

y a eu des incidents un moment donné, dans n'importe quelle usine, y a des incidents (...) Je parle de Gentilly – je parle de la centrale. Il y a eu des incidents. Y en a des gars qui se sont faits... qui ont eu des problèmes – quelques-uns. Mais en général, une personne qui fait attention, c'est comme dans n'importe quel, n'importe où, si on prend attention, on passe à côté, vous savez. Il y en a moins de problèmes. Si on monte dans les hauteurs, on s'attache. Si on va là, on prend nos précautions et y a pas de problèmes. »

Risques environnementaux

Les risques environnementaux sont associés principalement aux déchets nucléaires. Leur durée de vie de « millions d'années » en inquiète plusieurs. Est-ce que l'environnement deviendra pollué en raison de ces déchets? On craint également l'impact des émanations, normales ou accidentelles, de la centrale sur la faune et la flore.

Champlain / Agriculteur : « Les rejets... tous ces rejets-là que ça donne (...) c'est ça – ce qui est radioactif. Qui sort (...) déchets nucléaires – ce qui est p'us bon, y vont stocker ça dans les silos et y vont oublier ça là... C'est un gros risque pour le futur (...) »

Bécancour / Conseiller en intervention : « ... en tout cas à moins qu'ils aient développé quelque chose, ils ont pas l'air à avoir de remèdes – ils ont pas l'air à avoir de façons de se libérer de ces déchets-là sécuritaire (...) Mais les déchets qu'on accumule avec ça, moi, mon impression à moi – qu'on me dise que c'est pas ça – mais c'est l'impression que j'ai actuellement, c'est que on a une entreprise, une usine ou je sais pas quoi qui développe de l'énergie. Mais avec les années, avec les générations, on se ramasse avec un problème qui va devenir de plus en plus gros – à se débarrasser de ces déchets-là pis de façon sécuritaire. »

Champlain / Technicien : « Moi, techniquement parlant, j'ai confiance... que c'est... sécuritaire quand même. Pour sauter, ça sautera pas. Il va y avoir des fuites peut-être ou quelque chose comme ça. Mais ils sont assez avancés pour savoir qu'ils vont prévoir le coup. C'est comme un barrage – y peut aussi ben lâcher – c'est dangereux un barrage. Mais ils font des études, ils le savent. C'est pas là-dessus qu'est ma crainte. C'est plutôt... avec les résidus qu'ils ont pas justement le contrôle de gérance là-dessus. Ils vont nous polluer notre planète pour x millions d'années. Pourquoi tout ça? »

Trois-Rivières ouest / Lettreur : « ... j'ai confiance dans toute la machine et l'institution comme telle. C'est géré par des bonnes personnes et tout ça. La seule inquiétude que j'ai, c'est... je vois ça comme un genre, une usine ou une shop, genre, et une shop ça pollue, quelque part. Qu'est-ce qu'on fait avec ces polluants-là? Comment c'est... Je suis pas ben ben connaissant là-dedans mais c'est à peu près ça. Mais quelles sortes de déchets que ça produit cette usine-là et comment c'est géré sur l'environnement et ces choses-là. C'est plus ça qui pour mon... mon

incompréhension, mon... comment dire ça, je connais pas ça. Et c'est ça qui me fait des inquiétudes. »

Agriculteurs de Bécancour / Étudiant : « Pis j'ai marqué en bas, quand j'y pense, ça peut même se rendre à 9 parce que quand on en parle de même, pis je pense que ça pourrait arriver, oui, ça me fait peur. Mais (...) Oui, encercler pour un 7. Comme ça, moi, ça me fait peur. Quand j'en parle, ça me fait encore plus peur je pourrais dire, des conséquences. Et moi, une raison, c'est encore ça – la peur de l'explosion et j'ai peur qu'il y ait une fuite qui se termine dans le fleuve Saint-Laurent pis que l'eau saye p'us comme avant – que les poissons se meurent et que l'eau devienne polluée. »

Agriculteurs de Bécancour / Agriculteur : « Moi c'est 7. Moi, ce que j'ai marqué, la perte de mon environnement – c'est la principale raison qui justifie mon pointage. C'est la peur de perdre mon environnement suite à un accident toujours possible malgré toutes les précautions prises (...) Mes terres, la contamination de mes terres, la perte de mes animaux. Moi je pêche au fleuve (...) Oui – pour moi, c'est toujours possible ça (...) Pas de contamination dans l'état actuel des choses. Mais un accident, quelque chose... La peur de vivre avec ça, c'est quelque chose. »

Champlain / Retraitée : « Je pense que ça pollue le fleuve dans le sens qu'il y a un rejet d'eau chaude là-dedans et ça change vraiment l'écologie du fleuve (car...) C'est ce que je vois. »

En retour, la technologie employée, et également l'absence de signes évidents que la centrale cause des problèmes rassurent d'autres participants.

Champlain / Agriculteur : « Malformations et morts de chèvres. Jusqu'à maintenant, j'en ai pas des qui parlent (...) Ça arrive mais je pense que c'est un taux tout à fait normal. C'est pas – et puis c'est pas dû à des... des anomalies un peu... on est jamais allés chercher de ce côté. »

Trois-Rivières ouest / Étudiante : « C'est sûr que ça aussi, ça a été pensé. Mais je veux dire – c'est en béton, ça. C'est épais – c'est pas du ciment comme ici. C'est épais. »

Gentilly / Retraité : « Moi, j'aurais une anecdote. Leur résidu, c'est mis dans des baux de plomb trois pouces d'épais. Après ça, c'est... recouvert de béton au moins trois pieds d'épais-armé, avec de la rippe d'acier – c'est protégé. »

7.3.2.6 *Inquiétudes associées à la centrale*

Est-ce que les risques évoqués par les participants les inquiètent ou non? Est-ce que cette inquiétude est constante ou fluctuante? Que font les résidents quand elle devient importante? Cette discussion a permis de mieux connaître les causes et mécanismes soulevant des préoccupations ou de l'inquiétude.

L'inquiétude associée à la centrale a fait l'objet de nombreux commentaires. On retrouve 155 énoncés associés à ce thème. Plusieurs ont été énoncés dans le cadre de la discussion qui a suivi l'exercice d'évaluation chiffrée par les participants. L'intervieweur a en effet demandé aux participants d'indiquer, sur une échelle graduée de 0 à 10, leur degré d'inquiétude à l'égard de la centrale, et d'expliquer ce score. Le score 0 correspond à une absence totale d'inquiétude et 10, à un degré élevé qui peut, par exemple être associé, selon le participant, à des périodes d'insomnie plus ou moins prolongées.

Le résultat de ce vote est le suivant :

Groupe	Inquiétude à l'égard de la centrale (moyenne)
Gentilly	1,8
Bécancour	(pas d'évaluation chiffrée)
Agriculteurs de Bécancour	5,8
Champlain	5,9
Trois-Rivières est	3,8
Trois-Rivières ouest	2,7

Il est intéressant de constater que les moyennes varient considérablement d'un groupe à l'autre. Les deux groupes les plus inquiets sont clairement les résidents de Champlain et les agriculteurs de Bécancour. Pour ce qui est de Champlain, la visibilité et les nuisances associées à la centrale constituent un rappel constant de sa présence, ainsi que de l'inquiétude qu'elle engendre. Pour les agriculteurs de Bécancour, ce qui accentue l'inquiétude chez plusieurs d'entre eux, c'est la perte possible de leur gagne-pain en cas d'incident grave nécessitant l'évacuation du milieu. Certains ont également souligné que le plan d'évacuation est muet quant au sort des animaux de ferme. Abandonner ceux-ci, auxquels certains apparaissent très attachés, constitue un scénario très inquiétant et inacceptable pour plusieurs.

Le niveau d'inquiétude est bien entendu lié au niveau de risque perçu. On peut même déduire des propos de plusieurs que les deux termes, « risque » et « inquiétude », sont synonymes. Certains, par exemple, ont indiqué un score de 6 ou 7 tout en affirmant qu'ils « dorment très bien ».

Comme le mode de perception des différents risques associés à la centrale a été exposé précédemment (section 7.3.2.5), il ne sera pas rediscuté comme tel dans cette section. Cette dernière servira davantage à décrire les effets de la perception des risques.

Le niveau d'inquiétude est très différent d'un individu à l'autre. Plusieurs affirment, « ne jamais penser à la centrale » et n'entretenir aucune inquiétude à son sujet. D'autres sont quelque peu inquiets, ce qui ne les « empêche pas de dormir » ni de vaquer sans difficulté à leurs occupations en ne pensant jamais ou presque à la centrale.

Une inquiétude qui fluctue

Ce qui ressort clairement de la discussion des différents groupes, c'est que l'inquiétude fluctue. Cette fluctuation est associée aux événements, médiatiques tout particulièrement, qui font ressurgir les préoccupations liées aux risques de la centrale, dans l'esprit des résidents.

Champlain / Préposée aux bénéficiaires : « C'est t'u encore – ça va t'u exploser – qu'est-ce qu'on fait... Pis là, on est en temps de guerre (guerre en Irak). On sait pas si on va se faire bombarder ou quelque chose. Moé, j'y pense en tout cas. Je me dis que si ça vient jusqu'icitte, c'est sûr qu'ils vont faire exploser c'tes affaires-là – les barrages, les choses nucléaires pis toutes. Et encore là, en face de chez nous. Nous autres, on y pense, c'est sûr (...) »

Agriculteurs de Bécancour / Étudiant : « Moi, au début, j'avais marqué 8 mais là, faut pas venir fou non plus. Pis j'ai marqué en bas, quand j'y pense, ça peut même se rendre à 9 parce que quand on en parle de même, pis je pense que ça pourrait arriver, oui, ça me fait peur. ... Comme ça, moi, ça me fait peur. Quand j'en parle, ça me fait encore plus peur je pourrais dire, des conséquences. Et moi, une raison, c'est encore ça – la peur de l'explosion et j'ai peur qu'il y ait une fuite qui se termine dans le fleuve Saint-Laurent pis que l'eau saye p'us comme avant – que les poissons se meurent et que l'eau devienne polluée. »

Bécancour / Secrétaire : « Moi je dirais 3 à peu près . Dans le temps de la guerre et le 11 septembre pis tout ça, ça m'a... j'y pense plus. Fait que je dirais même jusqu'à dire 6. Comme le 11 septembre, soir, quand on s'est couchés.. là, on y pensait. On se disait « si ça arrivait chez nous » (...) Oui parce que pour moi, le plus gros risque, ce serait que – quelque chose de terroriste parce que je pense que ceux qui sont là, selon moi, ils doivent contrôler leur affaire sinon... en tout cas, je suis peut-être naïve, mais je leur fais encore confiance. Si c'était si dangereux que ça pour tout le monde, ce serait probablement pas là. Mais on contrôle pas le.. t'sé, les terroristes – ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Pour moi, c'est ça le risque. »

Bécancour / Travailleur de la construction : « Je suis pas capable de donner de chiffres (...) Ça dépend comment je vas feeler – des journées, des fois, je vas y penser encore plus. Comme j'écoutais à la radio et à la T.V., dans les alentours du 11 septembre, y a un avion qui a... les moteurs ont coupé au dessus de la centrale nucléaire, tab... 10 bing bing bing. Après ça, le lendemain, woups! C'était juste pour un bris de moteur. L'hélicoptère qui passe au-dessus, woup! bris de moteur, bang! là-dessus (...) Très très variable. »

Pour les résidents de Champlain les bruits, vapeurs et autres manifestations perçues comme associées à la centrale, ravivent constamment leurs craintes.

Champlain / Préposée aux bénéficiaires : « La sirène. C'est pas ponctuel. Ça arrive – y a jamais rien de ponctuel. Quand ça sonne, la cloche, c'est dire... C'est jamais ponctuel. L'église, c'est le dimanche à midi. Tu le sais que c'est la messe. Mais ça, c'est pas pareil. Quand ça part, tu te dis que c'est quoi? Puis aussi, c'est pas régulier – fait que c'est ça qui te fait penser tout le temps que c'est t'u un problème. C'est t'u encore – ça va t'u exploser – qu'est-ce qu'on fait... Pis là, on est en temps de guerre (guerre en Irak). On sait pas si on va se faire bombarder ou quelque chose. Moé, j'y pense en tout cas. Je me dis que si ça vient jusqu'icite, c'est sûr qu'ils vont faire exploser c'tes affaires-là – les barrages, les choses nucléaires, pis toutes. Et encore là, en face de chez nous. Nous autres, on y pense, c'est sûr (...) C'est ben stressant (...) Qu'est-ce qu'on peut faire? »

Champlain / Agriculteur : « J'entends la sirène. Je suis chez nous dans le garage, après travailler. Là, ça arrête pas – ça crie, c'est quoi l'histoire... Quoi... on va ouvrir la radio – y vont t'u nous dire de foutre le camp d'icite? Éloignons-nous (...) On a hâte que ça arrête. Calme-toé (...) On peut pas faire rien (...) On n'a pas de numéro – rien – la nuit, pour savoir c'est quoi à savoir être alerté... on s'inquiète... c'est quoi. On attend (...) Ça veut t'u dire les gars rentrer à la shop? Ou ben donc « Sortez! »

Les informations diffusées par Hydro-Québec ou les autorités responsables de la sécurité publique, comme le plan des mesures d'urgence et d'évacuation, rappellent également les risques et dans certains cas, la peur qui leur est associée.

Trois-Rivières ouest / Gérante : « Souvent, quand je reçois le dépliant pour savoir si jamais il arrive quelque chose à la centrale nucléaire, où il faut aller, là, je commence à avoir peur. Mon Dieu! ... je suis près du pont Laviolette quand même. Ah mon Dieu! Là, je commence à avoir un peu la trouille parce que... Après, tu dis bon, ça ou autre chose! On replie le plan – on le remet dans l'armoire. Dans le fond, c'est bien qu'ils le font mais là... ah mon Dieu, si ils nous envoient ça, peut-être qu'il va y avoir quelque chose. Fait que là, oh, les enfants – on a envie d'avoir la famille autour de soi. C'est une couple de jours et après, oup! on l'oublie – en tout cas, moi. »

Inquiétudes et réactions psychosociales

Certains répondants ont indiqué clairement que leur inquiétude suscitait chez eux différentes réactions ou les incitaient à poser certains gestes. Par exemple, un répondant mentionne qu'il n'a pas acheté une maison parce sa localisation l'aurait obligé à passer devant la centrale nucléaire tous les jours pour se rendre au travail. Certains mentionnent qu'ils peuvent se réveiller la nuit en s'inquiétant de la centrale. Manifestement, l'attention de certains est constante. Les résidents de Champlain ont, beaucoup plus que les autres groupes, indiqué que le bruit et autres manifestations de la présence de la centrale les inquiétaient. Leurs réactions ou actions sont donc plus fréquentes.

Bécancour / Estimateur en mécanique : « Moé, je me cherchais une maison... L'an passé, je me cherchais une maison. Pis vu qu'on voyait la centrale – je prenais le rang des Cendres – des Cèdres ou des Cendrés, dans ce coin-là – c'est une rue de gravel. Pis je me disais « ah je passerai pas en avant de la centrale à tous les jours pour travailler! » Ça a eu un effet – j'ai pas acheté la maison! (...) »

Champlain / Préposée aux bénéficiaires : « ...Parce que quand j'ai acheté la maison, moi non plus, je le savais pas que c'était ça. Rien qu'après... Premièrement, j'avais jamais remarqué – c'était une usine, quelconque. Et c'est après qu'on eut acheté la maison – les rénovations, ça s'est su, j'ai dit « Hein! » J'aurais pas acheté! ».

Champlain / Préposée aux bénéficiaires : « ... ça m'empêche de dormir. Ben c'est que quand je me réveille, je me dis tout le temps « On est dans la nuit – rien qui marche. Si ça explose, qu'est-ce qu'on fait? » C'est tout le temps... »

Champlain / Agriculteur : « Moi, j'ai mis 7 mais je dors très bien... Mais pour dire, là, nous, on est près. À la cuisine, dans l'étagère, il y a toujours notre sac de montagne qui est prêt. Si on nous flanque dehors, on doit partir – c'est un coup de main, on a chacun notre sac et il y a des réserves dedans. On partira pas en slip, c'est pas vrai. Pour ça qu'on dort tranquille. »

Champlain / Agriculteur : « Mais dire qu'on a peur quand y a une pétarade de l'autre côté... moi, ma femme, elle prend un saut dans le lit et elle se réveille « Il se passe quelque chose avec Tchernobyl l'autre côté » et elle est pas tranquille (...) »

Le risque est donc associé à une évaluation, subjective, des possibilités et des conséquences des attentats, des accidents ou, plus généralement, de l'évaluation de la sécurité de la centrale, comme on l'a vu précédemment (section 7.3.2.5). Par ailleurs, l'inquiétude, c'est-à-dire le sentiment de peur ou d'angoisse, plus ou moins prononcée, que vivent les résidents, est fluctuante. Elle est associée aux événements qui rappellent la présence de la centrale et les risques qu'elle comporte aux yeux des résidents. Cette inquiétude donne lieu chez certains à différentes manifestations et réactions. Il apparaît donc que, comme plusieurs l'ont suggéré (Sénécal et Moreau, 1997 ; Beck, 1987 ; Giddens, 1991), que les inquiétudes et les impacts psychosociaux qui peuvent les accompagner varient selon les événements ou l'interprétation, plus ou moins inquiétante, qui leur est donnée.

Dans le cas de la centrale de Gentilly-2, ces impacts peuvent être considérés, d'après les témoignages obtenus, comme relativement peu nombreux et bénins. Cependant, si des événements majeurs ou des controverses importantes en venaient à menacer la perception de l'intégrité du milieu aux yeux des résidents, comme dans le cas de certaines contaminations, le sentiment de sécurité habituel peut être miné. Ce type de contexte entraîne des conséquences psychosociales importantes pour une bonne partie de la population (voir la section 3.2.2). La controverse, largement médiatisée dans la région à la fin des années 1980, qui a été suscitée par quelques cas de malformations

congénitales de nouveau-nés, a provoqué des réactions d'angoisse chez certaines familles de la région. Cet impact a notamment été évoqué dans les discussions de groupe réalisées dans le cadre de l'étude d'impact (1993) du projet de stockage à sec du combustible nucléaire de la centrale de Gentilly-2.

7.3.3 Analyse des thèmes d'argumentation : projet à la centrale de Gentilly-2

La deuxième partie de la discussion des participants aux entrevues de groupe a été consacrée au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale. Une brève présentation du projet, à l'aide d'un diaporama montrant notamment les installations de stockage actuelles et celles qui seront présentes sur le site à l'horizon 2035 (voir l'annexe B.2), si le projet de réfection est réalisé, a été faite par l'animateur. Celui-ci demandait aux participants de se prononcer sur le risque que pouvait représenter le projet. Les participants ont également discuté de leurs réactions et de l'acceptabilité du projet à leurs yeux. Est-ce que le risque du projet est socialement acceptable? Est-ce que des aspects particuliers du projet soulèvent des inquiétudes ou au contraire réduisent certaines craintes à l'égard de la centrale? Qu'en est-il des risques de la réfection, de la nouvelle aire de stockage des déchets radioactifs et de la poursuite de l'exploitation? Les participants se sont prononcés sur l'ensemble de ces questions.

7.3.3.1 Connaissance du projet

La connaissance du projet, avant la présentation qu'en a fait l'animateur à l'aide du diaporama, apparaît assez vague et sommaire, chez la plupart des participants.

Si la grande majorité « ont entendu parler de ça » et savent qu'on étudie la possibilité de rénover la centrale pour « la faire durer », les informations qu'ils détiennent quant aux coûts, à la durée de vie ou aux travaux eux-mêmes restent vagues. Si plusieurs pensent que la décision est prise, la plupart sont d'avis que le projet est encore à l'étude.

Les sources d'information sont bien entendu les médias et également les collègues, dans l'industrie de la construction, notamment. Les séances d'information d'Hydro-Québec sont mentionnées également par plusieurs.

Trois-Rivières ouest / Chômeur : « J'entendais parler souvent aux nouvelles que Hydro-Québec a investi 800 M \$ dépassés là-dedans. Si ils la fermaient, c'était 400 M \$ à peu près – qu'ils avaient parlé.....Il y a des coûts un ou l'autre mais par contre, je pense que pour ce que ça rapporte d'électricité, je pense que c'est un 3-4 % qu'ils parlaient dans tout le réseau... Je trouve que 800 M \$ avec toutes les déficits qu'il y a partout... la santé, c'est plus prioritaire que ça (...) J'ai vu ça dans le Nouvelliste et aux nouvelles y en parlent. »

Trois-Rivières est / Chauffeur d'autobus : « J'ai entendu parler, moi, c'était ça – rénover (...) Je sais pas si y a des fissures. Y devrait pas en avoir. Si y en a, je m'en vas tout de suite! C'est ça – C'est l'entretien. Eux autres la rénovent pour l'entretenir, si ils veulent continuer à la faire

fonctionner ou ils vont la rénover pour la fermer, pour la mettre sécuritaire pour les – je sais pas comment d'années. Mais c'est veu veu pas, ça va rester là : ils peuvent pas sortir ça de là mettre ça dans un truck et va mener ça à Montréal. »

Bécancour / Travailleur de la construction : « Aux nouvelles, ils parlent d'une réfection puis on en parle ici. Et plus ça va, plus ils en parlent dans les médias. Mon syndicat en parle aussi. Fait que... C'est sûr que ça va se réaliser cette affaire-là. Pis même que ça commence à essaimer. »

Champlain / Technicien : « Je sais pas – j'ai juste reçu le pamphlet comme quoi il y avait une convocation au village (...) Ils parlaient d'une soirée d'information au village pour parler de rénovation – on parlait de stockage. »

Champlain / Retraitée : « Moi, j'ai entendu parler que ça coûterait quelques milliards pour la remettre en opération, en tout cas, la rénover suffisamment pour qu'elle dure encore 20 ans. »

7.3.3.2 Évaluation du gestionnaire

Très peu d'énoncés (34) ont été classés sous ce thème. Ces derniers sont plutôt périphériques aux commentaires plus généraux sur l'opportunité du projet et des risques qu'il pourrait soulever.

Certains estiment qu'Hydro-Québec pourrait souligner avant tout les aspects bénéfiques du projet. D'autres s'interrogent sur les sommes « épouvantables » qu'Hydro-Québec s'apprête à investir dans la réfection. On s'interroge et on croit que cet investissement pourrait se solder par une augmentation des tarifs domestiques. Bref, on se questionne quant au processus de prise de décision d'Hydro-Québec et on demande les « vraies informations ».

Champlain / Préposée aux bénéficiaires : « En autant que ce soit de l'information et non pas de la désinformation (...) Ils nous informent sur ce qu'ils veulent bien nous informer. Entre toi et moi, ils veulent nous faire accroire que c'est blanc et ils vont nous faire accroire que c'est blanc même si c'est noir. Jusqu'à quel point on peut pouvoir... »

Bécancour / Conseiller en intervention : « Anyway, que ça ferme ou que ça... qu'y fassent la réfection, c'est nous autres qui paient pareil (...) En termes ... les frais, Hydro-Québec, ça va augmenter – c'est sûr s'ils font ça, les frais augmentent (...) C'est sûr que tout le monde va payer à cette réfection-là. C'est sûr et certain. Et même si ça ferme, tout le monde va payer aussi pour éliminer les déchets. »

Trois-Rivières / Enseignant : « Je pense que ça améliorerait vraiment beaucoup l'image d'Hydro-Québec également s'ils étaient capables de faire vraiment le point là-dessus un moment donné. À laisser les gens... penser ce qu'ils veulent, en fait, là (...) Oui y a beaucoup de danger. »

7.3.3.3 Justification du projet

À la toute fin des entrevues de groupe, un vote a été proposé aux participants par l'animateur pour qu'ils se prononcent sur l'acceptabilité du projet. La discussion qui a suivi a permis de connaître les raisons invoquées pour justifier leur prise de position.

Les résultats globaux de ce vote sont les suivants :

Pour le projet : 14 (26 %)

Contre le projet : 31 (57 %)

Indécis : 9 (17 %)

De nombreux avantages du projet de rénovation sont mentionnés : la poursuite des opérations, et donc le maintien des emplois, sont soulignés par plusieurs ; d'autres invoquent l'amélioration de la sécurité que la réfection assurera ; pour d'autres, enfin, la centrale est déjà construite et des déchets sont déjà entreposés sur le site : la poursuite de l'exploitation n'entraînera donc pas d'impacts d'un nouveau genre qui s'avèreraient fort significatifs.

Bécancour / Estimateur en mécanique : « Je pense que la réfection, je trouve que c'est correct parce que tant ... je suis un peu comme ... – tant qu'à la faire venir un peu désuète avec des pièces qui s'en retournent un peu, aussi ben la faire durer... avec la technologie. Sûrement qu'elle a été faite en 1977 ou 1983, la technologie même qu'elle est encore plus améliorée. Fait qu'ils vont... les turbines vont être plus sécuritaires encore. Elle est là – elle fonctionne – elle rapporte – elle est plate pour l'environnement. Elle est startée – y a déjà cinq cellules pour les déchets. C'est sûr que c'est plate. Mais tant qu'à la défaire qui coûterait... plein de millions, pis des emplois, pis toute – je pense aux deux.. Je trouve que la réfection serait peut-être une bonne chose. »

Bécancour / Menuisier : « Pour moé, les retombées économiques... aujourd'hui – ils ont un méchant rôle pour réaliser le projet – si les retombées économiques sont vraiment énormes (...) Ben pour l'argent, c'est le fun mais pour l'environnement, c'est déplaisant. »

Bécancour / Travailleuse en service de garde : « Ça va faire travailler du monde (...) Oui oui – dans la région, c'est sensible – je connais beaucoup de monde qui travaillent là (...) La région comme telle, il y en a un impact mais y en a beaucoup aussi sur la rive nord – question de travail – il y en a beaucoup sur la rive nord. Mais moi, je connais beaucoup de monde qui travaillent sur la rive sud, qui travaillent là. »

Champlain / Commis : « C'est peut-être les mesures de stockage qui seraient un avantage? Les nouvelles mesures pour stocker les vieux – les déchets... »

Gentilly / Directrice de services de garde : « Je dis que ça m'inquiète pas mais dans le sens que plus – que c'est comme une auto – plus ça a de

l'âge, plus faut la réparer pour qu'elle aille mieux et que ça empêche de briser autre chose (...) C'est très bienvenu dans ce sens-là (...) C'est ça que je me dis. »

Plusieurs désavantages ou principes qui justifieraient une opposition au projet sont également invoqués. D'une part, plusieurs considèrent que le Québec n'a pas besoin de la centrale comme telle et qu'il vaudrait mieux investir dans d'autres technologies, moins dangereuses.

Bécancour / Conseiller en intervention : « Moi, en tout cas, je suis pas d'accord à continuer. C'est sûr qu'on l'a dit – le mal est fait mais c'est pas une raison pour l'encourager encore. Ça sécurise peut-être les équipements qui sont là – en les rénovant mais ça nous engage aussi à en produire plus. C'est là-dessus que je me dis – c'est pas... Je pense qu'il y a d'autres façons de produire de l'électricité que de le faire avec du nucléaire dans notre région à nous autres en tout cas. Ailleurs, on verra mais ici, je pense pas qu'on... En tout cas, à ma connaissance à moi, les preuves sont pas faites qu'on a besoin du nucléaire, nous autres, ici. »

Bécancour / Secrétaire : « Mais de l'autre côté, si j'avais le choix entre avoir ou pas une centrale nucléaire, à côté de chez nous, je dirais oui. Pis je me pose la question, est-ce que ces 3 % là d'électricité qu'ils fabriquent, est-ce que on en a vraiment besoin – est-ce qu'on pourrait pas les prendre ailleurs parce que... À ce moment-là si on n'en pas vraiment besoin, pourquoi on laisserait ça fonctionner encore jusqu'à... Parce que 3 %, c'est beau dire – c'est 100 000 habitations mais c'est juste 3 %. Avec je sais pas moi une centrale hydroélectrique pourrait le fournir avec... un peu plus ou en ouvrant une nouvelle centrale ou peu importe, quelque chose qui sera peut-être moins dangereux ou en tout cas, qui ferait moins peur au monde (...) Ben... on parlait des risques tout à l'heure – tout ça, peut-être – je le sais pas – je le sais pas si une centrale hydroélectrique est vraiment moins dangereuse que (...) C'est juste parce que c'est peut-être deux dangers différents. »

Champlain / Retraitée : « Moi j'ai mis – un 7 la même chose que tout à l'heure. Ce qui m'inquiète – est-ce que vraiment on a un tel besoin pour stocker un tel paquet de... de matières radioactives et est-ce que quelque part ça nous empêche pas – ça fait qu'on pourrait se fier un peu là-dessus – et ça empêcherait de vouloir développer autre source d'énergie moins polluante. Moi, aussi, il me semble que ça, l'énergie atomique, y a plein de pays qui utilisent ça. Mais nous, est-ce que on pourrait pas prendre cet argent-là – les chercheurs, mettre les chercheurs sur une autre source d'énergie. On va en avoir besoin. »

D'autres considèrent qu'on devrait mettre un frein à l'augmentation de la quantité de déchets pour limiter les risques.

Bécancour / Psycho-éducatrice : « Parce que c'est l'impact – l'impact économique. Ils regardent pas vraiment... Moi, j'ai pour mon dire – pourquoi créer d'autres déchets. Là, y en a okay... C'est comme tu vides

un verre d'eau dans un verre d'eau, si ça arrête, ça débordera pas – si tu continues, continues, ça va déborder. C'est la même chose les déchets radioactifs – sont là. Si on arrêterait tout de suite.. Okay y en a mais au moins... C'est ça. Y en aura pas pour x années encore... »

Gentilly / Mécanicien de chantier : « Oui mais moi, je suis pas d'accord avec ça parce que si tu prends un gallon d'huile et tu le vides dans ton évier là, tu (...) t'as fait une tache dans l'environnement. Moi je pense que si tu t'en aperçois que t'as fait une tache – fais-en pas 20, t'en as assez de (...) C'est pas la question de sauter. Moi, je dis... c'est là pareil. Prends ton argent et vas faire un barrage, tu maganeras pas grand'chose dans l'environnement. Tu crées pas de déchets... »

Enfin, certains considèrent que le maintien des emplois et des retombées économiques n'en valent pas la peine ou que les coûts associés à la gestion des déchets sont inconnus et probablement faramineux, d'où la nécessité d'en limiter la quantité.

Champlain / Éducatrice : « Au début – vous avez énuméré... 650 emplois permanents, économie régionale de 100 M \$ par année. C'est sûr que ça peut être intéressant mais à quel prix? C'est (...) Je pense que les coûts sont plus élevés que les bénéfiques. Pourquoi en rajouter 15 années de plus pour les bénéfiques qui sont... supposément bénéfiques? »

Gentilly / Retraité : « Le projet, que j'ai évoqué tantôt... je crois que c'est négociable – faut avoir une raison de faire ça. Il y a des coûts faramineux attachés à ça cette histoire-là. Les Américains en font la preuve maintenant (...) Stockage – stockage. C'est des milliards qui sont dépensés dans le Middle West, le Nevada... dans les montagnes... Les talus sont faits, ils commencent. Ils sont pas encore certains qu'ils vont avoir la durée de vie – 250 000 ans – pour entreposer ça. Et moi, je dis que si on embarque là-dedans, on n'a pas de réponse à ça. Pas seulement que nous autres mais c'est les générations... qui vont faire les frais. »

La position des répondants à l'égard de la rénovation de la centrale découle souvent, plus généralement, de leur opinion sur la centrale et/ou de l'énergie nucléaire. Les arguments invoqués sur l'un et l'autre plan sont en effet similaires. Par ailleurs, plusieurs sont sensibles à l'argument de l'amélioration de la sécurité, qu'ils associent au projet. D'autres manifestent une opinion plus négative à l'égard du projet et sont préoccupés par l'augmentation de la quantité de déchets qu'implique la poursuite de l'exploitation. C'est d'ailleurs le risque le plus souvent invoqué dans le cadre du débat sur le risque soulevé par le projet.

7.3.3.4 Risques soulevés par le projet

Comme pour la centrale, les risques associés au projet englobent une contamination possible de l'environnement, sur la santé humaine et une catégorie plus générale de risques d'une nature plus indéterminée. On retrouve 85 énoncés au total sur ces trois types de risque.

La question des déchets nucléaires domine nettement le discours des participants quand ils discutent des risques du projet. Les risques pour la santé et l'environnement sont liés, pour les répondants, aux conséquences, probables ou non, connues ou non, de la présence de ces déchets nucléaires dans le milieu. Plusieurs sont frappés par les présentations graphiques de la croissance des aires de stockage que leur présente l'animateur dans le diaporama (voir l'annexe B.2). Le fait que le nombre de modules CANSTOR passe de 5 actuellement à 20 en 2035, en a impressionné, défavorablement, plus d'un. Cette présentation visuelle est d'autant plus frappante que certains participants ne savaient pas que des déchets étaient déjà entreposés sur le site. La durée de vie de ces déchets et l'absence d'un programme bien défini qui permettrait d'en disposer de manière sécuritaire sont souvent invoquées pour souligner le type d'incertitude que soulève le projet. On déplore que ce soient les générations suivantes qui auront à « vivre avec les conséquences ».

Bécancour / Psycho-éducatrice : « Moi, quand je vois ça – je dois vous dire que je trouve ça un peu dégueulasse... dégueulasse... dans le sens que je vois ça, ils vont mettre encore plus de déchets radioactifs – ça aussi... Moi, c'est ça qui me dérange. La centrale – ça doit être assez sécuritaire mais ces déchets-là sont là pour encore plusieurs milliers d'années. C'est ça qui me dérange. Il va y en avoir encore plus et je me dis que ça a pas de bon sens. C'est bien beau l'économie mais si on est toutes morts et... C'est ben beau avoir de l'argent mais (...) C'est l'idée – si jamais y arrive de quoi, c'est... Là, présentement, c'est sécuritaire mais on sait pas – la technologie, ça avance vite. Si on dit qu'il y avait un avion qui tombait là-dessus, ça dérangerait pas. Mais t'sé, ça va avancer la vie – la technologie, ça avance vite. C'est ça qui me dérangerait. Sécuritaire, ils nous le disent mais là, si je vois qu'ils en mettent encore plus, il va y avoir encore plus de déchets radioactifs – ça me dérange, c'est ça qui me dérange (...) Mais si jamais c'est à découvert... C'est radioactif. »

Champlain / Éducatrice : « Moi, ça m'amène beaucoup de questionnement étant donné que bon, ces déchets-là sont stockés et sont là pour toujours. C'est quoi qu'ils vont devenir? (...) De l'inquiétude qui nous font nous questionner (...) C'est quoi qu'y vont devenir ces déchets-là dans 2000 ans – moi, je pense – moi, présentement, oui... ça m'inquiète mais ma génération... les autres générations qui suivent, qu'est-ce qu'y vont devenir avec ça? Eux autres disent qu'ils vont faire des études au niveau de ce que ça amène au niveau de la société, aux gens qui habitent près et tout ça. J'ai ben hâte de voir les résultats si on les voit. C'est quoi qui va arriver avec ça – après... c'est... y en a déjà cinq qui sont pleins et y savent même pas quoi faire avec pis là après... Pourquoi en rajouter 15 de plus pour les bénéfiques qui sont... supposément bénéfiques? »

Gentilly / Sans emploi : « Moi, j'ai passé de 0 à 3 parce que ... pas nécessaire... parce que je me demande c'est où c'qu'y vont aller ces déchets-là – plus t'a grossis, plus t'as des déchets. C'est quoi qui vont fêre avec ça? (...) J'ai un peu peur que ça saye de l'argent tiré à l'eau (...) Inquiétude ? Non plus les déchets (...) Ça serait prendre du terrain qui

peut être potable pour d'autres choses et mettre les déchets toxiques là. »

Trois-Rivières est / Adjointe administrative : « Elle est pas dite ce soir et c'aurait été important je trouve pour se faire une opinion parce que on sait que c'est long. On sait ça. Je pense pas que le stockage soit pas sécuritaire par contre... pour des fuites, ou en tout cas, si il y en a cinq – et que le réacteur est le même. T'sé, je veux dire, si y arrive un accident... selon moi, l'impact est pas plus grand. Sauf que c'est l'avenir – faut penser un petit peu plus loin... Faut pas penser à court terme comme le projet de production d'électricité est à court terme – C'est juste pour 30 ans. On est pris avec ça pour combien de temps. Je pense à quelque chose qui est arrivé à Saint-Basile-le-Grand... »

Agriculteurs de Bécancour / Agriculteur : « ... Ce que j'ai pris conscience en regardant ça, c'est que ça fait prendre conscience que ça allait en faire, des déchets. Puis mon inquiétude, ça concerne la gestion d'une si grande quantité de déchets dangereux pour de longues périodes. Puis je pense qu'on a entendu – t'as dit qu'ils savent pas quoi faire avec. Je pense que ça résume – on a l'impression qu'y savent pas quoi faire avec ça – qu'y vont finir par en trouver des solutions parce que comme madame dit, moi, faut leur faire confiance (...) »

Plus généralement, si la présence des déchets et leur durée de vie sont perçus comme risqués, plusieurs ont également souligné que les rénovations comportent, en elles-mêmes, des risques à leurs yeux. Ceux-ci sont reliés à la manipulation de matériaux dangereux, au recours possible à de nouvelles technologies qui pourraient soulever des problèmes de rodage lors de la réfection ou, enfin, à la durée d'exploitation qui augmente les probabilités d'accidents.

Bécancour / Travailleur de la construction : « La rénovation, d'après moi, c'est dangereux parce que y a beaucoup de manipulation là, plus de manipulation qu'habituelle. Fait que c'est là que je vois qu'il y a danger (...) »

Bécancour / Psycho-éducatrice : « Plus de chances que ... vu que c'est plus long, plus de chances qu'il y ait des accidents encore plus de radiations encore plus de déchets (...) Stockage et plus de risques d'accidents – c'est là plus longtemps – les radiations aussi (...) Accidents du réacteur – des accidents... »

Champlain / Technicien : « ... quand ils vont défaire le cœur du réacteur, quelque chose, ça va être à l'air libre et ils pourront pas protéger ça comme ça l'est présentement. Il va sûrement y avoir des pertes de radioactivité (...) Le stockage, ça, c'est ben sûr mais je suis complètement contre ça le stockage. Le jour où y vont nous... on nous encourage à recycler pis toutes eux autres, ils se permettent de faire des résidus et y ont pas les moyens de recycler, y savent pas quoi en faire. Moi, je trouve que par respect de l'individu, on croit pas des.. on crée pas du matériel de ce genre-là. »

Ce dernier avis n'est pas partagé par tous cependant puisque plusieurs soulignent qu'au contraire, la rénovation va accroître la sécurité en raison des composantes neuves qui seront installées et parce que la technologie a évolué depuis la construction de la centrale. On fait également confiance aux gestionnaires qui « font les études pour améliorer les choses ».

Trois-Rivières est / Chauffeur d'autobus : « J'ai entendu parler, moi, c'était ça – rénover (...) Je sais pas si y a des fissures. Y devrait pas en avoir. Si y en a, je m'en vas tout de suite! C'est ça – c'est l'entretien. Eux autres la rénovent pour l'entretenir, si ils veulent continuer à la faire fonctionner ou ils vont la rénover. »

Trois-Rivières est / Directrice d'école : « Je dis que l'avantage aussi... si il y a matière comme à rénover ou réfecter, c'est peut-être pour la sécuriser encore davantage. L'avantage, c'est peut-être donner aux gens une confiance de plus. »

Trois-Rivières ouest / Lettreur : « Même si la vie est prolongée ou tout ça, j'ai aucune inquiétude au niveau des rendements de la patente. Ça va être des réfections up to date avec des meilleures technologies tout ça. Je me dis que ça va ramener – encore mieux si y a de quoi... »

Trois-Rivières ouest / Secrétaire : « Je prétends que si ils ont pris la décision de rénover, ou d'agrandir, ben, il y a aucun danger parce que ils vont avoir pesé le pour et le contre soit... à tous les niveaux pour la santé, l'économie... l'environnement – finalement... J'ai pas peur... Ça va être encore mieux! ...Je veux dire – on... si ça...je veux dire que ça va être mieux parce que si y ont pris la décision, c'est parce que ça va être mieux. Si c'est pour être ça ou pire, ils le feront pas... Quand les terroristes sont arrivés, ils ont eu peur hein!... Ils ont mis des gardes là et la sécurité épouvantable. Mais ça va être encore peut-être mieux... ça va être amélioré que si y a des terroristes, y auront pas peur. »

Trois-Rivières ouest / Ménagère : « Je me dis qu'avec les deux paliers de gouvernement, jamais je croirai qu'ils vont faire des études avant de transformer quoi que ce soit là-dedans pour améliorer au moins la... l'environnement, je pense...Je dirais pas que ça m'inquiète pas mais moins que tantôt. Je me dis qu'ils vont faire des études sûrement avant de toucher à quoi que ce soit. Ils ont déjà – ils sont déjà commencés là – ils ont je sais pas 30-40 ans de fait puis ils ont quand même une expérience. J'espère que ça va aller vers le mieux. »

7.3.3.5 Inquiétudes associées au projet

Le niveau d'inquiétude associé au projet de réfection a fait l'objet d'un score, sur une échelle graduée de 0 (aucune inquiétude) à 10 (très grande inquiétude), tout comme l'exploitation actuelle de la centrale. L'intervieweur a demandé aux participants de comparer leurs deux évaluations et d'indiquer les motifs qui les ont incités à modifier, ou non, leur score.

Les résultats de ces deux évaluations sont les suivants :

Groupe	Inquiétude à l'égard de la centrale (moyenne)	Inquiétude à l'égard du projet (moyenne)	Écart entre les deux évaluations
Gentilly	1,8	2,5	+0,7
Bécancour	(aucune évaluation chiffrée)	(aucune évaluation chiffrée)	-
Agriculteurs de Bécancour	5,8	6,6	+0,8
Champlain	5,9	6,5	+0,6
Trois-Rivières est	3,8	3,8	0,0
Trois-Rivières ouest	2,7	2,0	-0,7

Comme on peut le constater, le projet ne constitue pas une source d'inquiétude beaucoup plus importante, en moyenne, que la présence et l'exploitation de la centrale. Si on y estime qu'il soulève généralement plus d'inquiétude que l'exploitation actuelle de la centrale, les écarts constatés sont très faibles, et ce, dans tous les groupes.

On constate tout de même, individuellement, des écarts entre les deux évaluations. Pour la plupart, le niveau d'inquiétude associé à l'exploitation de la centrale n'est pas très différent de celui qui est relié au projet. Ainsi, parmi les 42 répondants qui ont procédé aux deux évaluations, 73 % (31/42) ont peu modifié leur évaluation : 40 % (17/42) n'ont procédé à aucun changement et 33 % (14/42), l'ont accru ou diminué d'un seul point ; parmi ces derniers, 9 ont procédé à une hausse et 5 à une baisse. Des écarts de plus de 1 point ne sont constatés que dans 26 % (11/42) des cas, à la hausse (5) ou à la baisse (6).

Cependant, ce qui évolue clairement, d'une évaluation à l'autre, c'est le type de risque considéré. Dans le cas de la centrale, c'est la catastrophe, accidentelle ou provoquée par un attentat, qui est le plus souvent invoquée. Dans le cas du projet, ce sont les risques environnementaux ou médicaux, associés à la présence des déchets nucléaires qui inquiètent. Cette différence, dans l'appréciation des risques, est sans doute, en partie, liée à la présentation par l'animateur de l'information relative au projet. En effet, comme il a été souligné plus tôt, les présentations graphiques illustraient avant tout l'augmentation de la taille des aires de stockage des déchets radioactifs, une problématique qui met surtout en relief les effets possibles des déchets. Néanmoins, lorsque des risques ont été associés au projet, ils ont été clairement liés à l'augmentation de la quantité de déchets et à leur avenir incertain.

7.3.4 Différences entre les groupes de répondants

Les différences d'appréciation des risques soulevés par la centrale ou le projet, entre les groupes de discussion, ont été identifiées au terme de cette analyse. Trois ressortent particulièrement : les différences quant à l'appréciation du milieu, celles relatives à

l'inquiétude à l'égard de la centrale et les différences au niveau de l'inquiétude face au projet.

Différences quant à l'appréciation du milieu

Les résidents de Trois-Rivières se distinguent par leurs intérêts, typiquement urbains, des résidents des autres secteurs, plus ruraux. Les résidents de ce milieu urbain apprécient notamment la proximité des services, mais également la tranquillité de plusieurs secteurs de Trois-Rivières, et la convivialité de ses habitants. Les problèmes mentionnés sont liés principalement aux bruits de la circulation. Pour les résidents des milieux ruraux, la proximité de la nature et du fleuve, ainsi que le calme qu'ils y associent, sont les caractéristiques environnementales les plus appréciées. Le voisinage chaleureux est également souvent souligné. Par ailleurs, les désagréments sont souvent associés au PIPB et à certaines activités agricoles.

Les entrevues ont également permis de constater que les résidents de Champlain sont manifestement plus sensibles aux « nuisances » (bruits, sirène, lumières) du PIPB que ceux des autres secteurs. Plusieurs les associent à la centrale nucléaire. Ces nuisances et la vue de la centrale elle-même leur rappellent constamment sa présence et les risques qu'elle peut comporter à leurs yeux. Les réactions associées à ces inquiétudes (angoisse, peur, sommeil perturbé, irritation), sont conséquemment plus fréquentes chez les participants de Champlain qu'ailleurs dans la zone d'étude.

Pour les agriculteurs de Bécancour, la crainte de perdre leurs bêtes et leur ferme, si un problème grave survenait et qu'on leur ordonnait d'évacuer, ressort comme un scénario particulièrement angoissant. Dans ce cas « ils perdraient tout », sans possibilité d'indemnisation puisque, comme l'a précisé l'un d'entre eux, « je ne suis pas couvert par mes assurances ». C'est là une situation particulière qui les distingue des autres résidents de la région.

Différences quant à l'inquiétude

Les différents participants ont été amenés à indiquer quel était leur degré d'inquiétude à l'égard de la centrale et du projet puis d'explicitier les points de vue justifiant leur classement. Un examen attentif des réponses permet de mieux cerner les bases d'évaluation qui distinguent les gens peu inquiets de ceux qui le sont manifestement plus.

- Inquiétudes à l'égard de la centrale

Les participants peu inquiets (score de 0 à 2 sur l'échelle de 10) sont rassurés par « l'expertise » et le « sérieux » d'Hydro-Québec, par la technologie très moderne et sécuritaire à laquelle elle fait appel, par les mesures de sécurité très élaborées et par le fait, enfin, que depuis la mise en activité aucun incident sérieux n'est survenu. Soulignons par ailleurs que ce type de position est défendu par un nombre très important de participants, sinon par la majorité.

Gentilly / Sans emploi : « Moi, j'ai marqué 0 – je me dis qu'on est très bien protégé et ça m'empêche pas de dormir – ou de vaquer à mes occupations. »

Trois-Rivières ouest / Étudiante : « Parce que je pense que c'est une bonne institution pis c'est géré par du monde responsable. Et la façon que c'est construit, c'est bien construit. Pis tout a été pensé. »

Gentilly / Retraité : « Moi, j'ai marqué 1 aussi parce que en restant en face, voir la sécurité qui est exercée là, c'est pas pensable. Pour pénétrer dans la centrale nucléaire, vous passez quatre barrières. Il faut laisser nos empreintes et faut voir l'affaire pour voir si on prend de la radioactivité. Se rendre à la Zone 1, en tout cas, celui qui va se rendre là, il va falloir qu'il surveille – qu'il soit bien équipé (...) Oui j'ai vraiment pas peur. »

Trois-Rivières ouest / Boucher : « Moi, j'ai marqué un 0 aussi parce que j'ai – j'ai toujours pensé que c'était assez sécuritaire – que le monde en dedans s'en occupait bien et j'y ai pensé une fois... pis c'est le 11 septembre... Pis j'ai.. on a vu que même pas une demi-heure après les attentats, il y avait déjà des avions qui étaient prêts à protéger la centrale. Pour dire que les risques sont bien bien petits qu'il y ait de quoi. »

Trois-Rivières ouest / Gérante : « J'ai mis 2... parce que je suppose avec ce que mademoiselle a dit j'ai jamais visité – mais il y a quand même un système sécurité qui doit être... très valable... Oui quand même parce que quand même, on n'est pas en l'an 1900 – Canada Québec sont quand même à la fine pointe de... ce ne sont pas des trous d'culs qu'y sont quand même qui travaillent là... Fait que je me dis qu'il y a quand même des gens très perspicaces qui travaillent là. Alors bon, il peut y avoir des anomalies mais y a des gens qui sont là pour... régler les problèmes. Il peut y avoir une erreur humaine mais ça, très rare. Les attentats... woup! peut-être mais c'est loin de mon esprit ça. »

Un sous-groupe de participants parmi les moins inquiets expliquent leur évaluation par l'absence d'incidents, mais également par un certain fatalisme quant à ce qu'ils peuvent faire pour se protéger. Il ne faut « pas s'en faire » sinon « on ne pourrait pas vivre ». Le risque soulevé n'est pas très important, se dit-on également, puisque la population n'est pas si inquiète.

Trois-Rivières est / Éducateur : « 2 Oui – la raison, moi je pense qu'on n'a pas assez de temps qu'il faut – si y arrive quelque chose, on n'a pas le temps. Je prétends qu'on n'a pas le temps (...) Ça m'inquiète pas mais... je trouve que normalement, ça... je suis capable de dormir ça. J'oublie. J'oublie. (...) J'oublie parce que on n'a pas eu d'événements. Je suis rendu à 42 ans et j'ai jamais connu une attaque nucléaire ou quoi que ce soit. Fait que – ça vient tout le temps quand on en parle (...) Y peut en avoir comme qu'on dit mais sauf que je peux dormir dessus parce que j'en ai pas vus. J'en ai pas vus. J'en ai pas entendus. »

Gentilly / Directrice de services de garde : « Moi, c'est le contraire. C'est que moi, c'est 0 mais moins j'en sais, moins je m'inquiète. Je me dis « Coudons, ils nous informeraient si y avait quelque chose. Ou y aurait

plus de prévention ou quoi que ce soit ». Je me dis... bon, c'est ça (...) Pas de nouvelles, bonnes nouvelles (...) C'est ce que je me dis – moi, je suis comme ça. »

Bécancour / Travailleuse en service de garde : « Moi, j'en ai des craintes. Pas de là à m'empêcher de vivre là. Mais quand il y a eu les événements de septembre, pis qu'on parlait de terrorisme, qu'y avait des... Y avait... toutes sortes de choses qui arrivaient à la centrale et qu'y avait des vérifications qui étaient faites régulièrement. On n'est... Veut veut pas, on n'est pas sans y penser – on est proches là nous autres. Si y arrive quelque chose... un avion qui rentre là-dedans... y arrive quoi – on y pense, c'est bien évident (...) Heuh.. là ce soir.. peut-être que tantôt, ça va être 10 mais là pour le moment... c'est 2 mettons – ça m'inquiète pas du tout parce que je me dis que de toutes façons je vis une situation quand même spéciale à la maison. Et je me dis que ça peut être n'importe quoi qui m'apporte ça là (...) C'est ça. J'ai pas de preuves. Mais je me dis que c'est sûr que ce serait catastrophique si tout le monde était comme moi. Parce que là, je me dirais qu'y a un méchant problème dans la région mais c'est pas le cas. On le vit – on continue là-dedans (...) Entre 0 et 1 – parce que ça m'a jamais dérangée pis empêchée de dormir comme tu dis. Je suis même pas inquiète de ce qui pourrait arriver là. »

Au sein du sous-groupe que le projet inquiète davantage (3 points et plus), c'est l'incertitude soulevée par la possibilité d'incidents graves, la disposition à long terme des déchets ou la prolongation de l'exploitation de la centrale qui est plus prononcée. On pense que « la centrale est sécuritaire » mais on se questionne, tout en affirmant que l'on « n'y pense pas à tous les jours » et que cela « n'empêche pas de dormir ».

Bécancour / Secrétaire : « Moi je dirais 3 à peu près . Dans le temps de la guerre et le 11 septembre pis tout ça, ça m'a... j'y pense plus. Fait que je dirais même jusqu'à dire 6. Comme le 11 septembre, soir, quand on s'est couchés.. là, on y pensait. On se disait « si ça arrivait chez nous » (...) Oui parce que pour moi, le plus gros risque, ce serait que – quelque chose de terroriste parce que je pense que ceux qui sont là, selon moi, ils doivent contrôler leur affaire sinon... en tout cas, je suis peut-être naïve, mais je leur fais encore confiance. Si c'était si dangereux que ça pour tout le monde, ce serait probablement pas là. Mais on contrôle pas le.. t'sé, les terroristes – ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Pour moi, c'est ça le risque. »

Bécancour / Estimateur en mécanique : « 3. Parce que c'est pas quelque chose qui préoccupe mes pensées... peut-être un peu plus depuis que je reste dans le coin – dans le rayonnement de la centrale. Mais je me dis qu'il y a plusieurs autres grosses usines puis y a un plan d'évacuation, c'est bien étoffé, ça marche depuis longtemps. C'est sûr que ces temps-ci, ces années-ci, il y a plus de terrorisme et des choses comme ça. Ça nous y fait penser surtout le 11 septembre... la guerre en Irak et des choses comme ça. À part de ça, je vois pas vraiment ce qui pourrait... Mais je sais que je suis conscient d'une affaire, si y arriverait quelque

chose à la centrale, je sais que c'est très grave comme un barrage hydroélectrique qui pète, c'est la même chose – tu crèves pareil, nayé ou ... »

Bécancour / Psycho-éducatrice : « Je mettrais 4 – parce que moi, j'y pense – pas à tous les jours : ça m'empêche pas de dormir mais je pense qu'il y a un risque. Pis je pense – y a un risque et c'est sûr que si y avait pas de risque, on ferait pas cette rencontre-là aujourd'hui – pis y aurait pas tant de protection et y aurait pas (...) Oui y aurait pas tant de protection – y aurait pas tout ça. C'est sûr que c'est sûr qu'y a un risque. Moi, je pense à long terme – faut voir un petit peu à long terme c'est quoi les... les effets au niveau de l'environnement – on sait pas toute présentement. Puis je pense à notre santé, je me dis que des fois, on... Des fois, je ... Comme tantôt, vous disiez – mourir de ça ou d'un accident... Moi, je me dis non, je vas faire tout ce qu'il faut pour vivre le plus longtemps possible. Je fume pas – je fais attention à ce que je mange. Faut mettre toutes les... Je fais toute ce qu'y faut pour vivre en santé et le mieux possible. Fait que c'est sûr que la centrale qui est là, c'est pas quelque chose qui est aidant... »

Ce qui distingue les participants les plus inquiets (6 et plus sur l'échelle de 10 points), c'est leur discours général quant à la technologie, nucléaire ou autre, et aux risques que celle-ci fait courir. En effet, très peu de gens très inquiets, contrairement aux gens rassurés, ne mentionnent la centrale nucléaire de Gentilly-2 ou Hydro-Québec dans leurs propos. On s'inquiète, mais en se référant à une abstraction, la technologie nucléaire.

Champlain / Éducatrice : « J'ai mis un... J'avais mis un 8 au début. Après ça, je me dis – Je dors la nuit! (RIRES) – Je suis à 6 mais entre 6 et 7. Ben moi, la principale cause qui justifie ça, c'est ... le nucléaire, c'est encore trop inconnu. Les gens ont pas le contrôle là-dessus. Fait que on sait pas non plus les effets sur l'environnement – sur la nature. Fait que pour nous, c'est ça. »

Trois-Rivières est / Enseignant : « Moi, j'ai mis 6 également parce que ça me travaille énormément. ... Justement... par rapport aux risques que ça peut avoir – le risque que ça peut nous péter dans 'face carrément. On a rien qu'à penser à la navette spatiale, y a pas longtemps (...) Quand je m'arrête à y penser, ça me stresse au boutte – je dirais même 7 – pas empêcher de dormir mais pas loin. On en a déjà parlé (...) Je pense souvent à ça. J'en parle aussi avec mes élèves d'ailleurs. J'essaie de pas leur donner ma perception parce que je veux qu'ils soient capables de dormir sur leurs deux oreilles. Mais je veux qu'ils soient conscients aussi qu'il y a un danger pis le danger est dans leur cour (...) La technologie, on en parlait tantôt... si on peut pas avoir confiance en des ingénieurs comme ceux de la NASA, essayez de vous imaginer nos petits ingénieurs au Québec ici avec une affaire... »

Champlain / Préposée aux bénéficiaires : « J'ai marqué 8 – je maintiens 8 – ça m'empêche de dormir. Ben c'est que quand je me réveille, je me dis

tout le temps « On est dans la nuit – rien qui marche. Si ça explose, qu'est-ce qu'on fait? » C'est tout le temps... Pis moi, je me dis – C'est parce que le nucléaire, c'est jeune encore. C'est expérimental, d'après moi, encore. Et c'est comme une bébelle pour les enfants... pis on connaît pas les retombées. C'est pour ça que je trouve ça très dangereux. Pour ma part. »

Les gens rassurés le sont parce qu'ils font confiance à Hydro-Québec et aux mesures de sécurité. L'historique qui n'a été marqué par aucun accident de la centrale de Gentilly-2 les conforte. En d'autres mots, l'évocation de réalités concrètes comme la centrale et le gestionnaire, réduit leur inquiétude. Au contraire, l'inquiétude s'accroît lorsque l'évaluation est effectuée en fonction des dangers associés « au nucléaire » ou à la « technologie ». Bref, l'évocation de la centrale rassure et celle des « risques technologiques » inquiète.

Cette dernière constatation laisse penser qu'il est probablement très difficile de rassurer les personnes très inquiètes. En effet, leur perception est basée sur l'évocation de dangers et d'accidents qui sont toujours possibles, dans le cadre de scénarios abstraits, et dont il ne manque pas d'exemple dans l'histoire des technologies (Tchernobyl, navette spatiale, etc.). Ils sont donc peu sensibles aux différences de contexte dont les particularités et l'historique ne peuvent être, dans leur vision des choses, qu'anecdotiques.

- Inquiétudes à l'égard du projet

Très peu de répondants ont mentionné que l'information diffusée sur le projet dans le cadre des entrevues de groupe n'avait pas modifié substantiellement leur niveau d'inquiétude.

Plusieurs participants mentionnent que la réfection les rassure. Le remplacement des pièces vieillissantes et l'amélioration de la technologie sont invoqués pour expliquer cette évaluation, tout comme la confiance accordée au processus de décision d'Hydro-Québec, qui aura « bien étudié les choses ». Bref, comme en ce qui concerne l'exploitation de la centrale, on fait confiance à Hydro-Québec et aux nouvelles technologies qui seraient utilisées dans le cadre du projet.

Trois-Rivières ouest / Boucher : « J'étais à 0 et je suis encore à 0. Je me dis que... ils ont beau rénover mais... asteure, tu prends juste l'informatique et les technologies montent tellement vite qu'ils sont capables de doubler à tous les ans. Pourquoi la sécurité pis les techniques pour construire et protéger et sécuriser... ça s'améliorerait pas aussi?... Fait que déjà, c'est sécuritaire. Si c'est capable d'être encore plus sécuritaire... Augmenter... augmenter les déchets oui mais... les... la sécurité et les techniques utilisées pour l'entreposage vont peut-être changer aussi. Ça peut pas s'en aller en se détériorant. Ça va juste s'améliorer. »

Gentilly / Retraité : « Moi c'est 0 pis 1. Pas de problème pour la rénovation. Ça, t'améliores, fais que quand t'améliores, ça va ben (...) Vous êtes tombé de 1 à 0. »

Trois-Rivières ouest / Chômeur : « ...Je reste à 2 parce que si ils la font, c'est sûr qu'il va y avoir les personnes les plus compétentes pour faire la réfection. On a le gros de l'expertise au Québec et au Canada là-dedans. Fait que j'ai pas d'inquiétude – de la centrale... »

Trois-Rivières ouest /Gérante : « Je suis passée de 2 à 1. Parce que j'ai inscrit que tous les intervenants ils auront planifié pour que tout aille pour le mieux. Peut-être avec d'autres technologies – emmener d'autres choses. Avec toujours la sécurité de la population – très important. Et si j'ai mis 1, c'est parce que ce que je trouve dommage, c'est qu'ils ne pensent pas à l'après détrit. Les détrit... ce qui reste... Tant qu'à faire ça, ils pourraient avoir – parce que ça existe, des appareils : y a des usines en Allemagne pis y a des containers – avec des détrit nucléaires... Et ça, c'est dommage parce que tant qu'à faire ça sur le site, ils pourraient faire...disposer... de... ben, en tout cas, je peux pas dire machinerie – c'est pas le mot exact. Mais de l'appareillage pour détruire les détrit... transformer les détrit parce que ça se fait. Fait que tant qu'à faire ça, moi, je trouve qu'ils pourraient affecter de l'argent là-dedans. C'est ça. Voilà. »

Pour les participants plus inquiets, c'est le stockage à long terme des déchets radioactifs, l'incertitude dont il fait l'objet et ses impacts de longue durée qui soulèvent des craintes. Que feront les générations futures de ces déchets et comment seront-elles affectées? On s'inquiète également parce que la technologie utilisée dans le cadre du nouveau projet est probablement moins rodée que celle qui est actuellement employée, d'où des problèmes potentiels. On considère également que l'on manque d'informations sur le projet.

Champlain / Éducatrice : « Moi, j'étais à 6-7 et maintenant je suis rendue à 8-9. Moi, ça m'amène beaucoup de questionnement étant donné que bon, ces déchets-là sont stockés et sont là pour toujours. C'est quoi qu'ils vont devenir? (...) De l'inquiétude qui nous font nous questionner (...) C'est quoi qu'y vont devenir ces déchets-là dans 2 000 ans – moi, je pense – moi, présentement, oui... ça m'inquiète mais ma génération... les autres générations qui suivent, qu'est-ce qu'y vont devenir avec ça? Eux autres disent qu'ils vont faire des études au niveau de ce que ça amène au niveau de la société, aux gens qui habitent près et tout ça. J'ai ben hâte de voir les résultats si on les voit. C'est quoi qui va arriver avec ça – après... c'est... y en a déjà cinq qui sont pleins et y savent même pas quoi faire avec pis là après... Pourquoi en rajouter 15 de plus pour les bénéfiques qui sont... supposément bénéfiques? »

Bécancour / Psycho-éducatrice : « Moi, si ils la rénovent – je pense pas qu'il y ait tant de danger. Mais si y a des déchets... y va en avoir encore plus. C'est ça qui me dérange. Ça me dérange (...) Il va y en avoir 25 000 ans – il va y en avoir encore plus (...). Plus de chances que ... vu que c'est plus long, plus de chances qu'il y ait des accidents encore plus de radiations encore plus de déchets (...) Plus inquiète que tantôt! (...) Monté à 5 disons. Je vais être plus inquiète. »

Champlain / Préposée aux bénéficiaires : « J'ai marqué encore 8 mais j'ai voulu marquer 9 mais je me suis dit que je vas pas exagérer. Mais j'ai marqué encore 8 mais j'aurais voulu marquer 9 parce que premièrement, quand on répare quelque chose, y a tout le temps plus de danger que quant tu ré pares quelque chose. Fait que là, en faisant la réfection, y va t'u arriver quelque chose. Et en plus, plus de stockage, plus de radioactivité et plus de plus... C'est ça. Ça m'inquiète plus. »

Agriculteurs de Bécancour / Agriculteur : « Moi j'ai resté avec le même chiffre parce que ça fait longtemps que ça m'inquiète. Puis ça va toujours m'inquiéter – c'est 7 mon chiffre – c'est le même. Mon inquiétude, c'est concernant la ville... Ce que j'ai pris conscience en regardant ça, c'est que ça fait prendre conscience que ça allait en faire, des déchets. Puis mon inquiétude, ça concerne la gestion d'une si grande quantité de déchets dangereux pour de longues périodes. Puis je pense qu'on a entendu – t'as dit qu'ils savent pas quoi faire avec. Je pense que ça résume – on a l'impression qu'y savent pas quoi faire avec ça – ... »

Bref, c'est l'avenir incertain des déchets radioactifs qui inquiète ce groupe. L'inquiétude découle donc au sein de ce groupe, comme dans le cas de la centrale, d'une réflexion générale sur le risque, plus spécifiquement sur celui que soulèvent les déchets dans le cas présent. L'absence d'une solution à long terme qui serait « approuvée » et « sécuritaire » joue un rôle important chez ce groupe. En effet, l'absence d'une telle solution mine sa confiance dans les autorités qui « ne savent pas ce qu'ils font ».

Tableau 7-1 : Composition des groupes

SEXE	ÂGE	OCCUPATION	MUNICIPALITÉ OU SECTEUR DE RÉSIDENCE
Groupe du 1^{er} avril 2003 (durée de 133 minutes) : Résidents de la ville de Bécancour (secteurs de Bécancour, Le Précieux-Sang, Sainte-Angèle-de-Laval et Saint-Grégoire) et de la réserve indienne de Wôlinak			
Homme	25 ans	Travailleur de la construction	Wôlinak
Homme	25 ans	Charpentier menuisier	Le Précieux-Sang
Homme	28 ans	Estimateur en mécanique	Saint-Grégoire
Femme	29 ans	Secrétaire	Bécancour
Femme	36 ans	Psycho-éducatrice	Saint-Grégoire
Femme	42 ans	Ménagère	Wôlinak
Femme	44 ans	Secrétaire	Saint-Grégoire
Femme	48 ans	Travailleuse en service de garde	Bécancour
Homme	56 ans	Conseiller en intervention	Saint-Grégoire
Homme	56 ans	Inspecteur en santé animale	Sainte-Angèle-de-Laval
Groupe du 8 avril 2003 (durée de 142 minutes) : Résidents de la ville de Bécancour (secteurs de Gentilly et Sainte-Gertrude)			
Femme	23 ans	Agente d'assurances	Gentilly
Femme	25 ans	Directrice de services de garde	Gentilly
Homme	35 ans	Chaudronnier	Gentilly
Homme	35 ans	Coordonnateur	Gentilly
Homme	40 ans	Opérateur	Sainte-Gertrude
Homme	43 ans	Opérateur de camion	Gentilly
Femme	47 ans	Sans emploi	Gentilly
Homme	55 ans	Mécanicien de chantier	Gentilly
Homme	56 ans	Retraité (ingénieur)	Sainte-Gertrude
Homme	61 ans	Retraité	Gentilly
Groupe du 22 avril 2003 (durée de 135 minutes) : Résidents de Champlain			
Femme	29 ans	Éducatrice spécialisée	Champlain
Homme	31 ans	Agriculteur	Champlain
Femme	40 ans	Commis	Champlain
Femme	44 ans	Préposée aux bénéficiaires	Champlain
Homme	51 ans	Menuisier	Champlain
Homme	52 ans	Technicien	Champlain
Homme	53 ans	Agriculteur	Champlain

Tableau 7-1 : Composition des groupes (suite)

SEXE	ÂGE	OCCUPATION	MUNICIPALITÉ OU SECTEUR DE RÉSIDENCE
Femme	61 ans	Retraitée	Champlain
Homme	62 ans	Cultivateur	Champlain
Femme	68 ans	Retraitée	Champlain
Groupe du 7 mai 2003 (durée de 124 minutes) : Résidents de la ville de Trois-Rivières habitant à l'est de la rivière Saint-Maurice			
Femme	20 ans	Étudiante	Cap-de-la-Madeleine
Femme	37 ans	Directrice d'école	Cap-de-la-Madeleine
Homme	42 ans	Éducateur	Sainte-Marthe-du-Cap
Homme	41 ans	Chauffeur d'autobus	Sainte-Marthe-du-Cap
Femme	42 ans	Responsable de services de garde	Sainte-Marthe-du-Cap
Femme	44 ans	Adjointe administrative	Sainte-Marthe-du-Cap
Homme	50 ans	Enseignant	Cap-de-la-Madeleine
Femme	54 ans	Ménagère	Cap-de-la-Madeleine
Homme	54 ans	Menuisier	Sainte-Marthe-du-Cap
Groupe du 14 mai 2003 (durée de 124 minutes) : Résidents de la ville de Trois-Rivières habitant à l'ouest de la rivière Saint-Maurice			
Femme	18 ans	Étudiante	Trois-Rivières-Ouest
Homme	23 ans	Placier	Trois-Rivières-Ouest
Homme	25 ans	Boucher	Trois-Rivières-Ouest
Homme	31 ans	Lettreur	Trois-Rivières-Ouest
Femme	38 ans	Infirmière	Pointe-du-Lac
Femme	43 ans	Serveuse	Trois-Rivières-Ouest
Femme	52 ans	Gérante	Trois-Rivières-Ouest
Homme	53 ans	En recherche d'emploi (chômeur)	Trois-Rivières-Ouest
Femme	57 ans	Ménagère	Trois-Rivières-Ouest
Groupe du 4 juin 2003 (durée de 127 minutes) : Agriculteurs de la ville de Bécancour			
Homme	23 ans	Étudiant (Aide fermier)	Bécancour
Homme	33 ans	Agriculteur	Gentilly
Homme	47 ans	Agriculteur	Gentilly
Femme	48 ans	Agricultrice	Bécancour
Femme	61 ans	Agricultrice	Saint-Grégoire
Femme	65 ans	Agricultrice	Saint-Grégoire

Tableau 7-2 : Répartition des énoncés par thème et par groupe

GROUPES Thèmes	GENTILLY		AGRICULTEURS BÉCANCOUR		BÉCANCOUR		CHAMPLAIN		TROIS-RIVIÈRES EST		TROIS-RIVIÈRES OUEST		ENSEMBLE DES GROUPES	
	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%
Appréciation du milieu	4	2	11	4	16	7	15	6	22	10	17	10	85	6
Connaissances	73	31	84	32	75	31	48	19	59	27	41	23	380	27
Gestionnaire	12	5	36	14	25	10	28	11	20	9	16	9	137	10
Inquiétude	38	16	51	19	39	16	48	19	38	17	33	19	247	18
Justification	30	13	21	8	29	12	43	17	34	15	27	16	184	13
Proximité	4	2	7	3	11	5	9	4	10	5	4	2	45	3
Risque environnemental	20	8	19	7	13	5	14	6	4	2	7	4	77	6
Risque général	42	18	21	8	26	11	24	10	26	12	25	14	164	12
Risque pour la santé	12	5	12	5	8	3	20	8	9	4	5	3	66	5
TOTAL	235	100	262	100	242	100	249	100	222	100	175	100	1 385	100

Tableau 7-3 : Répartition des énoncés par thème et par sujet

THÈMES	SUJETS			TOTAL	
	Centrale %	Projet %	Sujet non précisé %	Nombre	%
Appréciation du milieu	3	0	100	85	6
Connaissances	31	25	0	380	27
Gestionnaire	12	8	0	137	10
Inquiétude	18	20	0	247	18
Justification	7	27	0	184	13
Proximité	5	1	0	45	3
Risque environnemental	4	10	0	77	6
Risque général	15	7	0	164	12
Risque pour la santé	7	2	0	66	5
TOTAL	100	100	100	1 385	100

8 SONDAGE RÉALISÉ EN 2003

La réalisation d'un sondage permet d'obtenir un profil précis des réactions et des opinions sur la centrale de Gentilly-2 et son projet de modification des installations de stockage et de réfection. Un échantillon représentatif des diverses populations concernées, composé d'individus choisis au hasard, a été interrogé.

8.1 Méthode

Dans le cadre de la présente étude, le plan d'échantillonnage prévoyait d'interroger 450 individus, répartis également entre trois zones (Hydro-Québec Production, 2003b). Celles-ci ont été déterminées en fonction de la distance par rapport à la centrale. L'échantillon recueilli se veut donc probabiliste et stratifié, mais non proportionnel au nombre de personnes vivant dans chaque zone. La marge d'erreur globale visée est de 5 % pour un intervalle de confiance de 95 %. Cette stratégie est utilisée afin d'obtenir une marge d'erreur acceptable pour les échantillons de chaque zone.

Pour chacune des portions de la zone d'étude, la liste des municipalités concernées s'établit comme suit (voir la figure 1-1):

- Secteur de 5 km et moins de la centrale :
 - Partie de la municipalité de Champlain ;
 - Partie des secteurs de Gentilly et de Bécancour de la ville de Bécancour.
- Secteur de 5,1 à 10 km de la centrale :
 - Partie résiduelle de la municipalité de Champlain ;
 - Partie du secteur de Sainte-Marthe-du-Cap de la ville de Trois-Rivières ;
 - Parties résiduelles des secteurs de Gentilly et de Bécancour de la ville de Bécancour ;
 - Secteurs (en tout ou en partie) de Sainte-Gertrude, Le Précieux-Sang, et Sainte-Angèle-de-Laval de la ville de Bécancour ;
 - Réserve indienne de Wôlinak.
- Secteur de 10,1 à 32 km de la centrale :
 - Partie résiduelle du secteur de Sainte-Marthe-du-Cap de la ville de Trois-Rivières ;
 - Partie résiduelle de la ville de Trois-Rivières ;

- Municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Maurice, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Narcisse, Saint-Stanislas, Saint-Prosper, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Batiscaan et Sainte-Geneviève-de-Batiscaan de la MRC des Chenaux.
- Partie résiduelle de la ville de Bécancour ;
- Les municipalités de Saint-Sylvère, Lemieux, Sainte-Marie-de-Blandford, Manseau, Sainte-Françoise, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Fortierville, Parisville et Deschaillons-sur-Saint-Laurent de la MRC de Bécancour ;
- Les municipalités de Sainte-Monique, Grand-Saint-Esprit, Saint-Célestin (municipalité), Saint-Célestin (village), Saint-Wenceslas, Aston-Jonction et la ville de Nicolet de la MRC de Nicolet-Yamaska ;
- Les municipalités de Daveluyville, Saint-Louis-de-Blandford et Maddington de la MRC d'Arthabaska.

La population totale de la zone de 5 km et moins de la centrale est de 690 personnes, la zone de 5,1 à 10 km compte 5 270 personnes, alors que la population de la zone 10,1 à 32 km est de l'ordre de 167 000 personnes.

Le questionnaire qui a été utilisé pour réaliser le sondage est présenté à l'annexe C. Il a été mis au point par Nove Environnement, Antoine Moreau, sociologue et la firme B.I.P. Bureau d'Intervieweurs Professionnels. Le questionnaire ayant été préparé au cours de la période pendant laquelle se déroulaient les entrevues de groupe, il a été ainsi possible de prendre en compte la gamme des enjeux alors soulevés. Une première version a été prétestée auprès d'un nombre limité de répondants (15) sélectionnés aléatoirement. À la suite de ce prétest, des corrections ont été apportées.

L'échantillon stratifié non proportionnel a été tiré des bottins téléphoniques de la région en version cédérom fournie par la firme ASDE qui est spécialisée dans l'échantillonnage. Il convient de souligner qu'un relevé sur le terrain par Nove Environnement a permis de préciser les noms de rues et les numéros civiques des adresses situées aux limites des divers secteurs de la zone d'étude.

Les résultats du sondage portent sur 451 entrevues téléphoniques effectuées par B.I.P. entre le 16 mai et le 5 juin 2003, auprès d'un échantillon représentatif des ménages des villes et municipalités de la zone d'étude. La sélection du répondant adulte de chaque ménage a été réalisée sur la base de la date d'anniversaire la plus rapprochée du jour du sondage.

Le taux de réponse du sondage, considéré comme normal, est de 54 %. Les bases d'évaluation du taux de réponse (bases administratives) du sondage sont présentées en détails à l'annexe D.

La marge d'erreur statistique du sondage pour les pourcentages établis sur l'ensemble des répondants (n=451) est estimée à 4,5 %, dans 19 cas sur 20 ; elle tend à s'accroître lorsque les observations portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

Les entrevues ont été réalisées par une douzaine d'intervieweurs professionnels à partir du central téléphonique de B.I.P. à Montréal, sous la supervision constante de superviseurs senior et d'assistants-superviseurs. Notons également qu'avant d'amorcer le sondage téléphonique, les intervieweurs ont pris part à une séance spéciale de formation au cours de laquelle les instructions particulières du sondage ont été explicitées et discutées.

Le traitement statistique des résultats a été effectué sur les micro-ordinateurs IBM/PC de B.I.P. Le logiciel STAT-XP fut principalement utilisé pour la réalisation des commandes statistiques requises pour l'analyse des résultats.

Les résultats détaillés du sondage, présentés selon les fréquences par question, apparaissent à l'annexe E. Il faut noter que ces résultats sont des données brutes non pondérées, alors que l'analyse des résultats présentée ci-dessous à la section 8.2 a été réalisée en utilisant les données pondérées.

La pondération est une opération qui a pour but d'ajuster les paramètres de l'échantillon des entrevues complétées proportionnellement au poids de plusieurs paramètres afin d'en faire un échantillon représentatif de la population. La pondération a été établie selon une procédure à deux niveaux :

- 1- Dans chaque strate (ou secteur de la zone d'étude, soit 5 km et moins, 5,1-10 km et 10,1-32 km), l'échantillon tiré a été pondéré selon l'âge et le sexe afin d'ajuster le poids de chaque répondant selon ces deux paramètres.
- 2- Dans le calcul du total des répondants de la zone d'étude, le poids du répondant de chaque strate a été ajusté en fonction de l'importance démographique de la strate dans la population totale de la zone d'étude ainsi que celle de la distribution des groupes d'âge et de sexes dans la population totale.

8.2 Analyse des résultats

8.2.1 Perception du milieu et notoriété de la centrale de Gentilly-2 et d'autres installations industrielles

8.2.1.1 *Niveau d'information et de satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement du milieu et présence d'éléments affectant le sentiment de sécurité ou la santé*

Dans le cadre du sondage, on a d'abord cherché à connaître l'évaluation générale de la qualité du milieu des répondants et le degré de connaissance des questions environnementales. Est-ce que la centrale est un élément considéré, spontanément, comme pouvant affecter la santé ou la sécurité des résidents? Est-ce que ces dimensions sont évaluées différemment par les résidents qui habitent près de la centrale de Gentilly-2 et les autres? Ce sont là des indices, indirects, du degré de préoccupation suscité par la centrale sur la population. Le tableau 8-1 fournit les proportions de répondants selon

chacune des strates de distance pour chacune des catégories de réponses aux questions.

Le tableau 8-1 montre (Q4) que près de la moitié (47 %) des répondants s'estiment très (9 %) ou assez (38 %) et 54 % peu (41 %) ou pas du tout informés (13 %) sur les questions environnementales. On note également que les résidents des secteurs de 5 km et moins et 5,1-10 km sont plus nombreux à s'estimer assez informés avec respectivement 49 % et 53 % des répondants se situant dans cette catégorie.

Une très large majorité (Q5a) de résidents (97 %) sont extrêmement (5 %), très (44 %) ou satisfaits (48 %) de la qualité de vie dans leur municipalité ou secteur. On note également que les résidents du secteur de 5,1-10 km sont plus nombreux à s'estimer très satisfaits, avec 54 % des répondants se situant dans cette catégorie (voir la figure 8-1).

Les facteurs (Q5b) qui contribuent le plus à cette satisfaction générale à l'égard de la qualité de vie sont, par ordre de fréquence : la qualité de l'environnement (58 %) et l'accessibilité des services (18 %). Ce qui distingue les résidents de la strate de 5 km et moins, c'est la fréquence de la mention sur la qualité de l'environnement. Ce constat n'est pas surprenant compte tenu du fait que la majorité des résidents de cette strate habite un milieu agricole situé à proximité du fleuve (municipalité de Champlain).

Compte tenu de cette satisfaction générale, les résidents estiment (Q6) en très grande majorité (91 %) que leur qualité de vie est supérieure (16 %) ou à tout le moins comparable (75 %) à celle des autres municipalités du Québec (voir la figure 8-2). La grande majorité des répondants (74 %) affirment d'ailleurs que rien ne vient perturber leur sentiment de sécurité (Q7). Cette proportion significative est moins élevée dans la strate 0-5 km (58 %) et 5,1-10 km (61 %).

Les éléments qui peuvent avoir un impact négatif sur le sentiment de sécurité de vivre dans leur résidence (Q7) mentionnés par les résidents sont: la centrale de Gentilly-2 (8 % du total de la population) et les usines de pâtes et papiers (3 %). On note qu'à l'égard de la centrale, une proportion significativement plus élevée des résidents des strates de 5 km et moins (27 %) et 5,1-10 km (22 %) mentionne cet équipement (voir la figure 8-3). Plusieurs caractéristiques comme la proximité de la centrale, la possibilité pour plusieurs résidents de la voir de leur résidence, expliquent sans doute le phénomène.

Une majorité (79 % du total de la population) de résidents estiment qu'aucun élément dans leur environnement ne peut avoir un impact négatif sur leur santé (Q8). Cette proportion est significativement moins élevée dans les strates de 5 km et moins (53 %) et 5,1-10 km (67 %).

Les éléments qui peuvent affecter la santé des résidents sont, par ordre de fréquence: la centrale de Gentilly-2 (5 % du total de la population), les usines de pâtes et papiers (3 %), le déversement de polluants dans l'air (3 %) et la qualité de l'air (3 %). On note qu'à l'égard de la centrale, une proportion significativement plus élevée des résidents des strates de 5 km et moins (29 % du total de la population de cette strate) et 5,1-10 km (13 % du total de la population de cette strate) mentionne cet équipement (voir la figure 8-3).

La centrale nucléaire de Gentilly-2 est donc un équipement qui affecte le sentiment de sécurité d'une minorité significative de la population qui habite à proximité (10 km et moins) du PIPB et de la centrale.

8.2.1.2 *Notoriété de la centrale de Gentilly-2, celle d'autres installations industrielles et perception du niveau d'information*

Les répondants ont pu indiquer s'ils connaissent et s'estiment plus ou moins informés à l'égard de trois types d'installations industrielles : Gentilly-2, les usines de pâtes et papiers de Trois-Rivières et enfin, l'Aluminerie de Bécancour (ABI). Cette question filtre a permis d'éviter de questionner des répondants qui ne connaissent pas la centrale de Gentilly-2, mais qui cherchent à répondre tout de même, et ainsi d'induire un biais dans le sondage.

L'évaluation du degré d'information a également permis d'évaluer si la perception du degré de connaissance de la centrale est associée à une plus ou moins grande crainte de l'équipement. Par ailleurs, outre cette question de connaissance générale, plusieurs autres questions ont permis de comparer la perception de la centrale nucléaire avec celle d'autres équipements (ABI, usines de pâtes et papiers) et ainsi de calibrer les réponses des répondants (voir le tableau 8-2).

La notoriété de Gentilly-2 (Q9a, b, c) est très élevée puisque qu'une très large majorité (90 %) affirment spontanément la connaître. Cette notoriété est légèrement plus élevée que celle de l'ABI du PIPB (81 %), mais moindre que celle des usines de pâtes et papiers (97 %). La localisation et l'histoire de ces dernières expliquent sans doute cette notoriété, relativement plus importante.

La notoriété assistée (Q10a, b, c) (on demande aux répondants qui ne mentionnent pas spontanément les équipements s'ils les connaissent tout de même en les nommant expressément) est respectivement de 85 % pour Gentilly-2, 84 % pour les usines de pâtes et papiers et de 65 % pour l'ABI. Bref, la très grande majorité des répondants affirment connaître, spontanément ou avec une certaine aide, la centrale ou les autres équipements industriels mentionnés.

Près des deux-tiers (63 %) de l'ensemble des répondants s'estiment peu (46 %) ou pas du tout (17 %) informés au sujet de la centrale (Q11a, b, c). Les pourcentages, quant aux deux autres installations, sont similaires (61 %) pour ce qui est des usines de pâtes et papiers, mais plus élevés dans le cas de l'ABI avec 77 % des répondants qui s'estiment peu ou pas du tout informés. On note que les résidents des secteurs de 5 km et moins et 5,1-10 km sont moins nombreux à s'estimer peu ou pas du tout informés de la centrale nucléaire avec respectivement 49 % et 48 % des résidents se classant dans ces catégories. L'intérêt de ces résidents est provoqué en partie, sans doute, par la proximité de la centrale et les efforts de communication des autorités auprès de ces populations (visites, dépliants, etc.). Dans le cas de l'usine de l'ABI, les résidents de Bécancour, notamment, qui vivent principalement dans la zone 5,1-10 km sont beaucoup moins nombreux à s'estimer peu ou pas du tout informés (59 %). La proximité de cette installation joue sans doute ici un rôle important.

Ce faible niveau d'information à l'égard de la centrale de Gentilly-2 vient confirmer une des conclusions des entrevues de groupe. Les participants à ces groupes ont également indiqué que leur connaissance de la centrale est limitée : la plupart ne connaissent que peu de choses sur les aspects techniques de l'équipement et certains ont même de la difficulté à identifier l'exploitant de la centrale. Leur jugement quant à la sécurité de celle-ci ou ses impacts environnementaux résulte donc d'une opinion générale sur la question nucléaire, sur l'exploitant ou sur les avantages et inconvénients d'une centrale nucléaire plutôt que de leur familiarité avec les caractéristiques de Gentilly-2 en particulier. Leur expérience quotidienne, relativement à la présence de la centrale, est alimentée notamment par l'importante quantité de reportages dans les médias locaux sur Gentilly-2.

8.2.2 Perception de la sécurité et de la gestion de la centrale de Gentilly-2 et d'autres installations industrielles

8.2.2.1 *Évaluation du niveau de sécurité*

Comment les répondants évaluent-ils le niveau de sécurité de la centrale nucléaire? Est-ce que celle-ci est aussi ou plus sécuritaire que celle des autres installations industrielles? En d'autres mots, est-ce que la centrale apparaît plus ou moins sécuritaire que d'autres équipements, aux yeux des répondants? (voir le tableau 8-3).

Plus des deux-tiers (68 %) des répondants pensent que Gentilly-2 est très (26 %) ou assez (42 %) sécuritaire (voir la figure 8-4). Ces pourcentages sont similaires à ceux observés dans les sondages précédents (voir la section 4.2). Les réponses quant aux deux autres installations sont de 79 % pour ce qui est des usines de pâtes et papiers et de 70 % dans le cas de l'ABI (Q12a, b, c).

Les résidents du secteur de 5,1-10 km sont encore plus nombreux (80 %) à estimer que la centrale nucléaire est très (32 %) ou assez (48 %) sécuritaire. Manifestement, les résidents de Bécancour qui forment la grande majorité des répondants de la zone 5,1-10 km, jugent plus favorablement la centrale que les autres résidents de la zone d'étude. Ce constat n'est pas surprenant puisque de nombreuses études ont permis d'observer que les résidents situés à proximité d'installations à risque ont une perception plus favorable de celles-ci que la population générale (voir la section 3.2.2.2). Il faut toutefois souligner le fait particulièrement frappant que la perception des résidents de la strate de 5 km et moins ne confirme pas cette tendance. En effet, le sondage montre que 67 % des résidents de cette strate la juge sécuritaire. Les résultats des entrevues de groupe menées dans le cadre de cet avant-projet, et précédemment (voir la section 4.2 et le chapitre 7), ont révélé que cette strate de la population régionale, localisée principalement à Champlain, sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, est préoccupée. Le phénomène est probablement lié à plusieurs causes. D'une part, la source de ces préoccupations est constamment rappelée par la vue de la centrale de Gentilly-2 qui peut être aperçue par la majorité des citoyens de Champlain, qui résident dans la zone de 5 km et moins, et, d'autre part, par les nuisances (bruits, lumières, vapeur) qu'on associe à son exploitation. Ceci n'est pas le cas des résidents de la strate 5,1-10 km, situés principalement à Bécancour, ou ceux de Trois-Rivières (strate 10,1-32 km). Par ailleurs, Champlain ne tire pas d'avantages économiques de ces installations, contrairement à Bécancour et Trois-Rivières. On n'y retrouve en particulier que peu ou pas de travailleurs

employés aux usines du parc industriel, contrairement aux deux autres municipalités. Enfin, la vocation de Champlain, agricole depuis le Régime Français, contraste avec celle de Bécancour ou Trois-Rivières, plus industrielle.

Le phénomène décrit ci-haut joue également dans le cas de l'ABI. En effet, si les résidents de la zone 5,1-10 km (principalement Bécancour) sont plus enclins (82 %) à la juger très (34 %) ou assez (48 %) sécuritaire, ce n'est pas le cas des résidents de la zone de 5 km et moins qui ne sont que 66 % à la juger ainsi.

Par contre, le facteur de proximité ne semble pas augmenter de manière notable le sentiment de sécurité, dans le cas des usines de pâtes et papiers. En effet, les résidents de Trois-Rivières (strate 10,1-32 km) situés le plus près de ces usines, ne sont pas significativement plus nombreux (79 %) que ceux des autres strates (76 %) à juger favorablement (très ou assez sécuritaire) le niveau de sécurité de ses usines. Il est difficile d'expliquer cette situation faute d'informations plus complètes sur la perception des usines de pâtes et papiers. Une hypothèse peut cependant être proposée. Il est possible que la sécurité des usines de pâtes et papiers ne soit pas perçue comme un enjeu important, ce qui limiterait les variations de réponse dans ce cas.

Compte tenu de l'importance particulière de la question de la sécurité, dans le cas des centrales nucléaires, des questions supplémentaires ont été ajoutées sur les risques de Gentilly-2. La majorité des répondants (65 %) est d'avis qu'aucun problème de fonctionnement de la centrale n'a remis en question leur sécurité (Q18). Ce pourcentage est légèrement moins élevé (60 %) dans la strate qui réside à 5 km et moins de la centrale et un peu plus important dans le groupe résidant entre 5,1 et 10 km (70 %). Par ailleurs, la probabilité qu'un accident se produise à la centrale qui soit suffisamment sérieux pour remettre en danger leur santé est considérée comme faible par une nette majorité (68 %), des répondants (voir la figure 8-5). Les écarts entre les secteurs de la zone d'étude sont faibles et peu significatifs (Q19).

8.2.2.2 *Évaluation des impacts environnementaux et économiques, de la surveillance gouvernementale et de la compétence des dirigeants*

Est-ce que la sécurité de Gentilly-2 se compare à celle des autres installations industrielles du milieu? Qu'en est-il de la surveillance gouvernementale et des impacts de ces installations? Est-ce que les résidents sont convaincus que les équipements sont bien surveillés par les autorités publiques? Est-ce que cela les rassure? Qu'en est-il de la perception de la compétence, de l'honnêteté, bref, de la confiance que les résidents accordent aux dirigeants de la centrale nucléaire? La comparaison avec l'évaluation de la direction d'autres installations industrielles permet ici de calibrer certaines des réponses (voir le tableau 8-4 et la figure 8-4).

Impacts environnementaux et surveillance gouvernementale

Près de la moitié des répondants (49 %) sont tout à fait (15 %) ou assez (34 %) d'accord avec l'affirmation que « la centrale nucléaire de Gentilly-2 a peu d'effets sur l'environnement ». Les usines de pâtes et papiers et l'Aluminerie de Bécancour recueillent respectivement 41 % et 53 % d'avis soutenant la même affirmation à leur sujet (Q13a1, a2, a3).

Les résidents de la strate 5,1-10 km sont plus nombreux (57 %) à être d'accord avec la même affirmation en ce qui concerne la centrale nucléaire, ainsi qu'avec celle sur l'ABI (66 %). Par contre, ils ne se différencient pas des autres groupes dans le cas des usines de pâtes et papiers. Cette situation s'explique sans doute par la proximité de l'ABI et de Gentilly-2 ainsi que par les avantages économiques que les résidents de la strate 5,1-10 km, situés principalement à Bécancour, retirent de ces installations.

On a demandé aux résidents de la zone d'étude d'indiquer laquelle des trois installations (Gentilly-2, ABI ou usines de pâtes et papiers) avait le moins d'effets sur l'environnement. Les pourcentages de résidents choisissant chacune d'elles sont très similaires. En effet, 26 % optent pour la centrale de Gentilly-2, 32 % pour les usines de pâtes et papiers et enfin 30 % pour l'Aluminerie de Bécancour. Un écart significatif distingue les résidents des différentes strates. Les résidents de la strate 10,1-32 km, soit en gros les résidents de Trois-Rivières, sont plus enclins à choisir ici (32 %) les usines de pâtes et papiers. Par ailleurs, les résidents de la strate 5,1-10 km, c'est-à-dire, les résidents de Bécancour pour l'essentiel, sont plus souvent enclins (40 %) à opter pour l'ABI alors qu'à Champlain (strate de 5 km et moins), 32 % ont mentionné la centrale nucléaire (Q13a4).

Les répondants ont pu indiquer ce qu'ils pensaient de la surveillance, par le gouvernement, des mesures de protection environnementale de la centrale de Gentilly-2 et comparer cette situation à celle des usines de pâtes et papiers de Trois-Rivières et de l'ABI. La très grande majorité des répondants (77 %) sont tout à fait (31 %) ou assez (46 %) d'accord avec l'affirmation suivant laquelle « les normes de protection de l'environnement sont bien surveillées par le gouvernement à la centrale nucléaire de Gentilly-2 ». Les usines de pâtes et papiers et l'ABI recueillent toutes les deux 75 % d'appui à la même affirmation à leur sujet (Q13b1, b2, b3).

Les résidents de la strate 5,1-10 km sont plus nombreux (84 %) à être d'accord avec cette même affirmation en ce qui concerne la centrale nucléaire, alors que les résidents de la strate de 5 km et moins sont moins souvent enclins à la soutenir (66 %). Les résidents de la strate 5,1-10 km sont également plus nombreux (88 %) à être d'accord avec cette affirmation concernant l'ABI, mais par contre, ils ne se distinguent pas dans le cas des usines de pâtes et papiers. Cette situation s'explique sans doute par les facteurs de proximité et les bénéfices découlant de la présence d'installations qui influent sans doute sur la perception de la sécurité et des impacts environnementaux discutés ci-dessus.

On a demandé aux résidents de la zone d'étude d'indiquer laquelle des trois installations (Gentilly-2, ABI ou usines de pâtes et papiers) était, à leur avis, la mieux surveillée, par le gouvernement. La centrale nucléaire se distingue nettement ici puisque 70 % des résidents de la zone la considèrent comme la mieux surveillée. Les résidents de Champlain sont moins souvent enclins à soutenir cette affirmation (58 %) et citent plus souvent que les autres strates (20 %) les usines de pâtes et papiers comme les mieux surveillées. L'opinion plus défavorable à l'égard de la centrale de Gentilly-2 des résidents de la strate de 5 km et moins, déjà notée, se confirme donc encore une fois (Q13b4).

Impacts économiques des installations

Les répondants ont pu indiquer ce qu'ils pensaient des impacts économiques de la centrale de Gentilly-2. Ils les ont également comparés avec ceux des usines de pâtes et papiers de Trois-Rivières et de l'ABI.

La très grande majorité des répondants (82 %) sont tout à fait (40 %) ou assez (42 %) d'accord avec l'affirmation que Gentilly-2 « contribue de manière importante à l'activité économique de la région ». Les usines de pâtes et papiers et l'ABI recueillent respectivement 98 % et 95 % d'appui à la même affirmation à leur sujet (Q13 c1, c2, c3). Les résidents de la strate 5,1-10 km sont plus nombreux (86 %) à être d'accord avec cette affirmation en ce qui concerne la centrale nucléaire. L'opinion relativement plus favorable de cette tranche de population, notée ci-dessus, se confirme donc.

On a demandé aux résidents de la zone d'étude d'indiquer laquelle des trois installations (Gentilly-2, ABI ou usines de pâtes et papiers) contribuait le plus à l'économie régionale. Les usines de pâtes et papiers se distinguent ici puisque 55 % des résidents de la zone d'étude les considèrent comme les plus bénéfiques à cet égard. Les résidents de la strate 5,1-10 km sont moins souvent enclins à soutenir cette affirmation (35 %) et citent plus souvent que les autres strates (34 %) l'ABI comme l'installation contribuant le plus à l'économie régionale. L'importance économique de cette dernière pour Bécancour explique sans doute cet écart (Q13c4).

Compétence et honnêteté des dirigeants

La très grande majorité des répondants (85 %) sont tout à fait (35 %) ou assez (50 %) d'accord avec l'affirmation suivant laquelle les responsables de Gentilly-2 sont compétents. Les dirigeants des usines de pâtes et papiers et de l'Aluminerie de Bécancour recueillent respectivement 90 % et 87 % d'appui à la même affirmation à leur sujet (Q13e1, e2, e3).

Les résidents de la strate 5,1-10 km sont plus nombreux (42 % contre 30 % et 31 % pour les deux autres strates) à être tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les dirigeants de l'Aluminerie de Bécancour sont compétents.

On a demandé aux résidents de la zone d'étude d'indiquer laquelle des trois équipes de dirigeants leur semblait la plus compétente. Les dirigeants de la centrale de Gentilly-2 sont le plus souvent cités comme les plus compétents puisque 39 % des résidents partagent cet avis. Les responsables des usines de pâtes et papiers avec 24 %, ainsi que l'ABI avec 9 %, viennent ensuite (Q13e4).

Est-ce que les dirigeants des trois installations tiennent compte de la population et de son bien-être dans leur processus de prise de décision? On a demandé aux résidents de se prononcer sur cette question et de comparer les responsables des trois installations industrielles sur ce même plan.

La très grande majorité des répondants (74 %) sont tout à fait (29 %) ou assez (45 %) d'accord avec l'affirmation que les responsables de Gentilly-2 tiennent compte des préoccupations et du bien-être de la population. Les dirigeants des usines de pâtes et

papiers et de l'Aluminerie de Bécancour recueillent respectivement 75 % et 77 % d'appui à la même affirmation à leur sujet (Q13g1, g2, g3).

Laquelle des trois équipes de dirigeants émerge comme celle qui tient le plus compte des préoccupations de la population? À ce sujet, les résidents mentionnent le plus souvent (40 %) les dirigeants de la centrale de Gentilly-2. Les responsables des usines de pâtes et papiers et de l'ABI recueillent 19 % de cet appui sur ce plan. Les différences entre les strates de population ne sont pas significatives (Q13g4).

Les questions précédentes avaient en quelque sorte pour but de faire réfléchir les répondants sur les avantages et inconvénients de résider dans un milieu hébergeant des installations industrielles et nucléaire. On leur a donc demandé de porter un jugement d'ensemble en indiquant s'ils ont une opinion plutôt favorable ou défavorable quant à la présence des diverses installations.

La majorité des répondants (63 %) est tout à fait (23 %) ou assez (40 %) favorable à la présence de la centrale nucléaire (voir la figure 8-6). L'acceptabilité de la présence des usines de pâtes et papiers et de l'ABI recueille respectivement l'appui de 92 % et 90 % de la population. Les résidents de la strate de 5 km et moins sont nettement plus nombreux à juger négativement la présence de la centrale : 52 % se disent assez (13 %) ou tout à fait (39 %) défavorable à la présence de celle-ci (Q14 a, b, c).

Il est intéressant de constater que malgré une opinion, somme toute, assez favorable à l'égard des différentes dimensions discutées ici (compétence des dirigeants, surveillance de la centrale, etc.), le niveau global d'appui à Gentilly-2 est nettement moins important que celui des deux autres installations. Les entrevues de groupe réalisées dans le cadre de l'avant-projet laissent penser qu'une bonne partie de cet écart s'explique par deux facteurs. D'une part, le risque reste important aux yeux d'une certaine proportion de la population, en dépit du degré élevé de surveillance gouvernementale et de compétence des dirigeants qu'on lui attribue. On peut également constater que pour plusieurs résidents, la centrale « n'a pas sa place au Québec ». En effet, aux yeux de plusieurs, les risques nucléaires sont difficiles à justifier dans un contexte québécois. La province dispose de capacités de production hydroélectriques importantes ; pourquoi alors, demandent-ils, s'embarrasser d'un risque majeur comme une centrale nucléaire. Celle-ci comporte en effet, aux yeux de la majorité, des risques nettement plus importants que la production hydroélectrique.

8.2.3 Perception des impacts de la centrale de Gentilly-2 et du projet

Quels impacts les résidents de la zone d'étude perçoivent-ils ou attribuent-ils à la présence de Gentilly-2? Est-ce que cette exposition à ces impacts affecte plus ou moins de gens selon la distance entre la résidence et la centrale? Est-ce que l'intensité de ces impacts varie selon la localisation? Les entrevues de groupe et le sondage, réalisés dans le cadre de cet avant-projet, visaient entre autres à répondre à ces questions.

Ces deux enquêtes ont également servi à documenter les appréhensions des populations quant au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale. Est-ce que les impacts de la centrale seront plus ou moins importants après la réfection selon les résidents? Est-ce qu'ils prévoient une détérioration

ou au contraire une amélioration de leur qualité de vie après la réfection? L'écart entre la proportion des résidents prévoyant un impact, après la réfection, et le nombre de ceux qui perçoivent actuellement des effets liés à la centrale est-il important ?

Plus cet écart est important, plus l'impact social du projet pourra être significatif. En effet, plus l'appréhension des impacts après la réfection est forte et négative, plus elle serait susceptible de provoquer des réactions importantes d'inquiétude, de stress ou de rejet. Si une proportion significative de la population manifeste des appréhensions importantes, un effet d'émulation et de renforcement mutuel des appréhensions peut contribuer à augmenter cet effet. De plus, si ces appréhensions sont liées à des convictions bien ancrées quant à la centrale nucléaire et ses impacts, celles-ci influenceront sur les perceptions et opinions futures.

Dans les entrevues de groupe, les participants ont manifesté une certaine inquiétude à l'égard du projet. Celle-ci différerait relativement peu, en termes d'intensité, de l'inquiétude que la centrale peut actuellement provoquer. Les incertitudes qui sous-tendent la perception du projet sont principalement liées à l'augmentation de la quantité de déchets sur le site. On craint les impacts qu'ils peuvent entraîner pour les générations futures (voir le chapitre 7). Les résultats du sondage permettent de vérifier si ces conclusions sont appuyées par l'ensemble de la population de la zone d'étude et chacune des strates basées sur cette distance (voir le tableau 8-5).

Notons tout d'abord que la très grande majorité des répondants considèrent que la centrale, avant ou après la réalisation du projet, n'affecte pas leur milieu. En effet, une large majorité de résidents considère que la centrale n'affecte pas actuellement la valeur de leur résidence (entre 64 % et 91 % selon le secteur de la zone d'étude – Q15a), leur environnement (entre 70 % et 90 % selon le secteur de la zone d'étude – Q15b), ou le niveau de bruit (entre 89 % et 99 % selon le secteur de la zone d'étude – Q15d).

Les résultats du sondage montrent que les écarts entre la perception actuelle des impacts environnementaux et l'anticipation dont ils font l'objet, après le projet, sont très variables d'un impact environnemental à l'autre. Les écarts, quant au pourcentage de la population appréhendant un impact et la proportion de ceux qui en perçoivent actuellement, fluctuent en effet, de -9 % (Q15k/Q23k et Q15r/Q23q) à 14 % (Q15e/Q23e - strate de 5 km et moins). La très large majorité reste donc convaincue que la centrale, après le projet, n'affectera pas leur milieu de vie.

De manière générale les écarts restent faibles, se situant, en majorité, entre 0 % et 7 %, à la hausse ou à la baisse. On note également que ces écarts sont régulièrement plus importants chez les résidents habitant très près de la centrale (5 km et moins) que ceux qui en sont plus éloignés. En d'autres mots, plus de résidents de cette strate apparaissent préoccupés par les impacts du projet et de la poursuite des opérations de la centrale que ceux des autres strates basées sur la distance. L'examen des résultats des questions précédentes a permis de faire le même constat. Il se confirme donc encore ici.

Dans la plupart des cas, la réfection apparaît comme exerçant un impact négatif sur la dimension évaluée. Cependant, dans certains cas, l'écart est plutôt positif puisque moins de répondants pensent que la centrale aura cet impact si le projet est réalisé. C'est notamment le cas en ce qui a trait au paysage (Q15i/Q23i) et à l'image de la municipalité (Q15o/Q23o).

Pour plusieurs dimensions évaluées, les écarts sont peu importants, se situant entre -7 % et +3 %, selon l'impact et la strate de distance. C'est le cas, par exemple, à l'égard du risque de développer une maladie grave (Q15q/Q23s), du sentiment de sécurité (Q15k/Q23k), des activités de loisirs (Q15j/Q23j) ou du bruit autour de la résidence (Q15d/Q23d). De même, les proportions des résidents appréhendant un impact quant au stress (Q15f/Q23f) ou sur la santé des résidents du secteur (Q15p/Q23p) ne sont que légèrement plus élevées (de 1 % à 12 % d'écart selon la dimension et la strate) que la perception actuelle. Notons toutefois que le projet réduira le stress pour une bonne proportion des résidents (de 3 % à 27 % selon les strates) qui pensent que la centrale les affectera. Ceux-ci prévoient en effet que leur stress sera réduit après la réfection. Ces proportions sont plus importantes que celles que l'on constate quand on demande aux répondants si la centrale affecte actuellement leur niveau de stress. Clairement, la réfection améliorera la situation à cet égard, probablement en raison d'une perception que la réfection augmentera le niveau de sécurité de la centrale de Gentilly-2.

L'impact du projet sur la qualité de l'environnement de la résidence (Q15b/Q23b) montre un écart se situant entre 7 % et 13 % selon le secteur de résidence de la population d'étude. Cependant, une proportion significative des répondants pense que la réfection *améliorera* la situation. En effet, selon les strates, de 23 % à 49 % des répondants qui pensent que la centrale affectera leur environnement après le projet, croient *que cet impact sera positif*. Ce sont là des proportions beaucoup plus importantes que celles que l'on peut observer quand on demande aux répondants si la centrale affecte *actuellement* la qualité de leur milieu. Encore ici, on ne peut que constater qu'une proportion non négligeable de la population croit que le projet va améliorer les choses. La majorité reste toutefois convaincue que la centrale, après la réfection, affectera négativement leur environnement.

Les entrevues de groupe ont permis de connaître les raisons invoquées par les résidents qui pensent que la situation de la centrale va bénéficier de la réfection. On pense, d'une part, que les équipements « usés » seront remplacés, ce qui augmentera donc la sécurité. D'autre part, la technologie qui remplacera les équipements existants sera « à la fine pointe », d'où un surcroît de sécurité. Enfin, plusieurs sont convaincus qu'Hydro-Québec fait « toutes les études nécessaires » pour s'assurer que la situation « sera mieux qu'avant » et que la sécurité de la centrale sera meilleure ou, à tout le moins, équivalente.

Le tableau 8-5 permet donc de conclure que la proportion de répondants qui appréhende les impacts de la centrale, après la réfection, est assez peu différente de celle qui lui associe des impacts actuellement (voir aussi les figures 8-7 et 8-8). La population qui manifeste le plus souvent des appréhensions est celle qui réside dans la zone rapprochée (5 km et moins) de la centrale. Chez celle-ci, il est donc fort probable que la perception des impacts, lors des travaux et de la poursuite des opérations soit, de manière générale, légèrement plus négative. Pour les autres strates de population, la perception des impacts sera probablement similaire ou très légèrement différente. En effet, les pourcentages de la population dans ces strates qui appréhendent un impact après la réfection, ne sont que légèrement plus élevés que les proportions actuelles. Ce contexte laisse donc prévoir que la perception des impacts, lors des travaux et de la poursuite des opérations ne sera pas, de manière générale, différente de celle qui prévaut actuellement. Il faut souligner également qu'une proportion appréciable des

résidents pensent que la situation se sera améliorée, après la réfection, pour certains des impacts évalués ici.

8.2.4 Niveau d'inquiétude et manifestations psychosociales associées à la centrale et au projet

La centrale nucléaire de Gentilly-2 provoque-t-elle des réactions psychosociales au sein de la population? Quelles actions ces réactions suscitent-elles alors? Qui sont ces résidents? Est-ce que leur pourcentage varie selon la distance entre la résidence et la centrale? Est-ce que le projet modifie les réactions des populations? Les participants ont abordé ces questions lors des entrevues de groupe.

Dans le cadre du sondage, on a donc demandé aux répondants de se prononcer sur différentes questions concernant leur niveau d'inquiétude et les réactions psychosociales qu'ils peuvent vivre. On leur a également demandé de se projeter dans l'avenir et de pronostiquer leurs réactions ainsi que l'intensité de celles-ci si le projet est réalisé. Il est donc ainsi possible de déterminer si la proportion des résidents qui prévoient réagir de manière positive ou négative, à la suite du projet, est différente de celle qui prévaut actuellement. L'intensité des réactions actuelles et futures peut également être comparée. Plus ces écarts sont importants, plus l'impact social du projet pourrait être significatif.

On constate ici, à la lecture du tableau 8-6, que les écarts varient beaucoup d'un impact psychosocial à l'autre. En effet, il existe des différences importantes, selon l'impact psychosocial évalué, entre la proportion de résidents déclarant le subir actuellement et celle qui déclare qu'elle le vivra, après la réfection de la centrale. Par exemple, les pourcentages augmentent, après le projet, de 29 % à 39 %, selon le secteur d'étude, en ce qui concerne la propension à contacter Hydro-Québec pour avoir des informations (Q17b/Q26b) et de 33 % à 45 %, selon le secteur d'étude, en ce qui concerne l'intention de participer à des séances d'information (Q17d/Q26d). À l'autre extrême, il n'existe pas ou très peu de différence dans les proportions de répondants prévoyant discuter avec des amis (Q17a/Q26a) (entre -1 % et 12 %), selon le secteur d'étude. Notons aussi que l'augmentation de la proportion de la population manifestant des appréhensions ou des réactions à l'égard du projet n'est habituellement pas significativement différente d'un secteur à l'autre.

La proportion additionnelle des populations qui anticipent des impacts déplaisants, après la réalisation du projet, comme le sommeil perturbé (Q17h/Q26h), l'insomnie (Q17i/Q26i) ou l'irritation (Q17j/Q26j) varient entre 6 % et 16 %, selon les cas. Par ailleurs, les démarches comme la recherche d'informations (Q17b/Q26b, Q17c/Q26c, Q17d/Q26d) et l'adoption de mesures de protection à l'égard de la centrale (Q17e/Q26e) affichent des écarts importants qui varient entre 23 % et 45 %. Il est donc clair qu'une bonne partie de la population compte s'informer sur la centrale, si le projet va de l'avant. En outre, une partie des résidents chercheront probablement à mieux se protéger et adopteront certaines mesures en ce sens, le cas échéant.

Les données du tableau 8-6 (voir aussi la figure 8-9) indiquent donc qu'une proportion non négligeable de la population manifeste des inquiétudes à l'égard de la centrale et réagit à sa présence (Q16/Q25). La proportion qui anticipe des inquiétudes et des

réactions à sa présence, après le projet, est plus ou moins importante selon le type de réaction évaluée. Les résultats de l'enquête laissent prévoir que cette appréhension se manifestera notamment par des activités comme la recherche d'informations et l'adoption de moyens de protection ou de prévention (voir les figures 8-10, 8-11 et 8-12). Par ailleurs, les appréhensions quant à des réactions associées à des inquiétudes importantes, comme l'insomnie ou le sommeil perturbé, sont le fait d'une petite minorité.

8.2.5 Niveau d'appui au projet et raisons principales

Compte tenu des appréhensions et des attentes que la population peut entretenir à l'égard de la centrale et de sa sécurité, quel appui le projet recueille-t-il ? Est-ce que l'appui ou le rejet du projet varie selon les strates de distances? Quelles sont les raisons invoquées pour appuyer ou remettre en question le projet? Dans le cadre du sondage, et des entrevues de groupe, ces questions ont été abordées. Le tableau 8-7 fait état des principales réponses (Q27a à d).

Les résultats du sondage (Q27) montrent que 69 % des résidents sont entièrement favorables à la réfection (22 %) ou l'appuient avec certaines réserves (47 %). Les populations des différentes strates se distinguent par leur niveau d'appui au projet. Une forte minorité de résidents vivant le plus près de la centrale (strate de 5 km et moins), en particulier, sont nettement plus opposés au projet (31 % contre 15 % à 17 % pour les deux autres strates) (voir la figure 8-13).

Les résidents entièrement favorables au projet (Q27a), soit 22 % de la population, le sont principalement pour des raisons économiques (63 %) et qu'une bonne distance les sépare des installations (26 %). Cette dernière raison est plus souvent invoquée par les résidents de Trois-Rivières, ce qui apparaît assez logique. Les résultats du sondage confirment encore une fois ceux des entrevues de groupe. On a noté en effet que l'appui au projet est associé principalement à des raisons économiques. Par ailleurs, les répondants favorables au projet sont habituellement convaincus de la sécurité de Gentilly-2.

Un groupe important de résidents sont favorables au projet mais sensibles aux risques et aux impacts de la centrale, soit 47 % des répondants. Les risques qui les préoccupent principalement sont l'entreposage des déchets sur le site (28 %) et les risques d'explosion possible (de la centrale) (21 %) (Q27b). Ce résultat confirme les données des entrevues de groupe qui ont montré que l'entreposage soulevait de nombreuses questions: qu'arrivera-t-il des déchets, comment seront-ils surveillés, est-ce que l'augmentation des quantités peut avoir un impact supplémentaire?

Pour ceux qui s'objectent au projet mais « l'acceptent », soit 14 % de la population, le projet est problématique (Q27c1) en raison des risques associés aux déchets entreposés (29 %) et de la centrale elle-même (23 %). Ces derniers se prolongeront, en effet, en raison de la poursuite de l'exploitation. Comme certains répondants des entrevues de groupe l'ont déclaré, ils auraient préféré que la centrale soit arrêtée pour « en finir avec le risque ». Ce qui amène tout de même les participants au sondage à « accepter » le projet (Q27c2), c'est principalement (52 %) un sentiment d'impuissance devant les décisions d'Hydro-Québec et des autorités. Comme plusieurs répondants des entrevues de groupe l'ont exprimé, c'est « eux autres » qui vont décider « quoiqu'on fasse et qu'on dise ».

Chez les répondants complètement opposés au projet, soit 17 % de la population de la zone d'étude, les motifs invoqués sont diversifiés (Q27d). Les plus fréquemment mentionnés sont les risques environnementaux inhérents à la technologie nucléaire généralement (33 %) et des déchets en particulier (21 %). On note également que la présence d'alternatives technologiques à la centrale nucléaire est invoquée par plusieurs (26 %). On comprend donc que le risque de la centrale et du projet est, aux yeux de plusieurs, injustifiable, en raison des alternatives à la technologie nucléaire, notamment l'hydroélectricité, dont le Québec peut jouir.

8.2.6 Analyses factorielles et typologie des répondants

Mentionnons d'abord que les données de sondage relatives au profil des répondants apparaissent au tableau 8-8. Par ailleurs, une analyse statistique multivariée des résultats du sondage quant aux opinions à l'égard du projet a permis de dessiner une carte de la dispersion des répondants (voir la figure 8-14). C'est une projection graphique, sur deux axes, des réponses et caractéristiques socio-économiques des répondants, qui permet de visualiser leur proximité statistique (corrélation).

Les deux axes sont les critères qui permettent le mieux de répartir la population en fonction des perceptions des diverses questions traitées lors du sondage. Ces axes ont été déterminés par la méthode statistique de l'analyse factorielle de correspondance.

Ces deux axes sont :

- sur le plan horizontal : le niveau d'acceptabilité du projet et d'inquiétude qu'il soulève, permettant de distinguer, à droite, les opinions favorables au projet et l'absence d'inquiétude à son sujet et, en contrepartie, à gauche, les opinions défavorables au projet et la présence d'inquiétude à son égard ;
- sur le plan vertical : les deux types d'impacts qui peuvent être associés au projet, soit au-dessus, les impacts environnementaux et, au-dessous, les impacts psychosociaux.

L'examen de cette carte permet d'effectuer un certain nombre de constats intéressants. D'une part, les différents sous-groupes de répondants se positionnent sur un continuum d'opinions et d'attitudes plutôt que de se disperser en segments nettement distincts associés à des attitudes ou opinions très tranchées. Ce continuum s'organise sur un axe qui va du quadrant 2 (en bas à droite) au quadrant 4 (en haut à gauche) en passant par le centre.

On retrouve, en bas à droite, les répondants complètement favorables au projet et nullement inquiets et, en haut à gauche, les répondants complètement défavorables et très inquiets. Les répondants qui ont des opinions plus nuancées, soit ceux qui acceptent le projet mais sont sensibles aux risques et ceux qui n'appuient pas le projet mais l'acceptent tout de même, se retrouvent près du centre du graphique (à droite et à gauche du centre).

La carte montre également que les impacts psychosociaux sont situés plus près du point représentant l'opposition au projet que peuvent l'être les perceptions quant aux impacts environnementaux. Cette proximité indique que les opinions quant aux impacts

psychosociaux sont plus associées à l'opposition au projet que peuvent l'être les opinions quant aux impacts environnementaux. En d'autres mots, c'est chez ceux que le projet inquiète et qui anticipent des réactions psychosociales que l'opposition est le plus marquée plutôt que chez ceux qui anticipent des impacts environnementaux potentiels.

L'examen de chacun des sous-groupes de répondants, caractérisés par leur plus ou moins grande acceptation du projet, permet d'établir le portrait suivant quant à leurs opinions et leurs caractéristiques sociodémographiques.

Les complètement opposés

Les répondants complètement opposés représentent globalement 17 % de la population de la zone d'étude. On en retrouve proportionnellement plus dans la strate de 5 km et moins (31 %) que dans les autres strates (15 % et 17%).

Ces répondants sont beaucoup plus souvent fortement inquiets quant à la centrale après la réfection que la moyenne des autres groupes d'opinion (31 % contre 2 %) (Q25). Ils sont également plus souvent que les autres enclins à trouver la centrale peu ou très peu sécuritaire (48 % contre 17 %) (Q12a), à être d'avis que la centrale a déjà connu des problèmes de fonctionnement (35 % contre 22 %) (Q18) ou qu'il est très ou assez probable qu'elle en connaîtra de nouveau (62 % contre 20 %) (Q19).

Cette image défavorable de la sécurité de la centrale est associée à une perception plus négative d'Hydro-Québec. Ce groupe considère en effet moins souvent que les autres répondants que les responsables de la centrale tiennent compte des préoccupations du public (47 % contre 66%) (Q13g1). Ces répondants se jugent en outre plus souvent assez ou très informés quant à la centrale nucléaire (41 % contre 30 %) (Q11a) ou au projet de réfection (33 % contre 25%) (Q21).

Ils estiment plus souvent que les autres qu'ils seront enclins, après le projet, à adopter des comportements et réactions comme : le fait d'en parler souvent à des amis ou des proches (35 % contre 0,5 %) (Q26a) ; de prendre souvent des mesures pour se protéger de la centrale (19 % contre 3 %) (Q26e) ; de contacter Hydro-Québec pour obtenir des informations (13 % contre 1,5 %) (Q26b). Les caractéristiques sociodémographiques qui différencient ce groupe plus particulièrement des autres sont que l'on y trouve plus d'hommes (65 % contre 37 %), plus de résidents qui aperçoivent la centrale de leur domicile (25 % contre 4,5 %) et plus de personnes dont la scolarité se limite au primaire (13 % contre 1,5 %) et dont le revenu est plus souvent faible (0 - 30 000 \$) (44 % contre 27 %).

Les complètement favorables

À l'autre extrémité du continuum, les répondants complètement favorables au projet représentent globalement 22 % de la population de la zone d'étude. On en retrouve légèrement moins dans la strate de 5 km et moins (17 %) que dans les autres strates (26 % et 22 %).

Ces répondants sont beaucoup plus souvent que les autres groupes d'opinion peu ou pas du tout inquiets quant à la centrale après la réfection (94 % contre 44 %) (Q25). Ils sont donc plus souvent enclins à considérer la centrale comme très sécuritaire (53 % contre

15 %) (Q12a). Ils estiment majoritairement que la centrale n'a pas déjà connu de problèmes de fonctionnement dans le passé (85 % contre 46 %) (Q18). Ils considèrent moins souvent qu'il est très ou assez probable qu'elle en connaîtra dans le futur (9 % contre 29 %) (Q19).

Cette perception favorable de la centrale est associée à une opinion plutôt positive d'Hydro-Québec. Ce groupe estime en effet plus souvent que les autres groupes d'opinion que les responsables de la centrale sont compétents (92 % contre 65 %) (Q13e1) ou qu'ils tiennent compte des préoccupations et du bien-être de la population (93 % contre 53 %) (Q13g1). Ces répondants se déclarent plus fréquemment assez ou très informés quant à la centrale nucléaire (59 % contre 24 %) (Q11a) ou au projet de réfection (59 % contre 17 %) (Q21) que les autres groupes mentionnés ici.

Les impacts psychosociaux qu'ils anticipent après la réfection sont beaucoup moins importants chez eux que chez les autres répondants. Ils seront, par exemple, moins nombreux à parler souvent ou à l'occasion de la centrale à des amis ou des proches (43 % contre 70 %) (Q26a) ; à prendre souvent ou à l'occasion des mesures pour s'en protéger (8 % contre 30 %) (Q26e) ; à contacter souvent ou à l'occasion Hydro-Québec pour obtenir des informations (17 % contre 42 %) (Q26b) ; ou à éprouver, souvent ou à l'occasion, un sommeil troublé (9 % contre 12 %) (Q26h). Comme ils estiment que la centrale est sécuritaire et qu'ils en sont donc proportionnellement moins souvent inquiets, ces derniers résultats n'ont rien de surprenant.

Plusieurs caractéristiques sociodémographiques différencient ce groupe : l'on y trouve un peu plus d'hommes que dans la population des autres groupes d'opinion (58 % contre 36 %), moins de résidents qui voient la centrale de leur domicile (1 % contre 9 %), et plus de répondants qui ont un revenu plutôt élevé (60 000 \$ et plus) (33 % contre 9 %).

Les favorables mais sensibles aux risques de la centrale

Ce groupe des favorables mais sensibles est le plus important segment d'opinion de la population; il représente en effet 47 % des résidents de la zone d'étude. On en trouve légèrement moins dans la strate de 5 km et moins (30 %) que dans les autres strates (42 % et 47 %).

Ces répondants sont plus souvent peu ou pas du tout inquiets quant à la centrale après la réfection que la moyenne des autres groupes de répondants (74 % contre 30 %) (Q25). Ils sont également plus nombreux à être enclins à considérer la centrale très ou assez sécuritaire (73 % contre 34 %) (Q12a). Ils croient plus souvent que les membres des autres groupes que la centrale n'a pas déjà connu de problèmes de fonctionnement (67 % contre 33 %) (Q18) ou qu'il est peu ou pas du tout probable qu'elle en connaîtra dans l'avenir (74 % contre 34 %) (Q19).

Cette perception plutôt favorable de la sécurité de la centrale est associée à une opinion assez bonne d'Hydro-Québec. On considère en effet un peu plus souvent dans ce groupe que les responsables de la centrale sont compétents (90 % contre 43 %) (Q13e1) ou qu'ils tiennent compte des préoccupations de la population (77 % contre 37 %) (Q13g1).

Ce groupe anticipe plus d'impacts psychosociaux que la moyenne des autres groupes d'opinion. Ils sont plus nombreux à estimer, par exemple, qu'après la réfection, ils :

parleront de la centrale souvent ou à l'occasion à des amis ou des proches (62 % contre 42 %) (Q26a) ; prendront souvent ou à l'occasion des mesures pour s'en protéger (27 % contre 17 %) (Q26e) ; contacteront souvent ou à l'occasion Hydro-Québec pour obtenir des informations (40 % contre 24 %) (Q26b) ; ou connaîtront souvent ou à l'occasion un sommeil troublé (13 % contre 7 %) (Q26h). Ces répondants s'estiment plus souvent que les autres groupes, assez ou très informés au sujet de la centrale nucléaire (31 % contre 23 %) (Q11a) mais pas quant au projet de réfection (22 % contre 22 %) (Q21) .

Sur le plan des caractéristiques sociodémographiques, ce groupe se démarque par le fait qu'il compte un peu plus d'hommes (45 % contre 27 %) que les autres segments d'opinion.

Les opposés au projet mais qui l'acceptent tout de même

Ce dernier groupe représente globalement 14 % de la population de la zone d'étude. On en trouve à peu près également dans toutes les strates de distance de la zone d'étude.

Ces répondants sont un peu plus souvent très inquiets quant aux impacts de la centrale après la réfection que la moyenne des autres répondants (25 % contre 14 %) (Q25). Ils sont également plus nombreux à trouver la centrale peu ou pas du tout sécuritaire (40 % contre 20 %) (Q12a), à croire qu'elle a déjà connu des problèmes de fonctionnement (42 % contre 22 %) (Q18) ou qu'il est très ou assez probable qu'elle en connaîtra dans le futur (48 % contre 24 %) (Q19).

Ces répondants se jugent beaucoup moins souvent assez ou très informés quant à la centrale nucléaire (21 % contre 34 %) (Q11a) ou au projet (10 % contre 30 %) (Q21).

Ils anticipent qu'ils seront plus souvent enclins que les autres groupes, après le projet, à adopter l'un ou l'autre des comportements suivants : en parler souvent ou à l'occasion à des amis ou des proches (91 % contre 55 %) (Q26a) ; à prendre souvent ou à l'occasion des mesures pour se protéger de la centrale (39 % contre 23 %) (Q26e) ; à contacter souvent ou à l'occasion Hydro-Québec pour obtenir des informations (52 % contre 33 %) (Q26b) ; à chercher souvent ou à l'occasion à ne pas penser aux risques que représente la centrale (70 % contre 27 %) (Q26k) ; ou éprouver souvent ou à l'occasion des problèmes de sommeil (16 % contre 9 %) (Q26h). Cependant, ils iront moins souvent que les autres à des séances d'information d'Hydro-Québec (39 % contre 47 %) (Q26d).

Les caractéristiques sociodémographiques qui différencient ce groupe des autres groupes de la zone d'étude sont, d'une part, que l'on y trouve plus de femmes (75 % contre 40 %), qu'il dispose plus souvent d'un revenu plutôt faible (0 - 30 000 \$) (53 % contre 27 %) et plus souvent d'une formation de niveau secondaire ou technique (54 % contre 33 %).

Tableau 8-1 : Résultats pondérés du sondage : perception de la qualité du milieu, de la connaissance des questions environnementales et présence d'éléments pouvant affecter le sentiment de sécurité et la santé des résidents

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q4) Vous considérez-vous..... au courant des questions environnementales (soit les questions de pollution de l'eau et de l'air, par exemple) concernant votre municipalité ou votre secteur?				
Très	10	8	9	9
Assez	49	53	37	38
Peu	34	27	41	41
Pas du tout	6	12	13	13
N.s.p.	1	0	0	0
Q5a) De manière générale, jusqu'à quel point êtes-vous satisfait(e) de la qualité de vie dans votre municipalité ou votre secteur? Est-ce que vous êtes....				
Extrêmement satisfait	7	4	5	5
Très satisfait	45	54	43	44
Satisfait	47	35	48	48
Insatisfait	1	5	3	3
Très insatisfait	1	0	0	0
Extrêmement insatisfait	0	1	1	1
N.s.p.	0	0	0	0
P.r.	0	0	0	0
Q5b) Qu'est-ce qui contribue le plus au fait que vous êtes <q5a > de vivre dans votre municipalité?				
Milieu social	2	3	4	4
Qualité de l'environnement	77	61	58	58
Caractéristiques de la municipalité	2	2	6	6
Accessibilité/qualité des services	7	10	19	18
Préciser (ouverte)	8	17	11	11
N.s.p.	3	6	2	2
Q6) Diriez-vous que la qualité de l'environnement dans votre municipalité ou secteur est que celle des autres municipalités du Québec?				
Supérieure	22	22	16	16
Comparable	69	69	75	75
Moins bonne	3	6	5	5
N.s.p.	5	2	4	4
P.r.	0	0	0	0

Tableau 8-1 : Résultats pondérés du sondage : perception de la qualité du milieu, de la connaissance des questions environnementales et présence d'éléments pouvant affecter le sentiment de sécurité et la santé des résidents (suite)

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q7) Y a-t-il des éléments ou des activités dans l'environnement de votre municipalité ou secteur qui peuvent avoir un IMPACT NÉGATIF SUR VOTRE SENTIMENT DE SÉCURITÉ de vivre chez vous?				
Circulation automobile et/ ou lourde	3	1	3	3
Manque de police	0	1	0	0
Manque qualité/disponibilité système de santé	1	0	0	0
Catastrophes naturelles	2	0	0	0
Les crimes	0	1	2	2
Le voisinage	0	0	0	0
Usines du PIPB	3	10	1	1
Centrale nucléaire de Gentilly-2	27	22	7	8
Usines de pâtes et papiers	0	1	3	3
Engrais et pesticides – AGRICULTURE	8	13	0	1
Engrais et pesticides – RÉSIDENCES	0	0	0	0
Déversement polluants – AIR	0	1	1	1
Déversement polluants – EAU	1	0	0	0
Déchets domestiques	2	1	2	2
Sites d'enfouissement industriels	2	1	2	2
Qualité de l'air/ pollution en général	1	1	3	3
Qualité de l'eau / pollution en général	2	2	4	3
Le bruit	1	0	1	1
Autres (préciser)	2	5	5	5
Non	58	61	74	74
N.s.p.	0	0	0	0
P.r.	0	0	0	0

Tableau 8-1 : Résultats pondérés du sondage : perception de la qualité du milieu, de la connaissance des questions environnementales et présence d'éléments pouvant affecter le sentiment de sécurité et la santé des résidents (suite)

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q8) Y a-t-il des éléments ou des activités dans l'environnement de votre municipalité ou secteur qui peuvent avoir un IMPACT NÉGATIF SUR VOTRE SANTÉ?				
Circulation automobile et/ou lourde	0	1	2	2
Manque de police	0	0	0	0
Manque qualité/disponibilité système de santé	0	0	0	0
Catastrophes naturelles	0	0	0	0
Les crimes	0	0	0	0
Le voisinage	0	0	0	0
Usines du PIPB	6	5	2	2
Centrale nucléaire de Gentilly-2	29	13	5	5
Usines de pâtes et papiers	0	4	3	3
Engrais et pesticides – AGRICULTURE	9	13	1	2
Engrais et pesticides – RÉSIDENCES	0	0	0	0
Déversement polluants – AIR	1	3	3	3
Déversement polluants – EAU	0	1	2	2
Déchets domestiques	0	1	0	0
Sites d'enfouissement industriels	2	1	1	1
Qualité de l'air/ pollution en général	2	3	3	3
Qualité de l'eau / pollution en général	2	1	1	1
Le bruit	0	0	1	1
Autres (préciser)	3	4	3	3
Non	53	67	79	79
N.s.p.	1	0	0	0
P.r.	0	0	0	0

Notes : - Le numéro de la question réfère à celui apparaissant dans le questionnaire du sondage (voir l'annexe C).
- En raison des données arrondies, les totaux peuvent différer de 100 %.

N.s.p. : Ne sait pas.

P.r. : Pas de réponse.

N.r.p. : Ne répond pas.

Tableau 8-2 : Résultats pondérés du sondage : notoriété spontanée et évaluation de la connaissance de la centrale de Gentilly-2 et d'autres installations industrielles

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q9a) Équipements présents dans la région de Trois-Rivières, Bécancour ou Champlain?- une centrale nucléaire en opération				
Oui	96	98	90	90
Non	4	2	8	8
N.s.p.	0	0	2	2
P.r.	0	0	0	0
Q9b) Équipements présents dans la région de Trois-Rivières, Bécancour ou Champlain? – une usine de pâtes et papiers				
Oui	94	91	97	97
Non	6	9	2	2
N.s.p.	0	0	0	0
P.r.	0	0	0	0
Q9c) Équipements présents dans la région de Trois-Rivières, Bécancour ou Champlain?- usine d'aluminium				
Oui	84	93	81	81
Non	14	5	12	11
N.s.p.	2	3	8	8
P.r.	0	0	0	0
Q10a) Avez-vous entendu parler de la centrale nucléaire de Gentilly-2 située près du PIPB?				
Oui	100	100	84	85
Non	0	0	16	15
N.s.p.	0	0	0	0
P.r.	0	0	0	0
Q10b) Avez-vous entendu parler des usines de papiers de Kruger à Trois-Rivières?				
Oui	79	85	84	84
Non	21	15	16	16
N.s.p.	0	0	0	0
P.r.	0	0	0	0

Tableau 8-2 : Résultats pondérés du sondage : notoriété spontanée et évaluation de la connaissance de la centrale de Gentilly-2 et d'autres installations industrielles (suite)

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q10c) Avez-vous entendu parler de l'Aluminerie de Bécancour, située près du PIPB?				
Oui	62	62	65	65
Non	38	33	35	35
N.s.p.	0	6	0	0
P.r.	0	0	0	0
Q11a) Vous considérez-vous informé(e) sur la centrale nucléaire de Gentilly-2?				
Très	13	13	8	8
Assez	38	39	29	29
Peu	36	38	46	46
Pas du tout	13	10	17	17
N.s.p.	0	1	0	0
P.r.	0	0	0	0
Q11b) Vous considérez-vous informé(e) sur les usines de pâtes et papiers de Kruger à Trois-Rivières?				
Très	13	9	8	8
Assez	26	33	31	31
Peu	43	36	46	46
Pas du tout	17	22	14	15
N.s.p.	0	0	0	0
P.r.	1	0	0	0
Q11c) Vous considérez-vous informé(e) sur l'Aluminerie de Bécancour?				
Très	9	12	5	5
Assez	20	30	16	17
Peu	44	38	47	46
Pas du tout	26	21	31	31
N.s.p.	1	0	0	0
P.r.	0	0	0	0

Notes : - Le numéro de la question réfère à celui apparaissant dans le questionnaire du sondage (voir l'annexe C).
- En raison des données arrondies, les totaux peuvent différer de 100 %.

N.s.p. : Ne sait pas.

P.r. : Pas de réponse.

N.r.p. : Ne répond pas.

Tableau 8-3 : Résultats pondérés du sondage : sécurité de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et des autres installations industrielles

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q12a) NIVEAU DE SÉCURITÉ de la centrale nucléaire de Gentilly-2?				
Très sécuritaire	23	32	26	26
Assez sécuritaire	44	48	42	42
Peu sécuritaire	21	10	19	19
Pas du tout sécuritaire	7	3	6	6
N.s.p.	4	7	6	6
P.r.	0	0	0	0
Q12b) NIVEAU DE SÉCURITÉ des usines de pâtes et papiers de Kruger?				
Très sécuritaire	12	25	24	24
Assez sécuritaire	64	51	55	55
Peu sécuritaire	5	5	10	10
Pas du tout sécuritaire	0	0	1	1
N.s.p.	18	19	10	11
P.r.	0	0	0	0
Q12c) NIVEAU DE SÉCURITÉ de l'Aluminerie de Bécancour?				
Très sécuritaire	11	34	21	21
Assez sécuritaire	55	48	49	49
Peu sécuritaire	12	3	7	6
Pas du tout sécuritaire	0	0	1	1
N.s.p.	22	16	22	22
P.r.	0	0	1	1
Q18) D'après vous, la centrale de Gentilly-2 a-t-elle déjà connu des problèmes de fonctionnement qui auraient pu entraîner des risques pour vous?				
Oui	31	26	28	27
Non	60	70	64	65
N.s.p.	9	5	8	8
P.r.	0	0	0	0
Q19) D'après-vous, est-il qu'un accident se produise à la centrale de Gentilly-2 qui puisse mettre en danger votre santé?				
Très probable	5	7	9	9
Assez probable	24	16	22	22
Peu probable	64	68	59	59
Pas du tout probable	5	8	9	9
N.s.p.	2	1	1	1
P.r.	0	0	0	0

Notes : - Le numéro de la question réfère à celui apparaissant dans le questionnaire du sondage (voir l'annexe C).
- En raison des données arrondies, les totaux peuvent différer de 100 %.

N.s.p.: Ne sait pas
P.r.: Pas de réponse
N.r.p.: Ne répond pas

Tableau 8-4 : Résultats pondérés du sondage : évaluation des impacts environnementaux et économiques, de la qualité de la surveillance environnementale et de la compétence des dirigeants de la centrale de Gentilly-2 et des autres installations industrielles

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q13a1) La centrale nucléaire de Gentilly-2 a peu d'effets sur l'environnement?				
Tout à fait d'accord	18	22	14	15
Assez d'accord	31	35	34	34
Plutôt en désaccord	22	23	29	29
Tout à fait en désaccord	26	18	18	18
N.s.p.	3	3	4	4
P.r.	0	0	0	0
Q13a2) Les usines de pâtes et papiers de Kruger ont peu d'effets sur l'environnement?				
Tout à fait d'accord	10	14	12	12
Assez d'accord	36	34	29	29
Plutôt en désaccord	35	35	38	38
Tout à fait en désaccord	13	12	17	17
N.s.p.	5	6	4	4
P.r.	0	0	0	0
Q13a3) Niveau d'accord avec les énoncés: L'Aluminerie de Bécancour a peu d'effets sur l'environnement?				
Tout à fait d'accord	11	24	11	12
Assez d'accord	38	42	41	41
Plutôt en désaccord	26	19	28	28
Tout à fait en désaccord	9	8	10	10
N.s.p.	14	6	10	10
P.r.	0	0	0	0
Q13a4) Laquelle des installations dont nous venons de parler a le moins d'effets sur l'environnement?				
Centrale nucléaire	32	25	26	26
Usines de papier	25	20	32	32
Aluminerie	27	40	30	30
Elles sont égales	3	8	5	5
N.s.p.	13	7	7	7
P.r.	0	0	0	0

Tableau 8-4 : Résultats pondérés du sondage : évaluation des impacts environnementaux et économiques, de la qualité de la surveillance environnementale et de la compétence des dirigeants de la centrale de Gentilly-2 et des autres installations industrielles (suite)

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q13b1) Les normes de protection de l'environnement de la centrale de Gentilly-2 sont bien surveillées par le gouvernement?				
Tout à fait d'accord	33	40	30	31
Assez d'accord	33	44	46	46
Plutôt en désaccord	19	8	14	14
Tout à fait en désaccord	6	5	6	6
N.s.p.	9	3	5	4
P.r.	0	0	0	0
Q13b2) Les normes de protection de l'environnement des usines de pâtes et papiers de Kruger sont bien surveillées par le gouvernement?				
Tout à fait d'accord	23	32	25	26
Assez d'accord	54	50	49	49
Plutôt en désaccord	15	10	14	13
Tout à fait en désaccord	1	2	6	6
N.s.p.	8	5	6	6
P.r.	0	0	0	0
Q13b3) Les normes de protection de l'environnement de l'Aluminerie de Bécancour sont bien surveillées par le gouvernement?				
Tout à fait d'accord	23	39	23	24
Assez d'accord	51	49	51	51
Plutôt en désaccord	12	5	11	11
Tout à fait en désaccord	3	1	4	4
N.s.p.	12	6	11	11
P.r.	0	0	0	0
Q13b4) Laquelle des installations dont nous venons de parler est la mieux surveillée par le gouvernement?				
Centrale nucléaire	58	63	70	70
Usines de papier	20	9	10	10
Aluminerie	5	8	7	7
Elles sont égales	9	11	5	5
N.s.p.	9	9	8	8
P.r.	0	0	0	0

Tableau 8-4 : Résultats pondérés du sondage : évaluation des impacts environnementaux et économiques, de la qualité de la surveillance environnementale et de la compétence des dirigeants de la centrale de Gentilly-2 et des autres installations industrielles (suite)

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q13c1) La centrale nucléaire de Gentilly-2 contribue de manière importante à l'activité économique de la région?				
Tout à fait d'accord	35	52	39	40
Assez d'accord	41	34	42	42
Plutôt en désaccord	13	7	12	12
Tout à fait en désaccord	7	5	3	3
N.s.p.	4	2	4	3
P.r.	0	0	0	0
Q13c2) Les usines de pâtes et papiers de Kruger contribuent de manière importante à l'activité économique de la région?				
Tout à fait d'accord	57	64	66	66
Assez d'accord	35	31	32	32
Plutôt en désaccord	3	3	1	1
Tout à fait en désaccord	1	1	1	1
N.s.p.	4	2	0	1
P.r.	0	0	0	0
Q13c3) L'Aluminerie de Bécancour contribue de manière importante à l'activité économique de la région?				
Tout à fait d'accord	54	64	57	57
Assez d'accord	38	33	38	38
Plutôt en désaccord	1	1	3	3
Tout à fait en désaccord	0	1	0	0
N.s.p.	7	1	3	3
P.r.	0	0	0	0
Q13c4) Laquelle des installations dont nous venons de parler contribue le plus à l'activité économique de la région?				
Centrale nucléaire	13	15	15	15
Usines de papier	50	35	56	55
Aluminerie	22	34	20	20
Elles sont égales	9	12	4	4
N.s.p.	7	4	5	5
P.r.	0	0	0	0

Tableau 8-4 : Résultats pondérés du sondage : évaluation des impacts environnementaux et économiques, de la qualité de la surveillance environnementale et de la compétence des dirigeants de la centrale de Gentilly-2 et des autres installations industrielles (suite)

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q13e1) Les responsables de la centrale nucléaire de Gentilly-2 sont compétents?				
Tout à fait d'accord	29	40	35	35
Assez d'accord	50	46	50	50
Plutôt en désaccord	5	3	4	4
Tout à fait en désaccord	4	2	0	0
N.s.p.	12	9	10	10
P.r.	0	0	0	0
Q13e2) Les responsables de l'usine de pâtes et papiers de Kruger sont compétents?				
Tout à fait d'accord	28	35	35	35
Assez d'accord	54	51	55	55
Plutôt en désaccord	3	0	4	4
Tout à fait en désaccord	0	0	0	0
N.s.p.	15	14	6	6
P.r.	0	0	0	0
Q13e3) Les responsables de l'Aluminerie de Bécancour sont compétents?				
Tout à fait d'accord	31	42	30	30
Assez d'accord	54	49	57	57
Plutôt en désaccord	0	2	3	3
Tout à fait en désaccord	0	0	1	1
N.s.p.	15	7	9	9
P.r.	0	0	0	0
Q13e4) Les responsables de laquelle des installations dont nous venons de parler sont les plus compétents?				
Centrale nucléaire	32	39	39	39
Usines de papier	24	10	25	24
Aluminerie	11	17	9	9
Elles sont égales	19	17	8	8
N.s.p.	14	16	19	19
P.r.	0	1	0	0

Tableau 8-4 : Résultats pondérés du sondage : évaluation des impacts environnementaux et économiques, de la qualité de la surveillance environnementale et de la compétence des dirigeants de la centrale de Gentilly-2 et des autres installations industrielles (suite)

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q13g1) Les responsables de la centrale nucléaire de Gentilly-2 tiennent compte des préoccupations et du bien-être de la population?				
Tout à fait d'accord	21	28	29	29
Assez d'accord	48	52	45	45
Plutôt en désaccord	20	10	17	17
Tout à fait en désaccord	7	8	5	5
N.s.p.	5	2	3	3
P.r.	0	0	0	0
Q13g2) Les responsables des usines de pâtes et papiers de Kruger tiennent compte des préoccupations et du bien-être de la population?				
Tout à fait d'accord	14	20	23	23
Assez d'accord	54	56	52	52
Plutôt en désaccord	14	11	18	18
Tout à fait en désaccord	4	3	3	3
N.s.p.	13	10	3	3
P.r.	0	0	0	0
Q13g3) Les responsables de l'Aluminerie de Bécancour tiennent compte des préoccupations et du bien-être de la population?				
Tout à fait d'accord	13	27	22	22
Assez d'accord	59	55	55	55
Plutôt en désaccord	12	9	11	11
Tout à fait en désaccord	3	1	5	4
N.s.p.	14	7	7	7
P.r.	0	0	0	0
Q13g4) Les responsables de laquelle des installations dont nous venons de parler tiennent le mieux compte des préoccupations et du bien-être de la population?				
Centrale nucléaire	41	38	40	40
Usines de papier	19	15	19	19
Aluminerie	13	24	19	19
Elles sont égales	13	13	7	7
N.s.p.	14	11	13	13
P.r.	0	0	1	1

Tableau 8-4 : Résultats pondérés du sondage : évaluation des impacts environnementaux et économiques, de la qualité de la surveillance environnementale et de la compétence des dirigeants de la centrale de Gentilly-2 et des autres installations industrielles (suite)

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q14a) Compte tenu des avantages et des inconvénients des installations dont nous venons de discuter, est-ce que vous êtes à la présence de la centrale nucléaire de Gentilly-2?				
Tout à fait favorable	14	25	23	23
Assez favorable	30	44	40	40
Assez défavorable	13	14	21	20
Tout à fait défavorable	39	17	15	15
N.s.p.	4	0	1	1
P.r.	0	1	0	0
Q14b) Compte tenu des avantages et des inconvénients des installations dont nous venons de discuter, est-ce que vous êtes à la présence des usines de pâtes et papiers de Kruger?				
Tout à fait favorable	28	34	34	34
Assez favorable	63	61	58	58
Assez défavorable	5	2	3	3
Tout à fait défavorable	2	0	3	3
N.s.p.	2	2	2	2
P.r.	0	0	0	0
Q14c) Compte tenu des avantages et des inconvénients des installations dont nous venons de discuter, est-ce que vous êtes à la présence de l'Aluminerie de Bécancour?				
Tout à fait favorable	29	41	34	34
Assez favorable	60	57	56	56
Assez défavorable	5	0	8	7
Tout à fait défavorable	2	1	1	1
N.s.p.	4	0	2	2
P.r.	0	0	0	0

Notes : - Le numéro de la question réfère à celui apparaissant dans le questionnaire du sondage (voir l'annexe C).
- En raison des données arrondies, les totaux peuvent différer de 100 %.

N.s.p.: Ne sait pas
P.r.: Pas de réponse
N.r.p.: Ne répond pas

Tableau 8-5 : Résultats pondérés du sondage : perception et appréhension des impacts environnementaux par les populations résidant dans un rayon de 32 km de la centrale de Gentilly-2

QUESTION	Population résidant 5 km et moins de la centrale		Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale		Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale		Total de la zone d'étude	
	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée
Q15a/Q23a) Est-ce que la centrale affecte la valeur de votre résidence?	Oui: 33% (Réduit: 96% Augmente: 4%) Non: 64%	Oui: 36% (Réduit: 90% Augmente: 4%) Non: 59%	Oui: 11% (Réduit: 86% Augmente: 13%) Non: 85%	Oui: 17% (Réduit: 77% Augmente: 18%) Non: 82%	Oui: 9% (Réduit: 76% Augmente: 24%) Non: 91%	Oui: 12% (Réduit: 69% Augmente: 27%) Non: 86%	Oui: 9% (Réduit: 77% Augmente: 23%) Non: 90%	Oui: 13% (Réduit: 69% Augmente: 26%) Non: 86%
Q15b/Q23b) Est-ce que la centrale affecte la qualité de votre environnement autour de votre résidence?	Oui: 25% (Détériore: 92% Améliore: 6%) Non: 70%	Oui: 38% (Détériore: 74% Améliore: 23%) Non: 60%	Oui: 10% (Détériore: 71% Améliore: 29%) Non: 90%	Oui: 17% (Détériore: 73% Améliore: 24%) Non: 82%	Oui: 10% (Détériore: 72% Améliore: 14%) Non: 90%	Oui: 21% (Détériore: 51% Améliore: 49%) Non: 78%	Oui: 10% (Détériore: 72% Améliore: 14%) Non: 90%	Oui: 21% (Détériore: 52% Améliore: 48%) Non: 78%
Q15d/Q23d) Est-ce que la centrale affecte le niveau de bruit autour de votre résidence?	Oui: 10% (Réduit: 2% Augmente: 99%) Non: 89%	Oui: 12% (Réduit: 1% Augmente: 91%) Non: 86%	Oui: 1% (Réduit: - Augmente: -) Non: 99%	Oui: 2% (Réduit: - Augmente: -) Non: 95%	Oui: 1% (Réduit: - Augmente: -) Non: 98%	Oui: 3% (Réduit: - Augmente: -) Non: 97%	Oui: 1% (Réduit: - Augmente: -) Non: 98%	Oui: 3% (Réduit: - Augmente: -) Non: 97%
Q15e/Q23e) Est-ce que la centrale affecte votre santé?	Oui: 16% (Détériore: 93% Améliore: 1%) Non: 78%	Oui: 30% (Détériore: 94% Améliore: 1%) Non: 64%	Oui: 11% (Détériore: 87% Améliore: 4%) Non: 85%	Oui: 17% (Détériore: 96% Améliore: 3%) Non: 80%	Oui: 10% (Détériore: 100% Améliore: 0%) Non: 89%	Oui: 21% (Détériore: 77% Améliore: 21%) Non: 78%	Oui: 10% (Détériore: 100% Améliore: 0%) Non: 88%	Oui: 21% (Détériore: 78% Améliore: 20%) Non: 78%
Q15f/Q23f) Est-ce que la centrale affecte votre niveau de stress?	Oui: 17% (Réduit: 1% Augmente: 99%) Non: 83%	Oui: 29% (Réduit: 8% Augmente: 88%) Non: 71%	Oui: 12% (Réduit: 12% Augmente: 80%) Non: 88%	Oui: 17% (Réduit: 3% Augmente: 97%) Non: 83%	Oui: 16% (Réduit: 14% Augmente: 86%) Non: 83%	Oui: 16% (Réduit: 27% Augmente: 73%) Non: 83%	Oui: 15% (Réduit: 14% Augmente: 86%) Non: 84%	Oui: 16% (Réduit: 26% Augmente: 74%) Non: 83%

Tableau 8-5 : Résultats pondérés du sondage : perception et appréhension des impacts environnementaux par les populations résidant dans un rayon de 32 km de la centrale de Gentilly-2 (suite)

QUESTION	Population résidant à 5 km et moins de la centrale		Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale		Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale		Total de la zone d'étude	
	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée
Q15i/Q23i) Est-ce que la centrale affecte le paysage autour de votre résidence?	Oui: 30% (Détériore: 93% Améliore: 8%) Non: 67%	Oui: 23% (Détériore: 99% Améliore: 1%) Non: 76%	Oui: 6% (Détériore: 76% Améliore: 24%) Non: 94%	Oui: 3% (Détériore: 100% Améliore: 0%) Non: 96%	Oui: 10% (Détériore: 89% Améliore: 11%) Non: 90%	Oui: 6% (Détériore: 68% Améliore: 32%) Non: 93%	Oui: 10% (Détériore: 89% Améliore: 11%) Non: 90%	Oui: 6% (Détériore: 68% Améliore: 32%) Non: 93%
Q15j/Q23j) Est-ce que la centrale affecte vos activités de loisirs?	Oui: 8% (Détériore: 87% Améliore: 13%) Non: 92%	Oui: 10% (Détériore: 98% Améliore: 2%) Non: 90%	Oui: 4% (Détériore: 71% Améliore: 30%) Non: 96%	Oui: 4% (Détériore: 76% Améliore: 24%) Non: 95%	Oui: 4% (Détériore: 53% Améliore: 47%) Non: 96%	Oui: 6% (Détériore: 84% Améliore: 16%) Non: 93%	Oui: 4% (Détériore: 53% Améliore: 46%) Non: 96%	Oui: 6% (Détériore: 84% Améliore: 16%) Non: 93%
Q15k/Q23k) Est-ce que la centrale affecte votre sentiment de sécurité de vivre chez vous?	Oui: 36% (Détériore: 97% Améliore: 0%) Non: 64%	Oui: 36% (Détériore: 94% Améliore: 2%) Non: 64%	Oui: 33% (Détériore: 81% Améliore: 15%) Non: 67%	Oui: 24% (Détériore: 81% Améliore: 19%) Non: 75%	Oui: 20% (Détériore: 80% Améliore: 18%) Non: 80%	Oui: 21% (Détériore: 76% Améliore: 23%) Non: 79%	Oui: 20% (Détériore: 80% Améliore: 18%) Non: 80%	Oui: 21% (Détériore: 76% Améliore: 23%) Non: 79%
Q15l/Q23l) Est-ce que la centrale affecte votre qualité de vie en général?	Oui: 23% (Détériore: 95% Améliore: 6%) Non: 76%	Oui: 29% (Détériore: 93% Améliore: 7%) Non: 71%	Oui: 10% (Détériore: 33% Améliore: 61%) Non: 90%	Oui: 14% (Détériore: 72% Améliore: 27%) Non: 85%	Oui: 7% (Détériore: 58% Améliore: 42%) Non: 92%	Oui: 19% (Détériore: 66% Améliore: 28%) Non: 79%	Oui: 7% (Détériore: 57% Améliore: 43%) Non: 92%	Oui: 19% (Détériore: 67% Améliore: 28%) Non: 80%
Q15m/Q23m) Est-ce que la centrale affecte votre revenu ou celui de votre ménage?	Oui: 7% (Détériore: 13% Améliore: 62%) Non: 93%	Oui: 14% (Détériore: 66% Améliore: 27%) Non: 86%	Oui: 7% (Détériore: 0% Améliore: 93%) Non: 93%	Oui: 8% (Détériore: 33% Améliore: 67%) Non: 91%	Oui: 6% (Détériore: 11% Améliore: 65%) Non: 93%	Oui: 5% (Détériore: 34% Améliore: 67%) Non: 95%	Oui: 6% (Détériore: 11% Améliore: 67%) Non: 93%	Oui: 5% (Détériore: 34% Améliore: 65%) Non: 95%

Tableau 8-5 : Résultats pondérés du sondage : perception et appréhension des impacts environnementaux par les populations résidant dans un rayon de 32 km de la centrale de Gentilly-2 (suite)

QUESTION	Population résidant à 5 km et moins de la centrale		Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale		Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale		Total de la zone d'étude	
	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée
Q15n/Q23n) Est-ce que la centrale affecte le risque que vous développiez une maladie grave?	Oui: 38% <i>(Réduit: 0% Augmente: 99%)</i> Non: 55%	Oui: 37% <i>(Réduit: 0% Augmente: 97%)</i> Non: 58%	Oui: 22% <i>(Réduit: 7% Augmente: 89%)</i> Non: 73%	Oui: 24% <i>(Réduit: 4% Augmente: 91%)</i> Non: 73%	Oui: 24% <i>(Réduit: 11% Augmente: 88%)</i> Non: 74%	Oui: 25% <i>(Réduit: 14% Augmente: 82%)</i> Non: 73%	Oui: 24% <i>(Réduit: 11% Augmente: 88%)</i> Non: 73%	Oui: 25% <i>(Réduit: 13% Augmente: 81%)</i> Non: 73%
Q15o/Q23o) Est-ce que la centrale affecte l'image de votre municipalité ou secteur?	Oui: 47% <i>(Détériore: 86% Améliore: 6%)</i> Non: 49%	Oui: 40% <i>(Détériore: 87% Améliore: 8%)</i> Non: 56%	Oui: 41% <i>(Détériore: 72% Améliore: 26%)</i> Non: 58%	Oui: 35% <i>(Détériore: 83% Améliore: 15%)</i> Non: 64%	Oui: 27% <i>(Détériore: 54% Améliore: 45%)</i> Non: 70%	Oui: 26% <i>(Détériore: 57% Améliore: 43%)</i> Non: 71%	Oui: 28% <i>(Détériore: 54% Améliore: 43%)</i> Non: 70%	Oui: 27% <i>(Détériore: 58% Améliore: 42%)</i> Non: 71%
Q15p/Q23p) Est-ce que la centrale affecte la santé des résidents de votre municipalité ou secteur?	Oui: 28% <i>(Détériore: 79% Améliore: 9%)</i> Non: 67%	Oui: 32% <i>(Détériore: 99% Améliore: 1%)</i> Non: 62%	Oui: 16% <i>(Détériore: 85% Améliore: 10%)</i> Non: 81%	Oui: 19% <i>(Détériore: 96% Améliore: 2%)</i> Non: 78%	Oui: 17% <i>(Détériore: 95% Améliore: 3%)</i> Non: 79%	Oui: 22% <i>(Détériore: 79% Améliore: 17%)</i> Non: 77%	Oui: 17% <i>(Détériore: 94% Améliore: 3%)</i> Non: 79%	Oui: 22% <i>(Détériore: 80% Améliore: 17%)</i> Non: 77%
Q15q/Q23s) Est-ce que la centrale affecte le risque que les résidents de votre secteur développent une maladie grave?	Oui: 34% <i>(Réduit: 1% Augmente: 99%)</i> Non: 60%	Oui: 33% <i>(Réduit: 9% Augmente: 87%)</i> Non: 56%	Oui: 28% <i>(Réduit: 15% Augmente: 82%)</i> Non: 68%	Oui: 23% <i>(Réduit: 4% Augmente: 96%)</i> Non: 73%	Oui: 24% <i>(Réduit: 12% Augmente: 88%)</i> Non: 72%	Oui: 24% <i>(Réduit: 14% Augmente: 87%)</i> Non: 71%	Oui: 24% <i>(Réduit: 12% Augmente: 88%)</i> Non: 72%	Oui: 24% <i>(Réduit: 14% Augmente: 86%)</i> Non: 71%
Q15r/Q23q) Est-ce que la centrale affecte l'activité économique de votre municipalité ou secteur?	Oui: 33% <i>(Détériore: 19% Améliore: 81%)</i> Non: 64%	Oui: 32% <i>(Détériore: 35% Améliore: 62%)</i> Non: 64%	Oui: 62% <i>(Détériore: 5% Améliore: 94%)</i> Non: 36%	Oui: 53% <i>(Détériore: 14% Améliore: 82%)</i> Non: 45%	Oui: 47% <i>(Détériore: 2% Améliore: 90%)</i> Non: 49%	Oui: 45% <i>(Détériore: 24% Améliore: 72%)</i> Non: 52%	Oui: 48% <i>(Détériore: 2% Améliore: 90%)</i> Non: 49%	Oui: 45% <i>(Détériore: 24% Améliore: 72%)</i> Non: 52%

-: Données non significatives

(1): La formulation des questions est différente selon qu'elles portent sur des impacts actuels ou appréhendés. Pour ces derniers, le verbe devrait être au futur.

(2): Les données en italiques correspondent à des sous-questions précisant comment est perçu l'impact. Par exemple, à la question Q15a/Q23a, parmi les 33 % des résidents (5 km et moins) qui affirment que la centrale affecte la valeur de leur résidence (perception actuelle), 96 % ont répondu qu'elle réduit la valeur et 4 % qu'elle l'augmente.

Note : À cause des données arrondies, les totaux peuvent différer de 100 %.

Tableau 8-6 : Résultats pondérés du sondage : perception et appréhension des impacts psychosociaux par les populations résidant dans un rayon de 32 km de la centrale de Gentilly-2

QUESTION	Population résidant à 5 km et moins de la centrale		Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale		Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale		Total de la zone d'étude	
	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée
Q16/Q25 La centrale vous inquiète	Énormément, beaucoup: 36% Peu, pas du tout: 65%	Énormément, beaucoup: 44% Peu, pas du tout: 57%	Énormément, beaucoup: 25% Peu, pas du tout: 75%	Énormément, beaucoup: 33% Peu, pas du tout: 68%	Énormément, beaucoup: 28% Peu, pas du tout: 72%	Énormément, beaucoup: 36% Peu, pas du tout: 65%	Énormément, beaucoup: 28% Peu, pas du tout: 72%	Énormément, beaucoup: 36% Peu, pas du tout: 65%
Q17a/Q26a) Discuter avec des amis ou des proches	Souvent ou à l'occasion: 86% Jamais: 14%	Souvent ou à l'occasion: 85% Jamais: 14%	Souvent ou à l'occasion: 71% Jamais: 29%	Souvent ou à l'occasion: 75% Jamais: 25%	Souvent ou à l'occasion: 61% Jamais: 39%	Souvent ou à l'occasion: 73% Jamais: 27%	Souvent ou à l'occasion: 61% Jamais: 39%	Souvent ou à l'occasion: 73% Jamais: 26%
Q17b/Q26b) Contacter Hydro-Québec pour avoir des informations	Souvent ou à l'occasion: 12% Jamais: 87%	Souvent ou à l'occasion: 44% Jamais: 54%	Souvent ou à l'occasion: 7% Jamais: 93%	Souvent ou à l'occasion: 36% Jamais: 63%	Souvent ou à l'occasion: 4% Jamais: 95%	Souvent ou à l'occasion: 43% Jamais: 57%	Souvent ou à l'occasion: 4% Jamais: 95%	Souvent ou à l'occasion: 43% Jamais: 57%
Q17c/Q26c) Parler à son médecin pour avoir des informations	Souvent ou à l'occasion: 6% Jamais: 93%	Souvent ou à l'occasion: 36% Jamais: 59%	Souvent ou à l'occasion: 4% Jamais: 96%	Souvent ou à l'occasion: 32% Jamais: 68%	Souvent ou à l'occasion: 5% Jamais: 94%	Souvent ou à l'occasion: 30% Jamais: 70%	Souvent ou à l'occasion: 5% Jamais: 94%	Souvent ou à l'occasion: 30% Jamais: 69%
Q17d/Q26d) Aller à des séances d'information sur la sécurité	Souvent ou à l'occasion: 48% Jamais: 51%	Souvent ou à l'occasion: 81% Jamais: 17%	Souvent ou à l'occasion: 23% Jamais: 77%	Souvent ou à l'occasion: 68% Jamais: 32%	Souvent ou à l'occasion: 17% Jamais: 83%	Souvent ou à l'occasion: 54% Jamais: 45%	Souvent ou à l'occasion: 17% Jamais: 83%	Souvent ou à l'occasion: 55% Jamais: 45%
Q17e/Q26e) Prendre des mesures pour se protéger de la centrale	Souvent ou à l'occasion: 13% Jamais: 86%	Souvent ou à l'occasion: 36% Jamais: 59%	Souvent ou à l'occasion: 18% Jamais: 82%	Souvent ou à l'occasion: 44% Jamais: 56%	Souvent ou à l'occasion: 6% Jamais: 94%	Souvent ou à l'occasion: 30% Jamais: 69%	Souvent ou à l'occasion: 6% Jamais: 94%	Souvent ou à l'occasion: 30% Jamais: 69%
Q17f/Q26f) Éviter de circuler près de la centrale	Souvent ou à l'occasion: 12% Jamais: 89%	Souvent ou à l'occasion: 36% Jamais: 63%	Souvent ou à l'occasion: 11% Jamais: 89%	Souvent ou à l'occasion: 20% Jamais: 80%	Souvent ou à l'occasion: 12% Jamais: 88%	Souvent ou à l'occasion: 23% Jamais: 76%	Souvent ou à l'occasion: 12% Jamais: 88%	Souvent ou à l'occasion: 23% Jamais: 76%
Q17g/Q26g) Considérer déménager pour s'éloigner de la centrale	Souvent ou à l'occasion: 11% Jamais: 89%	Souvent ou à l'occasion: 21% Jamais: 76%	Souvent ou à l'occasion: 14% Jamais: 87%	Souvent ou à l'occasion: 18% Jamais: 81%	Souvent ou à l'occasion: 11% Jamais: 90%	Souvent ou à l'occasion: 17% Jamais: 82%	Souvent ou à l'occasion: 11% Jamais: 90%	Souvent ou à l'occasion: 17% Jamais: 82%

Tableau 8-6 : Résultats pondérés du sondage : perception et appréhension des impacts psychosociaux par les populations résidant à dans un rayon de 32 km de la centrale de Gentilly-2 (suite)

QUESTION	Population résidant à 5 km et moins de la centrale		Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale		Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale		Total de la zone d'étude	
	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée	Perception actuelle	Perception appréhendée
Q17h/Q26h) Avoir un sommeil perturbé en pensant à la centrale	Souvent ou à l'occasion: 10% Jamais: 90%	Souvent ou à l'occasion: 21% Jamais: 77%	Souvent ou à l'occasion: 12% Jamais: 88%	Souvent ou à l'occasion: 18% Jamais: 82%	Souvent ou à l'occasion: 5% Jamais: 95%	Souvent ou à l'occasion: 13% Jamais: 86%	Souvent ou à l'occasion: 5% Jamais: 95%	Souvent ou à l'occasion: 13% Jamais: 86%
Q17i/Q26i) Ne pas dormir du tout certaines nuits en pensant à la centrale	Souvent ou à l'occasion: 3% Jamais: 97%	Souvent ou à l'occasion: 16% Jamais: 83%	Souvent ou à l'occasion: 3% Jamais: 97%	Souvent ou à l'occasion: 11% Jamais: 88%	Souvent ou à l'occasion: 3% Jamais: 97%	Souvent ou à l'occasion: 9% Jamais: 91%	Souvent ou à l'occasion: 3% Jamais: 97%	Souvent ou à l'occasion: 9% Jamais: 91%
Q17j/Q26j) Être irrité ou en colère en pensant à la centrale	Souvent ou à l'occasion: 31% Jamais: 69%	Souvent ou à l'occasion: 44% Jamais: 54%	Souvent ou à l'occasion: 18% Jamais: 82%	Souvent ou à l'occasion: 27% Jamais: 73%	Souvent ou à l'occasion: 14% Jamais: 85%	Souvent ou à l'occasion: 30% Jamais: 69%	Souvent ou à l'occasion: 14% Jamais: 85%	Souvent ou à l'occasion: 30% Jamais: 69%
Q17k/Q26k) Essayer de ne pas penser au risque que représente la centrale	Souvent ou à l'occasion: 55% Jamais: 44%	Souvent ou à l'occasion: 65% Jamais: 34%	Souvent ou à l'occasion: 52% Jamais: 48%	Souvent ou à l'occasion: 47% Jamais: 53%	Souvent ou à l'occasion: 46% Jamais: 54%	Souvent ou à l'occasion: 41% Jamais: 59%	Souvent ou à l'occasion: 46% Jamais: 54%	Souvent ou à l'occasion: 41% Jamais: 59%

Note : À cause des données arrondies, les totaux peuvent différer de 100 %.

Tableau 8-7 : Résultats pondérés du sondage : appui ou opposition au projet de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q27) Parmi les énoncés suivants, lequel vous décrit le mieux ?				
Entièrement favorable à la rénovation	17	26	22	22
Favorable à la rénovation de la centrale mais sensibles...	30	42	47	47
Pas favorable à la rénovation mais l'accepte...	19	15	14	14
Complètement opposé à la rénovation	31	15	17	17
N.s.p.	3	1	0	0
N.r.p.	0	1	0	0
Q27a) Pour quelle(s) raison(s) principalement? (entièrement favorable)				
Création d'emploi/ raisons économiques	64	71	63	63
Amélior.sécur./protect. environ./des gens	7	9	19	19
Jamais eu problème/ centrale sécuritaire	51	20	6	7
J'habite loin/dérange pas/pas d'objection	0	6	27	26
Poursuivre la production d'électricité	5	17	14	14
Précisez:	11	18	8	8
N.s.p.	0	4	0	0
N.r.p.	0	0	0	0
Q27b) Quels risques ou impacts vous préoccupent principalement ? (favorable à la rénovation de la centrale mais sensibles...)				
Danger déchets radioa./ stockage des déchets	9	23	28	28
Risque pour l'environnement	18	13	6	6
Risque pour la santé/ stress	20	18	12	12
Radiation/fuites radioactives	27	18	20	20
Terrorisme/attentats/ guerre	8	7	6	6
Explosions/accidents	5	18	21	21
Aucun	3	2	4	4
Précisez (autres)	18	27	15	15
N.s.p.	12	6	3	3
N.r.p.	0	0	0	0

Tableau 8-7 : Résultats pondérés du sondage : appui ou opposition au projet de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 (suite)

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale	Total de la zone d'étude
	%	%	%	%
Q27c1) Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans le projet de rénovation ? (pas favorable, mais l'accepte...)				
Danger déchets radioa./ stockage déchets	39	10	30	29
Risque pour l'air / l'environnement	5	15	8	8
Risque pour la santé	8	7	19	19
L'énergie nucléaire en tant que tel	3	19	17	17
Risques d'accidents/ bris/défectuosité	5	10	7	7
Autres risques/risques en général/danger	35	25	23	23
Justification, alternatives technologiques	6	6	3	4
Précisez:	18	12	20	19
N.s.p.	0	0	3	3
N.r.p.	0	0	0	0
Q27c2) Qu'est-ce qui vous amène à l'accepter tout de même ?				
Pas le choix/imposé...	50	47	52	52
Crée emplois/fait vivre gens/raisons économ.	29	29	23	23
Sécuritaire/compétence/ confiance	17	14	8	8
Précisez:	22	13	29	29
N.s.p.	0	4	0	0
N.r.p.	0	0	0	0
Q27d) Pour quelle(s) raison(s) principalement? (complètement opposé)				
Danger déchets radioa./ stockage déchets	15	7	22	21
Risque pour l'environnement	9	9	33	33
Risque pour la santé	24	26	18	18
Accidents/fuites	10	9	14	14
Terrorisme/attaques	2	3	13	13
Danger/c'est dangereux	43	39	16	17
Alternatives énergét./ inutilité de la centrale	11	25	26	26
Précisez (autres)	55	35	15	16
N.s.p.	1	0	0	0
N.r.p.	0	0	0	0

Note: Le numéro de la question réfère à celui apparaissant dans le questionnaire du sondage (voir l'annexe C).

N.s.p.: Ne sait pas

P.r.: Pas de réponse

N.r.p.: Ne répond pas

Tableau 8-8 : Résultats pondérés du sondage : profil des répondants

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q28) En quelle année êtes-vous né(e)?(âge)				
18-24 ans	6	14	16	16
25-54 ans	52	52	52	52
55-74 ans	30	25	24	24
75 ans et plus	11	9	8	8
N.s.p./P.r.	1	0	0	0
Q29) Quelle est votre principale occupation ?				
À l'emploi	61	59	50	51
Étudiant	3	9	14	13
Chômeur	1	0	4	4
Bénéficiaire d'aide sociale	0	1	1	1
Jamais eu d'emploi	1	0	0	0
Ménagère, à la maison	3	7	9	9
Retraité	31	24	21	21
Refus	1	0	0	0
Q29a) Donnez une description détaillée de votre emploi				
Professionnels	10	4	14	14
Cadres supérieurs	0	2	1	1
Gérance	0	1	0	0
Propriétaires commerce/ trav.auton./consultants	4	4	5	5
Semi-professionnels/ techniciens	12	10	8	8
Cols blancs et employés de service	8	7	10	10
Cols bleus spécialisés/ semi-spécialisés	15	23	20	20
Cols bleus non spécialisés	3	9	8	8
Travailleurs agricoles/ Foresterie/Pêcherie	13	4	3	3
Artiste	0	0	3	3
Précisez (autres)	34	36	29	29
N.r.p.	1	0	0	0

Tableau 8-8 : Résultats pondérés du sondage : profil des répondants (suite)

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q29c) Quel est le dernier emploi que vous avez occupé ? (chômeur)				
Professionnels	8	4	5	5
Cadres supérieurs	0	3	5	5
Gérance	2	0	3	3
Propriétaires commerce/ trav.auton./consultants	8	3	3	3
Semi-professionnels/ techniciens	6	10	9	9
Cols blancs et employés de service	10	6	31	30
Cols bleus spécialisés/ semi-spécialisés	19	6	11	11
Cols bleus non spécialisés	2	26	9	10
Travailleurs agricoles/ Foresterie/Pêcherie	0	6	3	3
Sans emploi/Chômage	0	0	3	3
À la maison	8	2	3	3
Artiste	0	0	3	3
Précisez (autres)	36	36	8	9
N.s.p.	2	0	3	3
Q29d) Quel est le dernier emploi que vous avez occupé ? (bénéficiaire de l'aide sociale)				
Jamais eu d'emploi	0	0	36	35
Précisez (autres)	0	100	64	65
Q29e) Quel est le dernier emploi que vous avez occupé ? (ménagère, à la maison)				
Jamais eu d'emploi	32	18	5	6
Professionnels	0	0	5	5
Propriétaires commerce/ trav.auton./consultants	0	6	0	0
Semi-professionnels/ techniciens	0	6	11	11
Cols blancs et employés de service	0	34	24	24
Cols bleus spécialisés/ semi-spécialisés	68	19	15	16
Cols bleus non spécialisés	0	12	29	28
Précisez (autres)	0	6	5	5
N.r.p.	0	0	4	4
Q30) Vous ou votre conjoint(e), travaillez-vous actuellement pour Hydro-Québec ?				
Oui, moi	5	4	2	3
Oui, conjoint(e)	1	3	3	3
Non	94	92	95	94

Tableau 8-8 : Résultats pondérés du sondage : profil des répondants (suite)

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q30a1) Est-ce que c'est à la centrale de Gentilly pour vous ?				
Oui	3	64	54	54
Non	97	36	46	46
Q30a2) Est-ce que c'est à la centrale de Gentilly-2 pour votre conjoint(e)?				
Oui	0	88	68	68
Non	100	12	16	16
N.r.p.	0	0	16	16
Q31) Avez-vous des enfants à la maison?				
Oui	27	38	33	33
Non	73	62	67	67
Q32) Dans quel type d'édifice habitez-vous ?				
Maison unifamiliale- bungallow-non attachée	89	73	55	56
Maison unifamiliale attachée	5	4	6	6
Duplex/triplex	5	7	15	15
Appartement dans un édifice	2	14	24	24
Q33) Êtes-vous propriétaire ou copropriétaire de l'endroit où vous habitez ?				
Oui	89	79	62	63
Non	11	21	38	37
Refus	0	1	0	0
Q34) À quelle distance habitez-vous en ligne directe de la centrale de Gentilly-2 ?				
5 km et moins	79	35	12	13
6 à 10 km	11	35	7	8
11 à 32 km	10	25	52	51
33 km et plus	0	5	29	28
Q35) Pouvez-vous voir la centrale de Gentilly-2 de chez vous?				
Oui	83	20	8	9
Non	17	79	92	91
Q36) Pouvez-vous voir la centrale de Gentilly-2 lors de vos déplacements dans la région ?				
Oui	93	84	62	63
Non	7	16	37	36
N.s.p.	0	0	1	1

Tableau 8-8 : Résultats pondérés du sondage : profil des répondants (suite)

Question	Population résidant à 5 km et moins de la centrale %	Population résidant entre 5,1 et 10 km de la centrale %	Population résidant entre 10,1 et 32 km de la centrale %	Total de la zone d'étude %
Q37) Quel niveau de scolarité avez-vous atteint?				
Primaire	5	8	4	4
Secondaire général ou formation technique	41	38	39	39
Études partielles CEGEP	5	12	12	12
Diplôme ou certificat CEGEP	21	25	20	20
Études partielles université	2	1	9	9
Certificat université	4	3	3	3
Baccalauréat complété	16	12	10	10
Maîtrise ou doctorat complété	3	1	3	3
Refus	2	0	0	0
Q38) Quel est le revenu total annuel avant impôt de votre ménage incluant vous-même et les autres personnes de votre maison ?				
0-20 000 \$	6	16	21	21
20 001-30 000 \$	12	10	13	13
30 001-40 000 \$	16	10	16	16
40 001-50 000 \$	6	11	13	13
50 001-60 000 \$	10	9	7	7
60 001-70 000 \$	8	11	5	5
70 001-80 000 \$	9	5	3	3
80 001-90 000 \$	3	6	3	3
90 001-100 000 \$	2	2	2	2
100 000 \$ et plus	11	2	4	4
N.s.p.	2	4	3	3
Refus	15	14	9	9
Q39) Quelle est votre langue maternelle ?				
Français	99	99	99	99
Anglais	0	1	1	1
Autre	1	0	0	0
Q40) Sexe du répondant				
Homme	50	49	47	48
Femme	50	51	53	52

Notes: - Le numéro de la question réfère à celui apparaissant dans le questionnaire du sondage (voir l'annexe C).
 - À cause des données arrondies, les totaux peuvent différer de 100 %.

N.s.p.: Ne sait pas

P.r.: Pas de réponse

N.r.p.: Ne répond pas

Figure 8-1 : Résultats pondérés du sondage : degré général de satisfaction de la qualité de vie dans la municipalité ou le secteur de résidence

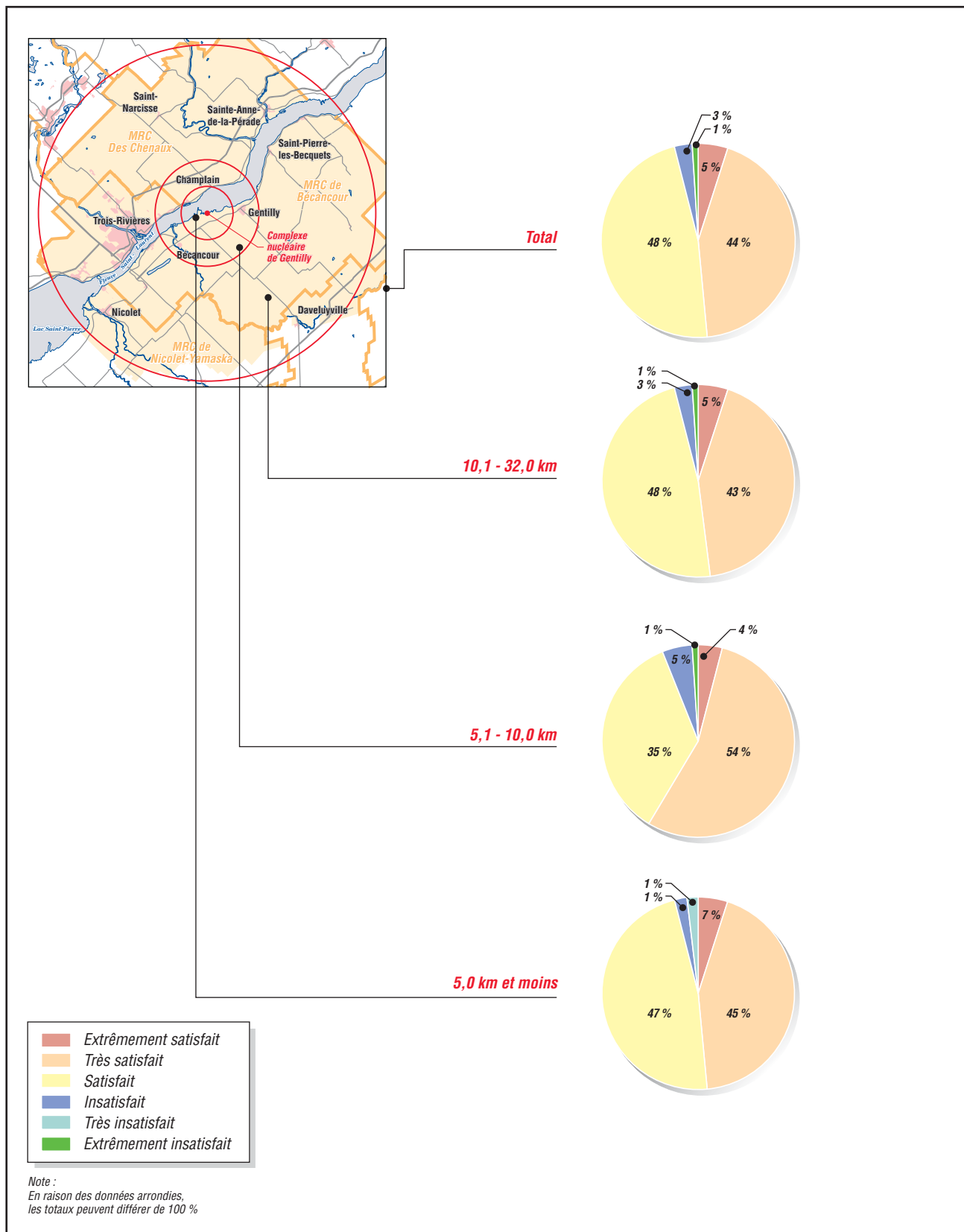


Figure 8-2 : Résultats pondérés du sondage : comparaison de la qualité de l'environnement dans la municipalité ou le secteur de résidence par rapport aux autres municipalités du Québec

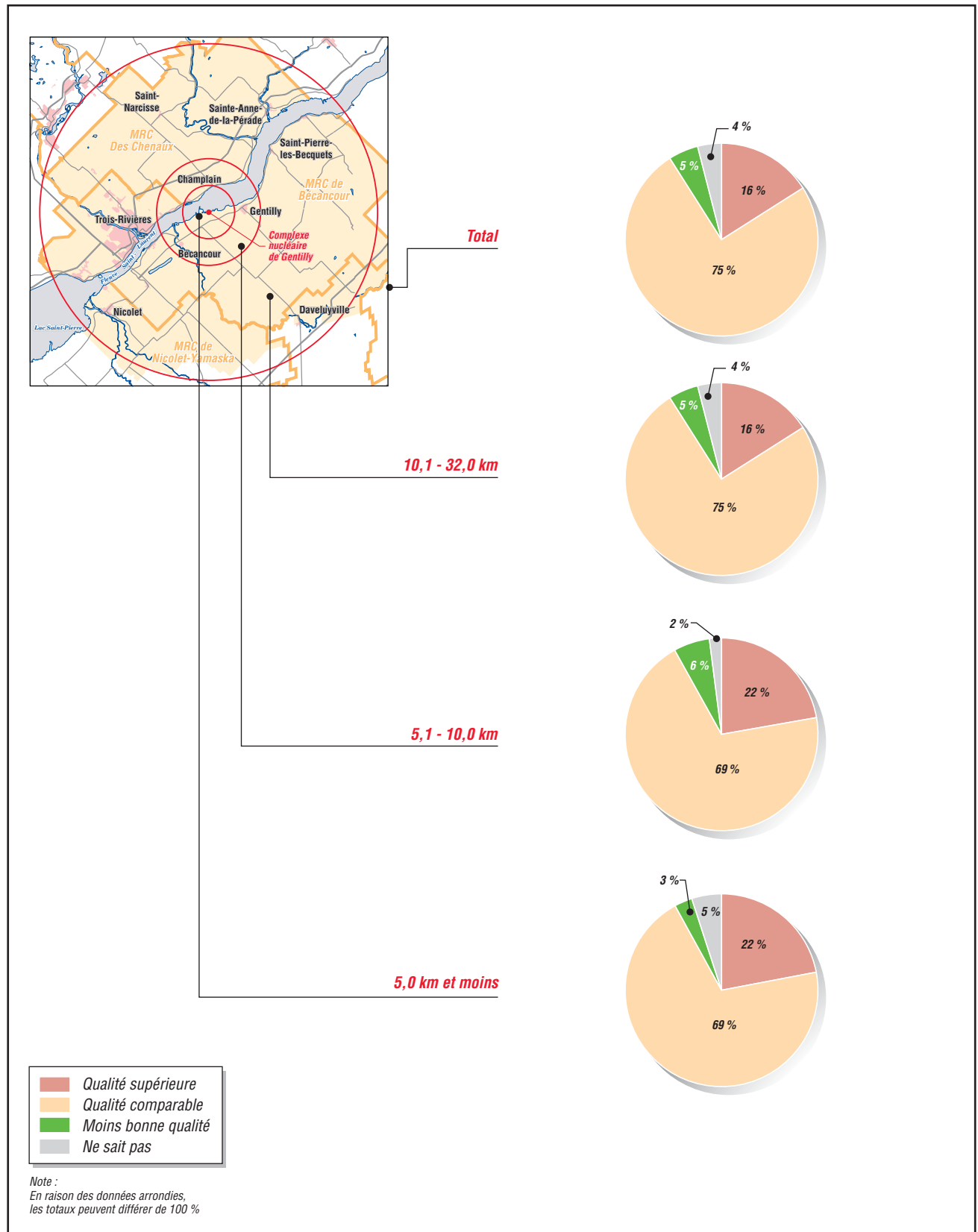


Figure 8-3 : Résultats pondérés du sondage : éléments ou activités dans l'environnement de la municipalité ou du secteur de résidence pouvant avoir un impact négatif sur le sentiment de sécurité de vivre chez soi et sur la santé

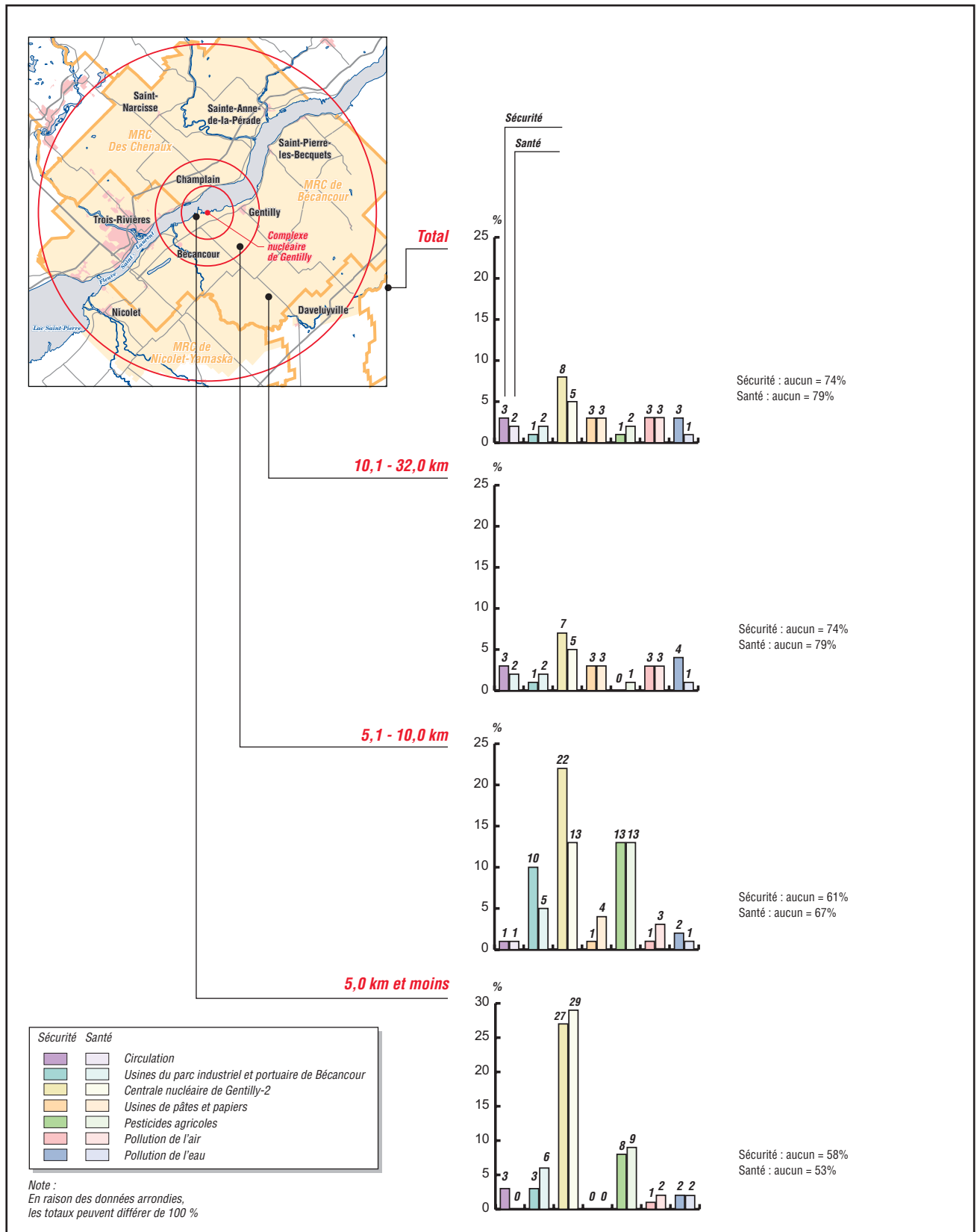
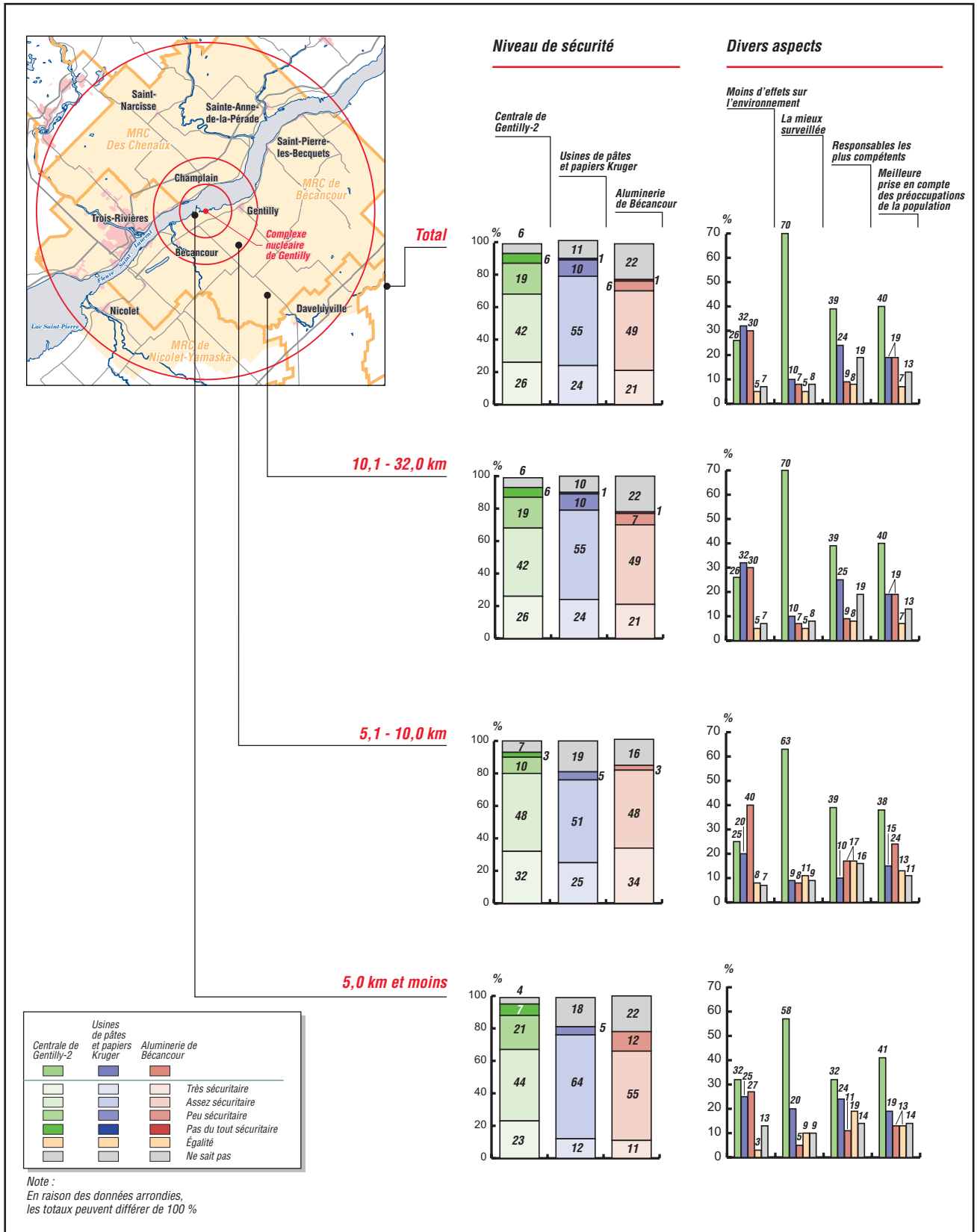


Figure 8-4 : Résultats pondérés du sondage : comparaison de la perception des installations de la centrale nucléaire de Gentilly-2, des usines de pâtes et papiers de Kruger à Trois-Rivières et de l'Aluminerie de Bécancour



Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2
Partie 2 : Enquêtes de 2003 sur les attitudes et les perceptions à l'endroit de la centrale de Gentilly-2 et du projet

NOVE ENVIRONNEMENT INC.
Évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux
Décembre 2003

Figure 8-5 : Résultats pondérés du sondage : connaissance de problèmes de fonctionnement de la centrale nucléaire de Gentilly-2 ayant pu entraîner des risques pour soi et perception de la probabilité d'occurrence de ces problèmes

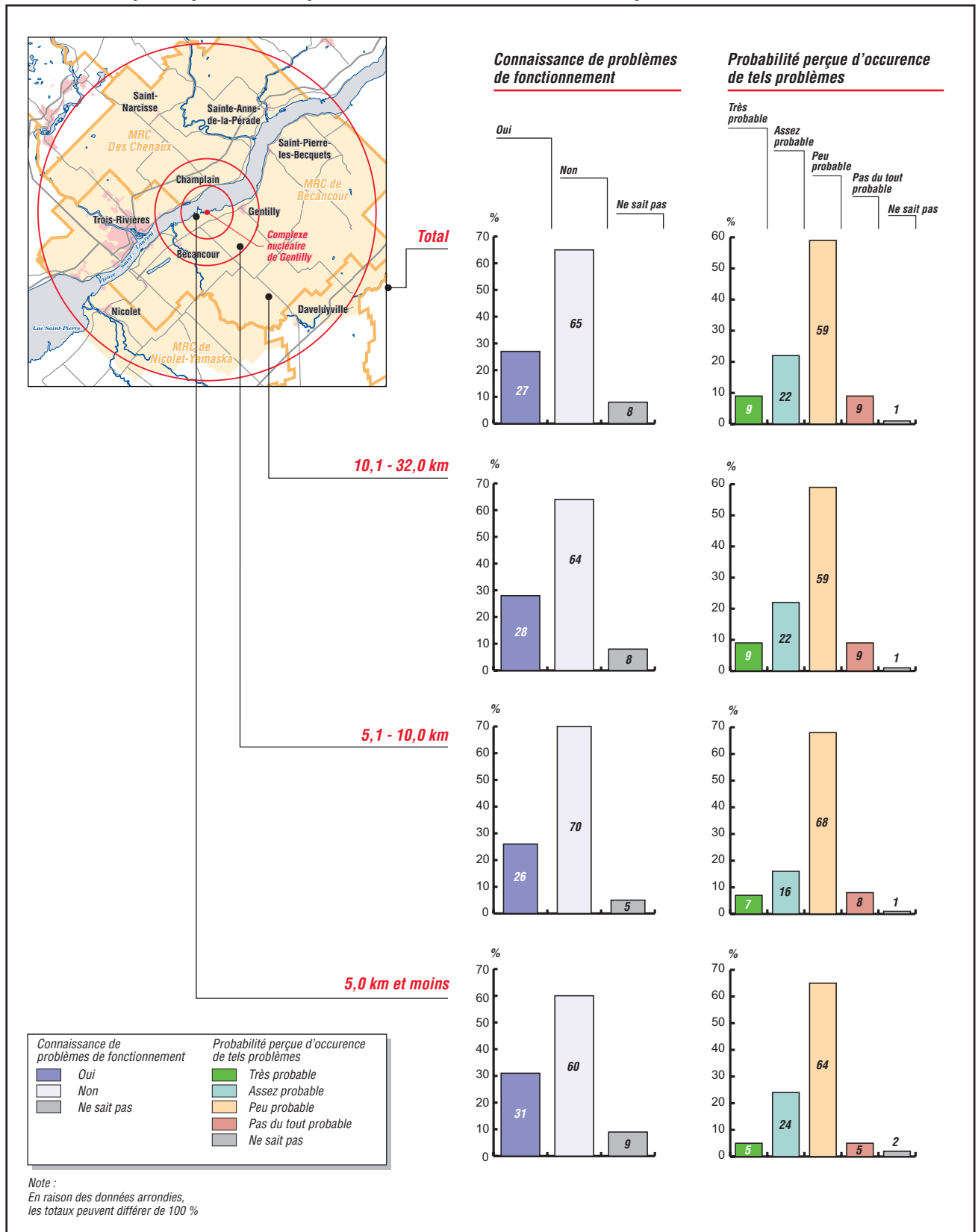


Figure 8-6 : Résultats pondérés du sondage : comparaison du degré de faveur accordé aux installations de la centrale nucléaire de Gentilly-2, des usines de pâtes et papiers de Kruger à Trois-Rivières et de l'Aluminerie de Bécancour

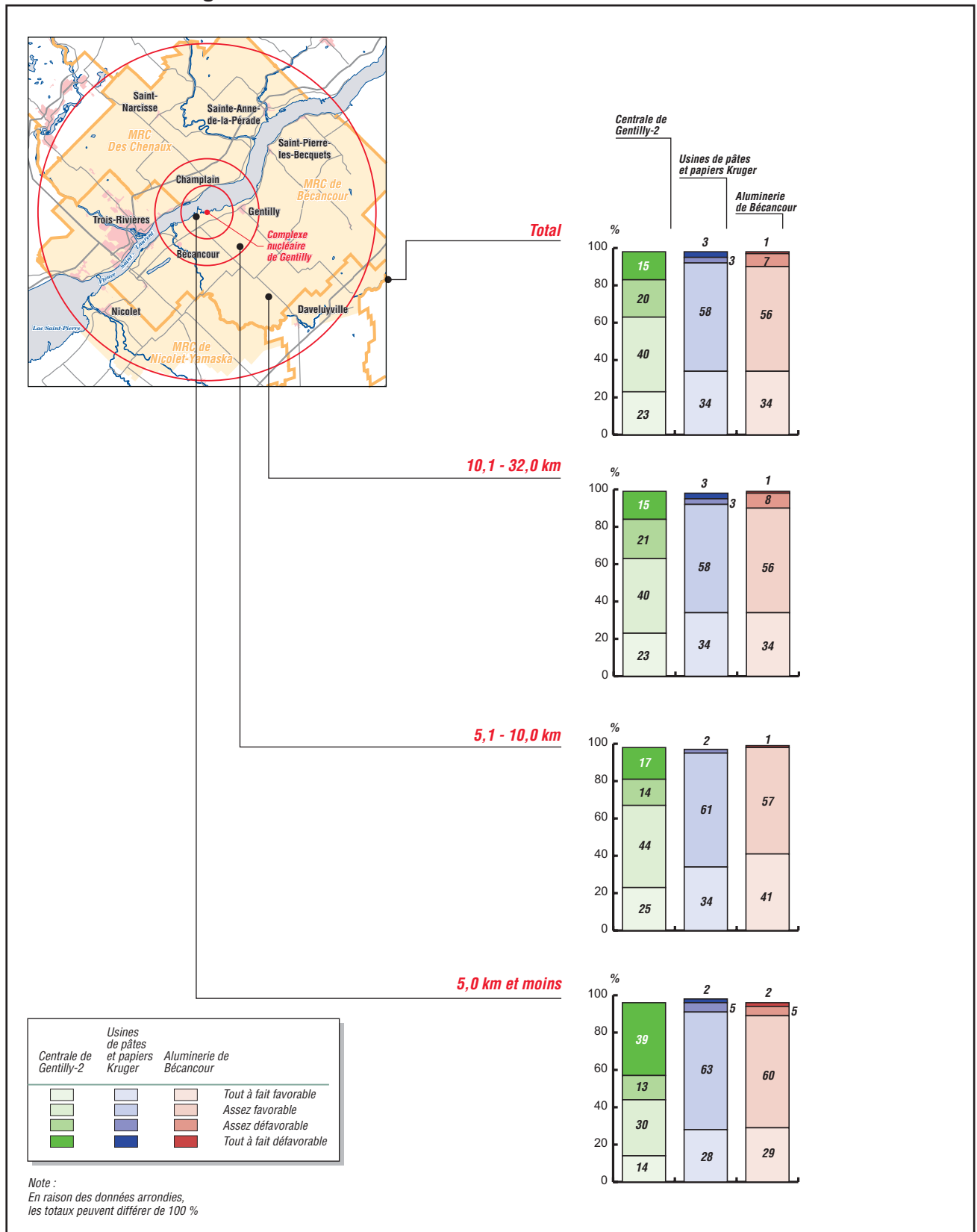


Figure 8-8 : Résultats pondérés du sondage : perception des effets actuels de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et des effets appréhendés à la suite de la réalisation du projet pour les autres résidents et la municipalité

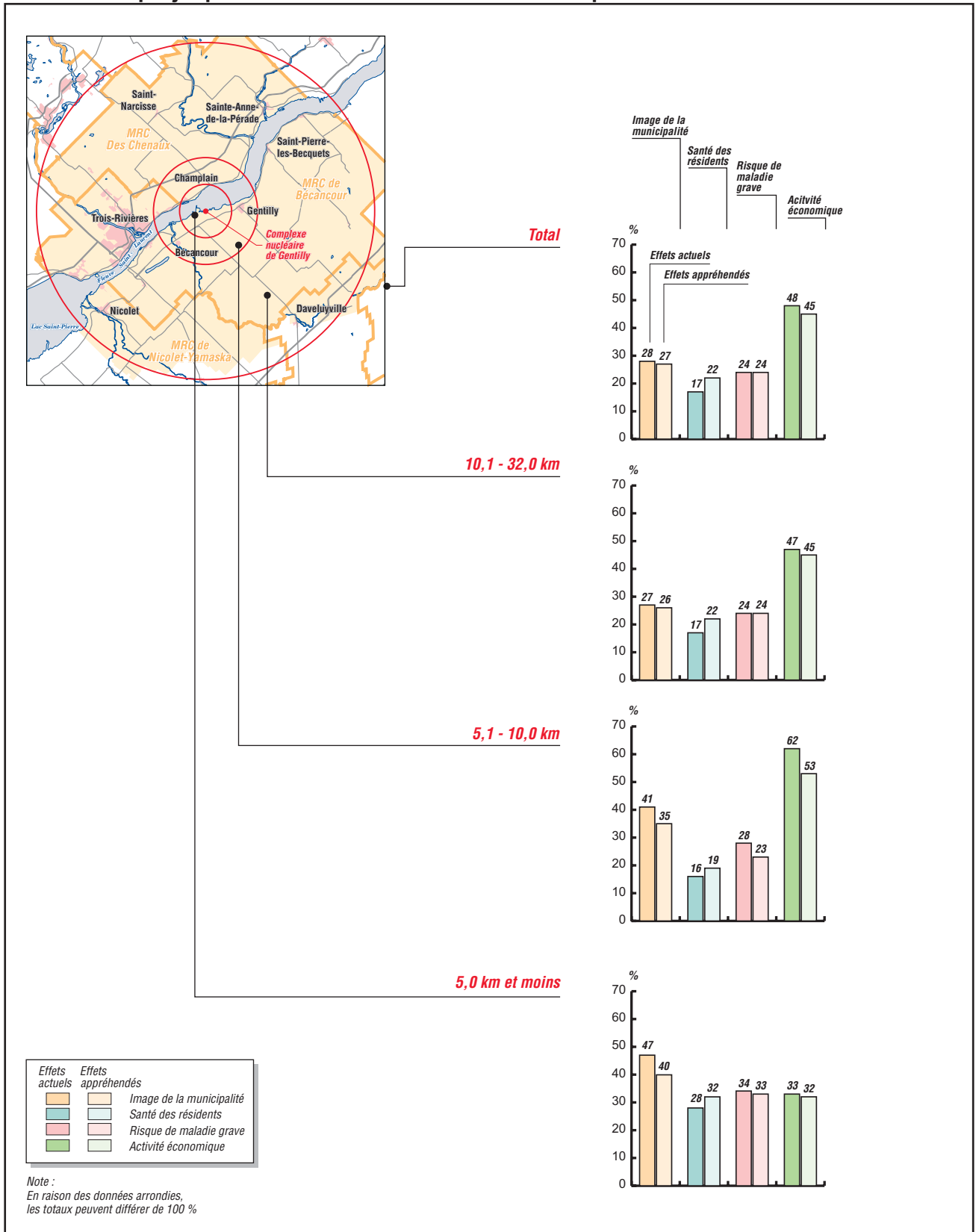


Figure 8-9 : Résultats pondérés du sondage : degré d'inquiétude actuel à l'endroit de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et degré d'inquiétude appréhendé à la suite de la réalisation du projet

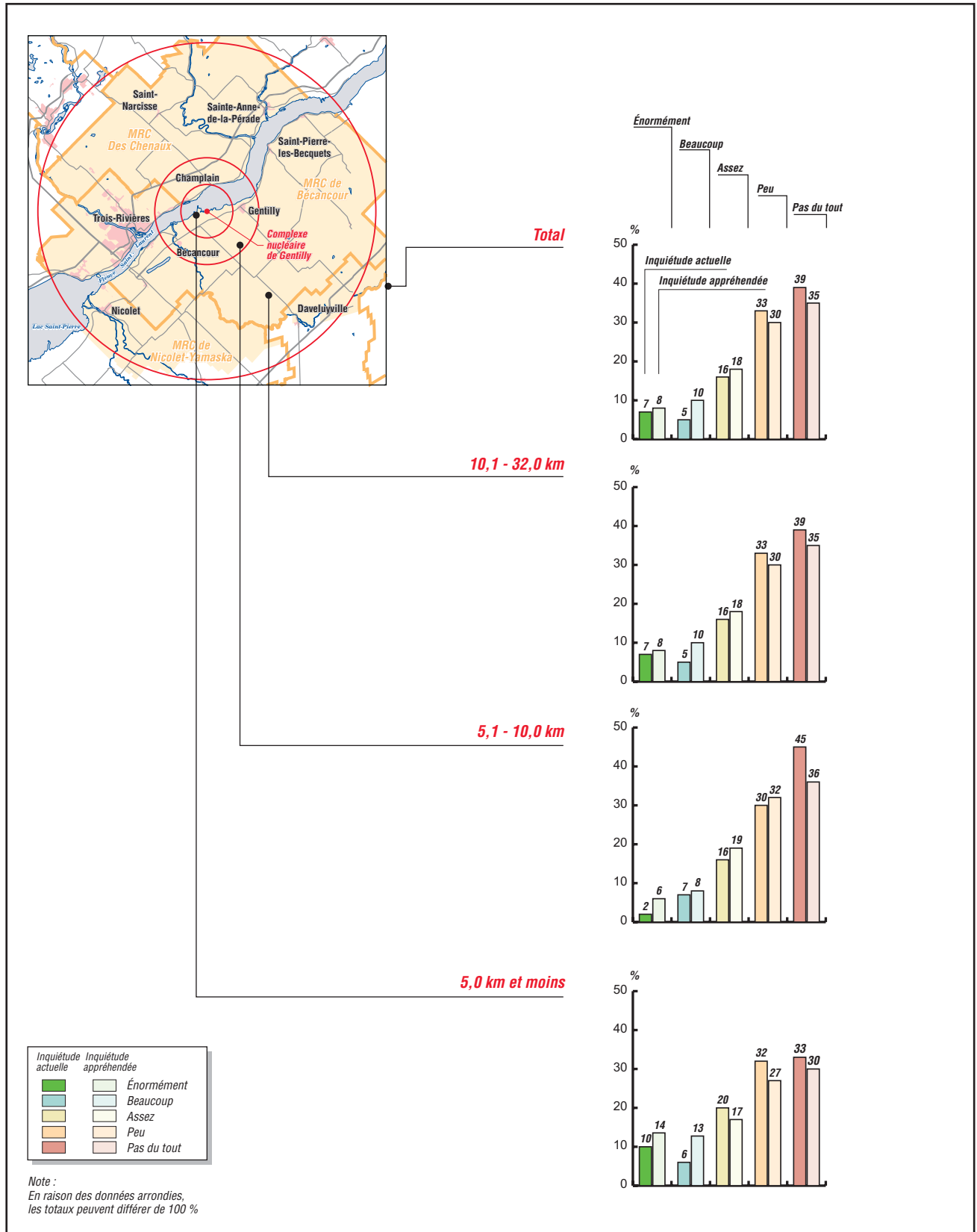


Figure 8-10 : Résultats pondérés du sondage : recherche d'information comme action entreprise en raison de l'inquiétude découlant de la présence de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et de l'inquiétude appréhendée à la suite de la réalisation du projet

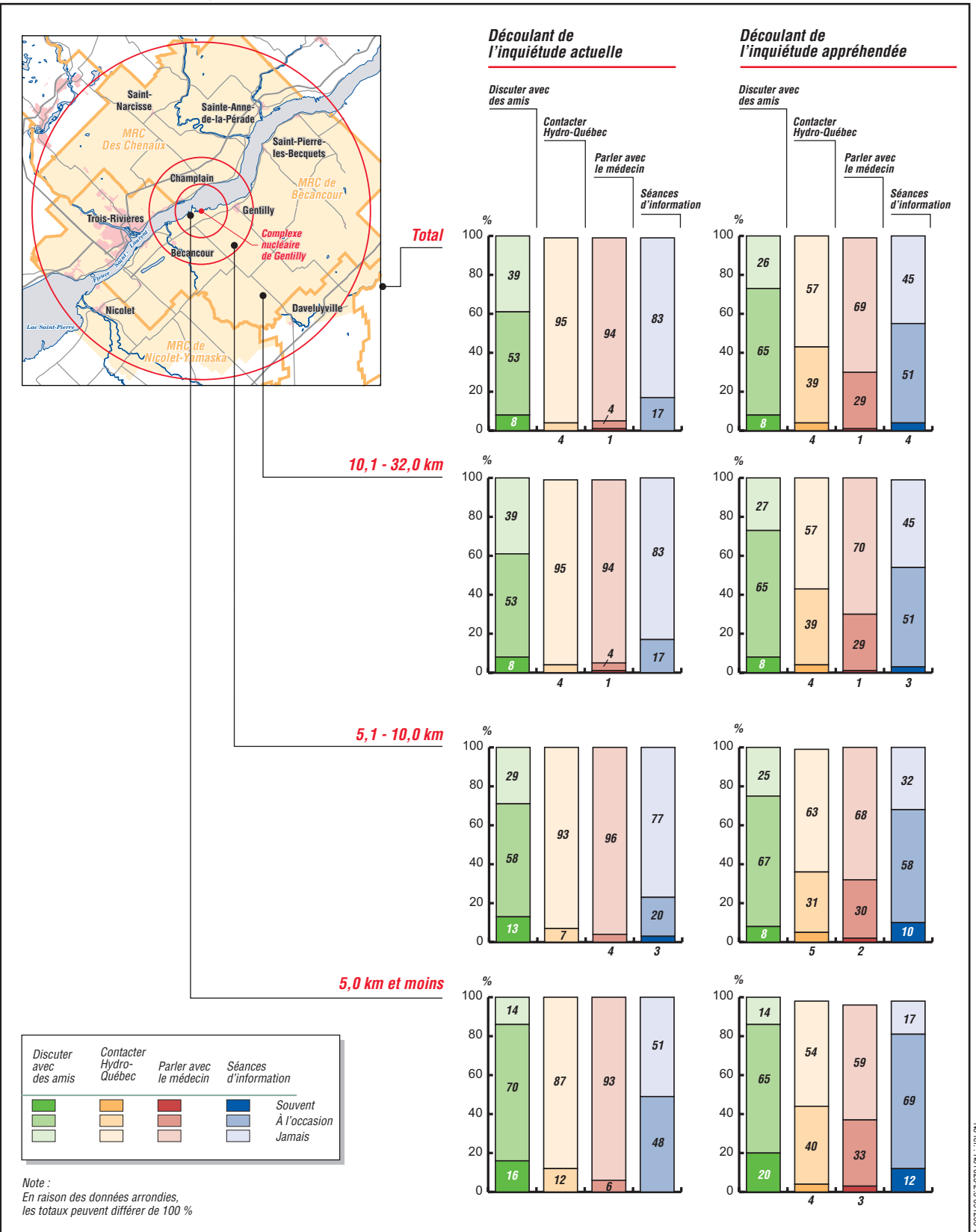


Figure 8-11 : Résultats pondérés du sondage : mesures de protection comme action entreprise en raison de l'inquiétude découlant de la présence de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et de l'inquiétude appréhendée à la suite de la réalisation du projet

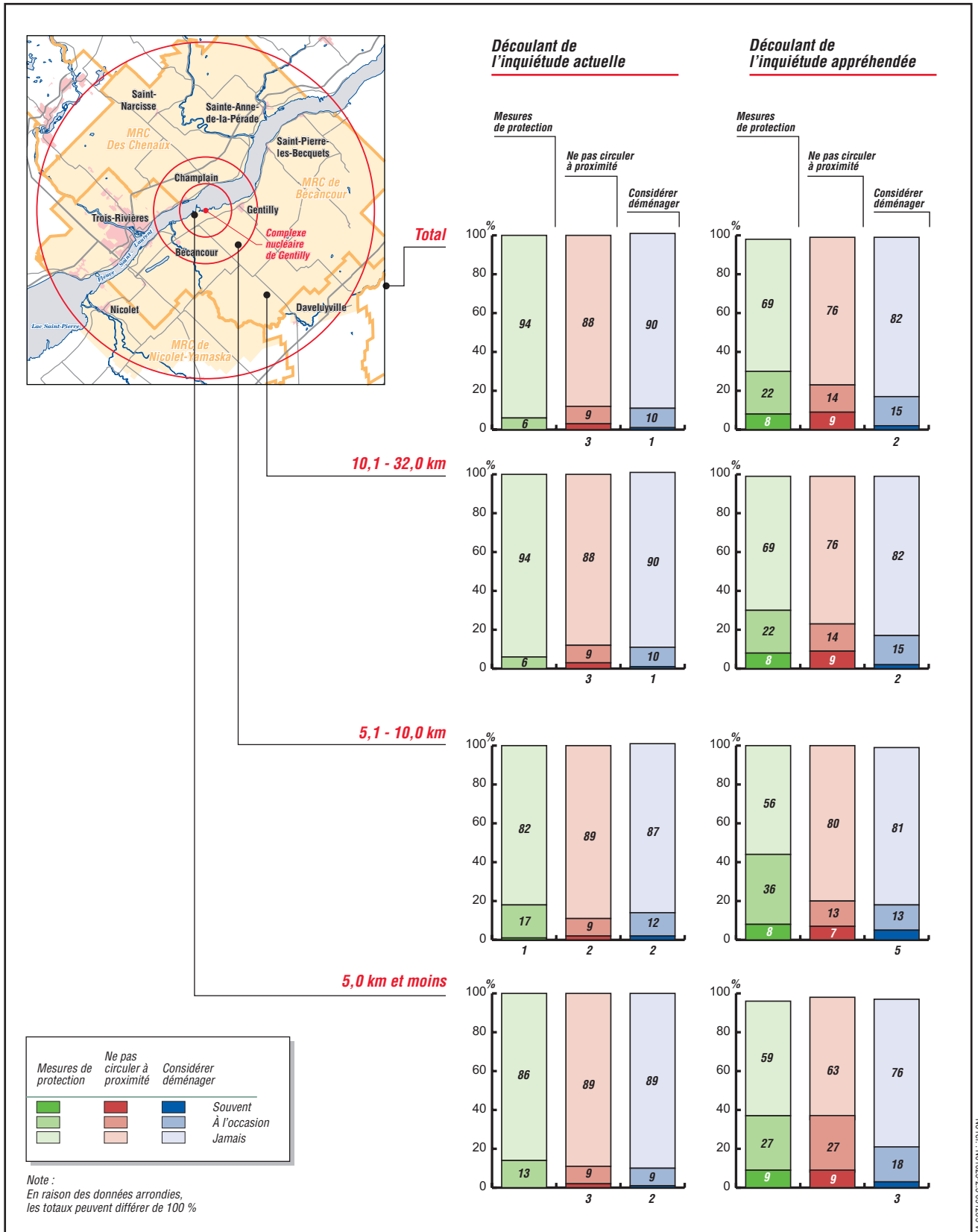


Figure 8-12 : Résultats pondérés du sondage : réactions liées à l'inquiétude découlant de la présence de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et de l'inquiétude appréhendée à la suite de la réalisation du projet

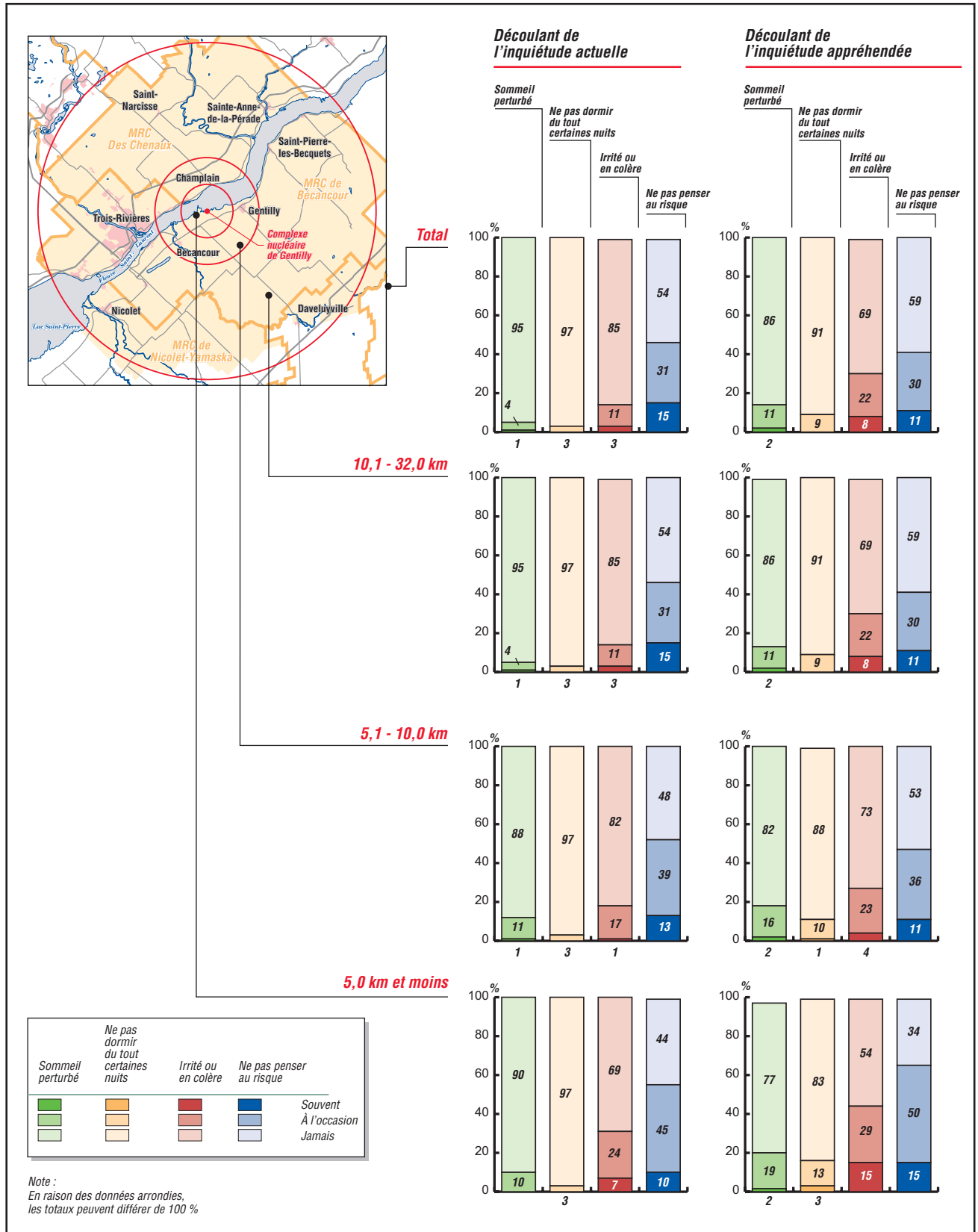


Figure 8-13 : Résultats pondérés du sondage : degré de faveur accordé au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2

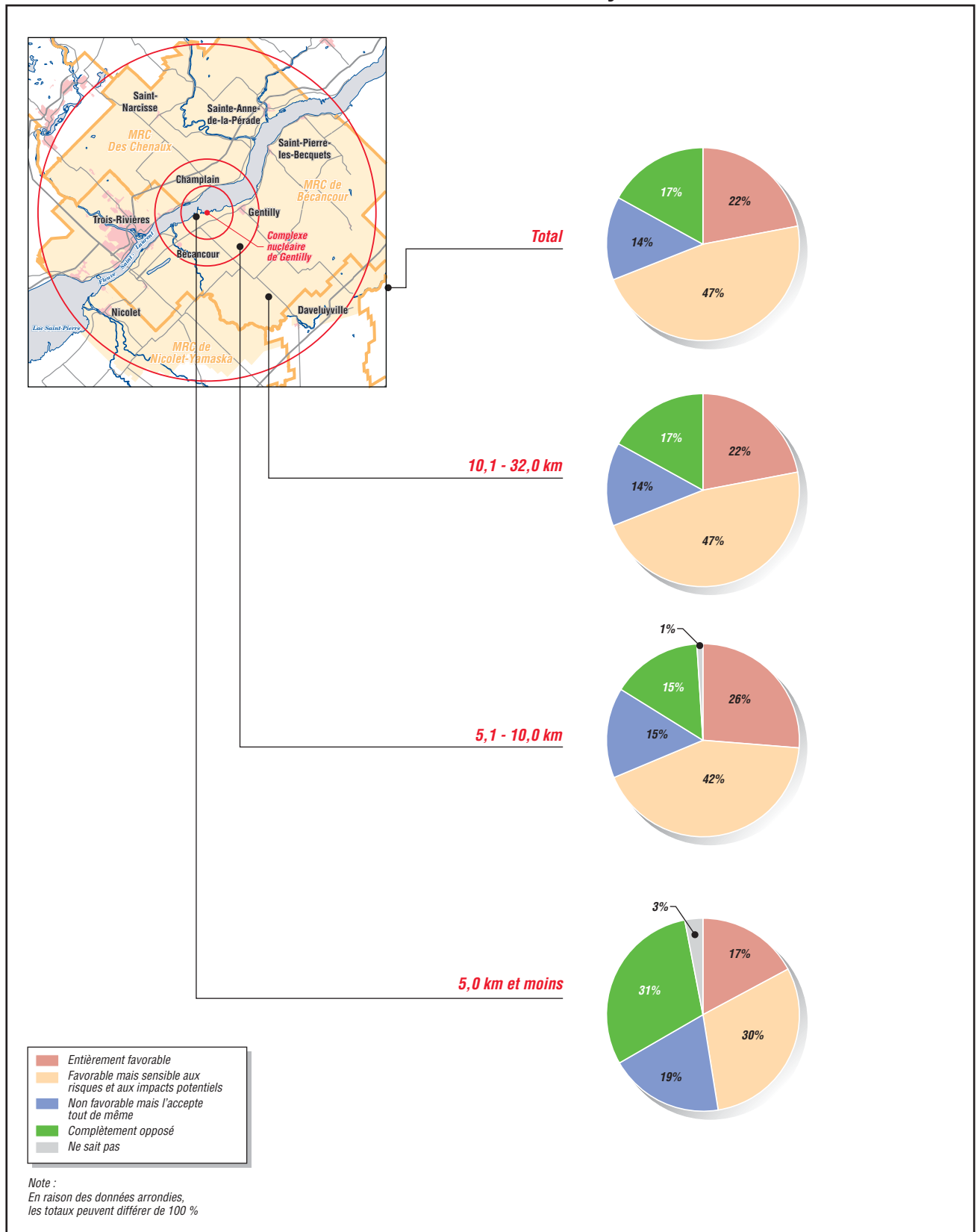
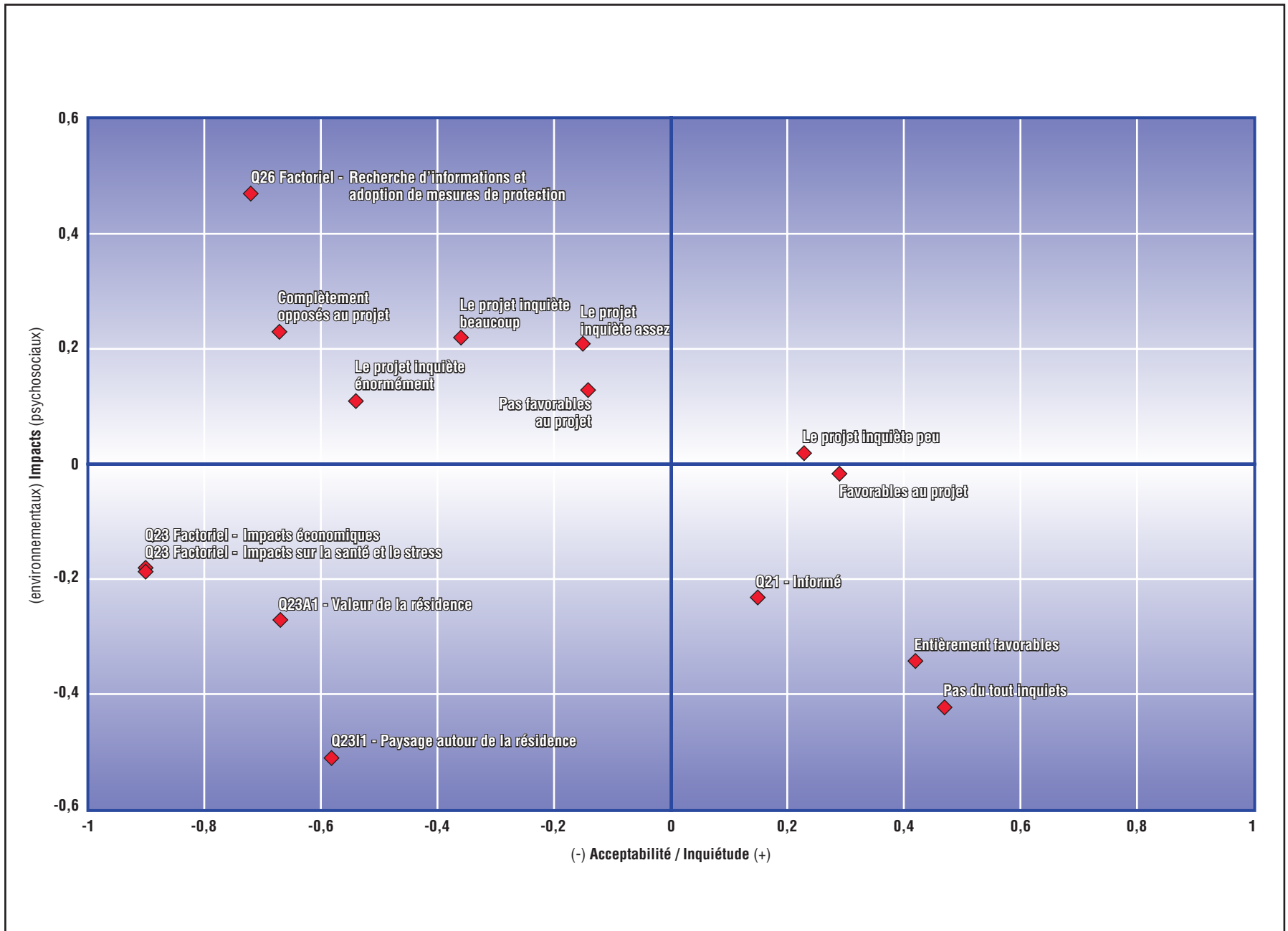


Figure 8-14 : Carte perceptuelle de l'impact du projet



Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2
Partie 2 : Enquêtes de 2003 sur les attitudes et les perceptions à l'endroit de la centrale de Gentilly-2 et du projet

NOVE ENVIRONNEMENT INC.
Évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux
Décembre 2003

9 BILAN DES ENQUÊTES DE 2003

Les différentes enquêtes et évaluations menées dans le cadre de cette étude, soit la revue de presse, les entrevues de groupe et le sondage, fournissent une appréciation des mécanismes et facteurs sociaux qui déterminent la perception des risques et les impacts psychosociaux du projet. Les résultats qui ont été présentés dans les trois chapitres précédents seront pris en compte dans l'élaboration des scénarios d'impacts et l'évaluation des impacts du projet qui font l'objet de la troisième et dernière partie de ce rapport.

Les principaux constats des enquêtes de 2003 sont présentés ci-après.

Une couverture médiatique intense qui fait fluctuer le niveau d'inquiétude

La couverture médiatique de l'industrie nucléaire et de la centrale de Gentilly-2 en particulier est considérable. Les médias (écrits et électroniques) locaux y accordent une place importante. Plusieurs thèmes y sont abordés par les groupes et institutions qui se prononcent sur les différents événements et projets associés à la centrale de Gentilly-2 et à l'industrie nucléaire en général.

La sûreté est une question permanente qui occupe une place très importante dans les médias. Tous les événements, locaux ou internationaux, banals ou extraordinaires, associés à l'exploitation des centrales nucléaires et de la centrale de Gentilly-2, sont examinés sous l'angle de leur signification pour la sûreté de cette dernière.

Les événements particulièrement frappants comme Tchernobyl et, plus récemment, les attentats du 11 septembre 2001, font la manchette. Les entrevues de groupe et les sondages recensés montrent qu'ils ont une incidence certaine sur le niveau d'inquiétude d'une partie de la population. L'inquiétude que suscite la centrale et les impacts psychosociaux qui lui sont associés fluctuent donc au gré des événements. Cette fluctuation est probablement plus ou moins importante et prolongée selon la gravité des événements et l'interprétation qui en est faite.

Le projet de modification des installations de stockage et de réfection de la centrale a déjà suscité jusqu'ici une certaine attention de la part des médias. Les futures étapes du projet engendreront, sans doute, leur lot de prises de position médiatisées. Il est donc probable que des fluctuations, plus ou moins importantes du niveau d'inquiétude seront vécues par la population. L'interprétation des événements et notamment leur signification quant à la sécurité de la centrale, actuelle ou future, est sans doute le facteur le plus important ici.

La centrale de Gentilly-2 : sources d'inquiétude, facteurs de sécurité et impacts psychosociaux

La connaissance qu'a la population de la centrale de Gentilly-2 est approximative. Plusieurs participants aux entrevues de groupe le reconnaissent d'emblée tout comme une majorité de répondants au sondage (63 % des répondants affirment connaître peu (46 %) ou pas du tout (17 %) la centrale de Gentilly-2). La population a néanmoins une

opinion sur les risques de la centrale qui est justifiée, dans bien des cas, par une perception et une appréciation générale de la filière nucléaire.

Hydro-Québec et la centrale de Gentilly-2 jouissent d'une bonne réputation et d'une confiance élevée auprès de la majorité de la population. La sécurité de la centrale est considérée comme adéquate par une majorité et l'exploitant est manifestement jugé comme un bon citoyen corporatif aux yeux de la plupart. De plus, la très grande majorité considère que la centrale de Gentilly-2 est bien surveillée par le gouvernement. La compétence des employés et l'image de sérieux de l'entreprise en rassurent plusieurs quant à la bonne marche et la sûreté de la centrale.

Néanmoins, Hydro-Québec est perçue par plusieurs comme une institution puissante qui « ne dit pas tout » sur la centrale nucléaire. Certains considèrent que les décisions sont prises par Hydro-Québec et les autorités sans que la population puisse les influencer d'une manière quelconque. Plusieurs aimeraient obtenir de l'information crédible pour atténuer leurs craintes ou répondre à certaines interrogations. Cette demande d'information est particulièrement manifeste chez les riverains immédiats de la centrale, notamment les résidents de Champlain.

Les risques associés à la centrale les plus souvent invoqués sont ceux d'une catastrophe majeure, entraînant une destruction massive. Ces risques apparaissent inacceptables aux yeux de ceux qui considèrent la centrale nucléaire comme une « aberration ». Le Québec est, selon eux, doté de ressources hydroélectriques assez importantes pour subvenir à ses besoins sans devoir s'encombrer d'un risque comme une centrale nucléaire.

La justification des prises de position à l'égard de la sûreté de la centrale est nettement différenciée. Les gens rassurés le sont parce qu'ils ont confiance en Hydro-Québec et dans les mesures de sécurité. L'historique sans incident de la centrale de Gentilly-2 les conforte. Les plus inquiets discutent plutôt des dangers associés « au nucléaire » ou à la « technologie » dans un sens large, une technologie à laquelle l'on associe de grands accidents. Bref, l'évocation de la situation de la centrale rassure, mais les « risques technologiques » inquiètent.

Les entrevues de groupe et les résultats du sondage montrent qu'il existe des sous-groupes d'opinion dans la population. Une analyse des réponses du sondage relative au projet a permis de dégager un certain nombre de segments de la population. Ceux-ci se distribuent selon un continuum de positions plus ou moins favorables au projet. L'analyse montre également que les appréhensions quant aux impacts psychosociaux du projet influent davantage sur le degré d'acceptabilité du projet que la perception des impacts environnementaux.

Inquiétudes quant à la centrale et impacts psychosociaux

Le sondage et les entrevues de groupe permettent d'avancer un certain nombre de constats relativement à la perception de la centrale de Gentilly-2 et aux impacts environnementaux et psychosociaux que la population lui associe.

Malgré une opinion largement favorable à la gestion d'Hydro-Québec et aux mesures de sécurité prises à la centrale, celle-ci suscite néanmoins des craintes auprès d'une

proportion importante, quoique minoritaire (28 %) de la population. Une minorité considère également que la centrale est associée à des impacts environnementaux.

Les impacts psychosociaux associés à ces inquiétudes prévalent plus ou moins, selon le type d'impact considéré. Si la recherche d'information auprès d'amis (61 %) ou la participation à des séances d'information (17 %) sont le fait d'une bonne proportion des résidents, les manifestations d'impacts comme le fait d'éviter de circuler près de la centrale (12 %), de considérer déménager pour s'éloigner de la centrale (11 %), ou l'insomnie occasionnelle (5 %) sont vécus par une minorité.

L'opinion des résidents vivant le plus près de la centrale nucléaire, soit à 5 km et moins, est généralement plus défavorable que ceux des autres secteurs de la zone d'étude. Cette strate de la population régionale est localisée principalement à Champlain sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent. L'inquiétude que suscite Gentilly-2 et les impacts psychosociaux qui lui sont associés, y sont notamment plus répandus. Le phénomène semble lié à deux causes. D'une part, au fait que la source de ces préoccupations est constamment rappelée par la vue qu'ont les citoyens de Champlain de la centrale de Gentilly-2 et par les nuisances (bruits, lumières, vapeur) que ces derniers associent à son exploitation. Cette situation n'est pas vécue par les résidents de la strate 5,1-10 km, situés principalement à Bécancour, ou ceux de Trois-Rivières (strate 10,1-32 km). Par ailleurs, les citoyens de Champlain ne tirent pas d'avantages économiques de Gentilly-2, contrairement à ceux de Bécancour ou de Trois-Rivières.

Il est donc clair que le risque reste important aux yeux d'une proportion minoritaire, mais non négligeable de la population, en dépit de la sécurité de la centrale et de la confiance générale accordée à ses dirigeants. Cette inquiétude est associée par les résidents à des impacts psychosociaux et varie notamment selon la distance entre le lieu de résidence et la centrale.

Inquiétudes et impacts psychosociaux soulevés par le projet

La majorité de la population (69 %) est favorable au projet. Une minorité (14 %) ne l'est pas, en raison des risques qu'elle associe à la centrale, mais l'accepte tout de même parce qu'elle considère ne pas pouvoir influencer la décision de réaliser le projet. Par ailleurs, 17 % de la population est complètement opposée au projet.

Le projet soulève des réactions qui sont associées, en bonne partie, aux risques environnementaux reliés à l'augmentation de la quantité de déchets sur le site. On note également que les réactions à l'égard du projet sont fortement conditionnées par les opinions à l'endroit de la centrale. Les résidents que la centrale inquiète peu ne sont généralement pas alarmés par le projet et inversement pour les résidents que la centrale préoccupe. En d'autres mots, les groupes qui ont une opinion sur les installations actuelles restent largement sur leur position en ce qui concerne le projet.

Le projet engendre des appréhensions plus prononcées que celles qui ont cours actuellement à l'égard de la centrale (voir tableau 8-6) ; par exemple : 8 % de plus de résidents déclarent que la centrale soulèvera chez eux de l'inquiétude prononcée après le projet ; 12 % de plus chercheront à s'informer auprès des amis ; 38 % de plus considèrent qu'ils iront à des séances d'information ; 6 % de plus croient qu'ils pourraient

considérer déménager ; enfin, 8 % de plus qu'ils auront, à l'occasion, un sommeil perturbé.

Globalement, les écarts restent relativement peu importants, sauf en ce qui touche la propension à rechercher des informations au sujet de la centrale. Ces écarts ne peuvent toutefois pas être considérés comme des prévisions précises des impacts futurs. En effet, on sait que les appréhensions d'impacts sont très souvent plus dramatiques que l'expérience vécue par la suite (Elliott et coll., 1993 ; Elliott et coll., 1997 ; Wakefield et coll., 2000), lorsque les projets se déroulent sans incident ou controverse et que les mesures d'atténuation appropriées sont appliquées. Cependant, ils donnent une indication générale; plus les écarts sont importants plus les impacts peuvent être sérieux.

PARTIE 3 : IMPACTS, ATTÉNUATION ET SUIVI

10 SCÉNARIOS DE PERCEPTION DES RISQUES

La démarche de prévision des impacts consiste d'abord à élaborer des scénarios probables de perception des risques et de réaction de la population face au projet. L'élaboration de ces scénarios tient compte des précédents, de cas similaires et des données qualitatives et quantitatives sur les perceptions des risques et sur les impacts psychosociaux liés à la présence de la centrale et des aires de stockage au sein de la population de la zone d'étude. Ces données de base ont été présentées dans les chapitres précédents de ce rapport. Par la suite, on identifie et justifie le scénario le plus probable de survenir ainsi que les impacts psychosociaux qui en résulteraient et qui se répercuteraient sur les groupes les plus susceptibles d'être touchés. Dans une étape subséquente, les impacts psychosociaux pouvant découler de la perception des risques sont évalués. Cette évaluation tient compte des mesures les plus susceptibles d'atténuer l'ampleur des impacts. Au terme de la démarche, l'impact résiduel que pourrait avoir le projet est identifié et qualifié.

Les événements qui peuvent influencer la perception des risques, tels que des incidents ou des controverses, sont difficiles à prévoir dans le cadre du présent projet. Il est donc apparu en premier lieu important de scénariser certaines situations, plus ou moins critiques à l'égard de la perception des risques, afin d'en présenter les impacts psychosociaux potentiels.

Les situations, projets ou actions qui peuvent avoir une incidence sur la perception des risques peuvent se produire aussi bien à l'échelle locale, qu'à l'extérieur de la zone d'étude, soit à l'échelle canadienne ou internationale. La revue de presse, réalisée dans le cadre de cet avant-projet, montre en effet clairement que tous les événements locaux, nationaux et internationaux, pouvant avoir une incidence sur l'évaluation de la sécurité de l'industrie nucléaire, sont diffusés et commentés par les médias. Ces commentaires sont plus ou moins alarmistes, selon le cas. Ce contexte médiatique influence la perception des risques et le degré d'inquiétude des citoyens. Les participants aux entrevues de groupe menées dans le cadre de cette étude l'ont bien souligné.

10.1 Bases de l'élaboration des scénarios

Les scénarios probables de perception des risques liés à la réalisation du projet sont construits sur le principe de la relation stimulus – interprétation – réponse. Les stimuli qui contribuent à la variation du niveau de perception des risques sont des événements, des actions ou des projets qui peuvent se produire aussi bien localement qu'à l'extérieur de la zone d'étude, soit à l'échelle canadienne ou internationale. Ces stimuli sont liés, pour l'essentiel, aux médias, notamment les journaux locaux, qui rapportent et commentent les événements locaux, nationaux et internationaux directement liés à la centrale de Gentilly-2 ou pouvant avoir une signification ou une incidence, même indirecte, sur celle-ci (les événements du 11 septembre 2001, par exemple).

Sur les plans local et régional, les facteurs susceptibles de faire varier le niveau de perception des risques peuvent être associés à des événements sociaux, des projets à la centrale de Gentilly-2, des événements liés à l'exploitation normale de la centrale, des

attitudes ou comportements de l'exploitant ainsi qu'à des décisions des autorités de contrôle. Sur le plan national, il peut s'agir d'événements concernant généralement l'industrie nucléaire canadienne dans son ensemble. Les conflits, les tensions et les actes terroristes, notamment, les accidents nucléaires ou les décisions qui conditionnent l'avenir de l'industrie nucléaire à l'échelle mondiale sont quant à eux caractéristiques du contexte international.

La réponse à ces stimuli s'exprime par un certain niveau de préoccupation qui varie en fonction de l'attention que portent les personnes à ces événements et à l'interprétation qu'ils en font. Cette interprétation varie selon les attitudes et l'expérience acquise ou vécue par les résidents à l'endroit de la centrale de Gentilly-2 ou de la filière nucléaire, plus généralement. La distance du lieu de résidence constitue un facteur d'influence de la perception des risques. Les réactions aux événements peuvent donc s'exprimer différemment en fonction du lieu où réside la population par rapport à la centrale de Gentilly-2. En effet, tel que le démontrent les données qualitatives et quantitatives, la perception des risques diffère passablement lorsque la population se trouve 5 km et moins de la centrale, dans l'espace compris entre 5 et 10 km de celle-ci ou au-delà de 10 km.

Aux fins de l'élaboration des scénarios de prévision des impacts, trois niveaux types de réactions peuvent être définis en ce qui concerne la perception des risques du projet. Ces niveaux traduisent différents degrés d'inquiétude et d'intensité des impacts psychosociaux engendrés par le projet, qui s'ajouteraient aux inquiétudes et impacts psychosociaux liés à la présence de la centrale.

Niveau A : Pour une partie significative de la population, la perception des risques engendre des inquiétudes importantes qui peuvent donner lieu à des effets sur les plans individuel, familial et communautaire. Sur le plan individuel, les impacts psychosociaux qui résultent d'un fort niveau d'inquiétude peuvent engendrer des réactions somatiques importantes liées au stress (par exemple, insomnie). Ces impacts psychosociaux affectent un pourcentage relativement important de la population.

Niveau B : L'augmentation des inquiétudes et des impacts psychosociaux est moins importante et touche une proportion plus petite de la population. Les impacts psychosociaux, bien qu'ils existent, affectent un faible pourcentage de la population, sont peu fréquents et peu durables.

Niveau C : L'augmentation des inquiétudes et des impacts psychosociaux lorsqu'elle existe, est peu importante et affecte une proportion très limitée de la population. Les impacts psychosociaux, bien qu'ils existent, touchent un très faible pourcentage de la population, sont peu fréquents ou sont de courte durée.

Sur la base de ces considérations, quatre scénarios de perception des risques pouvant découler du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 ont été élaborés. Chaque scénario fait état d'un contexte événementiel sur les plans local, régional et extérieur à la zone d'étude, auquel correspond, pour chaque strate de la population, des niveaux de

préoccupations A, B ou C, tels que définis précédemment. Le tableau 10-1 résume ces scénarios qui sont décrits ci-dessous.

10.2 Description des scénarios

Selon le **scénario 1** considéré pour pronostiquer les impacts du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale de Gentilly-2, aucun incident ni controverse ne soulèverait de nouvelles interrogations ou de risques aux yeux de la population, tant sur le plan local qu'à l'extérieur de la zone d'étude. Dans ce contexte, le projet ne modifierait que très peu et de manière très temporaire les préoccupations ou inquiétudes des résidents. Le seul effet du projet serait de prolonger la durée d'exploitation de la centrale tout en maintenant les inquiétudes et les impacts psychosociaux qui lui sont actuellement associés.

Le **scénario 2** considère que, dans le cadre du projet, ainsi que lors de la poursuite de son exploitation, aucun incident ni controverse important, sur le plan local, n'entraînerait de nouvelles inquiétudes ou interrogations aux yeux de la population. Par contre, des incidents ou des controverses importants, associés à la filière nucléaire, surviendraient à l'extérieur de la région. Il pourrait s'agir, par exemple, d'un nouvel accident nucléaire important, d'un attentat terroriste contre une installation nucléaire, de la découverte de failles majeures dans les procédures de sécurité d'autres centrales ou d'effets importants sur la santé de personnes habitant à proximité de certaines centrales. Selon la gravité des événements nationaux ou internationaux et la remise en cause de la sécurité des centrales nucléaires qu'elles pourraient soulever aux yeux de la population locale, le niveau d'inquiétude pourrait augmenter pour une durée plus ou moins longue. L'accident de Tchernobyl semble avoir entraîné ce genre d'impact temporaire dans le milieu local. Outre cet impact associé aux événements extérieurs, le projet pourrait augmenter légèrement le niveau de préoccupation de la population, notamment celle résidant très près de la centrale (5 km et moins). Par ailleurs, la poursuite de l'exploitation de la centrale prolongerait ce niveau de préoccupation et les impacts psychosociaux qui en découlent actuellement.

Selon le **scénario 3**, on envisage que le projet ou la poursuite de l'exploitation de la centrale pourrait donner lieu à un incident ou à une controverse importante dans la région, ce qui provoquerait de nouvelles inquiétudes ou interrogations au sein de la population. Par contre, aucun incident ou controverse important, associé à la filière nucléaire, ne surviendrait à l'extérieur de la zone d'étude. Selon la gravité des événements locaux et la remise en cause de la sécurité de la centrale nucléaire qu'ils peuvent soulever aux yeux de la population locale, le niveau d'inquiétude et les impacts psychosociaux s'accroîtraient de manière plus ou moins importante et affecteraient une proportion plus ou moins large de la population. Le niveau d'inquiétude et les manifestations psychosociales pourraient être durables, sinon permanents, chez certains résidents, notamment ceux qui habitent près de la centrale ou qui seraient directement impliqués par les événements. L'accident de Three Mile Island, aux États-Unis, a entraîné ce genre d'impact dans le milieu local (Sorensen et coll., 1987).

Enfin, le **scénario 4** serait caractérisé par un incident ou une controverse important dans le cadre du projet ou de la poursuite de l'exploitation de la centrale de Gentilly-2. Cette situation viendrait soulever de nouvelles inquiétudes ou interrogations chez la population.

À l'extérieur de la région, des incidents ou des controverses importants seraient associés à la filière nucléaire, tel qu'un nouvel accident nucléaire d'importance, un attentat terroriste contre une installation nucléaire, la mise au jour d'irrégularités majeures dans les procédures de sécurité ou des effets importants sur la santé des populations voisines de certaines centrales. Selon la gravité des événements locaux et extérieurs à la région, le niveau d'inquiétude et les impacts psychosociaux s'accroîtraient de manière plus ou moins importante et toucheraient une proportion plus ou moins large de la population. Le niveau d'inquiétude et les manifestations psychosociales pourraient être durables, sinon permanents, chez plusieurs résidents, notamment les personnes qui habitent près de la centrale ou qui seraient directement impliquées dans les événements. Certains résidents, entre autres ceux qui vivent à proximité, pourraient déménager de la zone rapprochée de la centrale afin de diminuer leur niveau d'inquiétude.

10.3 Scénario retenu

Hormis le dossier des malformations congénitales au début des années 1990, qui a pu être résolu notamment grâce à une enquête publique sur la santé, l'histoire de la centrale de Gentilly-2 est caractérisée par une exploitation normale qui n'a pas été ponctuée d'incidents majeurs ou de controverses largement médiatisées pouvant remettre en cause, de manière sérieuse, la sécurité de la centrale ou les risques pour la population. D'autre part, le précédent qui se rapproche le plus du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale de Gentilly-2 est la construction de l'aire de stockage à sec du combustible irradié (ASSCI). Cette dernière n'a été marquée par aucun incident lors de la construction des modules CANSTOR actuellement existants. La présence de ces nouveaux aménagements n'a pas non plus soulevé de controverse médiatique importante. Une comparaison entre le niveau d'inquiétude manifestée en 1993 et 2003 (voir la section 4.2) a pu montrer que la proportion de la population qui s'inquiète au sujet de la centrale reste similaire. La construction des aires de stockage à sec ne semble donc pas avoir modifié, de façon durable à tout le moins, la perception de la centrale.

Par contre, depuis la mise en service de la centrale de Gentilly-2, en 1983, le contexte international a été marqué par des événements majeurs (Tchernobyl, attentats du 11 septembre 2001, guerres) et par des critiques ou controverses continues à l'endroit de l'industrie nucléaire liées notamment à la gestion à long terme de ses déchets (Commission Seaborn et projet d'enfouissement de Yucca Mountain aux États-Unis, par exemple). Compte tenu de la durée d'exploitation prolongée de la centrale (fermeture projetée à l'horizon 2035), il est presque certain que des événements ou des controverses majeurs, surviendront qui mettront en cause directement ou indirectement la filière nucléaire. De plus, des décisions importantes quant à la gestion à long terme du combustible irradié au Canada seront prises dans un avenir rapproché dans le cadre des travaux de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN). Les recommandations de la SGDN et l'éventuelle décision du gouvernement canadien pourraient engendrer des débats importants sur le plan local ainsi qu'à l'extérieur de la région.

L'histoire et les précédents locaux amènent donc à conclure que les probabilités de réalisation du scénario 2 apparaissent plus importantes que celles des autres scénarios évoqués ci-dessus.

10.4 Description des impacts prévus associés au scénario retenu

Les inquiétudes pouvant résulter du projet de modification des installations de stockage et de réfection de la centrale de Gentilly-2, ainsi que les impacts psychosociaux qui peuvent en résulter sont décrits dans la présente section. L'importance de cet impact sera quant à elle évaluée et qualifiée au chapitre 11.

Pour faire l'appréciation du scénario 2, l'impact des événements locaux et de ceux susceptibles de se produire à l'extérieur de la zone d'étude (événements nationaux et internationaux) doit être évalué à l'aide des données d'enquêtes rassemblées dans le cadre de cette étude, de la revue de littérature et des précédents.

10.4.1 Impact des événements nationaux et internationaux

Les données tirées notamment du sondage d'Hydro-Québec de 1986 à la suite des événements de Tchernobyl et des entrevues de groupe montrent clairement que certains incidents internationaux ont eu un impact, plus ou moins prononcé et durable sur le degré d'inquiétude de la population manifestant une appréhension à l'égard de Gentilly-2. Comme plusieurs participants aux groupes de discussion l'ont souligné, ces événements rappellent la présence de la centrale et les conséquences catastrophiques qui pourraient résulter d'un incident majeur. L'inquiétude jusqu'alors absente ou très faible peut augmenter en raison des scénarios plus ou moins catastrophiques évoqués notamment par les médias. Le phénomène dure plus ou moins longtemps selon les événements.

10.4.2 Impact des événements locaux

Le précédent que constituent les travaux d'aménagement de l'aire de stockage à sec du combustible nucléaire irradié de la centrale de Gentilly-2, débuté en 1994, ne semble avoir provoqué que très peu ou aucun impact sur la perception des résidents ou sur leur appréhension à l'égard de la centrale. Aucune préoccupation notoire n'a été rapportée par les médias locaux. De plus, les participants aux entrevues de groupe n'ont pas souligné, dans le cadre de leurs discussions sur la centrale, que la présence des modules de stockage actuels les préoccupait tout particulièrement. Par ailleurs, la comparaison des sondages effectués en 1993 et 2003 ne montre aucune variation significative dans les perceptions.

10.4.3 Impacts environnementaux et psychosociaux

Un indice permettant d'évaluer l'impact possible du projet est fourni par les entrevues de groupe et le sondage réalisés au printemps de 2003 dans le cadre de la présente étude. Les participants ont pu y décrire leur expérience quant aux impacts environnementaux et psychosociaux qu'ils vivent ou perçoivent et qu'ils associent à la centrale de Gentilly-2. On leur a également demandé de préciser leurs appréhensions relatives aux impacts environnementaux et psychosociaux du projet de modification des installations de stockage et de réfection de la centrale de Gentilly-2. L'écart entre les deux évaluations permet de mesurer jusqu'à quel point les appréhensions diffèrent de leur expérience

actuelle. Plus l'écart est important, en principe, plus il donne à penser que l'impact du projet pourrait être grand. Cet effet pourrait être le résultat de l'appréhension elle-même car une appréhension très forte (beaucoup de gens qui appréhendent très fortement un impact ou un risque) peut provoquer des réactions (de rejet, de déplacement, par exemple) plus ou moins importantes. De plus, il est reconnu que des appréhensions très importantes contribuent habituellement à structurer l'évaluation des expériences futures en les percevant dans le sens des anticipations. Cependant, cet écart ne peut être considéré que comme un indice permettant d'évaluer les perceptions et réactions futures et non une prévision précise.

10.4.3.1 *Impacts environnementaux*

Élaboré à partir des résultats du sondage de 2003, le tableau 8-5 illustre la perception des impacts environnementaux actuels et appréhendés par la population à l'endroit du projet. Il montre que les écarts entre l'expérience actuelle et l'anticipation est très variable d'un impact environnemental à l'autre. Ils fluctuent en effet, selon les questions et les strates de distances entre la résidence et la centrale, de -9 % (Q15k/Q23k et Q15r/Q23q - strate 5,1-10 km) à 14 % (Q15e/Q23e - strate de 5 km et moins). De manière générale toutefois, les écarts restent faibles, entre 0 % et 7 % et ceux-ci sont souvent plus importants chez les résidents habitant très près de la centrale (5 km et moins) que ceux qui en sont plus éloignés. Notons également que selon les répondants, le projet pourrait améliorer la situation, notamment le paysage (Q15i/Q23i) ou l'image de la municipalité (Q15o/Q23o). Pour certains autres impacts, les écarts sont peu significatifs, par exemple à l'égard du risque de développer une maladie grave (Q15q/Q23s), du sentiment de sécurité (Q15k/Q23k), des activités de loisirs (Q15j/Q23j) ou du bruit autour de la résidence (Q15d/Q23d). Le niveau d'appréhension quant au stress (Q15f/Q23f) et à l'impact sur la santé (Q15e/Q23e) est légèrement plus élevé que la perception actuelle. L'appréhension à l'égard de la détérioration de la qualité de l'environnement montre le niveau d'écart le plus important, globalement (Q15b/Q23b).

Le constat qui ressort du tableau 8-5 est donc que, de manière générale, le niveau d'appréhension quant aux impacts possibles sur l'environnement de la réfection de la centrale et de la poursuite de son exploitation est assez semblable aux impacts perçus actuellement. Une large majorité considère généralement que les impacts environnementaux mentionnés sont absents. La population qui manifeste le plus d'appréhension est celle qui réside dans la zone rapprochée (5 km et moins) de la centrale. Il est donc fort probable que la perception des impacts du projet soit en général légèrement plus négative chez celle-ci. Pour les autres strates de la population, le fait que les appréhensions soient très peu différentes des perceptions actuelles indique que la perception des impacts du projet ne sera pas, de manière générale, différente de celle qui prévaut actuellement.

10.4.3.2 *Impacts psychosociaux*

Le tableau 8-6, lui aussi élaboré à partir du sondage de 2003, fait état des perceptions des impacts psychosociaux actuels et appréhendés par la population régionale à l'égard du projet. Tout comme dans le cas des impacts environnementaux examinés précédemment, on constate que les écarts entre l'expérience actuelle et les

appréhensions ou réactions probables varient beaucoup d'un impact psychosocial à l'autre. Notons tout d'abord que la proportion de la population déclarant que la centrale les inquiète passe de 28 % à 36 %. Ce faible écart concorde assez bien avec les évaluations faites par les participants aux entrevues de groupe.

Dans d'autres cas, l'écart est plus marqué. Il est, par exemple, de 39 % pour ce qui est de la volonté de contacter Hydro-Québec pour obtenir des informations (Q17b/Q26b - strate 10,1-32 km) ou de 45 % pour ce qui est d'aller à des séances d'information (Q17d/Q26d - strate 5,1-10 km). À l'opposé, il n'y a que très peu de différence pour ce qui est de discuter avec des amis (Q17a/Q26a - entre -1 % et 12 % selon les strates de distance).

De manière générale, on note également que l'écart entre les expériences actuelles et l'anticipation d'impacts déplaisants comme le sommeil perturbé (Q17h/Q26h), l'insomnie (Q17i/Q26i) ou l'irritation (Q17j/Q26j) varie généralement entre 6 % et 16 %, selon les cas. Par ailleurs, les mesures de recherche d'information (Q17b/Q26b, Q17c/Q26c et Q17d/Q26d) et de protection à l'égard de la centrale (Q17e/Q26e) montrent des variations importantes (entre 23 % et 45 %). Il ressort qu'une partie importante de la population est intéressée à s'informer sur le projet. De plus, une partie des résidents chercheront probablement à savoir comment se protéger et adopteront certaines mesures, le cas échéant.

Il faut noter aussi que les écarts entre l'expérience actuelle et les réactions futures ne sont pas très différents, d'une strate de population à l'autre, pour la grande majorité des impacts psychosociaux examinés ici.

Le portrait d'ensemble qui se dégage du tableau 8-6 est qu'une proportion non négligeable mais toujours minoritaire de la population, nourrit des appréhensions envers le projet. Ces appréhensions se concrétiseront probablement par des activités comme la recherche d'information. Par ailleurs, les impacts psychosociaux associés à des inquiétudes importantes, comme l'insomnie ou le sommeil perturbé, restent le fait d'un très petit nombre. Parce que le projet ne modifiera guère le mode d'exploitation actuel de la centrale et le milieu environnant, généralement, il est probable que ces impacts psychosociaux resteront confinés à cette petite minorité. Ils n'augmenteront probablement pas davantage pour les personnes habitant très près de la centrale (strate de 5 km et moins) que pour les autres strates de la zone d'étude.

10.4.4 Bilan

L'ensemble des informations colligées dans le cadre de cette étude et l'examen du précédent qu'a été le projet de stockage à sec du combustible nucléaire irradié laissent prévoir que la réalisation du projet entraînera une légère augmentation des inquiétudes au sein de la population. Celle-ci se manifestera, notamment, par de la recherche d'informations additionnelles sur la centrale et le projet. Pour les personnes les plus inquiètes, des impacts psychosociaux comme de l'irritation ou le sommeil perturbé pourront être vécus, entre autres, lorsque les médias évoqueront des enjeux environnementaux liés aux nouvelles installations. En effet, dans ce contexte, la présence de la centrale et la poursuite de ses opérations leur seront rappelées. Dans l'ensemble, les impacts générés seront donc assez peu importants en termes de nombre de

personnes affectées, d'intensité ou de durée. La proportion de la population manifestant des inquiétudes et des réactions à l'égard de la centrale n'augmentera qu'assez peu et de manière temporaire probablement. Les résidents habitant très près (5 km et moins) de la centrale seront plus affectés en raison de leurs appréhensions déjà globalement plus fortes.

Enfin, cet impact pourrait être plus important si des événements majeurs ou des controverses viennent remettre en question la filière nucléaire, et plus particulièrement la centrale de Gentilly-2, notamment en ce qui a trait aux questions de sûreté.

Tableau 10-1 : Scénarios de perception des risques et niveaux de préoccupation des résidents en fonction de la distance du complexe nucléaire

Scénario	Distance de la centrale de Gentilly-2	Niveau de préoccupation*		
		5 km et moins	5,1 à 10 km	10,1 à 32 km
1	Aucun événement se rapportant de près ou de loin à la filière nucléaire ou à la centrale de Gentilly-2 ne suscite une controverse et des inquiétudes importantes sur les plans local, régional et international. L'aménagement des nouvelles installations de stockage des déchets radioactifs, la réfection de la centrale de Gentilly-2 et son exploitation prolongée ne sont pas ponctuées d'événements soulevant des controverses et des inquiétudes importantes.	C	C	C
2	Aucun événement suscitant une controverse et des inquiétudes sur les plans local et régional ne survient. L'aménagement des nouvelles installations de stockage des déchets radioactifs, la réfection de la centrale de Gentilly-2 et son exploitation ne sont pas ponctuées d'événements soulevant des controverses et des inquiétudes importantes. À l'extérieur de la zone d'étude, des événements reliés de près ou de loin à la filière nucléaire engendrent des inquiétudes ou une controverse importante.	B	C	C
3	L'aménagement des nouvelles installations de stockage des déchets radioactifs, la réfection de la centrale de Gentilly-2 et son exploitation sont ponctuées par des événements soulevant des inquiétudes importantes sur les plans local et régional. À l'extérieur de la zone d'étude, aucun événement se rapportant de près ou de loin à la filière nucléaire n'engendre d'inquiétudes ou une controverse importante.	A à B	B à C	B
4	L'aménagement des nouvelles installations de stockage des déchets radioactifs, la réfection de la centrale de Gentilly-2 et son exploitation sont ponctuées par des événements soulevant des inquiétudes importantes sur les plans local et régional. À l'extérieur de la zone d'étude, des événements reliés de près ou de loin à la filière nucléaire engendrent des inquiétudes ou une controverse importante.	A	B	A à B

* Niveau de préoccupation:

A : Croissance importante des préoccupations; croissance en importance et en sévérité des effets psychosociaux chez un pourcentage relativement important de la population.

B : Accroissement relativement important des préoccupations; légère augmentation des effets psychosociaux et d'une durée plus ou moins importante chez un faible pourcentage de la population.

C : Accroissement des préoccupations peu important; aucun accroissement des effets psychosociaux.

11 ÉVALUATION DES IMPACTS

L'analyse des scénarios potentiels de perception des risques a conduit au pronostic de la situation jugée la plus probable de traduire les réactions de la population régionale dans le contexte du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale de Gentilly-2. Le scénario retenu montre que les niveaux de préoccupation seraient distincts selon certaines strates de la population environnante qui se définissent principalement par la distance séparant les résidents de la centrale de Gentilly-2. Aussi, l'évaluation des impacts sera-t-elle effectuée en tenant compte des trois strates considérées dans les enquêtes récentes, soit 5 km et moins de la centrale, 5,1 à 10 km et 10,1 à 32 km.

La méthode d'évaluation de l'importance des impacts est présentée à l'annexe F. Cette méthode a été soumise au MENV ainsi qu'à la CCSN et leurs commentaires ont été pris en compte. Cette même méthode est utilisée pour qualifier l'importance de tous les impacts du projet (Hydro-Québec Production, 2003c). Il convient de noter ici que la grille de détermination de l'importance des impacts a été modifiée (voir le tableau F-1). De fait, on y a ajouté l'intensité négligeable afin de qualifier les impacts qui altèrent peu ou pas la composante à l'étude. Ces impacts dits négligeables peuvent modifier la qualité de la composante sans qu'il n'y ait d'effet observé sur celle-ci, sur sa répartition et son utilisation. Quelle que soit la durée ou l'étendue d'un impact d'intensité négligeable, son importance sera négligeable.

Notons que les données disponibles, qu'il s'agisse de cas similaires, de précédents ou des données d'enquêtes (revue de presse et entrevues de groupe) recueillies dans le cadre de la présente étude, ne fournissent pas d'indications d'une problématique particulière qui serait liée à la construction des installations de stockage projetées en ce qui concerne la perception des risques. Les travaux seront par ailleurs confinés sur le site du complexe nucléaire de Gentilly, ils seront peu perceptibles et n'entraîneront aucune perturbation des activités courantes de la population environnante. Leur construction n'implique pas non plus de manipulation de matières radioactives. De plus, les travaux seront difficilement dissociables de l'exploitation de la centrale aux yeux de la population, puisque la construction des installations de stockage sera réalisée sans que l'exploitation de la centrale ne soit interrompue. Ces travaux sont donc peu susceptibles de soulever des inquiétudes importantes au sein de la population environnante.

11.1 Population située à 5 km et moins de la centrale de Gentilly-2

Une population de l'ordre de 700 personnes résident dans un rayon s'étalant jusqu'à 5 km de la centrale de Gentilly-2. Elle est majoritairement regroupée dans la municipalité de Champlain, entre la jonction des routes 138 et 359, à l'est, et l'Île Carignan, à l'ouest. Les autres résidents de ce secteur d'étude vivent dans la ville de Bécancour. Les données qualitatives et quantitatives des enquêtes menées en 2003, et même précédemment, ont révélé que cette strate de la population régionale, localisée sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, demeure la plus préoccupée par la présence de la centrale de Gentilly-2 et

également par le projet à l'étude. La source de ces préoccupations est constamment rappelée par la vue qu'ont les citoyens de la centrale et par les nuisances (bruits, lumières, vapeur) qu'on associe à son exploitation.

Le projet de modification des installations de stockage et de réfection de la centrale de Gentilly-2 accroîtra très légèrement la proportion de la population qui s'inquiète de la présence de la centrale. Cette inquiétude entraînera des effets psychosociaux notamment la recherche d'informations sur la centrale nucléaire et la prise de mesures de protection. En ce sens, l'intensité de l'impact est moyenne. Les mesures proposées pour atténuer les inquiétudes et les préoccupations de la population environnante (voir le chapitre 12) contribueront à réduire à un faible degré l'intensité de l'impact. Ces mesures résultent, en partie, des moyens proposés par les participants aux groupes de discussion pour amenuiser leurs appréhensions. L'objectif de ces mesures est de permettre à la population de se familiariser davantage et d'acquérir une meilleure connaissance de leur fonctionnement et de leur sûreté par le biais d'un processus continu de communication. L'information sera axée sur les questions de santé, sur certaines nuisances qu'on associe à l'exploitation de la centrale, sur la surveillance radiologique et sur le plan des mesures d'urgence. La création d'un comité de suivi comprenant notamment des citoyens des divers secteurs de la zone d'étude, complétera le programme d'information. Ce comité permettra à la population de mieux exprimer ses préoccupations ou ses besoins et de développer, en concertation avec Hydro-Québec Production, des mesures pour répondre à ceux-ci.

L'étendue de l'impact est par ailleurs ponctuelle puisqu'il touche un espace relativement restreint où vit seulement 0,4 % de la population globale de la zone d'étude. La durée de l'impact est longue, car l'inquiétude découlant de la perception des risques persistera tant et aussi longtemps que la centrale de Gentilly-2 sera exploitée et qu'il subsistera des déchets radioactifs sur le site.

L'intégration des critères d'intensité, d'étendue et de durée font en sorte que l'impact psychosocial résiduel du projet dans la zone la plus rapprochée de la centrale sera mineur.

11.2 Population résidant à une distance de 5,1 à 10 km de la centrale de Gentilly-2

Quelque 5 300 personnes habitent à plus de 5 km mais à 10 km et moins de la centrale de Gentilly-2. Elles se répartissent entre la ville de Bécancour sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, d'une part, et la municipalité de Champlain, de même que le secteur de Sainte-Marthe-du-Cap de la ville de Trois-Rivières, sur la rive gauche, d'autre part. Elle comprend aussi la réserve indienne de Wôlinak. Les enquêtes sur la perception des risques ont révélé que cette strate de la population paraît moins préoccupée par la présence de la centrale de Gentilly-2 et le projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale que les autres strates de la zone d'étude. Conséquemment, les effets psychosociaux qui pourraient être reliés à ces inquiétudes seront moins importants. L'intensité de l'impact appréhendé du projet est jugée faible.

Par ailleurs, cette strate de la population représente 3 % de la population de la zone d'étude. L'étendue de l'impact est donc locale. Sa durée est considérée comme longue puisque les risques perçus de la centrale et ses effets, même minimes, persisteront aussi longtemps que la centrale et les installations de stockage seront exploitées.

L'intégration des critères d'évaluation de l'impact conduit à un impact d'importance moyenne. Considérant l'augmentation très légère du degré d'inquiétude suscitée par le projet et l'application des mesures qui atténueront davantage ces perceptions, l'impact résiduel du projet s'avère mineur.

11.3 Population résidant à une distance de 10,1 à 32 km de la centrale de Gentilly-2

La portion résiduelle de la zone d'étude qui s'étend de 10,1 à 32 km de la centrale de Gentilly-2 englobe le territoire d'une trentaine de municipalités réparties sur les rives droite et gauche du fleuve Saint-Laurent. La population totale de cette zone s'élève à environ 167 000 personnes. La ville de Trois-Rivières, à elle seule, en accueille près de 75 %. Les autres localités les plus peuplées sont Nicolet et Bécancour en ce qui concerne la portion de cette ville qui n'est pas comprise dans le rayon de 10 km et moins de la centrale de Gentilly-2.

Dans ce secteur, l'inquiétude de la population relevée par le biais des enquêtes sur la perception des risques se situe à un niveau inférieur à celui exprimé par les citoyens de Champlain résidant à 5 km et moins de la centrale, mais est légèrement supérieur à ceux de la zone de 5,1 à 10 km. À l'instar de ces derniers, le projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale de Gentilly-2 n'accroîtra pas considérablement le niveau de préoccupation des résidents de la zone de 10,1 à 32 km face aux risques perçus de ces installations. Hormis la recherche d'information, aucun effet psychosocial significativement plus fréquent ne semble non plus devoir se produire. L'intensité de l'impact est donc considérée comme faible.

En raison de la durée longue de l'impact et de son étendue régionale, la population de cette strate représentant 96 % de la population de la zone d'étude, l'impact du projet est jugé moyen. Par contre, à cause des mesures d'atténuation visant à réduire les appréhensions de la population régionale à l'égard des installations de Gentilly-2, l'impact résiduel du projet est qualifié de mineur.

12 MESURES D'ATTÉNUATION

Les mesures d'atténuation proposées reposent sur l'information, la consultation et la concertation. À ces mesures, il est suggéré d'arrimer le programme de communication prévu pour le projet et celui du complexe nucléaire de Gentilly.

La mise en œuvre de ces mesures devra s'appliquer dès l'approbation du projet par les gouvernements et se poursuivre, en continu, à la phase de construction initiale en 2005, lors des phases subséquentes de construction et en phase d'exploitation.

Les mesures d'information, de consultation et de concertation proposées seront essentielles pour atténuer la perception des risques associés à la centrale et au projet. De manière générale, ces mesures auront pour objectif de permettre à la population de se familiariser avec la centrale nucléaire de Gentilly-2. En outre, une revue de littérature réalisée en Ontario (Gartner Lee, 1993), révèle que les mesures implantées afin d'atténuer le niveau de préoccupations seront d'autant plus efficaces que les populations locales et les intervenants du milieu auront l'opportunité d'être étroitement impliqués dans les programmes de suivi des installations.

Pour s'assurer que les mesures d'atténuation et les activités qui y sont liées reflèteront les préoccupations décelées au moment de l'étude d'impact, il convient de créer un comité de suivi. Ce comité regroupera entre autres des citoyens de Champlain, Bécancour et Trois-Rivières, des conseillers et des spécialistes en environnement, en radioprotection, santé et sécurité et les responsables des communications d'Hydro-Québec. Lors des travaux de réfection et de construction initiale à l'IGDRS, le responsable du chantier sera également associé à ce comité. Ce comité élaborera le détail des mesures de communication et de suivi et, le cas échéant, pourra en proposer de nouvelles.

Les mesures proposées pour la phase de construction initiale s'échelonnent sur deux ans, soit en 2005 et 2006. Elles ont pour objectif de connaître les préoccupations liées aux opérations de construction. Ces données permettront d'ajuster le contenu du programme d'information. Ce dernier visera à transmettre des renseignements aux populations locales et régionales ainsi qu'aux intervenants du milieu sur la nature du projet, la progression des travaux ainsi que les mesures de sûreté et de sécurité prises dans le cadre de la construction. De façon plus spécifique, les mesures proposées sont les suivantes :

- 1- Des rencontres d'information et de consultation pour le grand public seront tenues à Champlain, Bécancour et Trois-Rivières, afin de le renseigner sur le projet et les travaux.
- 2- Des rencontres d'information et de consultation permettront de renseigner les groupes environnementaux, les groupes socio-économiques, les organismes de la santé et les élus municipaux, sur la progression des travaux.
- 3- Hydro-Québec tiendra des journées portes ouvertes (kiosques d'information), sur le site du complexe de Gentilly, portant spécifiquement sur le projet, au début et à la fin des travaux de construction.

- 4- Les commentaires formulés par la population locale et environnante, les intervenants du milieu et les groupes seront recueillis à l'aide de différents mécanismes de rétroaction (questionnaires lors des journées portes ouvertes, ligne téléphonique d'information, courrier électronique, commentaires lors des réunions d'information et de consultation, etc.). Ces commentaires seront discutés par le comité de suivi et transmis au chef de chantier et aux responsables de la surveillance et du suivi d'Hydro-Québec.

Les activités du comité de suivi ainsi que les mesures 1, 2 et 4 proposées pour la phase de construction initiale se poursuivront, en continu pour certaines (dépliants, ligne téléphonique d'information, courrier électronique, site Internet, portes ouvertes) et à intervalles plus espacés pour d'autres, en fonction des résultats de l'application des mesures d'atténuation et du suivi.

Mentionnons, de façon plus spécifique que l'information prendrait diverses formes : dépliants, journées portes ouvertes lors desquelles la population aurait notamment l'opportunité de rencontrer des représentants de la centrale de Gentilly-2, rencontres avec des groupes ciblés, diffusion répétée du numéro du centre d'information d'Hydro-Québec ainsi que de l'adresse du site Internet, etc. L'information transmise sera principalement axée sur les questions de santé et sur certaines nuisances (sirènes d'alertes et autres bruits, lumières, etc.) perçues par les populations vivant à proximité comme étant reliées à la centrale de Gentilly-2 ou au PIPB, sur les procédures de surveillance radiologique, ainsi que sur l'application du plan des mesures d'urgence nucléaire externe.

13 PROGRAMME DE SUIVI

Le programme de suivi des impacts pouvant découler de la perception des risques vise d'abord à établir si les nouvelles installations construites suscitent effectivement des préoccupations au sein d'une partie de la population et à suivre l'évolution de la perception des risques associés à l'exploitation de ces installations au cours des années. En second lieu, il a pour but de vérifier l'occurrence du scénario d'impact probable retenu ou des autres scénarios d'impact générés dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet (voir le chapitre 10). Il vise enfin à vérifier l'efficacité des mesures d'atténuation.

La présente étude sectorielle sur la perception des risques et les impacts psychosociaux a permis d'établir un état de référence à partir des données recueillies dans le cadre des entrevues de groupes et du sondage. Cet état de référence sera d'abord mis à jour dans le cadre du programme de suivi afin de compléter le bilan de la documentation, de décrire le contexte dans lequel sera effectué ce suivi et de définir ses principales orientations.

La mise à jour de cet état de référence sera réalisée au début des travaux de la phase 1 de l'IGDRS, soit à l'automne 2005. Les mêmes techniques d'enquête que celles utilisées en 2003 (entrevues de groupe et sondage) seront alors reprises. Précisons que le sondage utilisera la stratégie de panel, c'est-à-dire que l'échantillon rejoint sera le même qu'en 2003. La comparaison des données entre les différentes études et, par conséquent, l'évolution des perceptions et des impacts psychosociaux sera ainsi possible.

Les activités de suivi des impacts pouvant résulter de la perception des risques seront effectuées en concertation avec le comité de suivi. Ces activités consisteront à réaliser un sondage et des entrevues de groupe de façon périodique, à savoir :

- 1^{re} étape du suivi: entre les phases 1 et 2 d'aménagement de l'IGDRS, soit entre le milieu de l'année 2006 et le début de l'année 2008.
- 2^e étape du suivi: au plus tard six mois après l'achèvement des travaux de construction de la phase 3 de l'IGDRS, soit au début de l'année 2012.

***Références et
bibliographie***

RÉFÉRENCES

- ALI, F.B. 1988. « Tchernobyl : The Accident and Some of its Implications ». In *Risk Assessment and Management : Emergency Planning Perspectives*. Martin, L.R.G. and Lafond, G. Ed. Institute for Risk Research. 352 p.
- BAUM, Andrew, Raymond FLEMING et Jerome E. SINGER. 1985. « Understanding Environmental Stress : Strategies for Conceptual and Methodological Integration ». In *Advances in Environmental Psychology. Vol. 5 : Methods and Environmental Psychology*, sous la dir. de Andrew Baum et Jerome E. Singer. Hillsdale (New Jersey) : Lawrence Erlbaum Associates, p. 185-205.
- BAUM, Andrew, Robert J. GATCHEL et Marc A. SCHAEFFER. 1983. « Emotional, Behavioral, and Physiological Effects of Chronic Stress at Three Mile Island ». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*. Vol. 51, n° 4, p. 565-572.
- BECK, U. 1987. « The Anthropological Shock : Chernobyl and the Contours of the Risk Society. » *Berkeley Journal of Sociology*. Vol. 9, pp. 97-123.
- BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE). 1994. *Stockage à sec du combustible nucléaire irradié de la centrale de Gentilly-2*. Rapport d'enquête et d'audience publique. 173 p.
- CASPER, B.M. et P.D. WELLSTON. 1981. *Powerline*, U.M.P. Amherst.
- CENTRE HOSPITALIER SAINTE-MARIE. Département de Santé communautaire. 1992. *Perception du risque et protection de la santé face à un accident appréhendé à la centrale nucléaire Gentilly 2 : Sondage sur les connaissances, les perceptions et les attitudes des résidents de la région socio-sanitaire 04-C*.
- CHESS, Caron, Billie Jo HANCE et Peter M. SANDMAN. 1988. *Improving Dialogue with Communities : a Short Guide for Government Risk Communication*. New-Brunswick (New Jersey) : Cook College, Rutgers University, 30 p.
- CROP inc. Novembre 1993. *Études des attitudes et perceptions à l'égard de la centrale nucléaire Gentilly-2 : rapport de recherche préliminaire présenté à Hydro-Québec*. Montréal : CROP inc., 109, 24 p.
- DAVIDSON, Laura M., Andrew BAUM et Daniel L. COLLINS. 1982. « Stress and Control-Related Problems at Three Mile Island ». *Journal of Applied Social Psychology*. Vol. 12, n° 5, p. 349-359.
- DENIS, H. 1998 « Comprendre et gérer les risques sociotechniques majeurs » Polytechnique. 342 p.
- DOHRENWED, Bruce P., Barbara SNELL DOHRENWED, George J. WARHEIT, Glen S, BARLETT, Raymond A. GOLDSTEEN, Karen GOLDSTEEN, John L. MARTIN 1981. « Stress in the Community : A Report To The President's Commission On The Accident at Three Mile Island ». In *The Three Mile Island Nuclear Accident : Lessons and Implications*, sous la dir. de Thomas H. Moss et David L. Sills. New York : New York Academy of Sciences, coll. Annals of the New York Academy of Sciences. Vol. 365, pp. 159-174.
- EDELSTEIN, M.R. 2003. « Weight and Weightlessness: Administrative Courts Efforts to Weigh Psycho-Social Impacts of Proposed Environmentally Hazardous Facilities », *Impact Assessment and Project Appraisal*. Vol. 21, #3, Sept 2003, pp.195-204.

- EDELSTEIN, M.R. 1988. « Contaminated Communities », Westview Press. 217 p.
- EGNA, Hillary S. 1995. « Psychological Distress as a Factor in Environmental Impact Assessment: Some Methods and Ideas for Quantifying this Intangible Intangible ». *Environmental Impact Assessment Review*. Vol. 12, pp. 115-137.
- EISER, J. Richard, B. HANNNOVER, L. MANN, M. MORIN, J. VAN DER PLIGT, L. WEBLEY. 1995. « Nuclear Attitudes after Chernobyl ; a Cross-National Study ». In *Perceiving Environmental Risks*. Academic press. pp. 103-113.
- ELLEFSSEN, Johann. 1993. *Revue de littérature et proposition d'un modèle d'analyse en communication du risque environnemental*. Mémoire de maîtrise, Sainte-Foy : Université Laval, Aménagement du territoire et développement régional, ix. 62 p.
- ELLIOTT, Susan, S. Martin TAYLOR, Christine HAMPSON, James DUNN, John EYLES, stephen WALTER, David, STREINER, 1997. « It's not Because you Like it any Better ... : Residents' Reappraisal of a Landfill Site ». *Journal of Environmental Psychology*. Vol. 17, pp. 229-241.
- ELLIOTT, Susan, S. Martin TAYLOR, Stephen WALTER, et coll. 1993. « Modeling Psychosocial Effects of Exposure to Solid Waste Facilities ». *Social Science and Medicine*. Vol. 37, n° 6, pp. 791-804.
- EMPLOI QUÉBEC. 2001. *Bulletin régional sur le marché du travail – Région de la Mauricie. Quatrième trimestre 2001*. Vol. 4, n° 4, p. 32.
- ENTRE LES LIGNES. 1993. *Projet de stockage de combustible irradié de la centrale nucléaire Gentilly 2: Résultats d'enquêtes auprès des populations locales*. Vice-présidence Environnement, Hydro-Québec. 60 p. + annexes.
- EVANS, Gary W. et Sheldon COHEN. 1987. « Environmental stress ». In *Handbook of Environmental Psychology*, sous la dir. de Daniel Stokols et Irwin Altman. New York : Wiley, pp. 571-610.
- FAGNANI, F. et A. NICOLON, 1979, Nucléopolis, P.U.G . et Albert St-Martin, 517 p.
- FRANÇOIS RONDEAU. CONSULTANT EN COMMUNICATIONS ENVIRONNEMENTALES. Juin 2002. *Première analyse sociopolitique. Projet de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2*. 64 p.
- FREUDENBURG, William R. et Rodney K. BAXTER. 1985. « Nuclear Reactions : Public Attitudes and Policies toward Nuclear Power ». *Policy Studies Review*. Vol. 5, n° 1 (août), pp. 1129-1136.
- FREUDENBURG, William R. et Rodney K. BAXTER. 1984. « Host Community Attitudes toward Nuclear Power Plants : A Reassessment ». *Social Science Quarterly*. Vol. 65, n° 4, pp. 1129-1136.
- GARTNER LEE Ltd (pour Énergie atomique du Canada). Mars 1993. *The Evaluation and Understanding of Risk : a Review of the Risk Perception Literature*. [Ottawa ?] : Gartner Lee, 4, 58 p.
- GIDDENS, A. 1991. *Modernity and Self-Identity : Self and Society in the Modern Age*. Cambridge University Press.
- HALLMAN, William et Abraham WANDERSMAN. 1992. « Attribution of Responsibility and Individual and Collective Coping with Environmental Threats ». *Journal of Social Issues*. Vol. 48, n° 4, pp. 101-118.

- HOLAHAN, Charles, Rudolf H. MOOS et Jennifer D. RAGAN. 2000. « Community Studies ». In *Encyclopedia of Stress*, Vol. 1. San Diego : Academic Press, pp. 501-507.
- HUGHEY, Joseph B. et Eric SUNDSTROM. 1988. « Perceptions of Three Mile Island and Acceptance of a Nuclear Power Plant in a Distant Community ». *Journal of Applied and Social Psychology*. Vol. 18, n° 10, pp. 880-890.
- HYDRO-QUÉBEC. 2002. *Profil régional des activités d'Hydro-Québec – 2001*. Groupe – Affaires corporatives et secrétariat général. Vice-présidence – Recherche et planification stratégique. 109 p.
- HYDRO-QUÉBEC. 2000. *Portrait général de la centrale nucléaire Gentilly-2*.
- HYDRO-QUÉBEC. Mars 1992. *Dossier : stockage à sec du combustible nucléaire irradié, centrale Gentilly-2. Rapport de l'inventaire sociopolitique*. [Trois-Rivières] : Hydro-Québec Division Communication et Relations publiques. Région Mauricie. 56 p.
- HYDRO-QUÉBEC. 1990a. *Centrale de Bécancour – Rapport d'avant-projet. Vol. 1 : Justification – Études technico-économiques – Étude d'impact sur l'environnement – Communications*. p. 34.
- HYDRO-QUÉBEC. 1990b. *Centrale de Bécancour – Rapport d'avant-projet. Vol. 2 : Annexes. Annexes A à G*.
- HYDRO-QUÉBEC. 1986. *Sondage d'opinion sur le nucléaire dans la région Mauricie et l'ensemble du Québec*. Service Recherche et Développement, Direction des Communications pour la division Information Région Mauricie.
- HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION. 2003a. *Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Renseignements généraux*. Réalisé pour la direction Production thermique et nucléaire par la direction Communication d'entreprise. 4 p.
- HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION. 2003b. *Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Démarche d'évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux*. Réalisé par Nove Environnement. Révision 3. 16 p.
- HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION. 2003c. *Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Méthode d'évaluation des impacts sur l'environnement*. Réalisé par Nove Environnement. Révision 7. 28 p. et annexes.
- KASPERSON, R.E. et coll.. 1988. « The Social Amplification of Risk : A Conceptual Framework ». *Risk Analysis*. Vol. 8, n° 2, pp. 177-196.
- KRAFT, Michael E. 2000. « Policy Design and the Acceptability of Environmental Risks : Nuclear Waste Disposal in Canada and The United States. *Policy Studies Journal*. Vol. 28, n° 1, pp. 206-218.
- KUNREUTHER, Howard et Doug EASTERLING. 1996. « The Role of Compensation in Siting Hazardous Facilities ». *Journal of Policy Analysis and Management*. Vol. 15, n° 4, pp. 601-622.
- LAGADEC, P. 1981. *La civilisation du risque*. Seuil.
- LOWES, Paul. 1997. *Psycho-Social Impacts of the Planning Process. Vers un élargissement de la notion de la santé environnementale*. The Broader Dimensions of Environmental Health. Atelier, Workshop, AQEI. OAI, exposé #21.
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE (MIC). 2002a. *Profil économique de la région de la Mauricie (04). Édition 2002*. Pagination multiple.

- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE (MIC). 2002b. *Profil économique de la région Centre-du-Québec (17). Édition 2002*. Pagination multiple.
- MINISTÈRE DES RÉGIONS. 2001. *Bilan socio-économique de la région Centre-du-Québec. Direction régionale du Centre-du-Québec*. Pagination multiple.
- ROHRMANN, Bernd et Ortwin RENN. 2000. « Risk Perception Research – an Introduction ». In *Cross-Cultural Risk Perception : a Survey of Empirical Studies*. Dordrecht (Pays-Bas) : Kluwer Academic Publishers, pp. 11-53.
- SÉNÉCAL, Pierre et Antoine MOREAU. 1997. « Les problèmes soulevés par la prévision des impacts psychosociaux dans des contextes non-critiques : le projet de stockage du combustible nucléaire à la centrale Gentilly ». Exposé #122. Dans *Vers un élargissement de la notion de la santé environnementale*, Atelier AQEI-OAIA. 20 p.
- SLOVIC, Paul, James H. FLYNN et Mark LAYMAN. 1991. « Perceived Risk, Trust, and The Politics Of Nuclear Waste ». *Science*. Vol. 254 (décembre), pp. 1603-1607.
- SLOVIC, Paul. 1987. « Perception of Risk ». *Science*. Vol. 236 (17 avril), pp. 280-285.
- SLOVIC, Paul., FISCHHOFF, Baruch, Lichtenstein, Sarah, 1979. « Rating the Risk ». *Environnement*. Vol. 21 , n° 3 (avril), pp. 14-39.
- SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR (SPIPB). 2002. Planche légale. Carte à l'échelle de 1 : 15 000.
- SORENSEN, John. Jon SODERSTROM, Emily COPENHAVER, Sam CARNES, Robert BOLIN. 1987. *Impacts of Hazardous Technology : the Psycho-Social Effects of Restarting TMI-1*. Albany : State University of New York Press, coll. Environmental Public Policy, 233 p.
- STARR, Chauncey, 1969 « Social Benefit contre. Technological Risk ». *Science*. Vol. 165 pp. 1232-1238.
- STATISTIQUE CANADA. 2003. *Population par classes d'âge, par sexe et par rayon – 0 à 35 km de la centrale de Gentilly-2*. Compilation spéciale.
- STATISTIQUE CANADA. 2002. *Recensement du Canada de 2001*. Site Internet www.statcan.ca.
- STATISTIQUE CANADA. 1999. *Profil des divisions et subdivisions de recensement*. Volumes I à IV. Cat. no 95-186-XPB.
- TAYLOR, S. Martin, Susan ELLIOTT, John EYLES, John FRANK, Murray HAIGHT, David STREINER, Stephen WALTER, Norman, WHITE, Dennis, WILLMS. 1991. « Psychosocial Impacts in Populations Exposed to Solid Waste Facilities ». *Social Science and Medicine*. Vol. 33, n° 4, pp. 441-447.
- VYNER, H. M. Md. 1989. *Invisible Trauma : The Psychosocial Effects of Invisible Environmental Contaminants*. Lexington Books, 223 p.
- WAKEFIELD, Sarah et Susan J. ELLIOTT. 2000. « Environmental Risk Perception and Well-Being : Effects of the Landfill Siting Process in Two Southern Ontario Communities ». *Social Science and Medicine*. Vol. 50, pp. 1139-1154.

BIBLIOGRAPHIE

- BACOT, Hunter, Terry BOWEN et Michael R. FITZGERALD. 1994. « Managing the Solid Waste Crisis : Exploring the Link Between Citizen Attitudes, Policy Incentives, and Siting Landfills ». *Policy Studies Journal*. Vol. 22, n° 2, p. 229-244.
- BASSETT, G. W., Hank JENKINS-SMITH et C. SILVA. 1996. « On-Site Storage of High Level Nuclear Waste : Attitudes and Perceptions of Local Residents ». *Risk Analysis*. Vol. 16, n° 3 (juin), p. 309-319.
- BIEL, Anders and Ulf DAHLSTRAND. 1995. « Risk Perception and the Location of a Repository for Spent Nuclear Fuel ». *Scandinavian Journal of Psychology*. Vol. 36, p. 25-36.
- BRENOT, Jean, S. BONNEFOUS et P. HUBERT. 1996. « Perception des risques nucléaires ». *Radioprotection*. Vol. 31, n° 4, p. 515-528.
- BRENOT, Jean. Octobre 1989. *The Perception of Risks*. Fontenay-aux-Roses, s.l. (France) : Institut de protection et de sûreté nucléaire. Laboratoire de statistiques et d'études économiques et sociales. 33 p.
- BROSSOIT, Kathleen, et coll. 26 avril 2000. *Plan de communication du risque (étapes 1 à 7) : Ville de Bécancour*. Travail de session, Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières, 113 p.
- BRUCE POWER. « Bruce A Restart ». In *Bruce Power*. [En ligne]. <http://www.brucepower.com/whatsnew/restart.htm>. (Page consultée le 24 avril 2002).
- BURGER, J., J. SANCHEZ, D. ROUSH, M. GOCHFELD. 2001. « Risk Perception, Future Land Use and Stewardship : Comparison of Attitudes about Hanford Site and Idaho National Engineering and Environmental Laboratory ». *Journal of Environmental Management*. Vol. 61, n° 4 (avril), pp. 265-280.
- BURGER, Joanna, D. E. ROUSH Jr, J. SANCHEZ, J. ONDROF, R. RAMOS, M. McMAHON, M. GOCHFELD. 2000. « Attitudes and Perceptions about Ecological Resources, Hazards, and Future Land Use of People Living Near the Idaho National Engineering and Environmental Laboratory ». *Environmental Monitoring and Assessment*. Vol. 60, pP. 145-161.
- CANADA. AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE. COMMISSION D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU CONCEPT DE GESTION ET DE STOCKAGE PERMANENT DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE. 1998. *Concept de gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire : rapport*. [Hull] : La Commission, 202 p.
- CANADA. AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE. COMMISSION D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU CONCEPT DE GESTION ET DE STOCKAGE PERMANENT DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE. GROUPE D'EXAMEN SCIENTIFIQUE. 1995. *Une évaluation de l'étude d'impact environnemental concernant le concept d'Énergie atomique du Canada limitée de stockage permanent des déchets de combustible nucléaire du Canada : rapport*. [Hull] : La Commission, 307 p.

- CANADA. CHAMBRE DES COMMUNES. PREMIÈRE SESSION, 37^e LÉGISLATURE. 2002. « Projet de loi C-27. Loi concernant la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire ». In *Site internet parlementaire*. [En ligne]. http://www.parl.gc.ca/37/1/parlbus/chambus/house/bills/government/C-27/C-27_3/90140bF.html. (Page consultée le 24 avril 2002).
- CANADA. RESSOURCES NATURELLES CANADA. *Uranium, énergie nucléaire et gestion des déchets*. [Ottawa] : Le Ministère, 13 p. [En ligne]. <http://nuclear.nrcan.gc.ca/french.pdf>. (Page consultée le 24 avril 2002).
- CANADA. SÉNAT. COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES. Juin 2001. *Les réacteurs nucléaires canadiens : quel est le niveau suffisant de sûreté ? Rapport provisoire*. Ottawa : Le Comité, 45 p., 4. [En ligne]. <http://www.parl.gc.ca/37/1/parlbus/commbus/senate/com-F/pdf/interim-enrg-f.pdf>. (Page consultée le 24 avril 2002).
- CENTRE HOSPITALIER SAINTE-MARIE. DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. [1993]. *Projet Info-santé Gentilly-2 : rapport final*. [Trois-Rivières] : Régie régionale de la santé et des services sociaux Mauricie-Bois-Francs, 42 p.
- CLARK, David E. et Tim ALLISON. 1999. « Spent Nuclear Fuel and Residential Property Values : the Influence of Proximity, Visual Cues and Public Information ». *Papers in Regional Science*. Vol. 78, n° 4, pp. 403-421.
- CLARK, David E., Lisa MICHELBRINK, Tim ALLISON, William C. METZ 1997. « Nuclear Power Plants and Residential Housing Prices ». *Growth and Change*. Vol. 28, automne, pP. 496-519.
- COHEN, Sheldon, Gary W. EVANS, Daniel STOKOLS et David S. KRANTZ. 1986. « Stress Processes and the Cost of Coping ». In *Behavior, Health, and Environmental Stress*. New York : Plenum Press, pp. 1-23.
- COHEN, Sheldon, Gary W. EVANS, Daniel STOKOLS et David S. KRANTZ. 1986. « Correlational Field Methodology in the Study of Stress ». In *Behavior, Health, and Environmental Stress*. New York : Plenum Press, pp. 25-45.
- COHEN, Sheldon, Gary W. EVANS, Daniel STOKOLS et David S. KRANTZ. 1986. « Contextual Analyses of Environmental Stress ». In *Behavior, Health, and Environmental Stress*. New York : Plenum Press, pp. 185-233.
- COHEN, Sheldon, Gary W. EVANS, Daniel STOKOLS et David S. KRANTZ. 1986. « Summary and Implications ». In *Behavior, Health, and Environmental Stress*. New York : Plenum Press, pp. 235-244.
- COHEN, Sheldon, Ronald C. KESSLER et Lynn UNDERWOOD GORDON. 1995. « Strategies for Measuring Stress in Studies of Psychiatric and Physical Disorders ». In *Measuring stress : a Guide for Health and Social Scientists*. Sous la dir. de Sheldon Cohen, Ronald C. Kessler et Lynn Underwood Gordon. New York : Oxford University Press, pP. 3-26.
- CORRIVEAU, Lucie. 1994. *Proposition d'une démarche d'analyse de la perception du risque au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Mémoire de maîtrise, Sainte-Foy : Université Laval, 50 p.
- COURNOYER, Marie-Andrée. Octobre 1986. *Sondage d'opinion sur le nucléaire dans la région Mauricie et l'ensemble du Québec : rapport-synthèse*. [Trois-Rivières] : Hydro-Québec, Division Information, Région Mauricie, [9 p.].
- CUNNINGHAM, Ann Marie. 1982. « Is there a Seismograph for Stress ? ». *Psychology Today*. Vol. 16, n° 10 (octobre), pp. 46-51.

- CURADO, M.P. 1996. « The Communication of Radiological Risk to Populations Exposed to a Radiological Accident : Considerations Concerning the Accident in Goiânia ». *Radiation Protection Dosimetry*. Vol. 68, n° 3/4, pp. 283-286.
- DAVIDSON, Laura M. et Andrew BAUM. 1986. « Chronic Stress and Posttraumatic Stress Disorders ». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*. Vol. 54, n° 3, p. 303-308.
- DEW, Mary Amanda, Evelyn J. BROMET et Herbert C. SCHULBERG. 1987a. « A Comparative Analysis of Two Community Stressors' Long-Term Mental Health Effects ». *American Journal of Community Psychology*. Vol. 15, n° 2 (avril), pp. 167-184.
- DEW, Mary Amanda, Evelyn J. BROMET et Herbert C. SCHULBERG. 1987b. « Application of a Temporal Persistence Model To Community Residents' Long-Term Beliefs about The Three Mile Island Nuclear Accident ». *Journal of Applied and Social Psychology*. Vol. 17, n° 12, pp. 1071-1091.
- DROTTZ-SJÖBERG, B. M. et Lars PERSSON. 1993. « Public Reaction to Radiation : Fear, Anxiety, or Phobia ? ». *Health Physics*. Vol. 64, n° 3 (mars), pp. 223-231.
- ÉTATS-UNIS. CONGRÈS. « Commission on Risk Assessment and Risk Management ». In *RiskWorld*. [En ligne]. http://www.riskworld.com/Nreports/1996/risk_rpt/Rr6me001.htm. (Page consultée le 24 avril 2002).
- ÉTATS-UNIS. NUCLEAR REGULATORY COMMISSION. *Public involvement in the nuclear regulatory process*. [Rockville (Maryland)] : La Commission, NUREG/BR-0215, rev. 1, 12 p. [En ligne]. <http://www.nrc.gov/reading-rm/doc-collections/nuregs/brochures/br0215/r1/br0215r1.pdf>. (Page consultée le 24 avril 2002).
- EYLES, John, S. Martin TAYLOR, Nancy JOHNSON et Jamie BAXTER. 1993. « Worrying about Waste : Living Close to Solid Waste Disposal Facilities in Southern Ontario ». *Social Science and Medicine*. Vol. 37, n° 6, pp. 805-812.
- FEARN-DUFFY, M., M. A. SMITH et C. WALKER. Juin 2000. *Nuclear Waste Management : Illustrative Definitions of Societal Criteria for an Ethical and Social Assessment Framework*. Toronto : Ontario Power Generation, Nuclear Waste Management Division. 66 p.
- « Fairness and Siting : Annotated Subindex to a Symposium Published in *Risk* ». In *Franklin Pierce Law Center*. [En ligne]. <http://www.fplc.edu/risk/siteindx.htm>. (Page consultée le 12 mars 2002).
- FLEMING, India, Mary K. O'KEEFFE et Andrew BAUM. 1991. « Chronic Stress and Toxic Waste : the Role of Uncertainty and Helplessness ». *Journal of Applied Social Psychology*. Vol. 21, n° 23, pp. 1889-1907.
- FOLLAND, Sherman T. et Robbin R. HOUGH. 1991. « Nuclear Power Plants and The Value Of Agricultural Land ». *Land Economics*. Vol.67, n° 1, pp. 30-36.
- FRÉCHETTE, Martine. Novembre 1991. Revue de la littérature sur la communication en matière de risque. Trois-Rivières : Centre hospitalier Sainte-Marie, Département de santé communautaire. Projet Info-Gentilly-2. 10 p.
- FREUDENBURG, William R. et Timothy R. JONES. 1991. « Attitudes and Stress in the Presence of Technological Risk : A Test of The Supreme Court Hypothesis ». *Social Forces*. Vol. 69, n° 4 (juin), pp. 1143-1168.
- GALSTER, George C. 1986. « Nuclear Power Plants and Residential Property Values : a Comment on Short-Run contre. Long-run Considerations ». *Journal of Regional Science*. Vol. 26, n° 4 (novembre), pp. 803-805.

- GAMBLE, Hays B. et Roger H. DOWNING. 1982a. « Effects of Nuclear Power Plants on Residential Property Values ». *Journal of Regional Science*. Vol. 22, n° 4, pp. 457-478.
- GAMBLE, Hays B. et Roger H. DOWNING. 1982b. « A Reply to "Nuclear Power Plants and Residential Property Values : a Comment on Short-Run contre. Long-Run Considerations" ». *Journal of Regional Science*. Vol. 26, n° 4 (novembre), pp. 807-808.
- GAMBLE, Hays B., Roger H. DOWNING et Owen H. SAUERLENDER. 1980. « Community Growth around Nuclear Power Plants ». *American Real Estate and Urban Economics Association Journal*. Vol. 8, pp. 268-280.
- GAWANDE, Kishore et Hank JENKINS-SMITH. 2001. « Nuclear Waste Transport and Residential Property Values : Estimating the Effects of Perceived Risks ». *Journal of Environmental Economics and Management*. Vol. 42, n° 2 (septembre), pp. 207-233.
- GREBER, M. A., E. R. FRECH et J.A. HILLIER. 1994. *Le stockage permanent des déchets de combustible nucléaire du Canada : participation du public et aspects sociaux*. Pinawa (Manitoba) : Whiteshell Laboratories, coll. AECL, n° 10712, xxi, 263 p.
- GREENBERG, Michael et James HUGHES. 1993. « Impact of Hazardous Waste Sites on Property Value and Land Use : Tax Assessors' Appraisal ». *Appraisal Journal*. Vol. 61, n° 1 (janvier), pp. 42-51.
- GRONDIN, Jacques et Richard LARUE. Février 1995. *La perception des risques pour la santé : aspects méthodologiques*. [Beauport : Centre de santé publique du Québec], Saint-Laurent Vision 2000, 91 p.
- GUAY, Pierre-Yves. 1994. *Étude exploratoire de l'impact psychosocial d'un projet d'aménagement à risques environnementaux : le cas d'une installation nucléaire*. [Montréal] : Université du Québec à Montréal, département d'études urbaines et touristiques, coll. Études, matériaux et documents, n° 6, 105 p.
- HARTSOUGH, Don M. et Jeffrey C. SAVITSKY. 1984. « Three Mile Island : Psychology and Environmental Policy at a Crossroads ». *American Psychologist*. Vol. 39, n° 10 (octobre), pp. 1113-1122.
- HÉRIARD DUBREUIL, G. 1994. « Un premier bilan des effets psychiques et sociaux de l'accident de Tchernobyl ». *Radioprotection*. Vol. 29, n° 3, p. 363-376.
- INSTITUT DE PROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE. Octobre 2000. *Perception des risques et de la sécurité. Baromètre IPSN, octobre 2000 : synthèse*. Paris : L'Institut, 5 p. [En ligne]. <http://www.ipsn.fr/informations/barometre/2000/pdf/Synthese.pdf>. (Page consultée le 24 avril 2002).
- INTERORGANIZATIONAL COMMITTEE ON GUIDELINES AND PRINCIPLES FOR SOCIAL IMPACT ASSESSMENT. Décembre 1993. *Guidelines and Principles for Social Impact Assessment*. Belhaven, North Carolina : International Association for Impact Assessment, 26 p.
- JENKINS-SMITH, Hank et Howard KUNREUTHER. 2001. « Mitigation and Benefits Measures as Policy Tools for Siting Potentially Hazardous Facilities : Determinants of Effectiveness and Appropriateness ». *Risk Analysis*. Vol. 21, n° 2, pp. 371-382.
- JOHNSON, Renee J. et Michael J. SCICCHITANO. 2000. « Uncertainty, Risk, Trust and Information : Public Perceptions of Environmental Issues and Willingness to Take Action ». *Policy Studies Journal*. Vol. 28, n° 3, pp. 633-647.

- KAPLAN, Howard B. 1983. « Psychological Distress in Sociological Context : Toward a General Theory of Psychosocial Stress ». In *Psychosocial Stress : Trends in Theory and Research*, sous la dir. de Howard B. Kaplan. New York : Academic Press, pp. 199-264.
- KASL, Stanislav V., Rupert F. CHISHOLM et Brenda ESKENAZI. 1981a. « The Impact of the Accident at the Three Mile Island on the Behavior and Well-Being of Nuclear Workers. Part 1 : Perceptions and Evaluations, Behavioral Responses, and Work-Related Attitudes and Feelings ». *American Journal of Public Health*. Vol. 71, n° 5, pp. 472-483.
- KASL, Stanislav V., Rupert F. CHISHOLM et Brenda ESKENAZI. 1981b. « The Impact of the Accident at the Three Mile Island on the Behavior and Well-Being of Nuclear Workers. Part 2 : Job Tension, Psychophysiological Symptoms, and Indices of Distress ». *American Journal of Public Health*. Vol. 71, n° 5, pp. 484-495.
- KASPERSON, Roger E., Dominic GOLDING et Seth TULER. 1992. « Social Distrust as a Factor in Siting Hazardous Facilities and Communicating Risks ». *Journal of Social Issues*. Vol. 48, n° 4, p. 161-187.
- KATSUYA, Tsunoda. 2001. « Public response to the Tokai nuclear accident ». *Risk Analysis*, Vol. 21, n° 6, pp. 1039-1046.
- KESSLER, Ronald C. 1983. « Methodological Issues in the Study of Psychosocial Stress ». In *Psychosocial Stress : Trends in Theory and Research*, sous la dir. de Howard B. Kaplan. New York : Academic Press, pp. 267-339.
- KUHN, Richard G. 1998. « Social and Political Issues in Siting a Nuclear-Fuel Waste Disposal Facility in Ontario, Canada ». *Géographe canadien*. Vol. 42, n° 1 (printemps), pp. 14-28.
- LEMYRE, Louise et Réjean TESSIER. 1987. « Stress et stressés : une mesure de la dimension chronique ». *Revue québécoise de psychologie*. Vol. 8, n° 1, pp. 54-66.
- LEPORE, Stephen J. 1995. « Measurement of Chronic Stressors ». In *Measuring Stress : a Guide for Health and Social Scientists*. Sous la dir. de Sheldon Cohen, Ronald C. Kessler et Lynn Underwood Gordon. New York : Oxford University Press, pp. 102-120.
- LÉVESQUE, Guy, Martine FRÉCHETTE, André GUILLEMETTE, et coll. Février 1992. *Perception du risque et protection de la santé face à un accident appréhendé à la centrale nucléaire Gentilly-2 : sondage sur les connaissances, les perceptions et les attitudes des résidents de la région sociosanitaire 04-C. Rapport-synthèse*, Trois-Rivières : Centre hospitalier Sainte-Marie, Département de santé communautaire, Projet Info-Gentilly-2, 48 p.
- LIEGEY DOUGALL, Angela et Andrew BAUM. 2000. « Three Mile Island, Stress Effects of ». In *Encyclopedia of Stress*. Vol. 3. San Diego : Academic Press, pp. 595-598.
- LITMANEN, Tapio. 1999. « Cultural Approach to the Perception of Risk : Analysing Concern about the Siting of a High-Level Nuclear Waste Facility in Finland ». *Waste Management and Research*. Vol 17, n° 3 (juin), pp. 212-219.
- MacGREGOR, D., Paul SLOVIC, R. G. MASON, « Perceived Risks of Radioactive Waste Transport through Oregon : Results Of A Statewide Survey ». *Risk Analysis*. Vol. 14, n° 1 (février), pp. 5-14.
- MARRIS, Claire, Ian H. LANGFORD et Timothy O'RIORDAN. 1998. « A Quantitative Test of the Cultural Theory of Risk Perceptions : Comparison with the Psychometric Paradigm ». *Risk Analysis*. Vol. 18, n° 5 (octobre), pp. 635-647.
- McBETH, M. K. et A. S. OAKES. 1996. « Citizen Perceptions of Risks Associated with Moving Radiological Waste ». *Risk Analysis*. Vol. 16, n° 3, pp. 421-427.

- McCLUSKEY, J. J. et G. C. RAUSSER. 2001. « Estimation of Perceived Risk and its Effect on Property Values ». *Land Economics*. Vol. 77, n° 1 (février), pp. 42-55.
- MEHTA, Michael D. et Paul SIMPSON-HOUSLEY. 1994a. « Perception of Potential Nuclear Disaster : The Relation of Likelihood and Consequence Estimates of Risk ». *Perceptual and Motor Skills*. Vol. 79, pp. 1119-1122.
- MEHTA, Michael D. et Paul SIMPSON-HOUSLEY. 1994b. « Trait Anxiety and Perception of a Potential Nuclear Power Plant Disaster ». *Psychological Reports*. Vol. 74, pp. 291-295.
- MORGAN, Granger. 1993. « Risk Analysis and Management ». *Scientific American*. Vol. 269, n° 1 (juillet), pp. 32-41.
- NB ÉNERGIE. « Projet de remise à neuf de Point Lepreau ». In *Énergie NB Power*. [En ligne]. <http://www.nbpower.com/fr/about/nuclear/refurb.html>. (Page consultée le 24 avril 2002).
- NELSON, Jon P. 1981. « Three Mile Island and Residential Property Values : Empirical Analysis and Policy Implications ». *Land Economics*. Vol. 57, n° 3 (août), pp. 363-372.
- NEVADA. OFFICE OF THE GOVERNOR. AGENCY FOR NUCLEAR PROJECTS. *Nuclear Waste Project Office*. [En ligne]. <http://www.state.nv.us/nucwaste/>. (Page consultée le 24 avril 2002).
- NEWCOMB, Michael D. 1986. « Nuclear Attitudes and Reactions : Associations with Depression, Drug Use, and Quality of Life ». *Journal of Personality and Social Psychology*. Vol. 50, n° 5 (mai), pp. 906-920.
- NG, K. L. et D. M. HAMBY. 1997. « Fundamentals for Establishing a Risk Communication Program ». *Health Physics*, Vol. 73, n° 3 (Septembre), pp. 473-482.
- NIEVES, Leslie, Jeffery HIMMLEBERGER, Samuel RATICK et Allen WHITE. 1992. « Negotiated Compensation for Solid Waste Disposal Facility Siting : an Analysis of the Wisconsin Experience ». *Risk Analysis*. Vol. 12, pp. 505-510.
- NUCLEAR ENERGY INSTITUTE. *Nuclear Energy Institute*. [En ligne]. <http://www.nei.org/>. (Page consultée le 24 avril 2002).
- NUCLEAR INFORMATION AND RESOURCE SERVICE. *WISE : World Information Service on Energy*. [En ligne]. <http://www.nirs.org/>. (Page consultée le 24 avril 2002).
- ONTARIO POWER GENERATION. « Pickering A Restart ». In Ontario Power Generation. [En ligne]. http://www.opg.com/ops/N_pick_a_restart.asp. (Page consultée le 24 avril 2002).
- ONTARIO POWER GENERATION. 2000. *Pickering A – Return to Service, Environmental Assessment*. Volume 1 : Main Report.
- OSTRY, Aleck S., Clyde HERTZMAN et Kay TESCHKE. « Community Risk Perception and Waste Management : a Comparison of Three Communities ». *Archives of Environmental Health*, mars/avril 1995. Vol. 50, n° 2, pp. 95-102.
- OSTRY, Aleck S., Clyde HERTZMAN et Kay TESCHKE. 1993a. « Community Risk Perception : a Case Study in a Rural Community Hosting a Waste Site Used by a Large Municipality ». *Revue canadienne de santé publique*. Vol. 84, n° 5 (septembre-octobre), pp. 321-324.
- OSTRY, Aleck S., Clyde HERTZMAN et Kay TESCHKE. 1993b. « Risk Perception Differences in a Community with a Municipal Solid Waste Incinerator ». *Revue canadienne de santé publique*. Vol. 84, n° 6 (novembre-décembre), pp. 415-418.

- PRINCE-EMBURY, Sandra et James F. ROONEY. « Life Stage Differences in Resident Coping with Restart of the Three Mile Island Nuclear Generating Facility ». *The Journal of Social Psychology*. Vol. 130, n° 6, pp. 771-779.
- QUÉBEC. BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT. 1994. *Stockage à sec du combustible nucléaire irradié de la centrale Gentilly 2 : rapport d'enquête et d'audience publique*. Québec : Le Bureau, coll. Rapport d'enquête et d'audience publique, n° 87, xxiii, 173 p.
- RADSAFE. [Groupe de discussion en ligne]. <http://www.vanderbilt.edu/radsafe/>. (Page consultée le 24 avril 2002).
- RAUDE, Jocelyn. 2000. *Information et perception des risques technologiques : Le cas des biotechnologies en France et au Canada*. Mémoire de maîtrise, Sainte-Foy : Université Laval, 137 p.
- RENN, Ortwin et Bernd ROHRMANN. 2000. « Cross-cultural Risk Perception Research : State and Challenges ». In *Cross-Cultural Risk Perception : a Survey of Empirical Studies*. Dordrecht (Pays-Bas) : Kluwer Academic Publishers, pp. 211-233.
- RENN, Ortwin, William J. BURNS, Paul SLOVIC, 1992. « The Social Amplification of Risk : Theoretical Foundations and Empirical Applications ». *Journal of Social Issues*. Vol. 48, n° 4, pp. 137-160.
- RESEARCH INTERNATIONAL/CAMBRIDGE (pour Ontario Power Generation). Avril 1999. *Long-Term Management of Used Nuclear Fuel : Creating Public Acceptance for a Nuclear Waste Management Solution*. Toronto : Ontario Power Generation, Nuclear Waste Management Division. 64, 18 p.
- REUDENBURG, William R. et Rodney K. BAXTER. 1985. « Nuclear Reactions : Public Attitudes and Policies toward Nuclear Power ». *Policy Studies Review*. Vol. 5, n° 1 (août), pp. 96-110.
- RICHARDSON, Brad, John SORENSEN et E. Jon SODERSTROM. 1987. « Explaining the Social and Psychological Impacts of a Nuclear Power Plant Accident ». *Journal of Applied and Social Psychology*. Vol. 17, n° 1, pp. 16-36.
- RICHARDSON, P. J. « A Review of Benefits Offered to Volunteer Communities for Siting Nuclear Waste Facilities ». In *Särskilde rådgivaren inom kärnavfallsområdet*. [En ligne]. <http://www.radgiv-karnavf.gov.se/publikat/incitame.htm>. (Page consultée le 24 avril 2002).
- RIVERIN, Guy et Louise ROY. 1998. *La participation et la consultation publique sur des questions où les opinions sont polarisées – Réflexions au sujet de l'examen public sur le concept de gestion et de stockage de déchets de combustible nucléaire du Canada*. Conférence prononcée lors du Troisième colloque international des spécialistes francophones en évaluation d'impacts. Montréal, 27 mai 1998, 15 p.
- ROGERS, George O. 1998. « Siting Potentially Hazardous Facilities : What Factors Impact Perceived and Acceptable Risk ». *Landscape and Urban Planning*. Vol. 39, n° 4 (janvier), pp. 265-281.
- ROHRMANN, Bernd. 2000. « Cross-Cultural Studies on the Perception and Evaluation of Hazards ». In *Cross-Cultural Risk Perception : a Survey of Empirical Studies*, sous la dir. de Ortwin Renn et Bernd Rohrmann. Dordrecht (Pays-Bas) : Kluwer Academic Publishers, pp. 103-143.
- ROHRMANN, Bernd. 1999. *Risk Perception Research Review and Documentation*. Nouvelle édition. Jülich (Allemagne) : Jülich Research Center, MUT Series on risk communication n° 69. [En ligne]. http://www.kfa-juelich.de/mut/hefte/heft_69.pdf. (Page consultée le 24 avril 2002).

- ROSA, Eugene A. et Riley E. DUNLAP. 1994. « Nuclear Power : Three Decades of Public Opinion ». *Public Opinion Quarterly*, Vol. 58, p. 295-325.
- SHORT, James F. Jr. 1984. « The Social Fabric at Risk : toward the Social Transformation of Risk Analysis ». *American Sociological Review*. Vol. 49, n° 3 (décembre), pp. 711-725.
- SJÖBERG, Lennart. 2000. « Factors in Risk Perception ». *Risk Analysis*. Vol. 20, n° 1, pp. 1-11.
- SLOVIC, P, FLYNN J., MERTZ C.K., POUHADÈRE M. MAYS, C. 2000. « Nuclear Power and the Public : a Comparative Study of Risk Perception in France and the United States ». In *Cross-Cultural Risk Perception : a Survey of Empirical Studies*, sous la dir. de Ortwin Renn et Bernd Rohrmann. Dordrecht (Pays-Bas) : Kluwer Academic Publishers, pp. 55-102.
- SLOVIC, Paul, Mark LAYMAN, Nancy KRAUS, James FLYNN, James CHALMERS, Gail, GESELL, 1991. « Perceived Risk, Stigma, and Potential Economic Impacts of A High-Level Nuclear Waste Repository In Nevada ». *Risk Analysis*. Vol. 11, n° 4, pp. 683-696.
- SLOVIC, Paul. 1996. « Perception of Risk from Radiation ». *Radiation Protection Dosimetry*. Vol. 68, n° 3/4, pp. 165-180.
- SODERSTROM, Jonathan E., John H. SORENSEN, Emily D. COPENHAVER, Sam A. CARNES, 1984. « Risk Perception in an Interest Group Context : An Examination of the Tmi Restart Issue ». *Risk Analysis*. Vol. 4, n° 3, pp. 231-244.
- SOFRES. Janvier 2001. *Les attitudes des Français face à la science*. [Paris ?] : Le Ministère de l'Éducation nationale, L'Usine Nouvelle, 18 p. [En ligne]. http://www.sofres.com/etudes/pol/140201_science1.pdf. (Page consultée le 24 avril 2002).
- STERN, Paul C. et Harvey V. FINEBERG (dir.). 1996. *Understanding Risk : Informing Decisions in a Democratic Society*. Washington, D. C. : National Academy Press, xii, 249 p.
- SUMMERS, Craig et Donald W. HINE. 1997. « Nuclear Waste Goes on the Road : Risk Perceptions and Compensatory Tradeoffs in Single-Industry Communities ». *Revue canadienne des sciences du comportement*. Vol. 29, n° 3 (juillet), pp. 210-223.
- TANUR, Judith M. 1985. « Survey Research Methods in Environmental Psychology ». In *Advances in Environmental Psychology. Vol. 5 : Methods and Environmental Psychology*, sous la dir. de Andrew Baum et Jerome E. Singer. Hillsdale (New Jersey) : Lawrence Erlbaum Associates, pp. 147-184.
- TOURIGNY, Geneviève, et all 24 avril 2001. *Rapport final du plan de communication sur la prévention en cas d'urgence nucléaire*. Travail de session, Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières, 194 p.
- TRETTIN, Lillian et Catherine MUSHAM. 2000. « Is Trust a Realistic Goal of Environmental Risk Communication? ». *Environment and Behavior*, Vol. 32, n° 3 (mai), pp. 410-426.
- VAGANOV, Petr A. et Man-Sung YIM. 2000. « Societal Risk Communication and Nuclear Waste Disposal ». *International Journal of Risk Assessment and Management*. Vol. 1, n° 1, pp. 20-41.
- VETTENRANTA, S. 1996. « The Media's Reception of the Risk Associated with Radioactive Disasters ». *Radiation Protection Dosimetry*. Vol. 68, n° 3/4, pp. 287-291.
- WEITZ, David et Sally L. BENJAMIN. 2001. « Risk Communication ». In *A Practical Guide to Understanding, Managing, and Reviewing Environmental Risk Assessment Reports*, sous la dir. de Sally L. Benjamin et David A. Belluck. Boca Raton : Lewis Publishers, pp. 425-437.
- WILDAVSKY, Aaron et Karl DAKE. 1990. « Theories of Risk Perception : Who Fears What and Why? ». *Daedalus : Risk*. Vol. 119, n° 4, pp. 41-60.

- WILDMAN, Paul. 1990. « Methodological and Social Policy Issues in Social Impact Assessment ». *Environmental Impact Assessment Review*. Vol. 10, pp. 69-79.
- WILES, Anne. 17 janvier 1995. « Seminar on Attitudes to Nuclear Power ». [s.l.], 29 p.
- WILLIAMS, Bryan L., Sylvia BROWN, Michael GREENBERG, Mokbul, A. KAHN, 1999. « Risk Perception in Context : The Savannah River Site Stakeholder Study ». *Risk Analysis*. Vol. 19, n° 6 (décembre), pp. 1019-1035.
- WILLIAMS, G. et S.J. OLSHANSKY. 1987. « Stress and Radioactive Waste Management » Proceedings of the Symposium on Waste Management at Tucson, Arizona, 1987, pp. 259-264. cité dans GARTNER LEE Ltd (pour Énergie atomique du Canada). Mars 1993. *The Evaluation and Understanding of Risk : a Review of the Risk Perception Literature*. [Ottawa ?]
- WILTSHIRE, Susan. 25 février 1991. « Risk Communication : if it Goes Two Ways, How Will We Ever Meet ? ». Conférence présentée lors du colloque Waste management '91, Tucson (Arizona). South Hamilton (Massachusetts) : JK Research Associates inc., 6 p.
- WINSOR, Hugh. 19 février 2002. « Current Public And Media Perceptions of Nuclear Energy Issues ». Conférence prononcée lors du Canadian Nuclear Association Winter Seminar, s.l., 6 p.

ANNEXE A.1 : TERMES DE RECHERCHE

PREMIER CONCEPT	
TERMES FRANÇAIS	TERMES ANGLAIS
Nucléaire	Nuclear
Centrale nucléaire	Nuclear power plant Nuclear facility
Déchets radioactifs Déchets nucléaires	Radioactive wastes Nuclear wastes
Réfection de centrale Remise à neuf de centrale	Power plant refurbishment Power plant restart
Stockage	Storage
Déchets radioactifs Déchets de combustible nucléaire Déchets dangereux	Radioactive wastes Nuclear fuel wastes Hazardous wastes
Dépôt de déchets dangereux	Hazardous wastes disposal
Choix d'emplacement	Siting

SECOND CONCEPT (a)	
TERMES FRANÇAIS	TERMES ANGLAIS
Évaluation de l'impact social	Social impact assessment
Étude d'impact	Impact study
Perception du risque	Risk perception
Communication du risque	Risk communication
Analyse du risque	Risk assessment
Gestion du risque	Risk management

SECOND CONCEPT (b)	
TERMES FRANÇAIS	TERMES ANGLAIS
Impact psychosocial Impact psychologique	Psychosocial impact Psychological impact
Stress Mesure du stress Stress chronique	Stress Measuring stress Chronic stress Environmental Stress
Équité	Fairness
Confiance	Trust
Méfiance	Distrust
Gestion du stress	Coping
Attitudes	Attitudes
Comportement	Behavior

SECOND CONCEPT (c)	
TERMES FRANÇAIS	TERMES ANGLAIS
Valeur foncière	Property value Residential value
Aménagement du territoire	Land use

SECOND CONCEPT (d)	
TERMES FRANÇAIS	TERMES ANGLAIS
Mesures de mitigation	Mitigation measures
Compensation	Compensation
Acceptabilité	Acceptability

ANNEXE A.2 : DESCRIPTION SOMMAIRE DES CAS ÉVOQUÉS

Three Mile Island

Le réacteur n° 2 de la centrale nucléaire commerciale de Three Mile Island, située près de la municipalité de Harrisburg, en Pennsylvanie, a connu un accident grave en 1979. Celui-ci a débuté par l'arrêt accidentel d'une pompe de circulation de l'eau de refroidissement et une panne du système d'urgence. Une erreur des opérateurs, causée par des signaux conflictuels du système de surveillance automatique, a entraîné un délai de réaction. Le manque d'eau de refroidissement a entraîné la surchauffe et une fonte partielle du réacteur, ce qui a provoqué le déversement de milliers de gallons d'eau radioactive sur le plancher du bâtiment de confinement du réacteur. L'accident a été caractérisé par un niveau important d'incertitude parmi les experts locaux et américains et, conséquemment, des messages contradictoires à la population. Les incertitudes touchaient en particulier, la démarche à suivre pour arrêter le réacteur, les possibilités d'explosion d'hydrogène, les niveaux de radiations dans l'environnement et, enfin, la nécessité d'une évacuation. Environ 50 % de la population dans un rayon de 10 km a spontanément fui le secteur à la suite de l'annonce de l'événement par les autorités (Sorensen et coll., 1987).

Tchernobyl

En 1986, un des réacteurs de la centrale de Tchernobyl, située en Ukraine, a fondu en raison de manœuvres déficientes et du non-respect des protocoles de sûreté par les opérateurs. L'explosion chimique qui s'ensuivit a relâché un nuage de particules et de matières radioactives qui s'est répandu dans la région immédiate et entraîné l'évacuation permanente de plusieurs dizaines de milliers de personnes. La contamination radioactive a touché d'autres pays d'Europe, ce qui a provoqué de fortes réactions comme l'achat massif de pilules d'iode et le rejet de produits alimentaires « contaminés ». L'accident est considéré comme le plus grave qui se soit jamais produit dans un réacteur nucléaire civil (Ali, 1988).

Saint-Basile-le-Grand

En 1990, à la suite d'un incendie criminel dans un entrepôt commercial situé à Saint-Basile-le-Grand, la population des environs a été évacuée. L'entrepôt contenait des barils d'huile contenant des BPC qui, lorsqu'ils brûlent, entraînent la formation de produits cancérigènes. Les messages contradictoires des autorités, l'incertitude quant à la durée de l'évacuation et les conséquences de la contamination, ont entraîné un stress important au sein de la population riveraine, pendant les événements (Denis, 1998).

Love Canal

Situé en banlieue de Chicago, Love Canal, est un canal de dérivation (non complété) construit à la fin du 19^{ème} siècle. Il fut utilisé par une compagnie de produits chimiques comme site de déversement de ses déchets, pendant les années 1940. Au cours des années 1950, un quartier résidentiel et une école furent construits le long du canal. La contamination générale du quartier fut « découverte » en 1978 par des chercheurs mesurant la contamination chimique des Grands Lacs. Les citoyens, inquiets, se sont progressivement organisés et ont obtenu leur relocalisation après plusieurs années de revendication (Vyner, 1989).

Ledgler

Ledgler est une banlieue, bien nantie, située dans le comté de Jackson, dans l'État du New Jersey. Une ancienne carrière, située sur les abords du quartier, fut convertie en site d'enfouissement. La plupart des résidents utilisaient des puits artésiens pour l'eau potable. En 1978, des tests ont révélé la présence de contaminants chimiques dans la nappe phréatique. Une centaine de ménages ont été touchés. Après plusieurs années de revendication, les résidents ont obtenu le branchement de leur résidence au réseau municipal d'eau potable (Edelstein, 1988).

Seveso

Située en Italie, la municipalité de Seveso a connu en 1976 un important accident chimique. À la suite d'une défaillance mécanique, un nuage de dioxines s'est échappé des installations d'une usine de pesticides. Malgré une dispersion sur près de 10 km carrés, la population a été largement épargnée, en raison de vents favorables. Néanmoins, 600 personnes ont été évacuées et 2 000 ont été traitées contre un empoisonnement. Les réactions à cet accident ont amené la communauté européenne à adopter des mesures de sécurité et d'urgence appelées les « directives de Seveso » (Lagadec, 1981).

Yucca Mountain

Le gouvernement fédéral américain a désigné la région de Yucca Mountain, dans l'État du Nevada, comme le seul site potentiel pour l'installation d'un lieu d'enfouissement permanent de déchets hautement radioactifs provenant des réacteurs commerciaux. Le projet a suscité l'opposition farouche des résidents locaux et de l'État du Nevada. Cette opposition n'a cessé de croître malgré l'organisation de campagnes de presse. L'opposition des résidents et de certains politiciens, les difficultés de travail et autres ont considérablement ralenti le travail du Département de l'Énergie qui comptait ouvrir le site en 1998. Selon certains rapports, le site ne sera prêt, s'il va de l'avant, qu'en 2010 ou 2015 (Kraft, 2000 ; Slovic et coll., 1991b).

ANNEXE A.3 : OUTILS DE RECHERCHE UTILISÉS ET BASES DE DONNÉES CONSULTÉES

OUTILS DE RECHERCHE UTILISÉS ET BASES DE DONNÉES CONSULTÉES
ABI/Inform
Business Periodicals Index
Canadian Periodicals Index
Canadian Research Index
Catalogues de bibliothèques universitaires
Copernic
Francis
Google
PAIS International
Proquest Digital Dissertations
PsycINFO
Repère
Science Citation Index Expanded
Search Process
Social Sciences Abstracts
Social Sciences Citation Index
Sociological Abstracts
Social Sciences Abstracts

ANNEXE B.1 : GUIDE DE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS AUX ENTREVUES DE GROUPE

AVANT-PROJET DE MODIFICATION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS RADIOACTIFS ET RÉFECTION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY-2

ENQUÊTE AUPRÈS DE LA POPULATION LOCALE : ENTREVUES DE GROUPE

Bonjour (bonsoir), mon nom est _____ de la firme B.I.P. (Bureau d'Intervieweurs Professionnels). Nous recrutons actuellement des participants pour une étude auprès des personnes de votre région sur la question des risques environnementaux dans votre milieu et également au sujet de la centrale de Gentilly-2. Dans ce but, nous organisons des entrevues de groupes comptant 10 personnes afin de mieux connaître l'avis de la population sur ces sujets. En guise de remerciement et de dédommagement pour les frais de déplacement et les inconvénients, nous offrons un montant de 60 \$ à chacun des participants.

Seriez-vous intéressé(e) à participer au groupe des résidents de _____ (Bécancour, Gentilly, etc.) qui se tiendra le (date) à (heure) au (adresse) .

(Si on demande quel est le commanditaire de l'étude, on peut répondre qu'il s'agit de Nove Environnement qui réalise une étude d'impact sur l'environnement pour le compte d'Hydro-Québec).

J'aimerais vous poser quelques questions afin de m'assurer que vous êtes bien éligible à participer au groupe de discussion :

- 1- Quelle est votre occupation? _____
- 2- Pour quel(s) employeur(s) vous et votre conjoint(e) travaillez-vous actuellement? _____ (Si la personne et/ou son(sa) conjoint(e) travaille(nt) pour Hydro-Québec ou à la centrale de Gentilly-2, remerciez-la et expliquez qu'elle n'est pas éligible).
- 3- Quel âge avez-vous? _____
- 4- Depuis quand résidez-vous dans la région? _____

J'aimerais maintenant prendre en note vos coordonnées pour les transmettre à l'animateur qui vérifiera votre présence lors de l'entrevue.

Nom : _____

Tél. à la maison : _____ Tél. au bureau : _____

Lieu de résidence (ville, municipalité) : _____

Remarque : _____

ANNEXE B.2 : GUIDE DE DISCUSSION D'ENTREVUE DE GROUPE

Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2

Étude sur la perception des risques et les impacts psychosociaux

Le Groupe Multi Réso



N01025-2.5.8

1^{er} avril 2003

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction et présentation des participants
2. Degré de connaissance de la centrale nucléaire de Gentilly-2, sources de la notoriété et de l'image
3. Présence ou absence de risque perçu et leur nature
4. Niveau d'inquiétude et ses manifestations
5. Notoriété du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2
6. Présentation du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2
7. Perceptions liées au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2
8. Impact spécifique du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 sur le risque perçu
9. Mesures de réduction des inquiétudes et conclusion

1. Introduction et présentation des participants

 10 minutes

OBJECTIF : CONNAÎTRE LES RÉPONDANTS, LES METTRE À L'AISE ET ÉTABLIR LES RÈGLES DE LA DISCUSSION.

- La présentation de l'animateur.
- Les consignes :
 - la présence d'observateurs ;
 - le rôle de l'animateur et celui des participants ;
 - l'utilisation d'un guide de discussion ;
 - les interventions (honnêteté, ordre, brièveté).
- La confidentialité : c'est une réunion de nature privée et aucun nom d'individu ne figurera au rapport sur ce projet.
- L'objectif et le déroulement de la session.
- La présentation des participants :

Le prénom, l'occupation, la municipalité ou secteur de résidence et depuis combien de temps (le motif du choix de cette municipalité ou de ce secteur et ce qu'on aime et n'aime pas à cet endroit) et le passe-temps favori.

2. Degré de connaissance de la centrale nucléaire de Gentilly-2, sources de la notoriété et de l'image

🕒 15 minutes

OBJECTIF : EXPLORER D'ENTRÉE DE JEU LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU SUJET DE LA PART DES PARTICIPANTS *POUR EN PERCEVOIR LES ASSOCIATIONS SPONTANÉES À LA NOTION DE RISQUE ET AUSSI POUR CALIBRER LE QUESTIONNEMENT QUI VA SUIVRE.*

Mots-clés : *Connaissance, intérêt, évaluation*

- (Vérifier combien d'individus se sont « préparés » à la rencontre en allant chercher de l'information, et, le cas échéant, quelles ont été les meilleures sources d'information).
- (Vérifier s'il existe un vocabulaire de la langue familière pour désigner la centrale).
- Qu'est-ce que vous savez de la centrale de Gentilly-2? D'où viennent ces impressions ou ces informations? Comment vous la percevez? (Sonder : médias, réunions, bouche-à-oreille, etc.).
- Si on vous demandait de passer un examen écrit sur la connaissance du fonctionnement de la centrale, quelle note obtiendriez-vous?
- Est-ce un sujet qui a déjà fait l'objet de conversations dans le foyer ou dans les rencontres d'amis ou de famille? Est-ce un sujet qui soulève l'intérêt? (Si oui, en explorer le contenu à fond). Est-ce que les réactions de vos amis ou de vos proches vous affectent ? Comment réagissez-vous ? (Si oui, en explorer le contenu à fond).
- À quelle distance de la centrale est située votre résidence? Vous sentez-vous « proche » ou « loin » de cette centrale? (facteur perceptuel).
- Est-ce intéressant ou non pour la région d'avoir une centrale nucléaire? En quels termes? (Cerner la perception de retombées économiques et l'importance de cette contribution).
- (QUESTION FACULTATIVE : SELON LE TEMPS) Au meilleur de votre connaissance, qui sont les gestionnaires de cette centrale? Est-ce que ce sont les mêmes qui sont responsables de la *sécurité* de la centrale?

3. Présence ou absence de risques perçus et leur nature 20 minutes

OBJECTIF : RÉPERTORIER LES RISQUES PERÇUS ET EN APPRÉCIER LA COMPRÉHENSION.

Mots-clés : *Sources de risques, compréhension des risques, modification des évaluations*

Inscrire au tableau l'échelle d'appréciation de risque suivante :

A = très grand risque

C = risque faible

B = risque moyen

D = risque négligeable

- Pour vous personnellement, y a-t-il ou non des risques associés à la centrale nucléaire de Gentilly-2? (Si oui) Lesquels? (Sonder à fond). Pourquoi est-ce un risque? Comment évaluez-vous ce genre de risque? (conséquences). Est-ce un risque constant ou dont l'intensité varie dans le temps?

S'attendre à couvrir ces sujets :

- Radiations (à court et à long termes) : déchets ou émanations
 - Explosions ou fuites (erreurs ou malfonctionnement)
 - Catastrophe terroriste
 - Santé de façon générale
 - Environnement
 - Autres.
- Que pensez-vous d'Hydro-Québec en tant qu'entité responsable pour faire face au risque? Pourquoi?
 - Les responsables sont-ils compétents?
 - Les responsables donnent-ils l'heure juste au sujet des risques ?
 - Est-ce qu'ils se soucient des préoccupations de la population ?
 - Êtes-vous au courant des mesures d'urgence touchant la centrale et la communauté? Qu'en pensez-vous?
 - (QUESTION FACULTATIVE : SELON LE TEMPS) Saviez-vous qu'il existait des autorités publiques au Canada pour superviser les opérateurs de centrales nucléaires? Qu'est-ce que cela vous dit sur la sécurité des centrales?

4. Niveau d'inquiétude et ses manifestations

🕒 20 minutes

OBJECTIF : OBTENIR UNE PREMIÈRE MESURE DE L'INQUIÉTUDE ACTUELLE FACE À LA CENTRALE DE GENTILLY-2 QUI SERA COMPARÉE ÉVENTUELLEMENT À UNE AUTRE CONCERNANT LE PROJET ; EXPLORER SI L'INQUIÉTUDE PROVOQUE DES RÉACTIONS CONCRÈTES

Mots-clés : Niveau d'inquiétude, causes, réactions et actions

Exercice #1 : Demander aux participants d'écrire, individuellement, sur une feuille de papier (voir la fiche-réponse à la fin du guide de discussion) *un chiffre de 0 à 10*, 0 signifiant aucune inquiétude en ce qui concerne la centrale nucléaire (on n'y pense jamais) et 10, une très grande inquiétude en ce qui concerne la centrale (ça empêche littéralement de dormir pendant la nuit).

Ensuite, les inviter à écrire quelques mots sur les *raisons* de cette note sur dix.

Tour de table

- Quelle note sur dix avez-vous accordée à votre degré d'inquiétude actuel à l'endroit de la centrale? Pour quelles raisons dites-vous cela? Est-ce une préoccupation constante ou varie-t-elle dans le temps? (explorer au besoin les facteurs).
- Les médias ont-ils un rôle à jouer dans votre niveau d'inquiétude (déjà exprimé)? Comment?
- Les événements du 11 septembre 2001, par exemple, ont-ils influencé votre niveau d'inquiétude face à la centrale? La guerre en Irak?
- (IMPORTANT : EXPLORER À FOND) (notes de 4 ou plus...) Comment ça se manifeste chez vous l'inquiétude face à la centrale? Avez-vous déjà agi d'une quelconque façon en rapport avec cette inquiétude dont on parle? (POURQUOI OUI, POURQUOI NON) Pouvez-vous me raconter une anecdote à cet égard?
- Y a-t-il des gens plus inquiets que d'autres selon votre expérience ? Qu'en pensez-vous ? Ont-ils raison ?

5. Notoriété du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2  **5 minutes**

OBJECTIF : EXPLORER LE DEGRÉ DE CONNAISSANCE DU PROJET DE RÉFECTION DE LA CENTRALE

Mot-clé : *Connaissance*

- Avant d'arriver ici ce soir, combien d'entre vous connaissaient l'existence d'un projet de réfection (ou rénovation) de la centrale de Gentilly-2? (vote à main levée).
- En quels termes décrivait-on le projet?
- D'où venaient ces informations?
- Est-ce qu'on mentionnait des avantages? ...des inconvénients? ...des échéances?

6. Présentation du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2

Maintenant, je vais vous présenter un résumé du projet de modification des installations de stockage de déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Ensuite, vous pourrez poser des questions si des points restent obscurs ou si vous voulez en savoir plus.

Présentation par l'animateur à l'aide d'un diaporama (des copies des diapositives se trouvent à la fin du guide de discussion) des composantes et implications du projet (réfection de la centrale, agrandissement des aires de stockage et durée de vie des installations) ainsi que de sa justification. Il sera explicitement fait mention que la seule modification visible (et depuis le site nucléaire seulement) sera l'agrandissement des aires de stockage. Présentation également du calendrier des études et des travaux et de la nature des études d'avant-projet. Enfin, présentation du contexte du processus de décision canadien quant à la gestion à long terme des déchets nucléaires et du combustible irradié. L'animateur insistera pour dire qu'il n'y a pas de lien direct entre les deux décisions (réfection de la centrale de Gentilly-2 et stockage à long terme des déchets nucléaires).

7. Perceptions liées au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale de Gentilly-2

🕒 20 minutes

OBJECTIF : EXPLORER CE QUI RETIENT L'ATTENTION DANS LE PROJET (TEL QUE PRÉSENTÉ)

Mots-clés : *Compréhension, réactions*

- Avez-vous l'impression de bien comprendre ce dont il est question ici?

(S'assurer de répondre avec satisfaction aux principales interrogations des participants – aspects « compréhension » du projet).

Exercice #2 : Demander aux participants de se transporter dans le temps en 2009, au début des travaux de réfection, pour les fins de l'exercice, et d'écrire, individuellement, sur la même feuille de papier que précédemment (voir la fiche-réponse à la fin du guide de discussion) *un chiffre de 0 à 10*, 0 signifiant aucune inquiétude en ce qui concerne la *réfection de la centrale nucléaire* (on n'y pensera pas jamais) et 10, une très grande inquiétude en ce qui concerne la *réfection de cette centrale* (ça empêchera littéralement de dormir pendant la nuit).

Ensuite, les inviter à écrire quelques mots sur les *raisons* de cette note sur dix.

(faire mettre cette évaluation de côté pour discussion ultérieure)

- Quelle a été votre réaction lorsque vous avez appris que la centrale pourrait continuer à opérer, c'est-à-dire produire de l'électricité, au-delà de l'an 2013 et jusqu'en 2035 environ? (faire associer une émotion en particulier, si pertinent...)
- Quels sont les *avantages* de ce projet pour vous, les gens de ... (localité des participants au groupe), s'il y en a?
- Quels sont les *inconvenients* de ce projet pour vous, les gens de ... (localité des participants au groupe) s'il y en a?

8. Impact spécifique du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 sur le risque perçu

 **20 minutes**

OBJECTIF : EXPLORER LE NIVEAU D'INQUIÉTUDE GÉNÉRÉ PAR LE PROJET ET SES CONSÉQUENCES

Mots-clés : *Niveau d'inquiétude associé au projet, causes, réactions et actions*

Reprendre les chiffres inscrits par les participants à l'exercice #2.

Tour de table

- Quelle note sur dix avez-vous accordée à votre degré d'inquiétude appréhendée face au projet? Pour quelles raisons dites-vous cela?
- Est-ce un indice d'inquiétude égal, plus élevé ou moins élevé que celui que vous avez exprimé tantôt (exercice #1) concernant la situation actuelle de la centrale? Pourquoi? (Explorer en profondeur les écarts, s'il y en a)
- (IMPORTANT : EXPLORER À FOND) (si notes élevées). Quelles seraient vos réactions dans ce contexte?
- Y a-t-il des aspects du projet qui sont des sources plus évidentes d'inquiétude que d'autres? Lesquels (santé, durée de vie, aires de stockage, réfection, gestion à long terme des déchets)? Pourquoi?

9. Mesures de réduction des inquiétudes et conclusion 🕒 10 minutes

OBJECTIF : VÉRIFIER S'IL EXISTE DES MOYENS PERSUASIFS POUR RÉDUIRE LES INQUIÉTUDES

Mots-clés : *Mesures d'atténuation, acceptabilité du projet*

- Qu'est-ce qui pourrait être fait pour vous aider à gérer vos inquiétudes en ce qui touche aux sujets que nous avons couverts ce soir (information, contrôle local, mesures d'urgence)?
- Présignons que nous formons autour de la table ce soir un conseil d'administration qui peut décider de la réfection éventuelle ou non de la centrale de Gentilly-2. (Désamorcer l'aspect officiel du geste et mettre de l'emphase sur l'absence de contraintes ou de conséquences). **Demander de voter comme résident représentant de la région et non comme responsable d'Hydro-Québec.**

(Rappeler les principaux avantages et inconvénients qui ont été évoqués par les participants concernant la présence de la centrale dans la région).

Les trois possibilités de vote sont : **pour, contre et abstention.**

Compte tenu de ces informations, combien d'entre vous votent en faveur de la réfection éventuelle de la centrale de Gentilly-2? Combien votent contre. Combien s'abstiennent.

Demander si certains veulent commenter leur choix.

Remercier les participants

Fiche-réponse

Exercice #1 : Votre perception actuelle de la centrale de Gentilly-2

Encercler le chiffre qui correspond à votre opinion, 0 signifiant aucune inquiétude en ce qui concerne la centrale nucléaire (on n'y pense jamais) et 10, une très grande inquiétude en ce qui concerne la centrale (ça empêche littéralement de dormir pendant la nuit).

Aucune inquiétude											Très grande inquiétude
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Les principales raisons qui justifient mon pointage :

Exercice #2 : Votre perception du projet de réfection de la centrale de Gentilly-2

Encercler le chiffre qui correspond à votre opinion, 0 signifiant aucune inquiétude en ce qui concerne la *réfection de la centrale nucléaire* (on n'y pensera pas jamais) et 10, une très grande inquiétude en ce qui concerne la *réfection de cette centrale* (ça empêchera littéralement de dormir pendant la nuit).

Aucune inquiétude											Très grande inquiétude
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Les principales raisons qui justifient mon pointage :

Modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2

Description de Gentilly-2

- **Centrale mise en service en 1983**
- **Puissance installée de 675 MW**
- **G-2 représente environ 3% de la production du réseau d'Hydro-Québec**
- **Environ 650 emplois permanents à la centrale**
- **Moteur important pour l'économie régionale (retombées directes de 100 millions \$/an)**

L'avenir de Gentilly-2: deux enjeux

Enjeu # 1:

- ***Agrandir l'aire de stockage des déchets radioactifs pour faire face aux besoins jusqu'en 2013 environ, échéance originellement prévue pour la fermeture de la centrale***

Enjeu # 2:

- ***Dans le contexte de la rénovation de la centrale, construire des aires additionnelles de stockage pour faire face aux besoins jusqu'en 2035 (environ)***

3

L'avenir de Gentilly-2: deux enjeux

N.B. rénovation = prolongement de la vie utile de la centrale avec la même capacité de production d'électricité que présentement

- ***Si la centrale est rénovée pour utilisation jusqu'en 2035 environ:***
 - ✓ ***va nécessiter l'augmentation de la capacité d'entreposage des déchets nucléaires***
 - ✓ ***va nécessiter aussi l'entreposage des pièces remplacées dans le réacteur***

4

L'impact des changements sur Gentilly-2

Les trois maquettes suivantes (vues du site avant et après) illustrent l'ensemble des changements qui seront apportés dans l'éventualité de la rénovation de la centrale

- ✓ Ajout d'un certain nombre de modules pour le stockage des combustibles irradiés (passer de cinq à vingt au maximum)
- ✓ Ajout d'une nouvelle aire pour le stockage des déchets radioactifs produits par la réfection de la centrale

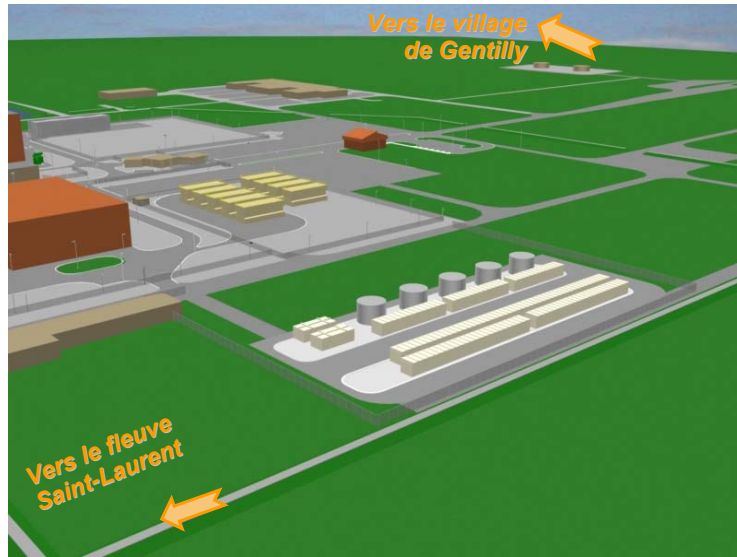
5

2003



6

2013



7

2035



8

Calendrier

- Études préliminaires: de 2001 à la fin de 2003
- Consultations publiques par Hydro-Québec: 2003-2004
- Construction des installations de stockage des déchets radioactifs (enjeu #1):
 - ✓ Première phase: 2005-2007
- Travaux de réfection de la centrale (si réalisés): 2009-2010
- Construction des installations additionnelles de stockage des déchets radioactifs (enjeu # 2):
 - ✓ Deuxième phase (si réalisée): 2008-2009

9

Études d'avant-projet

- Étude d'impact sur l'environnement
- Études de sûreté
- Étude sociosanitaire
- Étude technoéconomique
- Étude économique
- Étude de perception des risques

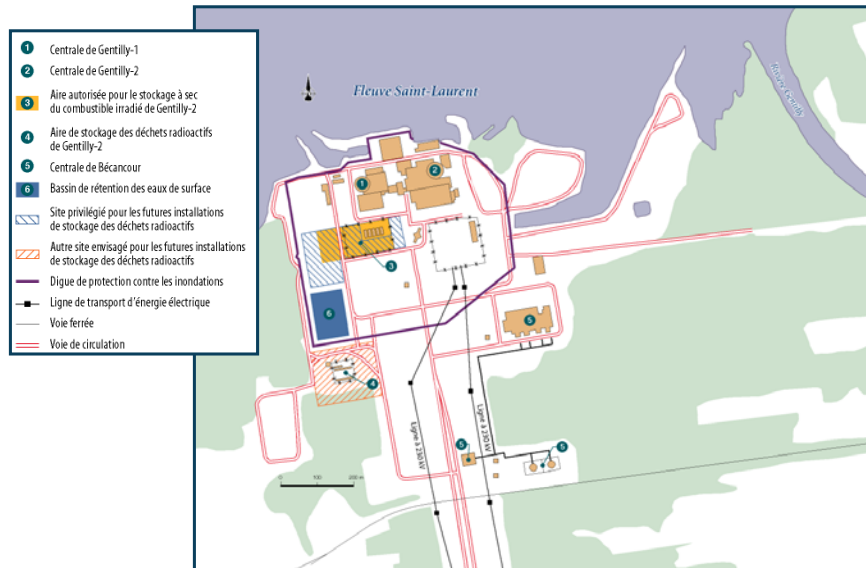
10

Gestion à long terme des déchets nucléaires

- C'est la Société canadienne de gestion des déchets nucléaires (formée des 3 exploitants de centrales nucléaires au Canada – Hydro-Québec, NB Power et Ontario Power Generation) qui a le mandat de recommander des solutions à la gestion à long terme des déchets nucléaires.
- C'est le gouvernement canadien qui prendra la décision finale.
- La gestion à long terme des déchets nucléaires ne fait pas partie du projet.

11

Avant-projet de modification aux installations de stockage et de réfection de Gently-2



12

ANNEXE C : QUESTIONNAIRE DE SONDAGE

***Modification des installations de
stockage des déchets radioactifs et
réfection de la centrale nucléaire de
Gentilly-2***

***Étude sur la perception des risques
et les impacts psychosociaux***

B.I.P. Bureau d'Intervieweurs Professionnels inc.



23 mai 2003

N01025-2.5.8

**AVANT-PROJET DE MODIFICATION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS
RADIOACTIFS ET RÉFECTION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY-2**

QUESTIONNAIRE DE SONDAGE AUPRÈS DE LA POPULATION LOCALE¹

INTRODUCTION

Bonjour/bonsoir. Je suis ... (nom et prénom) de la firme de recherche B.I.P. Nous effectuons présentement une importante étude auprès des gens de votre région sur la qualité de leur environnement. J'aimerais parler à la personne de 18 ans et plus de votre foyer dont la date anniversaire est la plus récente.

On continue..... 1

Est-ce que je peux vous poser quelques questions? (La durée totale du questionnaire est d'environ 20 minutes.) (Si le répondant désire connaître le commanditaire de l'enquête, on expliquera qu'il nous fera plaisir de répondre à la fin du questionnaire, et ce, pour des motifs de méthodologie et de qualité d'enquête).

On continue..... 1

Q1) Dans quelle municipalité et/ou dans quel secteur résidez-vous? (Trois-Rivières – demander quel secteur de la nouvelle ville de Trois-Rivières, Bécancour – demander le secteur – incluant Wôlinak)

Indiquer la municipalité, puis le secteur 97

*p.r.² 98

Q2) Depuis combien de temps y résidez-vous?

*moins de 1 an 00

*p.r. 98

Q3) Dans quelle municipalité et/ou secteur habitez-vous auparavant?

*Toujours habité dans la même municipalité ou dans le même secteur..... 00

*Indiquer la municipalité, puis le secteur 97

*p.r. 98

Q3a) Pendant combien d'années?

*moins de 1 an 00

*p.r. 98

¹ Note : Les ruptures dans la séquence numérique ou alphanumérique sont dues au retrait de certaines questions effectuées lors du prétest.

² p.r. : pas de réponse

Q4) Vous considérez-vous au courant des questions environnementales (soit les questions de pollution de l'eau et de l'air, par exemple) concernant votre municipalité ou votre secteur?

Très	1
Assez	2
Peu	3
Pas du tout.....	4
*n.s.p. ³	8
*p.r.	9

Q5) Je veux maintenant vous poser quelques questions sur votre satisfaction générale et la qualité de l'environnement de votre municipalité ou de votre secteur.

On continue..... 1

Q5a) De manière générale, jusqu'à quel point êtes-vous satisfait(e) de la qualité de vie dans votre municipalité ou votre secteur? Est-ce que vous êtes....

Extrêmement satisfait(e)	1	
Très satisfait(e)	2	
Satisfait(e).....	3	
Insatisfait(e)	4	
Très insatisfait(e)	5	
Extrêmement insatisfait(e)	6	
*n.s.p.	8	=> ⁴ Q6
*p.r.	9	=> Q6

UNE RÉPONSE

Q5b) Qu'est-ce qui contribue le plus au fait que vous êtes <q5a > de vivre dans votre municipalité?

préciser (ouverte).....	97
*n.s.p.	98

ACCEPTER JUSQU'À 2 RÉPONSES

Q5c) Y a-t-il d'autres choses?

*non, rien d'autre	00
préciser (ouverte).....	97
*n.s.p.	98

³ n.s.p. : ne sait pas.

⁴ Passer à la question indiquée.

LIRE

Q6) Diriez-vous que la qualité de l'environnement dans votre municipalité ou secteur est que celle des autres municipalités du Québec?

Supérieure	1
Comparable	2
Moins bonne	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

NE PAS LIRE – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES

Q7) Y a-t-il des éléments ou des activités dans l'environnement de votre municipalité ou secteur qui peuvent avoir un impact NÉGATIF sur votre sentiment de sécurité de vivre chez vous? (Sonder – y a-t-il autre chose) *** Cocher dans l'ordre des mentions données ***

*La circulation automobile et/ou lourde	01
*Le manque de police	02
*Le manque de qualité ou de disponibilité du système de santé (hôpitaux, cliniques, etc.)	03
*Les catastrophes naturelles (inondation, verglas, etc.)	04
*Les crimes	05
*Le voisinage	06
*Les usines du parc industriel et portuaire de Bécancour	07
*La centrale nucléaire de Gentilly-2	08
*Les usines de pâtes et papiers	09
*Les engrais et pesticides utilisés en agriculture	10
*Les engrais et pesticides utilisés par les résidents	11
*Le déversement de polluants dans l'air	12
*Le déversement de polluants dans l'eau	13
*Les déchets domestiques	14
*Les sites d'enfouissement industriels	15
*La qualité de l'air (pollution en général)	16
*La qualité de l'eau (pollution en général)	17
*Le bruit	18
*autres (préciser)	97
*non	00
*n.s.p.	98
*p.r.	99

NE PAS LIRE – PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES

Q8) Y a-t-il des éléments ou des activités dans l'environnement de votre municipalité ou secteur qui peuvent avoir un impact NÉGATIF sur votre SANTÉ? (Sonder – y a-t-il autre chose) *** Cocher dans l'ordre des mentions données ***

*La circulation automobile et/ou lourde	01
*Les usines du parc industriel et portuaire de Bécancour	07
*La centrale nucléaire de Gentilly-2	08
*Les usines de pâtes et papiers	09
*Les engrais et pesticides utilisés en agriculture	10
*Les engrais et pesticides utilisés par les résidents	11
*Le déversement de polluants dans l'air	12
*Le déversement de polluants dans l'eau	13
*Les déchets domestiques	14
*Les sites d'enfouissement industriels	15
*La qualité de l'air (pollution en général)	16
*La qualité de l'eau (pollution en général)	17
*Le bruit	18
*autres (préciser)	97
*non	00
*n.s.p.	98
*p.r.	99

Q9) Dites-moi si, d'après vous, ces différents équipements sont présents dans la région de Trois-Rivières, Bécancour ou Champlain?

a – une centrale nucléaire en opération

Oui	1	=> Q11a
Non	2	=> Q10a
*n.s.p.	8	=> Q10a
*p.r.	9	=> Q10a

b – une usine de pâtes et papiers

Oui	1	=> Q11a
Non	2	=> Q10b
*n.s.p.	8	=> Q10b
*p.r.	9	=> Q10b

c – une usine d'aluminium

Oui	1	=> Q11c
Non	2	=> Q10c
*n.s.p.	8	=> Q10c
*p.r.	9	=> Q10c

Q10a) Avez-vous entendu parler de

a – La centrale nucléaire de Gentilly-2 située près du parc industriel et portuaire de Bécancour

Oui	1	
Non	2	=> Q29
*n.s.p.	8	=> Q29
*p.r.	9	=> Q29

Q10b) Avez-vous entendu parler de

b – Les usines de papiers de Kruger à Trois-Rivières

Oui	1	
Non	2	
*n.s.p.	8	
*p.r.	9	

Si le répondant ne connaît pas les usines de papiers de Kruger à Trois-Rivières, ne plus poser de questions à ce sujet par la suite.

Q10c) Avez-vous entendu parler de

c – L'Aluminerie de Bécancour, située près du parc industriel et portuaire de Bécancour

Oui	1	
Non	2	
*n.s.p.	8	
*p.r.	9	

Si le répondant ne connaît pas l'Aluminerie de Bécancour, ne plus poser de questions à ce sujet par la suite.

Q11a) Vous considérez-vous informé(e) sur la centrale nucléaire de Gentilly-2?

Très	1	
Assez	2	
Peu	3	
Ou pas du tout	4	
*n.s.p.	8	
*p.r.	9	

Q11b) Vous considérez-vous informé(e) sur les usines de pâtes et papiers de Kruger à Trois-Rivières?

Très	1	
Assez	2	
Peu	3	
Ou pas du tout	4	
*n.s.p.	8	
*p.r.	9	

Q11c) Vous considérez-vous informé(e) sur l'Aluminerie de Bécancour?

Très	1
Assez	2
Peu	3
Ou pas du tout	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Rotation :

Q12a) Dites-moi si vous trouvez que est TRÈS SÉCURITAIRE, ASSEZ SÉCURITAIRE, PEU SÉCURITAIRE OU PAS DU TOUT SÉCURITAIRE?

a – La centrale nucléaire de Gentilly-2

Très sécuritaire	1
Assez sécuritaire	2
Peu sécuritaire	3
Pas du tout sécuritaire	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q12b) Dites-moi si vous trouvez que sont TRÈS SÉCURITAIRES, ASSEZ SÉCURITAIRES, PEU SÉCURITAIRES OU PAS DU TOUT SÉCURITAIRES?

b – Les usines de pâtes et papiers de Kruger

Très sécuritaires	1
Assez sécuritaires	2
Peu sécuritaires	3
Pas du tout sécuritaires	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q12c) Dites-moi si vous trouvez que est TRÈS SÉCURITAIRE, ASSEZ SÉCURITAIRE, PEU SÉCURITAIRE OU PAS DU TOUT SÉCURITAIRE?

c – L'Aluminerie de Bécancour

Très sécuritaire	1
Assez sécuritaire	2
Peu sécuritaire	3
Pas du tout sécuritaire	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13) Dites-moi si vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, ASSEZ D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants :

On continue..... 1

Rotation

Q13a1) Dites-moi si vous êtes avec les énoncés suivants :

1 – La centrale nucléaire de Gentilly-2 a peu d'effets sur l'environnement

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord.....	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13a2) Dites-moi si vous êtes avec les énoncés suivants :

2 – Les usines de pâtes et papiers de Kruger ont peu d'effets sur l'environnement

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord.....	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13a3) Dites-moi si vous êtes avec les énoncés suivants :

3 – L'Aluminerie de Bécancour a peu d'effets sur l'environnement

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord.....	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13a4) Laquelle des installations dont nous venons de parler a le moins d'effets sur l'environnement?

*Centrale nucléaire.....	1
*Usines de papier.....	2
*Aluminerie.....	3
*Elles sont égales.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13b1) Les normes de protection de l'environnement sont bien surveillées par le gouvernement?

1- de la centrale nucléaire de Gentilly-2

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13b2) Les normes de protection de l'environnement sont bien surveillées par le gouvernement?

2- des usines de pâtes et papiers de Kruger

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13b3) Les normes de protection de l'environnement sont bien surveillées par le gouvernement?

3- de l'Aluminerie de Bécancour

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13b4) Laquelle des installations dont nous venons de parler est la mieux surveillée par le gouvernement?

*Centrale nucléaire.....	1
*Usines de papier.....	2
*Aluminerie.....	3
*Elles sont égales	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13c1) contribue de manière importante à l'activité économique de la région.

1 – la centrale nucléaire de Gentilly-2

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13c2) contribuent de manière importante à l'activité économique de la région.

2 – Les usines de pâtes et papiers de Kruger

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13c3) contribue de manière importante à l'activité économique de la région.

3 – L'Aluminerie de Bécancour

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13c4) Laquelle des installations dont nous venons de parler contribue le plus à l'activité économique de la région?

*Centrale nucléaire.....	1
*Usines de papier.....	2
*Aluminerie.....	3
*Elles sont égales	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13e1) Les responsables sont compétents.

1 – de la centrale nucléaire de Gentilly-2

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13e2) Les responsables sont compétents.

2 – des usines de pâtes et papiers de Kruger

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13e3) Les responsables sont compétents.

3 – de l'Aluminerie de Bécancour

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13e4) Les responsables de laquelle des installations dont nous venons de parler sont les plus compétents?

*Centrale nucléaire.....	1
*Usines de papier.....	2
*Aluminerie.....	3
*Elles sont égales	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13g1) Les responsables tiennent compte des préoccupations et du bien-être de la population.

1 – de la centrale nucléaire de Gentilly-2

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13g2) Les responsables tiennent compte des préoccupations et du bien-être de la population.

2 – des usines de pâtes et papiers de Kruger

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13g3) Les responsables tiennent compte des préoccupations et du bien-être de la population.

3 – de l'Aluminerie de Bécancour

Tout à fait d'accord.....	1
Assez d'accord.....	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q13g4) Les responsables de laquelle des installations dont nous venons de parler tiennent le mieux compte des préoccupations et du bien-être de la population.

*Centrale nucléaire.....	1
*Usines de papier.....	2
*Aluminerie.....	3
*Elles sont égales	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q14a) Compte tenu des avantages et des inconvénients des installations dont nous venons de discuter, est-ce que vous êtes à la présence de :

1 – la centrale nucléaire de Gentilly-2

Tout à fait favorable	1
Assez favorable	2
Assez défavorable	3
Tout à fait défavorable	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q14b) Compte tenu des avantages et des inconvénients des installations dont nous venons de discuter, est-ce que vous êtes à la présence de :

2 – des usines de pâtes et papiers de Kruger

Tout à fait favorable	1
Assez favorable	2
Assez défavorable	3
Tout à fait défavorable	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q14c) Compte tenu des avantages et des inconvénients des installations dont nous venons de discuter, est-ce que vous êtes à la présence de :

3 – l'Aluminerie de Bécancour

Tout à fait favorable	1
Assez favorable	2
Assez défavorable	3
Tout à fait défavorable	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Je vais maintenant vous énumérer une liste d'effets que certains des équipements dont nous discutons peuvent ou non avoir sur vous. Je vous demanderai votre opinion sur ces effets. (Si la question se pose : l'évaluation doit être faite dans le contexte de l'opération normale de la centrale et non dans l'hypothèse d'un accident)

on continue 1

Rotation

Q15a) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

a – la valeur de votre résidence

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15a1) Est-ce que la centrale la valeur de votre résidence?

Augmente beaucoup	1
Augmente assez	2
Diminue assez	3
Ou diminue beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15b) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

b – la qualité de l'environnement autour de votre résidence

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15b1) Est-ce que la centrale la qualité de l'environnement de votre résidence?

Améliore beaucoup	1
Améliore assez	2
Diminue assez	3
Ou diminue beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15d) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

d – le niveau de bruit autour de votre résidence

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15d1) Est-ce que la centrale le niveau de bruit autour de votre résidence?

Diminue beaucoup	1
Diminue assez	2
Augmente assez	3
Ou augmente beaucoup.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15e) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

e – votre santé

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15e1) Est-ce que la centrale votre santé?

Améliore beaucoup	1
Améliore assez	2
Détériore assez.....	3
Ou détériore beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15f) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

f – votre niveau de stress

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15f1) Est-ce que la centrale votre niveau de stress?

Réduit beaucoup	1
Réduit assez	2
Augmente assez	3
Ou augmente beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15i) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

i – le paysage autour de votre résidence

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15i1) Est-ce que la centrale la qualité du paysage autour de votre résidence?

Améliore beaucoup	1
Améliore assez	2
Détériore assez	3
Ou détériore beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15j) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

j – vos activités de loisirs

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15j1) Est-ce que la centrale vos activité de loisirs?

Améliore beaucoup	1
Améliore assez	2
Détériore assez	3
Ou détériore beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15k) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

k – votre sentiment de sécurité de vivre chez vous

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15k1) Est-ce que la centrale votre sentiment de sécurité de vivre chez vous?

Améliore beaucoup	1
Améliore assez	2
Diminue assez	3
Ou diminue beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15l) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

l – votre qualité de vie en général

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15l1) Est-ce que la centrale votre qualité de vie en général?

Augmente beaucoup	1
Augmente assez	2
Diminue assez	3
Ou diminue beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15m) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

m – votre revenu ou celui de votre ménage

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15m1) Est-ce que la centrale votre revenu ou celui de votre ménage?

Augmente beaucoup	1
Augmente assez	2
Diminue assez	3
Ou diminue beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15n) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

n – le RISQUE que vous développiez une maladie grave

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15n1) Est-ce que la centrale le RISQUE que vous développiez une maladie grave?

Réduit beaucoup	1
Réduit assez	2
Augmente assez	3
Ou augmente beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15o) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

o – l'image de votre municipalité ou de votre secteur pour les gens de l'extérieur.

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15o1) Est-ce que la centrale l'image de votre municipalité ou secteur pour les gens de l'extérieur?

Améliore beaucoup	1
Améliore assez	2
Détériore assez	3
Ou détériore beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15p) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

p – la santé des résidents de votre municipalité ou secteur

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15p1) Est-ce que la centrale la santé des résidents de votre municipalité ou secteur?

Améliore beaucoup	1
Améliore assez	2
Détériore assez	3
Ou détériore beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q15q) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

q – le RISQUE que les résidents de votre municipalité développent une maladie grave.

Oui 1
Non 2
*n.s.p. 8
*p.r. 9

Q15q1) Est-ce que la centralele RISQUE que les résidents de votre municipalité développent une maladie grave.

Réduit beaucoup 1
Réduit assez 2
Augmente assez 3
Ou augmente beaucoup 4
*n.s.p. 8
*p.r. 9

Q15r) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur

r – l'activité économique de votre municipalité ou secteur

Oui 1
Non 2
*n.s.p. 8
*p.r. 9

Q15r1) Est-ce que la centralel'activité économique de votre municipalité ou secteur?

Augmente beaucoup 1
Augmente assez 2
Diminue assez 3
Ou diminue beaucoup 4
*n.s.p. 8
*p.r. 9

Q16) Est-ce que la centrale de Gentilly-2 vous inquiète

Énormément 1
Beaucoup 2
Assez 3
Peu 4
Pas du tout 5
*n.s.p. 8
*p.r. 9

Rotation

Q17a) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais

a – de discuter avec des amis ou des proches du risque de la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q17b) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais

b – de contacter Hydro-Québec pour avoir des informations

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q17c) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais

c – de parler avec votre médecin pour avoir des informations

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q17d) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais

d – d'aller à des séances d'information au sujet de la sécurité de la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q17e) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais

e – de prendre des mesures pour vous protéger de la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q17f) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais

f – d'éviter de circuler près de la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q17g) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais

g – de considérer déménager pour vous éloigner de la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q17h) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais

h – d'avoir un sommeil perturbé en pensant à la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q17i) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais

i – de ne pas dormir du tout certaines nuits en pensant à la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q17j) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais

j – d'être irrité ou en colère en pensant à la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q17k) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais

k – d'essayer de ne pas penser au risque que représente la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q18) D'après vous, la centrale de Gentilly-2 a-t-elle déjà connu des problèmes de fonctionnement qui auraient pu entraîner des risques pour vous?

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q19) D'après-vous, est-il qu'un accident se produise à Gentilly-2 qui puisse mettre en danger votre santé?

Très probable.....	1
Assez probable	2
Peu probable.....	3
Pas du tout probable.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q20) Est-ce que vous saviez qu'Hydro-Québec étudie actuellement la faisabilité et la rentabilité de rénover la centrale nucléaire de Gentilly-2 pour en prolonger la durée d'utilisation?

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q21) Vous considérez-vous au courant du projet de rénovation de la centrale nucléaire de Gentilly-2?

Très	1
Assez	2
Peu	3
Pas du tout.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

EXPLICATIONS DU PROJET DE MODIFICATION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS RADIOACTIFS ET RÉFECTION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY-2
(À lire lentement)

Hydro-Québec étudie un projet de modification de ses installations de stockage de déchets radioactifs ; elle étudie aussi la faisabilité et la rentabilité de procéder à la réfection ou, si l'on veut, à la rénovation de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

Je vais maintenant vous fournir quelques renseignements afin que vous puissiez répondre aux prochaines questions en connaissant les principaux aspects du projet d'Hydro-Québec à la centrale de Gentilly-2.

Si la rénovation de la centrale est réalisée, cela signifie qu'elle produira de l'électricité jusqu'en 2035 environ. Les déchets radioactifs et le combustible irradié utilisé dans le réacteur seront entreposés, comme actuellement, dans les installations d'entreposage localisées sur le site de la centrale. Ces installations d'entreposage seront agrandies, entre autres, parce qu'il y aura plus de déchets radioactifs et de combustible irradié à entreposer, étant donné que la centrale fonctionnera plus longtemps. Ces installations d'entreposage respecteront les normes de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Une fois son exploitation terminée, la centrale sera démantelée.

Si Hydro-Québec décidait de ne pas rénover la centrale de Gentilly-2, alors sa production d'électricité cesserait vers 2013 et la centrale serait démantelée par la suite.

Voulez-vous que je vous répète certaines informations que je viens de vous donner ?

Note : si la personne veut savoir ce qu'il adviendra des déchets et du combustible après la fermeture de la centrale, il faut répondre :

La solution pour le stockage à long terme des déchets radioactifs et du combustible nucléaire irradié après la fermeture de la centrale, qu'elle soit rénovée ou non, n'est pas encore décidée. Ce n'est pas Hydro-Québec mais le parlement canadien qui prendra la décision finale sur la solution à cette question de l'entreposage à long terme. Deux solutions sont actuellement étudiées : 1) les déchets et le combustible radioactifs seront transportés à l'extérieur du site de Gentilly-2 et entreposés dans un site permanent, ou 2) ils seront stockés de manière permanente, sur place, à la centrale de Gentilly-2. La population résidant à proximité de la centrale, notamment Bécancour, Champlain et Trois-Rivières, sera consultée prochainement à ce sujet par l'organisme chargé de recommander au gouvernement la meilleure solution.

Autres notes techniques pour répondre aux questions des personnes : – La rénovation débutera en 2008 et sera terminée en 2009. – L'évaluation des coûts de la réfection n'est pas terminée. – La capacité de production électrique de la centrale restera la même, soit 675 mégawatts.

Je vais maintenant vous poser des questions pour savoir si vous pensez que la modification des installations de stockage des déchets radioactifs et la rénovation de la centrale nucléaire de Gentilly-2 auront ou non des effets sur vous.

on continue 1

Rotation

Q23a) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

a – la valeur de votre résidence

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23a1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que cela la valeur de votre résidence?

Augmenterait beaucoup	1
Augmenterait assez	2
Diminuerait assez	3
Ou diminuerait beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23b) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

b – la qualité de l'environnement autour de votre résidence

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23b1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que cela la qualité de l'environnement de votre résidence?

Augmenterait beaucoup	1
Augmenterait assez	2
Diminuerait assez	3
Ou diminuerait beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23d) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

d – le niveau de bruit autour de votre résidence

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23d1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celale niveau de bruit autour de votre résidence?

Diminuerait beaucoup	1
Diminuerait assez	2
Augmenterait assez	3
Ou augmenterait beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23e) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

e – votre santé

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23e1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que cela votre santé?

Améliorerait beaucoup	1
Améliorerait assez	2
Détériorerait assez	3
Ou détériorerait beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23f) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

f – votre niveau de stress

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23f1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celavotre niveau de stress?

Réduirait beaucoup	1
Réduirait assez	2
Augmenterait assez	3
Ou augmenterait beaucoup.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23i) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

i – le paysage autour de votre résidence

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23i1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celale paysage autour de votre résidence

Améliorerait beaucoup	1
Améliorerait assez	2
Détériorerait assez.....	3
Ou détériorerait beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23j) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

j – vos activités de loisirs

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23j1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celavos activités de loisirs?

Améliorerait beaucoup	1
Améliorerait assez	2
Détériorerait assez.....	3
Ou détériorerait beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23k) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

k – votre sentiment de sécurité de vivre chez vous

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23k1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celavotre sentiment de sécurité de vivre chez vous?

Améliorerait beaucoup	1
Améliorerait assez	2
Détériorerait assez	3
Ou détériorerait beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23l) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

l – votre qualité de vie en général

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23l1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celavotre qualité de vie en général?

Augmenterait beaucoup	1
Augmenterait assez	2
Diminuerait assez	3
Ou diminuerait beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23m) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

m – votre revenu ou celui de votre ménage

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23m1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celavotre revenu ou celui de votre ménage?

Augmenterait beaucoup.....	1
Augmenterait assez	2
Diminuerait assez	3
Ou diminuerait beaucoup.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23n) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

n – le RISQUE que vous développiez une maladie grave

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23n1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celale RISQUE que vous développiez une maladie grave?

Réduirait beaucoup.....	1
Réduirait assez	2
Augmenterait assez	3
Ou augmenterait beaucoup.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23o) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

o – l'image de votre municipalité ou secteur pour les gens de l'extérieur

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23o1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celal'image de votre municipalité ou secteur pour les gens de l'extérieur?

Améliorerait beaucoup.....	1
Améliorerait assez	2
Détériorerait assez.....	3
Ou détériorerait beaucoup.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23p) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

p – la santé des résidents de votre municipalité ou secteur

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23p1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celala santé des résidents de votre municipalité ou secteur?

Améliorerait beaucoup	1
Améliorerait assez	2
Détériorerait assez	3
Ou détériorerait beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23q) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

q – l'activité économique de votre municipalité ou secteur...

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23q1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celal'activité économique de votre municipalité ou secteur?

Réduirait beaucoup	1
Réduirait assez	2
Augmenterait assez	3
Ou augmenterait beaucoup	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23s) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aurait, selon vous, des effets sur

s – le RISQUE que les résidents de votre municipalité développent une maladie grave

Oui	1
Non	2
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q23s1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celale RISQUE que les résidents de votre municipalité développent une maladie grave ?

Augmenterait beaucoup.....	1
Augmenterait assez.....	2
Diminuerait assez.....	3
Ou diminuerait beaucoup.....	4
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q25) Si la réfection est faite, en pensant à la poursuite des opérations de la centrale et au stockage des déchets, est-ce que cela vous inquiète

Énormément.....	1
Beaucoup.....	2
Assez.....	3
Peu.....	4
Pas du tout.....	5
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Rotation

Q26a) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à

a – discuter avec des amis ou des proches du risque de la centrale

Souvent.....	1
À l'occasion.....	2
Jamais.....	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q26b) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à

b – contacter Hydro-Québec ou les autorités pour avoir des informations sur la réfection

Souvent.....	1
À l'occasion.....	2
Jamais.....	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q26c) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à

c – parler avec votre médecin pour avoir des informations

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q26d) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à

d – aller à des séances d'information au sujet de la sécurité de la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q26e) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à

e – prendre des mesures pour vous protéger de la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q26f) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à

f – éviter de circuler près de la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q26g) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à

g – considérer déménager pour vous éloigner de la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q26h) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à

h – avoir un sommeil perturbé en pensant à la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q26i) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à

i – ne pas dormir du tout certaines nuits en pensant à la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q26j) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à

j – être irrité ou en colère en pensant à la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

Q26k) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à

k – essayer de ne pas penser au risque que représente la centrale

Souvent	1
À l'occasion.....	2
Jamais	3
*n.s.p.	8
*p.r.	9

LIRE

Q27) Parmi les énoncés suivants, lequel vous décrit le mieux ? **** Lire les énoncés et puis demander les raisons du choix de l'un d'entre eux ****

Je suis entièrement favorable à la rénovation de la centrale de Gentilly-2.....	1	=> Q27a
Je suis favorable à la rénovation de la centrale, mais je suis sensible aux risques ou aux impacts que la centrale représente	2	=> Q27b
Je ne suis pas favorable à la rénovation de la centrale, mais je l'accepte tout de même	3	=> Q27c1 et c2
Je suis complètement opposé à la rénovation de la centrale.....	4	=> Q27d
*NSP	8	
*NRP ⁵	9	

Q27a) Pour quelle(s) raison(s) principalement ?

*Précisez :	97
*NSP	98
*NRP	99

Q27b) Quels risques ou impacts vous préoccupent principalement ?

*Précisez :	97
*NSP	98
*NRP	99

Q27c1) Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans le projet de rénovation ?

*Précisez :	97
*NSP	98
*NRP	99

⁵ NRP : Ne répond pas.

Q27c2) Qu'est-ce qui vous amène à l'accepter tout de même ?

*Précisez :	97
*NSP	98
*NRP	99

Q27d) Pour quelle(s) raison(s) principalement ?

*Précisez :	97
*NSP	98
*NRP	99

Pour terminer, je vais vous poser quelques questions à des fins de classification statistique. Ces renseignements restent confidentiels et ne seront pas utilisés à d'autres fins que cette recherche.

On continue..... 1

Q28) En quelle année êtes-vous né(e) ? **** Coder les deux derniers chiffres de l'année. Ex. : 1985=85

*NSP/NRP.....	99
---------------	----

Q29) Quelle est votre principale occupation ?

À l'emploi	1	=> Q29a
Étudiant	2	=> Q29b
Chômeur	3	=> Q29c
Bénéficiaire d'aide sociale.....	4	=> Q29d
Jamais eu d'emploi	5	
Ménagère, à la maison.....	6	
Retraité	7	=> Q29e
*Refus	9	

Q29a) Donnez une description détaillée de votre emploi (ex. : préposé à la comptabilité, producteur de lait, enseignant dans une école primaire)

*Précisez :	97
*NSP	98
*NRP	99

Q29b) Donnez une description détaillée (ex. : étudiant en sociologie, en droit des affaires, en techniques automobiles, en génie civil)

*Précisez :	97
*NSP	98
*NRP	99

Q29c) Quel est le dernier emploi que vous avez occupé ? (donnez une description détaillée de votre emploi (ex. : préposé à la comptabilité, producteur de lait, enseignant dans une école primaire)

*Précisez : 97
*NSP 98
*NRP 99

Q29d) Quel est le dernier emploi que vous avez occupé ? (donnez une description détaillée de votre emploi (ex. : préposé à la comptabilité, producteur de lait, enseignant dans une école primaire)

*Jamais eu d'emploi 00
*Précisez le titre : 97
*NSP 98
*NRP 99

Q29e) Quel est le dernier emploi que vous avez occupé ? (donnez une description détaillée de votre emploi (ex. : préposé à la comptabilité, producteur de lait, enseignant dans une école primaire)

*Jamais eu d'emploi 00
*Précisez : 97
*NSP 98
*NRP 99

Q30) Vous ou votre conjoint(e), travaillez-vous actuellement pour Hydro-Québec ?

Oui, moi 1 => Q30a1
Oui, mon (ma) conjoint(e) 2 => Q30a2
Non 3
*NSP 8
*NRP 9

Q30a1) Est-ce que c'est à Gentilly pour vous ?

Oui 1
Non 2
*NSP 8
*NRP 9

Q30a2) Est-ce que c'est à Gentilly pour votre conjoint(e) ?

Oui 1
Non 2
*NSP 8
*NRP 9

Q31) Avez-vous des enfants à la maison ?

Oui 1
Non 2
*NSP 8
*NRP 9

Q31a) Combien ?

*NSP/NRP 99

Q31b) Quel âge a le (la) plus jeune ? (lire "l'enfant" s'il n'y en a qu'un)

*Moins de 1 an 00

*NSP/NRP 99

Q31c) Quel âge a le(la) plus vieux (vieille) ?

*NSP/NRP 99

LIRE

Q32) Dans quel type d'édifice habitez-vous ?

Maison unifamiliale (bungalow) non attachée 1

Maison unifamiliale attachée 2

Duplex/triplex 3

Appartement dans un édifice 4

*NSP 8

*Refus 9

Q33) Êtes-vous propriétaire ou copropriétaire de l'endroit où vous habitez ?

Oui 1

Non 2

*NSP 8

*Refus 9

Q34) À quelle distance habitez-vous en ligne directe de la centrale de Gentilly-2 ?

Km 1

Milles 2

Q34a) Distance en kilomètres

*NSP 98

*NRP 99

Q34b) Distance en milles

*NSP 98

*NRP 99

Q35) Pouvez-vous voir la centrale de Gentilly-2 de chez vous?	
Oui	1
Non	2
*NSP	8
*NRP	9

Q36) Pouvez-vous voir la centrale de Gentilly-2 lors de vos déplacements dans la région ?	
Oui	1
Non	2
*NSP	8
*NRP	9

Q36a) Est-ce...	
Souvent	1
À l'occasion	2
Rarement	3
*NSP	8
*NRP	9

Q37) Quel niveau de scolarité avez-vous atteint ?	
Aucune scolarité	01
Primaire	02
Secondaire général ou formation technique	03
Études partielles CEGEP, collège, école de formation professionnelle	04
Diplôme ou certificat CEGEP, collège, école de formation professionnelle.....	05
Études partielles université	06
Certificat université	07
Baccalauréat complété.....	08
Maîtrise ou doctorat complété.....	09
*Refus	99

Q38) Quel est le revenu total annuel avant impôt de votre ménage incluant vous-même et les autres personnes de votre maison ?	
0-20 000 \$.....	01
20 001-30 000 \$.....	02
30 001-40 000 \$.....	03
40 001-50 000 \$.....	04
50 001-60 000 \$.....	05
60 001-70 000 \$.....	06
70 001-80 000 \$.....	07
80 001-90 000 \$.....	08
90 001-100 000 \$.....	09
100 000 \$ et plus	10
*NSP	98
*Refus	99

Q39) Quelle est votre langue maternelle ?

Français	01
Anglais	02
Autre	97
*NSP/NRP	99

NE PAS LIRE

Q40) Noter le sexe du répondant

Homme	1
Femme	2

Si le répondant voulait connaître le commanditaire de l'enquête, vous pouvez répondre maintenant qu'il s'agit de Nove Environnement, une entreprise spécialisée en étude d'impact. Ce sondage est mené pour le compte d'Hydro-Québec dans le cadre du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale de Gentilly-2.

Si le répondant désire avoir plus d'informations sur le projet, lui fournir les renseignements suivants :

Ligne info projet (sans frais) : 1-866-388-1978

Site Internet : www.hydroquebec.com/gentilly-2

ANNEXE D : BASES ADMINISTRATIVES

No projet : AM01 **Projet :** Gentilly

Date des entrevues : Du 16 mai au 5 juin 2003

Région :

1 à 5 km

Nombre de sélections: 284 100,0%

Dans l'échantillon : 212 74,6%

Hors échantillon : 72 25,4%

Dans l'échantillon : 192 100,0%

Entrevues complétées : 100 52,1%

Pas de réponse : 25 13,0%

Répondant absent : 9 4,7%

Absence prolongée : 2 1,0%

Refus (total) : 56 29,2%

Refus : 10

Abandon en cours

d'entrevue : 20

Deuxième refus : 36

Pas de réponse : 20 (appelé à plus de 15 reprises)

Hors échantillon : 72 100,0%

Incapacité physique ou
mentale permanente : 2 2,8%

Numéro discontinué : 59 81,9%

Langue étrangère : 1 1,4%

Non résidentiel : 9 12,5%

Non éligible : 1 1,4%

Duplicata : 0 0,0%

Autres : 0 0,0%

Date : Le 13 juin 2003

No projet : AM01 **Projet :** Gentilly

Date des entrevues : Du 16 mai au 5 juin 2003

Région :

5 à 10 km

Nombre de sélections: 542 100,0%

Dans l'échantillon : 341 62,9%

Hors échantillon : 201 37,1%

Dans l'échantillon : 322 100,0%

Entrevues complétées : 176 54,7%

Pas de réponse : 22 6,8%

Répondant absent : 24 7,5%

Absence prolongée : 0 0,0%

Refus (total) : 100 31,1%

Refus : 33

Abandon en cours

d'entrevue : 17

Deuxième refus : 50

Pas de réponse 19 (appelé à plus de 15 reprises)

Hors échantillon : 201 100,0%

Incapacité physique ou
mentale permanente : 6 3,0%

Numéro discontinué : 170 84,6%

Langue étrangère : 2 1,0%

Non résidentiel : 22 10,9%

Non éligible : 1 0,5%

Duplicata : 0 0,0%

Autres : 0 0,0%

Date : Le 13 juin 2003

No projet : AM01 **Projet :** Gentilly

Date des entrevues : Du 16 mai au 5 juin 2003

Région :

plus de 10 km

Nombre de sélections: 477 100,0%

Dans l'échantillon : 351 73,6%

Hors échantillon : 126 26,4%

Dans l'échantillon : 326 100,0%

Entrevues complétées : 175 53,7%

Pas de réponse : 22 6,7%

Répondant absent : 27 8,3%

Absence prolongée : 0 0,0%

Refus (total) : 102 31,3%

Refus : 25

Abandon en cours

d'entrevue : 22

Deuxième refus : 45

Pas de réponse 25 (appelé à plus de 15 reprises)

Hors échantillon : 126 100,0%

Incapacité physique ou
mentale permanente : 5 4,0%

Numéro discontinué : 109 86,5%

Langue étrangère : 1 0,8%

Non résidentiel : 9 7,1%

Non éligible : 2 1,6%

Duplicata : 0 0,0%

Autres : 0 0,0%

Date : Le 13 juin 2003

ANNEXE E : RÉSULTATS DU SONDAGE

***Résultats du sondage
(fréquences par question)***

***Note : ces données sont les résultats bruts
du sondage ; les données pondérées
sont présentées dans les tableaux 8-1 à 8-8***

STRAT

=> /INTRO si 1

*Strate - Donnée importée

N=	451	100%
5 Km	100	22%
10 Km	176	39%
15 Km	175	39%

VILLE

*Ville - Donnée importée

CODEP

*Code postal - Donnée importée

INTRO

Bonjour/bonsoir. Je suis ... (nom et prénom) de la firme de recherche BIP. Nous effectuons présentement une importante étude auprès des gens de votre région sur la qualité de leur environnement. J'aimerais parler à la personne de 18 ans et plus de votre foyer dont la date anniversaire est la plus récente.

N=	451	100%
On continue.....	451	100%

INTR2

Est-ce que je peux vous poser quelques questions? (La durée totale du questionnaire est d'environ 20 minutes.)
(Si le répondant désire connaître le commanditaire de l'enquête, on expliquera qu'il nous fera plaisir de répondre à la fin du questionnaire, et ce, pour des motifs de méthodologie et de qualité d'enquête)

N=	451	100%
On continue.....	451	100%

Q1

Q1) Dans quelle municipalité et/ou dans quel secteur résidez-vous? (Trois-Rivières demander quel secteur de la nouvelle ville de Trois-Rivières - Bécancour - demander le secteur - incluant Wôlinak)

N=	451	100%
Trois-Rivières	191	42%
Champlain.....	95	21%
Rive-Nord	21	5%
Becancour	106	24%
Rive-Sud	27	6%
indiquer la municipalité, puis le secteur.....	11	2%
*p.r.	0	0%

Q2

CODER TEL QUEL

Q2) Depuis combien de temps y résidez-vous?

\$E

N=.....	451	100%
*moins de 1 an.....00	9	2%
01.....01	19	4%
02.....02	18	4%
03.....03	18	4%
04.....04	18	4%
05.....05	12	3%
06.....06	10	2%
07.....07	10	2%
08.....08	14	3%
09.....09	4	1%
10.....10	33	7%
11.....11	4	1%
12.....12	5	1%
13.....13	6	1%
14.....14	7	2%
15.....15	19	4%
16.....16	4	1%
17.....17	13	3%
18.....18	9	2%
19.....19	5	1%
20.....20	25	6%
21.....21	7	2%
22.....22	5	1%
23.....23	9	2%
24.....24	3	1%
25.....25	15	3%
26.....26	5	1%
27.....27	4	1%
28.....28	8	2%
29.....29	4	1%
30.....30	24	5%
31.....31	5	1%
32.....32	3	1%
33.....33	6	1%
34.....34	1	0%
35.....35	7	2%
36.....36	4	1%
37.....37	1	0%
38.....38	3	1%
39.....39	3	1%
40.....40	14	3%
42.....42	3	1%
43.....43	2	0%
44.....44	1	0%
45.....45	7	2%
47.....47	4	1%
49.....49	2	0%
50.....50	4	1%
51.....51	1	0%
52.....52	2	0%
53.....53	2	0%
54.....54	2	0%
55.....55	2	0%
60.....60	7	2%
61.....61	1	0%
64.....64	1	0%

Bip

65	65	2	0%
66	66	1	0%
68	68	1	0%
69	69	1	0%
70	70	4	1%
71	71	1	0%
75	75	3	1%
88	88	1	0%
*p.r.	98	3	1%

Q3

Q3) Dans quelle municipalité et/ou secteur habitez-vous auparavant?

N=		451	100%
*Toujours habité dans la même municipalité ou dans le même secteur.....	00	=> +2 108	24%
Ouverte	97	25	6%
Trois-Rivières	01	143	32%
Champlain	02	3	1%
Rive-Nord	03	8	2%
Becancour	04	15	3%
Rive-Sud	05	15	3%
Autre Quebec	06	126	28%
Autre Canada	07	6	1%
*p.r.	98	=> +2 2	0%

Q3A

Q3a) Pendant combien d'années?

\$E

N=		340	100%
*moins de 1 an	00	1	0%
01	01	19	6%
02	02	16	5%
03	03	30	9%
04	04	18	5%
05	05	23	7%
06	06	9	3%
07	07	11	3%
08	08	11	3%
09	09	1	0%
10	10	25	7%
11	11	3	1%
12	12	5	1%
13	13	3	1%
14	14	4	1%
15	15	13	4%
16	16	2	1%
17	17	6	2%
18	18	9	3%
19	19	2	1%
20	20	37	11%

22	22	5	1%
23	23	6	2%
24	24	7	2%
25	25	12	4%
26	26	2	1%
27	27	5	1%
28	28	3	1%
29	29	1	0%
30	30	10	3%
31	31	1	0%
32	32	4	1%
33	33	1	0%
34	34	2	1%
35	35	2	1%
36	36	1	0%
37	37	1	0%
38	38	2	1%
40	40	6	2%
41	41	1	0%
42	42	2	1%
45	45	1	0%
47	47	1	0%
48	48	3	1%
49	49	1	0%
50	50	3	1%
52	52	1	0%
60	60	2	1%
67	67	1	0%
*p.r.	98	5	1%

Q4

Q4) Vous considérez-vous au courant des questions environnementales (soit les questions de pollution de l'eau et de l'air, par exemple) concernant votre municipalité ou votre secteur?

N=		451	100%
Très	1	39	9%
Assez	2	212	47%
Peu	3	155	34%
Pas du tout	4	44	10%
*n.s.p.	8	1	0%
*p.r.	9	0	0%

Q5

Q5) Je veux maintenant vous poser quelques questions sur votre satisfaction générale et la qualité de l'environnement de votre municipalité ou de votre secteur.

N=		451	100%
On continue	1	451	100%

Q5A

Q5a) De manière générale, jusqu'à quel point êtes-vous satisfait(e) de la qualité de vie dans votre municipalité ou votre secteur? Est-ce que vous êtes...

N=	451	100%
Extrêmement satisfait(e)	26	6%
Très satisfait(e)	207	46%
Satisfait(e)	199	44%
Insatisfait(e)	15	3%
Très insatisfait(e)	1	0%
Extrêmement insatisfait(e)	3	1%
*n.s.p.	0	0%
*p.r.	0	0%

Q5B**UNE REPONSE**

Q5b) Qu'est-ce qui contribue le plus au fait que vous êtes <q5a > de vivre dans votre municipalité?

N=	451	100%
Milieu Social	16	4%
Qualité de l'environnement	284	63%
Caractéristiques de la municipalité	18	4%
Accessibilité/Qualité des services	59	13%
préciser (ouverte)	58	13%
*n.s.p.	16	4%

Q5C**ACCEPTER JUSQU'A 2 REPONSES**

Q5c) Y a-t-il d'autres choses?

N=	436	100%
Milieu social	20	5%
Qualité de l'environnement	181	42%
Caractéristique de la municipalité	9	2%
Accessibilité/Qualité des services	73	17%
*non, rien d'autre	154	35%
préciser (ouverte)	51	12%
*n.s.p.	0	0%

Q6**LIRE**

Q6) Diriez-vous que la qualité de l'environnement dans votre municipalité ou secteur est que celle des autres municipalités du Québec?

N=	451	100%
Supérieure	82	18%
Comparable	330	73%
Moins bonne	20	4%
*n.s.p.	19	4%
*p.r.	0	0%

Q7**NE PAS LIRE - PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES**

Q7) Y a-t-il des éléments ou des activités dans l'environnement de votre municipalité ou secteur qui peuvent avoir un impact NEGATIF sur votre sentiment de sécurité de vivre chez vous? (Sonder - y a-t-il autre chose) ***

Cocher dans l'ordre des mentions données ***

N=	451	100%
*La circulation automobile et/ou lourde	8	2%
*Le manque de police	2	0%
*Le manque de qualité ou de disponibilité du système de santé (hôpitaux, cliniques, etc.)	2	0%
*Les catastrophes naturelles (inondation, verglas, etc.)	4	1%
*Les crimes	5	1%
*Le voisinage	1	0%
*Les usines du parc industriel et portuaire de Bécancour	24	5%
*La centrale nucléaire de Gentilly-2	89	20%
*Les usines de pâtes et papiers	7	2%
*Les engrais et pesticides utilisés en agriculture	31	7%
*Les engrais et pesticides utilisés par les résidents	1	0%
*Le déversement de polluants dans l'air	2	0%
*Le déversement de polluants dans l'eau	2	0%
*Les déchets domestiques	5	1%
*Les sites d'enfouissement industriels	6	1%
*La qualité de l'air (pollution en général)	10	2%
*La qualité de l'eau (pollution en général)	12	3%
*Le bruit	3	1%
*autres (préciser)	20	4%
*non	290	64%
*n.s.p.	1	0%
*p.r.	0	0%

Q8**NE PAS LIRE - PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES**

Q8) Y a-t-il des éléments ou des activités dans l'environnement de votre municipalité ou secteur qui peuvent avoir un impact NEGATIF sur votre SANTE? (Sonder - y a-t-il autre chose) *** Cocher dans l'ordre des mentions données ***

N=	451	100%
*La circulation automobile et/ou lourde	6	1%
Le manque de qualité	1	0%
Les crimes	1	0%
*Les usines du parc industriel et portuaire de Bécancour	20	4%
*La centrale nucléaire de Gentilly-2	64	14%
*Les usines de pâtes et papiers	11	2%
*Les engrais et pesticides utilisés en agriculture	37	8%
*Les engrais et pesticides utilisés par les résidents	2	0%
*Le déversement de polluants dans l'air	14	3%
*Le déversement de polluants dans l'eau	5	1%
*Les déchets domestiques	1	0%
*Les sites d'enfouissement industriels	5	1%
*La qualité de l'air (pollution en général)	13	3%
*La qualité de l'eau (pollution en général)	7	2%
*Le bruit	3	1%
*autres (préciser)	15	3%
*non	302	67%
*n.s.p.	1	0%
*p.r.	0	0%

Q9A

Q9) Dites-moi si, d'après vous, ces différents équipements sont présents dans la région de Trois-Rivières, Bécancour ou Champlain?

a - une centrale nucléaire en opération

N=	451	100%
Oui	422	94%
Non	25	6%
*n.s.p.....	4	1%
*p.r.....	0	0%

Q9B

b - une usine de pâtes et papiers

N=	451	100%
Oui	423	94%
Non	27	6%
*n.s.p.....	1	0%
*p.r.....	0	0%

Q9C

c - une usine d'aluminium

N=	451	100%
Oui	385	85%
Non	44	10%
*n.s.p.....	22	5%
*p.r.....	0	0%

Q10A

=> +1 si Q9A=#1

Q10) Avez-vous entendu parler de a - La centrale nucléaire de Gentilly-2 située près du parc industriel et portuaire de Bécancour

N=	29	100%
Oui	26	90%
Non	3	10%
*n.s.p.....	0	0%
*p.r.....	0	0%

Q10B

=> +1 si Q9B=#1

Q10) Avez-vous entendu parler de b - Les usines de papiers de Kruger à Trois-Rivières

N=	28	100%
Oui	23	82%
Non	5	18%
*n.s.p.....	0	0%
*p.r.....	0	0%

Q10C

=> +1 si Q9C=#1

Q10) Avez-vous entendu parler de c - L'aluminerie de Bécancour, située près du parc industriel et portuaire de Bécancour

N=	66	100%
Oui	44	67%
Non	21	32%
*n.s.p.....	1	2%
*p.r.....	0	0%

PAQ1

=> Q28 sinon => +1 si NON (Q9A=#1 OU Q10A=#1)

Q11A

Q11a) Vous considérez-vous informé(e) sur la centrale nucléaire de Gentilly-2?

N=	448	100%
Très	50	11%
Assez.....	162	36%
Peu	177	40%
Ou pas du tout.....	56	13%
*n.s.p.....	3	1%
*p.r.....	0	0%

Q11B

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1)

Q11b) Vous considérez-vous informé(e) sur les usines de pâtes et papiers de Kruger à Trois-Rivières?

N=	444	100%
Très	40	9%
Assez.....	139	31%
Peu	182	41%
Ou pas du tout.....	80	18%
*n.s.p.....	2	0%
*p.r.....	1	0%

Q11C

=> +1 si NON (Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q11c) Vous considérez-vous informé(e) sur l'aluminerie de Bécancour?

N=	428	100%
Très	34	8%
Assez.....	100	23%
Peu	177	41%
Ou pas du tout.....	115	27%
*n.s.p.....	2	0%
*p.r.....	0	0%

Q12A

Rotation => Q12C

Q12a) Dites-moi si vous trouvez que est TRES SECURITAIRE, ASSEZ SECURITAIRE, PEU SECURITAIRE OU PAS DU TOUT SECURITAIRE?

a - La centrale nucléaire de Gentilly-2

N=	448	100%
Très sécuritaire.....1	118	26%
Assez sécuritaire2	199	44%
Peu sécuritaire.....3	76	17%
Pas du tout sécuritaire4	26	6%
*n.s.p.....8	29	6%
*p.r.....9	0	0%

Q12B

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1)

Q12b) Dites-moi si vous trouvez que sont TRES SECURITAIRE, ASSEZ SECURITAIRE, PEU SECURITAIRE OU PAS DU TOUT SECURITAIRE?

b - Les usines de pâtes et papiers de Kruger

N=	444	100%
Très sécuritaire.....1	89	20%
Assez sécuritaire2	251	57%
Peu sécuritaire.....3	33	7%
Pas du tout sécuritaire4	2	0%
*n.s.p.....8	69	16%
*p.r.....9	0	0%

Q12C

=> +1 si NON (Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q12c) Dites-moi si vous trouvez que est TRES SECURITAIRE, ASSEZ SECURITAIRE, PEU SECURITAIRE OU PAS DU TOUT SECURITAIRE?

c - L'aluminerie de Bécancour

N=	428	100%
Très sécuritaire.....1	92	21%
Assez sécuritaire2	216	50%
Peu sécuritaire.....3	28	7%
Pas du tout sécuritaire4	3	1%
*n.s.p.....8	88	21%
*p.r.....9	1	0%

Q13

Q13) Dites-moi si vous êtes TOUT A FAIT D'ACCORD, ASSEZ D'ACCORD, PLUTOT EN DESACCORD ou TOUT A FAIT EN DESACCORD avec les énoncés suivants:

N=	448	100%
On continue.....1	448	100%

Q13A1

Rotation => Q13G4 [4]

Q13a) Dites-moi si vous êtes avec les énoncés suivants: 1 - La centrale nucléaire de Gentilly-2 a peu d'effets sur l'environnement

N=	448	100%
Tout à fait d'accord	78	17%
Assez d'accord.....	147	33%
Plutôt en désaccord	113	25%
Tout à fait en désaccord	93	21%
*n.s.p.....	17	4%
*p.r.	0	0%

Q13A2

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1)

Q13a) Dites-moi si vous êtes avec les énoncés suivants: 2 - Les usines de pâtes et papiers de Kruger ont peu d'effets sur l'environnement

N=	444	100%
Tout à fait d'accord	53	12%
Assez d'accord.....	145	33%
Plutôt en désaccord	157	35%
Tout à fait en désaccord	63	14%
*n.s.p.....	25	6%
*p.r.	1	0%

Q13A3

=> +1 si NON (Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q13a) Dites-moi si vous êtes avec les énoncés suivants: 3 - L'aluminerie de Bécancour a peu d'effets sur l'environnement

N=	428	100%
Tout à fait d'accord	68	16%
Assez d'accord.....	171	40%
Plutôt en désaccord	102	24%
Tout à fait en désaccord	42	10%
*n.s.p.....	45	11%
*p.r.	0	0%

Q13A4

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1 OU Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q13a4) Laquelle des installations dont nous venons de parler a le moins d'effets sur l'environnement?

N=	446	100%
*Centrale nucléaire	115	26%
*Usines de papier	116	26%
*Aluminerie	149	33%
*Elles sont égales.....	25	6%
*n.s.p.....	41	9%
*p.r.	0	0%

Q13B1

Q13b) Les normes de protection de l'environnement sont bien surveillées par le gouvernement? 1 - de la centrale nucléaire de Gentilly-2

N=	448	100%
Tout à fait d'accord	148	33%
Assez d'accord.....	197	44%
Plutôt en désaccord	56	13%
Tout à fait en désaccord	23	5%
*n.s.p.....	24	5%
*p.r.....	0	0%

Q13B2

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1)

Q13b) Les normes de protection de l'environnement sont bien surveillées par le gouvernement? 2 - des usines de pâtes et papiers de Kruger

N=	444	100%
Tout à fait d'accord	118	27%
Assez d'accord.....	228	51%
Plutôt en désaccord	55	12%
Tout à fait en désaccord	14	3%
*n.s.p.....	29	7%
*p.r.....	0	0%

Q13B3

=> +1 si NON (Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q13b) Les normes de protection de l'environnement sont bien surveillées par le gouvernement? 3 - de l'aluminerie de Bécancour

N=	428	100%
Tout à fait d'accord	113	26%
Assez d'accord.....	223	52%
Plutôt en désaccord	38	9%
Tout à fait en désaccord	10	2%
*n.s.p.....	44	10%
*p.r.....	0	0%

Q13B4

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1 OU Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q13b4) Laquelle des installations dont nous venons de parler est la mieux surveillée par le gouvernement?

N=	446	100%
*Centrale nucléaire	295	66%
*Usines de papier.....	46	10%
*Aluminerie	30	7%
*Elles sont égales.....	35	8%
*n.s.p.....	40	9%
*p.r.....	0	0%

Q13C1

Q13c) contribue de manière importante à l'activité économique de la région. 1 - la centrale nucléaire de Gentilly-2

N=	448	100%
Tout à fait d'accord	185	41%
Assez d'accord.....	179	40%
Plutôt en désaccord	49	11%
Tout à fait en désaccord	19	4%
*n.s.p.....	15	3%
*p.r.....	1	0%

Q13C2

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1)

Q13c) contribuent de manière importante à l'activité économique de la région. 2 - Les usines de pâtes et papiers de Kruger

N=	444	100%
Tout à fait d'accord	268	60%
Assez d'accord.....	155	35%
Plutôt en désaccord	10	2%
Tout à fait en désaccord	4	1%
*n.s.p.....	7	2%
*p.r.....	0	0%

Q13C3

=> +1 si NON (Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q13c) contribue de manière importante à l'activité économique de la région. 3 - L'aluminerie de Bécancour

N=	428	100%
Tout à fait d'accord	244	57%
Assez d'accord.....	160	37%
Plutôt en désaccord	6	1%
Tout à fait en désaccord	2	0%
*n.s.p.....	16	4%
*p.r.....	0	0%

Q13C4

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1 OU Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q13c4) Laquelle des installations dont nous venons de parler contribue le plus à l'activité économique de la région?

N=	446	100%
*Centrale nucléaire	68	15%
*Usines de papier	204	46%
*Aluminerie	110	25%
*Elles sont égales.....	38	9%
*n.s.p.....	26	6%
*p.r.....	0	0%

Q13E1

Q13e) Les responsables sont compétents. 1 - de la centrale nucléaire de Gentilly-2

N=	448	100%
Tout à fait d'accord	157	35%
Assez d'accord.....	218	49%
Plutôt en désaccord	19	4%
Tout à fait en désaccord	8	2%
*n.s.p.....	45	10%
*p.r.....	1	0%

Q13E2

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1)

Q13e) Les responsables sont compétents. 2 - des usines de pâtes et papiers de Kruger

N=	444	100%
Tout à fait d'accord	147	33%
Assez d'accord.....	234	53%
Plutôt en désaccord	11	2%
Tout à fait en désaccord	1	0%
*n.s.p.....	51	11%
*p.r.....	0	0%

Q13E3

=> +1 si NON (Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q13e) Les responsables sont compétents. 3 - de l'aluminerie de Bécancour

N=	428	100%
Tout à fait d'accord	143	33%
Assez d'accord.....	226	53%
Plutôt en désaccord	10	2%
Tout à fait en désaccord	2	0%
*n.s.p.....	47	11%
*p.r.....	0	0%

Q13E4

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1) OU NON (Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q13e4) Les responsables de laquelle des installations dont nous venons de parler sont les plus compétents?

N=	426	100%
*Centrale nucléaire	164	38%
*Usines de papier.....	88	21%
*Aluminerie	55	13%
*Elles sont égales.....	57	13%
*n.s.p.....	61	14%
*p.r.....	1	0%

Q13G1

Q13g) Les responsables tiennent compte des préoccupations et du bien-être de la population. 1 - de la centrale nucléaire de Gentilly-2

N=	448	100%
Tout à fait d'accord	120	27%
Assez d'accord.....	213	48%
Plutôt en désaccord	66	15%
Tout à fait en désaccord	34	8%
*n.s.p.....	14	3%
*p.r.....	1	0%

Q13G2

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1)

Q13g) Les responsables tiennent compte des préoccupations et du bien-être de la population. 2 - des usines de pâtes et papiers de Kruger

N=	444	100%
Tout à fait d'accord	86	19%
Assez d'accord.....	240	54%
Plutôt en désaccord	63	14%
Tout à fait en désaccord	14	3%
*n.s.p.....	40	9%
*p.r.....	1	0%

Q13G3

=> +1 si NON (Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q13g) Les responsables tiennent compte des préoccupations et du bien-être de la population. 3 - de l'aluminerie de Bécancour

N=	428	100%
Tout à fait d'accord	86	20%
Assez d'accord.....	242	57%
Plutôt en désaccord	44	10%
Tout à fait en désaccord	13	3%
*n.s.p.....	42	10%
*p.r.....	1	0%

Q13G4

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1) OU NON (Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q13g4) Les responsables de laquelle des installations dont nous venons de parler tiennent le mieux compte des préoccupations et du bien-être de la population.

N=	426	100%
*Centrale nucléaire	175	41%
*Usines de papier.....	82	19%
*Aluminerie	81	19%
*Elles sont égales.....	47	11%
*n.s.p.....	39	9%
*p.r.....	2	0%

Q14A

Rotation => Q14C

Q14) Compte tenu des avantages et des inconvénients des installations dont nous venons de discuter, est-ce que vous êtes à la présence de: 1 - la centrale nucléaire de Gentilly-2

N=	448	100%
Tout à fait favorable.....	89	20%
Assez favorable.....	178	40%
Assez défavorable	78	17%
Tout à fait défavorable	94	21%
*n.s.p.....	8	2%
*p.r.....	1	0%

Q14B

=> +1 si NON (Q9B=#1 OU Q10B=#1)

Q14) Compte tenu des avantages et des inconvénients des installations dont nous venons de discuter, est-ce que vous êtes à la présence de: 2 - des usines de pâtes et papiers de Kruger

N=	444	100%
Tout à fait favorable.....1	144	32%
Assez favorable.....2	266	60%
Assez défavorable.....3	17	4%
Tout à fait défavorable.....4	7	2%
*n.s.p.....8	10	2%
*p.r.....9	0	0%

Q14C

=> +1 si NON (Q9C=#1 OU Q10C=#1)

Q14) Compte tenu des avantages et des inconvénients des installations dont nous venons de discuter, est-ce que vous êtes à la présence de: 3 - L'aluminerie de Bécancour

N=	428	100%
Tout à fait favorable.....1	144	34%
Assez favorable.....2	246	57%
Assez défavorable.....3	21	5%
Tout à fait défavorable.....4	6	1%
*n.s.p.....8	11	3%
*p.r.....9	0	0%

PRES2

Je vais maintenant vous énumérer une liste d'effets que certains des équipements dont nous discutons peuvent ou non avoir sur vous. Je vous demanderai votre opinion sur ces effets. (Si la question se pose: l'évaluation doit être faite dans le contexte de l'opération normale de la centrale et non dans l'hypothèse d'un accident)

N=	448	100%
on continue.....1	448	100%

Q15A

Rotation => Q15R2 [3]

Q15a) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur
a - la valeur de votre résidence

N=	448	100%
Oui.....1	65	15%
Non.....2	=> +3 371	83%
*n.s.p.....8	=> +3 12	3%
*p.r.....9	=> +3 0	0%

Q15A1

Q15a1) Est-ce que la centrale la valeur de votre résidence?

N=	65	100%
Augmente beaucoup.....1	3	5%
Augmente assez.....2	6	9%
Diminue assez.....3	48	74%
Ou diminue beaucoup.....4	8	12%
*n.s.p.....8	0	0%
*p.r.....9	0	0%

Q15A2

=> +1 si 1>0

Q15B

Q15b) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur
b - la qualité de l'environnement autour de votre résidence

N=		448	100%
Oui	1	58	13%
Non	2	382	85%
*n.s.p.	8	8	2%
*p.r.	9	0	0%

Q15B1

Q15b1) Est-ce que la centrale la qualité de l'environnement de votre résidence?

N=		58	100%
Améliore beaucoup	1	1	2%
Améliore assez	2	7	12%
Diminue assez	3	28	48%
Ou diminue beaucoup	4	18	31%
*n.s.p.	8	2	3%
*p.r.	9	2	3%

Q15D

Q15d) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur
d - le niveau de bruit autour de votre résidence

N=		448	100%
Oui	1	16	4%
Non	2	430	96%
*n.s.p.	8	2	0%
*p.r.	9	0	0%

Q15D1

Q15d1) Est-ce que la centrale le niveau de bruit autour de votre résidence?

N=		16	100%
Diminue beaucoup	1	1	6%
Diminue assez	2	2	13%
Augmente assez	3	9	56%
Ou augmente beaucoup	4	4	25%
*n.s.p.	8	0	0%
*p.r.	9	0	0%

Q15E

Q15e) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur
e - votre santé

N=		448	100%
Oui	1	51	11%
Non	2	382	85%
*n.s.p.	8	15	3%
*p.r.	9	0	0%

Q15E1

Q15e1) Est-ce que la centrale votre santé?

N=		51	100%
Améliore beaucoup	1	1	2%
Améliore assez	2	1	2%
Détériore assez	3	38	75%
Ou détériore beaucoup	4	8	16%
*n.s.p.	8	3	6%
*p.r.	9	0	0%

Q15FQ15f) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur
f - votre niveau de stress

N=		448	100%
Oui	1	71	16%
Non	2	=> +3 375	84%
*n.s.p.	8	=> +3 2	0%
*p.r.	9	=> +3 0	0%

Q15F1

Q15f1) Est-ce que la centrale votre niveau de stress?

N=		71	100%
Réduit beaucoup	1	4	6%
Réduit assez	2	4	6%
Augmente assez	3	49	69%
Ou augmente beaucoup	4	12	17%
*n.s.p.	8	2	3%
*p.r.	9	0	0%

Q15IQ15i) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur
i - le paysage autour de votre résidence

N=		448	100%
Oui	1	56	13%
Non	2	=> +3 389	87%
*n.s.p.	8	=> +3 2	0%
*p.r.	9	=> +3 1	0%

Q15I1

Q15i1) Est-ce que la centrale la qualité du paysage autour de votre résidence?

N=		56	100%
Améliore beaucoup	1	1	2%
Améliore assez	2	7	13%
Détériore assez	3	28	50%
Ou détériore beaucoup	4	20	36%
*n.s.p.	8	0	0%
*p.r.	9	0	0%

Q15J

Q15j) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur
j - vos activités de loisirs

N=			448	100%
Oui	1		21	5%
Non	2	=> +3	425	95%
*n.s.p.....	8	=> +3	0	0%
*p.r.....	9	=> +3	2	0%

Q15J1

Q15j1) Est-ce que la centrale vos activité de loisirs?

N=			21	100%
Améliore beaucoup	1		5	24%
Améliore assez	2		2	10%
Détériore assez	3		9	43%
Ou détériore beaucoup	4		5	24%
*n.s.p.....	8		0	0%
*p.r.....	9		0	0%

Q15K

Q15k) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur
k - votre sentiment de sécurité de vivre chez vous

N=			448	100%
Oui	1		134	30%
Non	2	=> +3	313	70%
*n.s.p.....	8	=> +3	1	0%
*p.r.....	9	=> +3	0	0%

Q15K1

Q15k1) Est-ce que la centrale votre sentiment de sécurité de vivre chez vous?

N=			134	100%
Améliore beaucoup	1		5	4%
Améliore assez	2		12	9%
Diminue assez	3		84	63%
Ou diminue beaucoup	4		28	21%
*n.s.p.....	8		3	2%
*p.r.....	9		2	1%

Q15L

Q15l) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur
l - votre qualité de vie en général

N=			448	100%
Oui	1		54	12%
Non	2	=> +3	390	87%
*n.s.p.....	8	=> +3	4	1%
*p.r.....	9	=> +3	0	0%

Q15L1

Q15l1) Est-ce que la centrale votre qualité de vie en général?

N=		54	100%
Augmente beaucoup.....	1	7	13%
Augmente assez	2	12	22%
Diminue assez	3	26	48%
Ou diminue beaucoup	4	8	15%
*n.s.p.....	8	1	2%
*p.r.....	9	0	0%

Q15MQ15m) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur
m - votre revenu ou celui de votre ménage

N=		448	100%
Oui	1	30	7%
Non	2	=> +3 416	93%
*n.s.p.....	8	=> +3 2	0%
*p.r.....	9	=> +3 0	0%

Q15M1

Q15m1) Est-ce que la centrale votre revenu ou celui de votre ménage?

N=		30	100%
Augmente beaucoup.....	1	8	27%
Augmente assez	2	15	50%
Diminue assez	3	1	3%
Ou diminue beaucoup	4	1	3%
*n.s.p.....	8	4	13%
*p.r.....	9	1	3%

Q15NQ15n) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur
n - le RISQUE que vous développiez une maladie grave

N=		448	100%
Oui	1	124	28%
Non	2	=> +3 305	68%
*n.s.p.....	8	=> +3 19	4%
*p.r.....	9	=> +3 0	0%

Q15N1

Q15n1) Est-ce que la centrale le RISQUE que vous développiez une maladie grave?

N=		124	100%
Réduit beaucoup	1	1	1%
Réduit assez	2	8	6%
Augmente assez	3	77	62%
Ou augmente beaucoup.....	4	36	29%
*n.s.p.....	8	2	2%
*p.r.....	9	0	0%

Q15O

q15o) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur o - l'image de votre municipalité ou de votre secteur pour les gens de l'extérieur.

N=			448	100%
Oui	1		172	38%
Non	2	=> +3	262	58%
*n.s.p.....	8	=> +3	14	3%
*p.r.....	9	=> +3	0	0%

Q15O1

Q15o1) Est-ce que la centrale l'image de votre municipalité ou secteur pour les gens de l'extérieur?

N=			172	100%
Améliore beaucoup	1		13	8%
Améliore assez	2		34	20%
Détériore assez	3		94	55%
Ou détériore beaucoup	4		25	15%
*n.s.p.....	8		6	3%
*p.r.....	9		0	0%

Q15P

Q15p) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur p - la santé des résidents de votre municipalité ou secteur

N=			448	100%
Oui	1		86	19%
Non	2	=> +3	342	76%
*n.s.p.....	8	=> +3	20	4%
*p.r.....	9	=> +3	0	0%

Q15P1

Q15p1) Est-ce que la centrale la santé des résidents de votre municipalité ou secteur?

N=			86	100%
Améliore beaucoup	1		2	2%
Améliore assez	2		5	6%
Détériore assez	3		56	65%
Ou détériore beaucoup	4		16	19%
*n.s.p.....	8		4	5%
*p.r.....	9		3	3%

Q15Q

Q15q) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur q - le RISQUE que les résidents de votre municipalité développent une maladie grave.

N=			448	100%
Oui	1		129	29%
Non	2	=> +3	297	66%
*n.s.p.....	8	=> +3	22	5%
*p.r.....	9	=> +3	0	0%

Q15Q1

Q15q1) Est-ce que la centralele RISQUE que les résidents de votre municipalité développent une maladie grave.

N=		129	100%
Réduit beaucoup	1	4	3%
Réduit assez	2	10	8%
Augmente assez	3	82	64%
Ou augmente beaucoup.....	4	31	24%
*n.s.p.....	8	2	2%
*p.r.....	9	0	0%

Q15R

Q15r) En pensant à la centrale nucléaire de Gentilly-2, a-t-elle selon vous un effet sur r - l'activité économique de votre municipalité ou secteur

N=		448	100%
Oui	1	222	50%
Non	2	215	48%
*n.s.p.....	8	11	2%
*p.r.....	9	0	0%

=> +3

Q15R1

Q15r1) Est-ce que la centralel'activité économique de votre municipalité ou secteur?

N=		222	100%
Augmente beaucoup.....	1	83	37%
Augmente assez	2	116	52%
Diminue assez	3	9	4%
Ou diminue beaucoup	4	4	2%
*n.s.p.....	8	8	4%
*p.r.....	9	2	1%

Q16

Q16) Est-ce que la centrale de Gentilly-2 vous inquiète

N=		448	100%
Enormément.....	1	30	7%
Beaucoup	2	30	7%
Assez.....	3	81	18%
Peu	4	133	30%
Pas du tout.....	5	173	39%
*n.s.p.....	8	1	0%
*p.r.....	9	0	0%

=> Q18

Q17A

Rotation => Q17K

Q17) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais a - de discuter avec des amis ou des proches du risque de la centrale

N=		274	100%
Souvent	1	33	12%
A l'occasion.....	2	164	60%
Jamais	3	77	28%
*n.s.p.....	8	0	0%
*p.r.....	9	0	0%

Q17B

Q17) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais b - de contacter Hydro-Québec pour avoir des informations

N=	274	100%
Souvent	1	0%
A l'occasion.....	18	7%
Jamais	253	92%
*n.s.p.....	1	0%
*p.r.....	1	0%

Q17C

Q17) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais c - de parler avec votre médecin pour avoir des informations

N=	274	100%
Souvent	2	1%
A l'occasion.....	12	4%
Jamais	260	95%
*n.s.p.....	0	0%
*p.r.....	0	0%

Q17D

Q17) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais d - d'aller à des séances d'information au sujet de la sécurité de la centrale

N=	274	100%
Souvent	4	1%
A l'occasion.....	71	26%
Jamais	199	73%
*n.s.p.....	0	0%
*p.r.....	0	0%

Q17E

Q17) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais e - de prendre des mesures pour vous protéger de la centrale

N=	274	100%
Souvent	2	1%
A l'occasion.....	29	11%
Jamais	243	89%
*n.s.p.....	0	0%
*p.r.....	0	0%

Q17F

Q17) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais f - d'éviter de circuler près de la centrale

N=	274	100%
Souvent	8	3%
A l'occasion.....	23	8%
Jamais	243	89%
*n.s.p.....	0	0%
*p.r.....	0	0%

Q17G

Q17) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais g - de considérer déménager pour vous éloigner de la centrale

N=	274	100%
Souvent	6	2%
A l'occasion.....	30	11%
Jamais	238	87%
*n.s.p.....	0	0%
*p.r.....	0	0%

Q17H

Q17) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais h - d'avoir un sommeil perturbé en pensant à la centrale

N=	274	100%
Souvent	3	1%
A l'occasion.....	20	7%
Jamais	251	92%
*n.s.p.....	0	0%
*p.r.....	0	0%

Q17I

Q17) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais i - de ne pas dormir du tout certaines nuits en pensant à la centrale

N=	274	100%
Souvent	1	0%
A l'occasion.....	8	3%
Jamais	265	97%
*n.s.p.....	0	0%
*p.r.....	0	0%

Q17J

Q17) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais j - d'être irrité ou en colère en pensant à la centrale

N=	274	100%
Souvent	11	4%
A l'occasion.....	51	19%
Jamais	211	77%
*n.s.p.....	1	0%
*p.r.....	0	0%

Q17K

Q17) Compte tenu de votre inquiétude, vous avez peut-être eu des réactions ou entrepris des actions à ce sujet. Dites-moi s'il vous est arrivé souvent, à l'occasion ou jamais k - d'essayer de ne pas penser au risque que représente la centrale

N=	274	100%
Souvent	39	14%
A l'occasion.....	103	38%
Jamais	131	48%
*n.s.p.....	1	0%
*p.r.....	0	0%

Q18

Q18) D'après vous, la centrale de Gentilly-2 a-t-elle déjà connu des problèmes de fonctionnement qui auraient pu entraîner des risques vous vous?

N=		448	100%
Oui	1	126	28%
Non	2	289	65%
*n.s.p.....	8	33	7%
*p.r.....	9	0	0%

Q19

Q19) D'après-vous, est-il qu'un accident se produise à Gentilly-2 qui puisse mettre en danger votre santé?

N=		448	100%
Très probable	1	37	8%
Assez probable.....	2	93	21%
Peu probable	3	279	62%
Pas du tout probable.....	4	35	8%
*n.s.p.....	8	4	1%
*p.r.....	9	0	0%

Q20

Q20) Est-ce que vous saviez qu'Hydro-Québec étudie actuellement la faisabilité et la rentabilité de rénover la centrale nucléaire de Gentilly-2 pour en prolonger la durée d'utilisation?

N=		448	100%
Oui	1	347	77%
Non	2 => +2	100	22%
*n.s.p.....	8 => +2	1	0%
*p.r.....	9 => +2	0	0%

Q21

Q21) Vous considérez-vous au courant du projet de rénovation de la centrale nucléaire de Gentilly-2?

N=		347	100%
Très	1	28	8%
Assez.....	2	103	30%
Peu	3	176	51%
Pas du tout.....	4	39	11%
*n.s.p.....	8	1	0%
*p.r.....	9	0	0%

EXPLICATIONS DU PROJET DE MODIFICATIONS DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE
 ET DE REFECTION DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE GENTILLY-2
 (A lire lentement)

Hydro-Québec étudie un projet de modification de ses installations de stockage de déchets radioactifs ; elle étudie aussi la faisabilité et la rentabilité de procéder à la réfection ou, si l'on veut, à la rénovation de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

Je vais maintenant vous fournir quelques renseignements afin que vous puissiez répondre aux prochaines questions en connaissant les principaux aspects du projet Hydro-Québec à la centrale Gentilly-2.

1 On continue @EXPL1

EXPL1

**** En écran ****

N=	448	100%
On continue.....1	448	100%

Si la rénovation de la centrale est réalisée, cela signifie qu'elle produira de l'électricité jusqu'en 2035 environ. Les déchets radioactifs et le combustible irradié utilisé dans le réacteur seront entreposés, comme actuellement, dans les installations d'entreposage localisées sur le site de la centrale. Ces installations d'entreposage seront agrandies, entre autres, parce qu'il y aura plus de déchets radioactifs et de combustible irradié à entreposer, étant donné que la centrale fonctionnera plus longtemps. Ces installations d'entreposage respecteront les normes de la commission canadienne de sûreté nucléaire, Une fois son exploitation terminée, la centrale sera démantelée.

Si Hydro-Québec décidait de ne pas rénover la centrale de Gentilly-2, alors sa production d'électricité cesserait vers 2013 et la centrale serait démantelée par la suite.

Voulez-vous que je vous répète certaines informations que je viens de vous donner ?

1 On continue @EXPL2

EXPL2

N=	448	100%
On continue.....1	448	100%

(Note : si la personne veut savoir ce qu'il adviendra des déchets et du combustible après la fermeture de la centrale, il faut répondre :

La solution pour le stockage à long terme des déchets radioactifs et du combustible nucléaire irradié après la fermeture de la centrale, qu'elle soit renouvelée ou non, n'est pas encore décidée. Ce n'est pas Hydro-Québec mais le parlement canadien qui prendra la décision finale sur la solution à cette question de l'entreposage à long terme. Deux solutions sont actuellement étudiées : 1) les déchets et le combustible radioactif seront transportés à l'extérieur du site de Gentilly-2 et entreposés dans un site permanent, ou 2) ils seront stockés de manière permanente, sur place, à la centrale de Gentilly-2. La population résidant à proximité de la centrale, notamment Bécancour, Champlain et Trois-Rivières, sera consultée prochainement à ce sujet par l'organisme chargé de recommander au gouvernement la meilleure solution.

1 On continue @EXPL3

EXPL3

N=	448	100%
On continue.....1	448	100%

EXPL4

Autres notes techniques pour répondre aux questions des personnes : - La rénovation débutera en 2008 et sera terminée en 2009. - L'évaluation des coûts de la réfection n'est pas terminée. - La capacité de production électrique de la centrale restera la même, soit 675 mégawatts.

N=	448	100%
On continue.....1	448	100%

PRES3

Je vais maintenant vous poser des questions pour savoir si vous pensez que la modification des installations de stockage des déchets radioactifs et la rénovation de la centrale nucléaire de Gentilly-2 auront ou non des effets sur vous.

N=	448	100%
on continue.....1	448	100%

Q23A

Rotation => Q23S2 [3]

Q23a) Si la centrale de Gentilly-2 était renouvelée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur

a - la valeur de votre résidence

N=	448	100%
Oui	88	20%
Non	347	77%
*n.s.p.....8	=> +3 13	3%
*p.r.....9	=> +3 0	0%

Q23A1

Q23a1) Si la centrale de Gentilly-2 était renouvelée, est-ce que cela la valeur de votre résidence?

N=	88	100%
Augmentera beaucoup	4	5%
Augmentera assez	12	14%
Diminuera assez	48	55%
Ou diminuera beaucoup	19	22%
*n.s.p.....8	5	6%
*p.r.....9	0	0%

Q23B

Q23b) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur

b - la qualité de l'environnement autour de votre résidence

N=			448	100%
Oui	1		106	24%
Non	2	=> +3	335	75%
*n.s.p.....	8	=> +3	7	2%
*p.r.....	9	=> +3	0	0%

Q23B1

Q23b1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que cela la qualité de l'environnement de votre résidence?

N=			106	100%
Augmentera beaucoup	1		11	10%
Augmentera assez	2		24	23%
Diminuera assez	3		39	37%
Ou diminuera beaucoup	4		30	28%
*n.s.p.....	8		2	2%
*p.r.....	9		0	0%

Q23D

Q23d) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur

d - le niveau de bruit autour de votre résidence

N=			448	100%
Oui	1		24	5%
Non	2	=> +3	417	93%
*n.s.p.....	8	=> +3	7	2%
*p.r.....	9	=> +3	0	0%

Q23D1

Q23d1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celale niveau de bruit autour de votre résidence?

N=			24	100%
Diminuera beaucoup	1		2	8%
Diminuera assez	2		0	0%
Augmentera assez	3		13	54%
Ou augmentera beaucoup	4		8	33%
*n.s.p.....	8		1	4%
*p.r.....	9		0	0%

Q23E

Q23e) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur

e - votre santé

N=			448	100%
Oui	1		102	23%
Non	2	=> +3	332	74%
*n.s.p.....	8	=> +3	14	3%
*p.r.....	9	=> +3	0	0%

Q23E1

Q23e1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que cela votre santé?

N=		102	100%
Améliorera beaucoup	1	6	6%
Améliorera assez	2	4	4%
Détériorera assez	3	66	65%
Ou détériorera beaucoup	4	23	23%
*n.s.p.	8	3	3%
*p.r.	9	0	0%

Q23F

Q23f) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur

f - votre niveau de stress

N=		448	100%
Oui	1	93	21%
Non	2	353	79%
*n.s.p.	8	2	0%
*p.r.	9	0	0%
		=> +3	
		=> +3	
		=> +3	

Q23F1

Q23f1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celavotre niveau de stress?

N=		93	100%
Réduira beaucoup	1	3	3%
Réduira assez	2	8	9%
Augmentera assez	3	57	61%
Ou augmentera beaucoup	4	24	26%
*n.s.p.	8	1	1%
*p.r.	9	0	0%

Q23I

Q23i) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur

i - le paysage autour de votre résidence

N=		448	100%
Oui	1	39	9%
Non	2	403	90%
*n.s.p.	8	6	1%
*p.r.	9	0	0%
		=> +3	
		=> +3	
		=> +3	

Q23I1

Q23i1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celale paysage autour de votre résidence

N=		39	100%
Améliorera beaucoup	1	2	5%
Améliorera assez	2	3	8%
Détériorera assez	3	18	46%
Ou détériorera beaucoup	4	16	41%
*n.s.p.	8	0	0%
*p.r.	9	0	0%

Q23J

Q23j) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur

j - vos activités de loisirs

N=			448	100%
Oui	1		29	6%
Non	2	=> +3	416	93%
*n.s.p.....	8	=> +3	3	1%
*p.r.....	9	=> +3	0	0%

Q23J1

Q23j1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celavos activités de loisirs?

N=			29	100%
Améliorera beaucoup	1		2	7%
Améliorera assez	2		3	10%
Détériorera assez	3		15	52%
Ou détériorera beaucoup	4		9	31%
*n.s.p.....	8		0	0%
*p.r.....	9		0	0%

Q23K

Q23k) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur

k - votre sentiment de sécurité de vivre chez vous

N=			448	100%
Oui	1		120	27%
Non	2	=> +3	327	73%
*n.s.p.....	8	=> +3	1	0%
*p.r.....	9	=> +3	0	0%

Q23K1

Q23k1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celavotre sentiment de sécurité de vivre chez vous?

N=			120	100%
Améliorera beaucoup	1		6	5%
Améliorera assez	2		14	12%
Détériorera assez	3		71	59%
Ou détériorera beaucoup	4		28	23%
*n.s.p.....	8		1	1%
*p.r.....	9		0	0%

Q23L

Q23l) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur

l - votre qualité de vie en général

N=			448	100%
Oui	1		90	20%
Non	2	=> +3	354	79%
*n.s.p.....	8	=> +3	4	1%
*p.r.....	9	=> +3	0	0%

Q23L1

Q23l1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celavotre qualité de vie en général?

N=	90	100%
Augmentera beaucoup	1	7
Augmentera assez	2	15
Diminuera assez	3	49
Ou diminuera beaucoup	4	17
*n.s.p.....	8	1
*p.r.....	9	1

Q23M

Q23m) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur

m - votre revenu ou celui de votre ménage

N=	448	100%
Oui	1	37
Non	2	=> +3
*n.s.p.....	8	=> +3
*p.r.....	9	=> +3

Q23M1

Q23m1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celavotre revenu ou celui de votre ménage?

N=	37	100%
Augmentera beaucoup	1	4
Augmentera assez	2	17
Diminuera assez	3	8
Ou diminuera beaucoup	4	6
*n.s.p.....	8	1
*p.r.....	9	1

Q23N

Q23n) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur

n - le RISQUE que vous développiez une maladie grave

N=	448	100%
Oui	1	125
Non	2	=> +3
*n.s.p.....	8	=> +3
*p.r.....	9	=> +3

Q23N1

Q23n1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celale RISQUE que vous développiez une maladie grave?

N=	125	100%
Réduira beaucoup	1	5
Réduira assez	2	5
Augmentera assez	3	73
Ou augmentera beaucoup	4	37
*n.s.p.....	8	5
*p.r.....	9	0

Q23O

Q23o) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur o - l'image de votre municipalité ou secteur pour les gens de l'extérieur.

N=		448	100%
Oui	1	146	33%
Non	2	=> +3 292	65%
*n.s.p.....	8	=> +3 10	2%
*p.r.....	9	=> +3 0	0%

Q23O1

Q23o1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celal'image de votre municipalité ou secteur pour les gens de l'extérieur.?

N=		146	100%
Améliorera beaucoup	1	12	8%
Améliorera assez	2	21	14%
Détériorera assez	3	78	53%
Ou détériorera beaucoup	4	31	21%
*n.s.p.....	8	3	2%
*p.r.....	9	1	1%

Q23P

Q23p) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur p - la santé des résidents de votre municipalité ou secteur

N=		448	100%
Oui	1	110	25%
Non	2	=> +3 325	73%
*n.s.p.....	8	=> +3 13	3%
*p.r.....	9	=> +3 0	0%

Q23P1

Q23p1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celala santé des résidents de votre municipalité ou secteur?

N=		110	100%
Améliorera beaucoup	1	4	4%
Améliorera assez	2	5	5%
Détériorera assez	3	76	69%
Ou détériorera beaucoup	4	22	20%
*n.s.p.....	8	3	3%
*p.r.....	9	0	0%

Q23Q

Q23q) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur q - L'activité économique de votre municipalité ou secteur...

N=		448	100%
Oui	1	197	44%
Non	2	=> +3 237	53%
*n.s.p.....	8	=> +3 14	3%
*p.r.....	9	=> +3 0	0%

Q23Q1

Q23q1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celal'activité économique de votre municipalité ou secteur...?

N=		197	100%
Réduira beaucoup	1	11	6%
Réduira assez	2	32	16%
Augmentera assez	3	120	61%
Ou augmentera beaucoup.....	4	26	13%
*n.s.p.....	8	8	4%
*p.r.....	9	0	0%

Q23S

Q23s) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que la poursuite des opérations de la centrale et le stockage des déchets aura, selon vous, des effets sur r - le RISQUE que les résidents de votre municipalité développent une maladie grave

N=		448	100%
Oui	1	121	27%
Non	2	299	67%
*n.s.p.....	8	28	6%
*p.r.....	9	0	0%

=> +3

=> +3

=> +3

Q23S1

Q23s1) Si la centrale de Gentilly-2 était rénovée, est-ce que celale RISQUE que les résidents de votre municipalité développent une maladie grave ?

N=		121	100%
Augmentera beaucoup	1	35	29%
Augmentera assez	2	72	60%
Diminuera assez.....	3	8	7%
Ou diminuera beaucoup.....	4	4	3%
*n.s.p.....	8	2	2%
*p.r.....	9	0	0%

Q25

Q25) Si la réfection est faite, en pensant à la poursuite des opérations de la centrale et au stockage des déchets, est-ce que cela vous inquiète

N=		448	100%
Enormément.....	1	40	9%
Beaucoup	2	46	10%
Assez.....	3	83	19%
Peu	4	132	29%
Pas du tout.....	5	147	33%
*n.s.p.....	8	0	0%
*p.r.....	9	0	0%

=> Q27

=> Q27

=> Q27

Q26A

Rotation => Q26K

Q26) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à a - discuter avec des amis ou des proches du risque de la centrale

N=		301	100%
Souvent	1	37	12%
A l'occasion.....	2	199	66%
Jamais	3	64	21%
*n.s.p.....	8	1	0%
*p.r.....	9	0	0%

Q26B

Q26) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à b - contacter Hydro-Québec ou les autorités pour avoir des informations sur la réfection

N=	301	100%
Souvent	15	5%
A l'occasion.....	115	38%
Jamais	169	56%
*n.s.p.....	2	1%
*p.r.....	0	0%

Q26C

Q26) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à c - parler avec votre médecin pour avoir des informations

N=	301	100%
Souvent	7	2%
A l'occasion.....	91	30%
Jamais	198	66%
*n.s.p.....	5	2%
*p.r.....	0	0%

Q26D

Q26) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à d - aller à des séances d'information au sujet de la sécurité de la centrale

N=	301	100%
Souvent	24	8%
A l'occasion.....	176	58%
Jamais	99	33%
*n.s.p.....	2	1%
*p.r.....	0	0%

Q26E

Q26) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à e - prendre des mesures pour vous protéger de la centrale

N=	301	100%
Souvent	25	8%
A l'occasion.....	89	30%
Jamais	180	60%
*n.s.p.....	6	2%
*p.r.....	1	0%

Q26F

Q26) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à f - éviter de circuler près de la centrale

N=	301	100%
Souvent	28	9%
A l'occasion.....	49	16%
Jamais	220	73%
*n.s.p.....	4	1%
*p.r.....	0	0%

Q26G

Q26) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à g - considérer déménager pour vous éloigner de la centrale

N=	301	100%
Souvent	11	4%
A l'occasion.....	45	15%
Jamais	237	79%
*n.s.p.....	7	2%
*p.r.....	1	0%

Q26H

Q26) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à h - avoir un sommeil perturbé en pensant à la centrale

N=	301	100%
Souvent	6	2%
A l'occasion.....	44	15%
Jamais	246	82%
*n.s.p.....	4	1%
*p.r.....	1	0%

Q26I

Q26) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à i - ne pas dormir du tout certaines nuits en pensant à la centrale

N=	301	100%
Souvent	4	1%
A l'occasion.....	32	11%
Jamais	263	87%
*n.s.p.....	2	1%
*p.r.....	0	0%

Q26J

Q26) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à j - être irrité ou en colère en pensant à la centrale

N=	301	100%
Souvent	25	8%
A l'occasion.....	77	26%
Jamais	196	65%
*n.s.p.....	1	0%
*p.r.....	2	1%

Q26K

Q26) Compte tenu de votre inquiétude, vous aurez peut-être des réactions ou vous entreprendrez des actions si la réfection est réalisée. Dites-moi si vous pensez que la réfection de la centrale et le stockage de déchets vous amèneront souvent, à l'occasion ou jamais à k - essayer de ne pas penser au risque que représente la centrale

N=	301	100%
Souvent	42	14%
A l'occasion	113	38%
Jamais	145	48%
*n.s.p.	1	0%
*p.r.	0	0%

Q27**LIRE**

Q27) Parmi les énoncés suivants, lequel vous décrit le mieux ? **** Lire les énoncés et puis demander les raisons du choix **** de l'un d'entre eux ****

N=	448	100%	
Je suis entièrement favorable à la rénovation de la centrale de Gentilly-2	96	21%	
Je suis favorable à la rénovation de la centrale, mais je suis sensible aux risques ou aux impacts que la centrale représente	184	41%	
Je ne suis pas favorable à la rénovation de la centrale, mais je l'accepte tout de même	72	16%	
Je suis complètement opposé à la rénovation de la centrale	89	20%	
*NSP	=> +6	6	1%
*NRP	=> +6	1	0%

Q27A

=> +1 si NON Q27=#1

Q27a) Pour quelle(s) raison(s) principalement ?

N=	96	100%
Creation d'emploi/ Pour des raisons économiques	59	61%
Améliorer la sécurité, la protection de l'environnement, des gens	14	15%
Jamais eu de problème jusqu'à présent, la centrale est sécuritaire/ La technologie est sécuritaire et bien surveillée	20	21%
J'habite loin/ Ne me dérange pas/ Aucune objection	14	15%
Poursuivre production électricité	13	14%
*Précisez :	10	10%
*NSP	2	2%
*NRP	0	0%

Q27B

=> +1 si NON Q27=#2

Q27b) Quels risques ou impacts vous préoccupent principalement ?

N=	184	100%
danger des déchets radioactifs/stockage des déchets radioactifs	35	19%
risques pour l'environnement	21	11%
risques pour la santé, stress	33	18%
radiation, fuites radioactives	38	21%
terrorisme, attentats, guerre	13	7%
explosions, accidents	33	18%
aucun	7	4%
*Précisez :	38	21%
*NSP	10	5%
*NRP	0	0%

Q27C1

=> +1 si NON Q27=#3

Q27c1) Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans le projet de rénovation ?

N=	72	100%
Danger des déchets radioactifs, stockage des déchets radioactifs.....01	19	26%
Risques pour l'air, l'environnement.....02	7	10%
Risques pour la santé.....03	9	13%
L'énergie nucléaire en tant que tel.....04	7	10%
.....05	0	0%
Risques d'accidents, un bris, une défectuosité.....06	6	8%
Autres risques, risques en général/ le danger, c'est dangereux.....07	18	25%
Justification, alternatives technologiques.....08	3	4%
*Précisez :.....97	14	19%
*NSP.....98	2	3%
*NRP.....99	0	0%

Q27C2

=> +1 si NON Q27=#3

Q27c2) Qu'est-ce qui vous amène à l'accepter tout de même ?

N=	72	100%
On a pas le choix/ c'est imposé/ obligé de l'accepter/ pas moi qui décide/ c'est le gouvernement qui décide/H-Qc.....01	36	50%
Crée des emplois/ Fait vivre des gens/ Raisons économiques.....02	18	25%
Sécuritaire/ Compétence/ Confiance.....03	10	14%
*Précisez :.....97	16	22%
*NSP.....98	1	1%
*NRP.....99	0	0%

Q27D

=> +1 si NON Q27=#4

Q27d) Pour quelle(s) raison(s) principalement ?

N=	89	100%
Danger des déchets radioactifs/Stockage des déchets radioactifs.....01	12	13%
Risques pour l'environnement.....02	17	19%
Risques pour la santé.....03	22	25%
Accidents/ Fuites.....04	11	12%
Terrorisme/ Attaques.....05	6	7%
Danger/ C'est dangereux.....06	26	29%
Alternatives énergétiques/ L'inutilité de la centrale.....07	16	18%
*Précisez :.....97	32	36%
*NSP.....98	1	1%
*NRP.....99	0	0%

Q28

Pour terminer, je vais vous poser quelques questions à des fins de classification statistique. Ces renseignements restent confidentiels et ne seront pas utilisés à d'autres fins que cette recherche.

N=	451	100%
On continue.....1	451	100%

Q28A

Q28a) En quelle année êtes-vous né(e) ? **** Coder les deux derniers chiffre de l'année. Ex. : 1985=85 ****

\$E 1 86

N=	451	100%
14	1	0%
20	2	0%
21	1	0%
23	1	0%
25	8	2%
26	4	1%
27	8	2%
28	9	2%
30	5	1%
31	4	1%
32	4	1%
33	3	1%
34	5	1%
35	5	1%
36	6	1%
37	6	1%
38	6	1%
39	6	1%
40	6	1%
41	6	1%
42	12	3%
43	6	1%
44	10	2%
45	11	2%
46	10	2%
47	8	2%
48	13	3%
49	9	2%
50	11	2%
51	16	4%
52	16	4%
53	13	3%
54	6	1%
55	11	2%
56	8	2%
57	9	2%
58	8	2%
59	8	2%
60	10	2%
61	11	2%
62	16	4%
63	12	3%
64	13	3%
65	8	2%
66	4	1%
67	2	0%
68	5	1%
69	5	1%
70	7	2%
71	5	1%
72	4	1%
73	5	1%
74	3	1%
75	4	1%
76	5	1%
77	5	1%
78	5	1%

Bip

79	79	5	1%
80	80	7	2%
81	81	6	1%
82	82	3	1%
83	83	3	1%
84	84	9	2%
85	85	3	1%
*REFUS	99	5	1%

Q29

Q29) Quelle est votre principale occupation ?

N=	451	100%
A l'emploi	253	56%
Etudiant	28	6%
Chômeur	9	2%
Bénéficiaire d'aide sociale	4	1%
Jamais eu d'emploi	2	0%
Ménagère, à la maison	39	9%
Retraité	115	25%
*Refus	1	0%

Q29A

=> +1 si NON Q29=#1

Q29a) Donnez une description détaillée de votre emploi (ex. : préposé à la comptabilité, producteur de lait, enseignant dans une école primaire)

N=	253	100%
Professionnel	23	9%
Cadres supérieurs	3	1%
Gérance	2	1%
Propriétaires de commerce/Travailleurs autonomes/Consultants/Courtiers/ Conseillers	11	4%
Semi-professionnels/Techniciens	26	10%
Cols blancs et employés de service	24	9%
Cols bleus spécialisés/Semi-spécialisés	44	17%
Cols bleus non spécialisés	19	8%
Travailleurs agricoles/Foresterie/Pêcherie	11	4%
Rentier/Retraité	1	0%
Sans emploi/Chômage	0	0%
Étudiant	0	0%
A la maison	0	0%
Invalide/Prestataire CSST/Maternités	0	0%
Clergé	0	0%
Artiste	3	1%
*Précisez :	84	33%
*NSP	1	0%
*NRP	1	0%

Q29B

=> +1 si NON Q29=#2

Q29b) Donnez une description détaillée (ex. : étudiant en sociologie, en droit des affaires, en techniques automobiles, en génie civil)

N=	28	100%
*Précisez :	28	100%
*NSP	0	0%
*NRP	0	0%

Q29C

=> +1 si NON Q29=#3#7

Q29c) Quel est le dernier emploi que vous avez occupé ? (donnez une description détaillée de votre emploi (ex. : préposé à la comptabilité, producteur de lait, enseignant dans une école primaire)

N=	124	100%
Professionnel.....01	8	6%
Cadres supérieurs.....02	2	2%
Gérance.....03	2	2%
Propriétaires de commerce/Travailleur autonomes/ Consultants/Courtiers /Conseillers.....04	6	5%
Semi-professionnels/Techniciens.....05	11	9%
Cols blancs et employés de service.....06	22	18%
Cols bleus spécialisés/semi-spécialisés.....07	15	12%
Cols bleus non spécialisés.....08	15	12%
Travailleurs agricoles/Forestier/Pêcherie.....09	2	2%
Rentier/Retraité.....10	0	0%
Sans-emploi/Chômage.....11	2	2%
Etudiants.....12	0	0%
A la maison.....13	6	5%
Invalide/Prestataire CSST/Maternités.....15	0	0%
Clergé.....16	0	0%
Artiste.....17	1	1%
*Précisez :.....97	29	23%
*NSP.....98	3	2%
*NRP.....99	0	0%

Q29D

=> +1 si NON Q29=#4

Q29d) Quel est le dernier emploi que vous avez occupé ? (donnez une description détaillée de votre emploi (ex. : préposé à la comptabilité, producteur de lait, enseignant dans une école primaire)

N=	4	100%
*Jamais eu d'emploi.....00	1	25%
*Précisez le titre :.....97	3	75%
*NSP.....98	0	0%
*NRP.....99	0	0%

Q29E

=> +1 si NON Q29=#6

Q29e) Quel est le dernier emploi que vous avez occupé ? (donnez une description détaillée de votre emploi (ex. : préposé à la comptabilité, producteur de lait, enseignant dans une école primaire)

N=	39	100%
Jamais eu d'emploi	5	13%
Professionnel	1	3%
Cadres supérieurs	0	0%
Gérance	0	0%
Propriétaires de commerce/Travailleur autonomes/ Consultants/Courtiers/		
Conseillers	1	3%
Semi-professionnels/Techniciens	3	8%
Cols blancs et employés de service	10	26%
Cols bleus spécialisés/semi-spécialisés	8	21%
Cols bleus non spécialisés	8	21%
Travailleurs agricoles/Forestier/Pêcherie	0	0%
Rentier/Retraité	0	0%
Sans-emploi/Chômage	0	0%
Etudiants	0	0%
A la maison	0	0%
Invalide/Prestataire CSST/Maternités	0	0%
Clergé	0	0%
Artiste	0	0%
*Précisez :	2	5%
*NSP	0	0%
*NRP	1	3%

Q30

Q30) Vous ou votre conjoint(e), travaillez-vous actuellement pour Hydro-Québec ?

N=	451	100%
Oui, moi	16	4%
Oui, mon (ma) conjoint(e)	12	3%
Non	423	94%
*NSP	0	0%
*NRP	0	0%

Q30A1

=> +1 si NON Q30=#1

Q30a) Est-ce que c'est à Gentilly pour vous ?

N=	16	100%
Oui	8	50%
Non	8	50%
*NSP	0	0%
*NRP	0	0%

Q30A2

=> +1 si NON Q30=#2

Q30a) Est-ce que c'est à Gentilly pour votre conjoint(e) ?

N=	12	100%
Oui	8	67%
Non	3	25%
*NSP	0	0%
*NRP	1	8%

Q31

Q31) Avez-vous des enfants à la maison ?

N=	451	100%
Oui	160	35%
Non	291	65%
*NRP	0	0%

Q31A

=> +3 si NON Q31=#1

CODER TEL QUEL

Q31a) Combien ?

\$E 1 10

N=	160	100%
01	71	44%
02	71	44%
03	13	8%
04	3	2%
05	1	1%
*NSP/NRP	1	1%

Q31B**CODER TEL QUEL**

Q31b) Quel âge a le (la) plus jeune ? (lire "l'enfant" s'il n'y en a qu'un)

\$E

N=	160	100%
*Moins de 1 an	10	6%
01	6	4%
02	6	4%
03	4	3%
04	7	4%
05	9	6%
06	9	6%
07	7	4%
08	10	6%
09	4	3%
10	9	6%
11	10	6%
12	7	4%
13	8	5%
14	4	3%
15	8	5%
16	3	2%
17	7	4%
18	5	3%
19	4	3%
20	4	3%
21	3	2%
22	4	3%
24	2	1%
25	1	1%
26	1	1%
30	1	1%

34	34	1	1%
37	37	1	1%
40	40	1	1%
44	44	1	1%
46	46	1	1%
*NSP/NRP	99	1	1%

Q31C

=> +1 si Q31A==1

CODER TEL QUEL

Q31c) Quel âge a le(la) plus vieux (vieille) ?

\$E			
N=	89	100%	
*Moins de 1 an.....	00	0	0%
01	01	0	0%
02	02	1	1%
03	03	5	6%
04	04	2	2%
05	05	3	3%
06	06	3	3%
07	07	3	3%
08	08	1	1%
09	09	3	3%
10	10	5	6%
11	11	11	12%
12	12	5	6%
13	13	6	7%
14	14	8	9%
15	15	3	3%
16	16	4	4%
17	17	5	6%
18	18	5	6%
19	19	2	2%
20	20	2	2%
21	21	3	3%
22	22	4	4%
23	23	2	2%
24	24	2	2%
*NSP/NRP	99	1	1%

Q32**LIRE**

Q32) Dans quel type d'édifice habitez-vous ?

N=	451	100%	
Maison unifamiliale (bungallow) non attachée.....	1	325	72%
Maison unifamiliale attachée	2	25	6%
Duplex/triplex	3	38	8%
Appartement dans un édifice.....	4	60	13%
*NSP	8	3	1%
*Refus	9	0	0%

Q33

Q33) Etes-vous propriétaire ou copropriétaire de l'endroit où vous habitez ?

N=	451	100%
Oui	342	76%
Non	108	24%
*NSP	0	0%
*Refus	1	0%

Q34

Q34) A quelle distance habitez-vous en ligne directe de la centrale de Gentilly-2 ?

N=	451	100%
Km	368	82%
Miles	83	18%

Q34A

=> +1 si NON Q34=#1

Q34a) Distance en kilomètres

\$E		
N=	368	100%
01	17	5%
02	18	5%
03	20	5%
04	11	3%
05	34	9%
06	12	3%
07	5	1%
08	19	5%
09	1	0%
10	22	6%
11	1	0%
12	6	2%
14	2	1%
15	18	5%
18	3	1%
20	21	6%
25	7	2%
26	1	0%
30	22	6%
35	4	1%
40	9	2%
45	1	0%
48	1	0%
50	14	4%
60	3	1%
70	1	0%
*NSP	87	24%
*NRP	7	2%

Q34B

=> +1 si NON Q34=#2

Q34b) Distance en miles

\$E			
N=	83	100%
0101	2	2%
0202	8	10%
0303	12	14%
0404	3	4%
0505	10	12%
0606	2	2%
0707	1	1%
0808	3	4%
1010	9	11%
1515	6	7%
1919	1	1%
2020	8	10%
2525	1	1%
3030	4	5%
4040	1	1%
4545	1	1%
5050	1	1%
6060	2	2%
*NSP98	8	10%
*NRP99	0	0%

Q35

Q35) Pouvez-vous voir la centrale de Gentilly-2 de chez vous?

N=	451	100%
Oui1	129	29%
Non2	321	71%
*NSP8	1	0%
*NRP9	0	0%

Q36

Q36) Pouvez-vous voir la centrale de Gentilly-2 lors de vos déplacements dans la région ?

N=	451	100%
Oui1	350	78%
Non2	100	22%
*NSP8	1	0%
*NRP9	0	0%

Q36A

=> +1 si NON Q36=#1

Q36a) Est-ce...

N=	350	100%
Souvent1	192	55%
A l'occasion2	94	27%
Rarement3	62	18%
*NSP8	2	1%
*NRP9	0	0%

Q37

Q37) Quel niveau de scolarité avez-vous atteint ?

N=	451	100%
Aucune scolarité	1	0%
Primaire.....	25	6%
Secondaire général ou formation technique.....	179	40%
Etudes partielles CEGEP, collège, école de formation professionnelle	44	10%
Diplôme ou certificat CEGEP, collège, école de formation professionnelle	97	22%
Etudes partielles université	17	4%
Certificat université.....	15	3%
Baccalauréat complété	58	13%
Maîtrise ou doctorat complété.....	11	2%
*Refus.....	4	1%

Q38

Q38) Quel est le revenu total annuel avant impôt de votre ménage incluant vous-même et les autres personnes de votre maison ?

N=	451	100%
0-20 000 \$	65	14%
20 001-30 000 \$	53	12%
30 001-40 000 \$	63	14%
40 001-50 000 \$	50	11%
50 001-60 000 \$	40	9%
60 001-70 000 \$	33	7%
70 001-80 000 \$	24	5%
80 001-90 000 \$	17	4%
90 001-100 000 \$	8	2%
100 000 \$ et plus	19	4%
*NSP	17	4%
*Refus.....	62	14%

Q39

Q39) Quelle est votre langue maternelle ?

N=	451	100%
Français.....	446	99%
Anglais.....	3	1%
Autre	1	0%
*NSP/NRP	1	0%

Q40**NE PAS LIRE**

Q40) Noter le sexe du répondant

N=	451	100%
Homme	173	38%
Femme	278	62%

Si l'interlocuteur voulait connaître le commanditaire de l'enquête, vous pouvez répondre maintenant qu'il s'agit de Nove Environnement, une entreprise spécialisée en étude d'impact. Ce sondage est mené pour le compte d'Hydro-Québec dans le cadre du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale de Gentilly-2).

Si l'interlocuteur désire avoir plus d'informations sur le projet, lui fournir les renseignements suivants :

Ligne info projet : sans frais : 1-866-388-1978

Site Internet : www.hydroquebec.com/gentilly-2

1 On continue @text2

TEXT2

Si l'interlocuteur voulait connaître le commanditaire de l'enquête, vous pouvez répondre maintenant qu'il s'agit de Nove Environnement, une entreprise spécialisée en étude d'impact. Ce sondage est mené pour le compte d'Hydro-Québec dans le cadre du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale de Gentilly-2). ***** En écran *****

N=	451	100%
On continue..... 1	451	100%

ANNEXE F : MÉTHODE D'ÉVALUATION DES IMPACTS

La prévision des impacts est effectuée en fonction de trois critères, soit l'intensité de la perturbation, son étendue et sa durée. Elle tient compte des mesures d'atténuation courantes applicables pendant les travaux et des mesures d'atténuation particulières appliquées au projet.

Intensité

L'intensité de l'impact renvoie à l'ampleur des changements perturbant l'intégrité, la fonction et l'utilisation de chacune des composantes du milieu touchées par le projet. Son appréciation doit tenir compte du contexte écologique ou social du milieu concerné et de la valorisation de la composante. L'intensité d'un impact négatif peut être :

Forte – L'intensité est forte lorsque l'impact détruit la composante, met en cause son intégrité ou entraîne un changement majeur de sa répartition générale ou de son utilisation dans le milieu.

Moyenne – L'intensité est moyenne lorsque l'impact modifie la composante touchée sans mettre en cause son intégrité ou son utilisation ou entraîne une modification limitée de sa répartition générale dans le milieu.

Faible – L'intensité est faible lorsque l'impact altère faiblement la composante mais ne modifie pas véritablement sa qualité, sa répartition générale ou son utilisation dans le milieu.

Étendue

L'étendue de l'impact fait référence à la superficie touchée et à la portion de la population affectée. L'étendue d'un impact peut être :

Régionale – L'étendue est régionale si un impact sur une composante est ressenti dans un grand territoire ou affecte une grande portion de sa population.

Locale – L'étendue est locale si un impact sur une composante est ressenti sur une portion limitée de la zone d'étude ou de sa population.

Ponctuelle – L'étendue est ponctuelle si un impact sur une composante est ressenti dans un espace réduit et circonscrit ou par quelques personnes.

Durée

La durée de l'impact réfère à la période pendant laquelle les effets seront ressentis dans le milieu. La durée d'un impact peut être :

Longue – La durée est longue lorsque l'impact est ressenti de façon continue ou discontinue sur une période excédant cinq ans. Il s'agit souvent d'un impact à caractère permanent et irréversible.

Moyenne – La durée est moyenne lorsque l'impact est ressenti de façon temporaire, d'une manière continue ou discontinue, pendant les phases de construction ou d'exploitation. Il s'agit d'impacts dont la durée est supérieure à un an mais inférieure à cinq ans ;

Courte – La durée est courte lorsque l'impact est ressenti de façon temporaire, d'une manière continue ou discontinue, pendant les phases de construction ou d'exploitation. Il s'agit d'impacts dont la durée est de quelques jours à quelques mois.

L'intégration de ces trois critères dans une grille d'analyse (voir le tableau F-1) permet en dernier lieu de qualifier l'importance de l'impact. L'importance de l'impact peut être majeure, moyenne, mineure ou négligeable¹. Il est à noter que les répercussions sur le milieu physique sont davantage considérées comme des modifications que comme des impacts. Les effets de ces modifications peuvent causer des impacts sur les composantes biologiques et humaines. Il est à noter que l'importance des impacts positifs ne sera pas qualifiée.

Pour les fins de l'examen du projet par les autorités fédérales, seuls les impacts majeurs sont considérés importants ou significatifs au sens de la LCEE. Ceux d'importance moyenne, mineure ou négligeable sont considérés comme non importants ou non significatifs au sens de cette même loi. La notion de probabilité d'occurrence de l'impact doit aussi être prise en compte dans l'évaluation. S'il y a de fortes probabilités qu'un impact négatif important survienne, il s'agit d'un effet ou impact négatif probable. S'il y a peu de risques que l'effet ou l'impact négatif survienne, l'impact ou l'effet est qualifié d'improbable.

¹ La distinction entre « impact mineur » et « impact négligeable » relève du jugement des spécialistes.

Tableau F-1 : Grille d'évaluation de l'importance des impacts

Intensité	Étendue	Durée	Importance
Forte	Régionale	Longue	Majeure
		Moyenne	Majeure
		Courte	Moyenne
	Locale	Longue	Majeure
		Moyenne	Moyenne
		Courte	Moyenne
	Ponctuelle	Longue	Moyenne
		Moyenne	Moyenne
		Courte	Mineure à négligeable
Moyenne	Régionale	Longue	Majeure
		Moyenne	Moyenne
		Courte	Moyenne
	Locale	Longue	Moyenne
		Moyenne	Moyenne
		Courte	Mineure à négligeable
	Ponctuelle	Longue	Moyenne
		Moyenne	Mineure à négligeable
		Courte	Mineure à négligeable
Faible	Régionale	Longue	Moyenne
		Moyenne	Moyenne
		Courte	Mineure à négligeable
	Locale	Longue	Moyenne
		Moyenne	Mineure à négligeable
		Courte	Mineure à négligeable
	Ponctuelle	Longue	Mineure à négligeable
		Moyenne	Mineure à négligeable
		Courte	Mineure à négligeable
Négligeable	Régionale	Longue	Négligeable
		Moyenne	Négligeable
		Courte	Négligeable
	Locale	Longue	Négligeable
		Moyenne	Négligeable
		Courte	Négligeable
	Ponctuelle	Longue	Négligeable
		Moyenne	Négligeable
		Courte	Négligeable

DOCUMENTS À DÉPOSER AU BAPE

Document déposé	Sujet soulevé le 8 nov. 2004	Suivi
<p>Évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale de Gentilly-2</p>	<p>Rapport demandé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étude déposée en 10 copies papier et un PDF sur cédérom • Étude disponible sur Internet http://www.hydroquebec.com/gentilly-2/etudes.html et déposée au MENV et à la CCSN • Résultats de l'étude de perception des risques inclus aux chapitres 6, 7 et 12 de l'étude d'impact et méthode incluse à l'annexe I de la même étude. • Étude d'impact disponible à l'adresse http://www.hydroquebec.com/gentilly-2/avant-projet.html et déposée au MENV et à la CCSN
	<p>Démarche de l'évaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche incluse au chapitre 1 du document déposé • Incluse à l'annexe I du volume 3 de l'étude d'impact sur l'environnement du projet • Méthode disponible sur Internet à l'adresse suivante : http://www.hydroquebec.com/gentilly-2/etudes.html
	<p>Entrevues de groupe : méthode et résultats</p>	<p>Inclus au chapitre 7 et à l'annexe B du document déposé</p>
	<p>Sondage : méthode et résultats</p>	<p>Inclus au chapitre 8 et aux annexes C, D et E du document déposé</p>
	<p>Revue de la littérature</p>	<p>Incluse au chapitre 3 du document déposé</p>